This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

381.2
Row

302097342U

CHRESTOMATHIE ÉGYPTIENNE.

AVIS.

La lithographie n'ayant pas donné un résultat satisfaisant pour le premier fascicule de la *Chrestomathie égyptienne*, l'éditeur s'est décidé à recourir à la typographie. Le premier fascicule sera réimprimé après la publication du dernier de la grammaire et livré aux souscripteurs en échange du fascicule lithographié.

LIBRAIRIE A. FRANCK (F. VIEWEG),

RUE RICHELIEU, 67.

CHRESTOMATHIE ÉGYPTIENNE

PAR

M. LE VICOMTE DE ROUGÉ.

ABRÉGÉ GRAMMATICAL.

DEUXIÈME FASCICULE.

PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXVIII.

	Hiérogl.	Hiératiques.			Démotiques.
		a	b	c	
10	𓎆	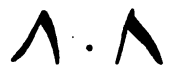			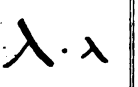
20	𓎆 𓎆				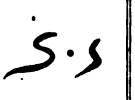
30	𓎆 𓎆 𓎆				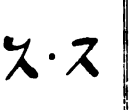
40	𓎆 𓎆 𓎆 𓎆				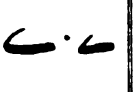
50	𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆		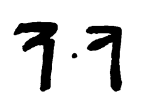	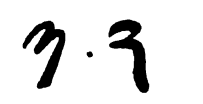	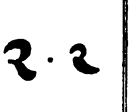
60	𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆				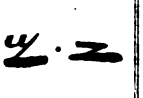
70	𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆				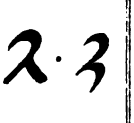
80	𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆	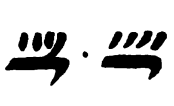			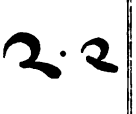
90	𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆 𓎆				

	Hiérogl	Hiératiques.			Démotiques.
		a	*b*	*c*	
100	𓍢				
200	𓍢𓍢				
300	𓍢𓍢𓍢				
400	𓍢𓍢 𓍢𓍢				
500	𓍢𓍢𓍢 𓍢𓍢			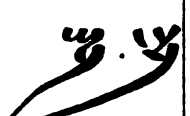	
600	𓍢𓍢𓍢 𓍢𓍢𓍢				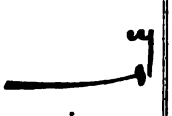
700	𓍢𓍢𓍢𓍢 𓍢𓍢𓍢				
800	𓍢𓍢𓍢𓍢 𓍢𓍢𓍢𓍢				
900	𓍢𓍢𓍢 𓍢𓍢𓍢 𓍢𓍢𓍢				

	Hiérogl.	Hiératiques.			Démotiques
		a	*b*	*c*	
1,000		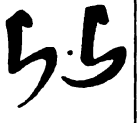			
2,000					
3,000					
4,000					
5,000					
6,000					
7,000			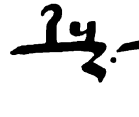		
8,000					
9,000					

	Hiérogl.	Hiératiques. a	Hiératiques. b	Hiératiques. c	Démotiques
1,000					
2,000					
3,000					
4,000					
5,000					
6,000					
7,000			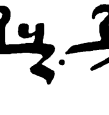		
8,000					
9,000					

	Hiérogl	Hieratiques.		Fractions Hiérogl.	Hiérat	Demotiques.
10 000	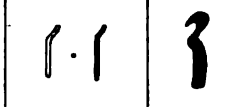	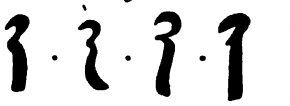	1/2			
			1/3	?	?	
20,000			1/4			
60,000			1/8			
			2/3		?	
80,000			3/5	?	?	
			5/6		?	
90,000			3/4	?		
				Addition.		
100,000		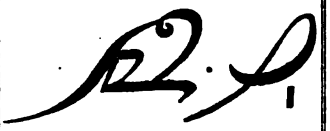		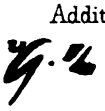		
				Soustraction, reste.		
300,000						

625		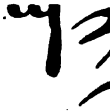	575
630			600
525			525
1,780	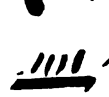		1,700

Exemples d'addition.

	Hiératique.	Démotique.		Hiératique.	Démotique.
1er			11		
2			12		
3			13		
4			14		
5			18		
6			20		
7			25		
8			27		
9			29		
10			30		

Hiératique très-ancien.

Le 12

Noms des Saisons.

	Hiérogl	Hiératique.	Démotique	
1re		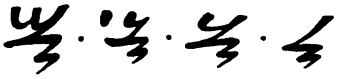	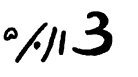	
2e				
3e		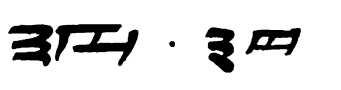	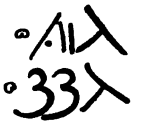	

ABRÉGÉ GRAMMATICAL.

SECTION DEUXIÈME.

DES NOMS.

DU SUBSTANTIF, DE L'ARTICLE, DE L'ADJECTIF, DES PRONOMS, DES NOMS DE NOMBRE ET DES ADJECTIFS NUMÉRIQUES.

La partie de cette étude que nous consacrons à la grammaire de la langue égyptienne sera nécessairement incomplète. L'état actuel de la science nous obligera sans doute d'y laisser beaucoup de lacunes; mais on peut espérer que les discussions insérées successivement dans la Chrestomathie en diminueront l'étendue. Malheureusement il est un autre obstacle, d'une nature permanente, au perfectionnement de nos connaissances sur ce point : le système imparfait de la notation graphique pour le son des voyelles[1] nous dérobe la connaissance d'une foule de nuances grammaticales. Nous sommes dans la position d'une personne qui étudierait des textes hébreux, rendus tout à coup à la lumière, sans le secours d'aucune tradition analogue à la Massore. Il résulte de cette fâcheuse condition que des différences très-réelles entre diverses formes d'un même radical n'apparaissent pas dans l'écriture, et qu'il nous sera souvent impossible de tracer leurs règles. Dans les textes d'une ré-

[1] Voyez ci-dessus, n° 25, pour le vague des voyelles. Les textes phéniciens sont dans le même cas; mais les grammaires hébraïques et araméennes bien connues leur prêtent un secours qui nous manque pour l'égyptien.

daction simple, la marche de la phrase égyptienne est ordinairement assez claire pour prévenir les contre-sens, résultat presque forcé de la confusion des formes; mais il en est tout autrement dans les morceaux d'un style plus relevé : les ellipses et les inversions s'y multiplient, et l'on a souvent l'occasion de regretter une détermination plus précise de la prononciation, qui pourrait lever toute équivoque. Le copte est d'ailleurs placé à un degré un peu éloigné, dans les évolutions de la langue, pour que les voyelles de ses divers dialectes puissent être restituées par nous avec confiance dans l'orthographe des mots antiques.

DU SUBSTANTIF.

115. Le substantif ne se distingue pas ordinairement du radical pur par une forme particulière qui apparaisse toujours dans l'écriture. Le radical lui-même subit un certain nombre de modifications que nous étudierons avec soin à la section des verbes[1]. Les substantifs reproduisent parfois ces formes secondaires; mais comme elles dérivent des formes verbales et n'ont rien de spécial à la qualité de substantif, nous n'en parlerons en ce moment que pour mémoire. Ce sont des substantifs analogues aux formes secondaires *kenen* « valeur, » *kenken* « combat, » du type *ken*; 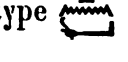 *seṭeṭ* « parole, » du type *teṭ*.

116. Le principe de la formation des substantifs qui se présentent dans l'écriture, sans addition apparente au radical, peut être apprécié approximativement à l'aide des nombreux changements de voyelles que cette même formation amène encore dans le copte[2]. On peut, malgré leur variété, les réduire à un petit nombre de classes :

[1] Voy. Brugsch, *Dictionnaire égyptien*, etc. Einleitung, p. VIII.

[2] Comp. la *Gramm. copte* de Schwartze, au chapitre des noms, et surtout une

1° Des substantifs assez nombreux conservent la même forme que le type verbal; exemple : ⲕⲓⲱⲱ « mouvement, » comparé à ⲕⲓⲱⲱ « mouvoir. »

2° D'autres substantifs subissent un changement vocal intérieur, comme ϩⲃⲟⲥ « vêtement, » comparé à ϩⲱⲃⲥ « couvrir. » Les cas sont très-variés et pourraient difficilement être réduits en règles; on peut cependant remarquer, d'une manière générale, que la tonique a dû se déplacer. Ces deux classes devaient exister dans la langue antique; mais ce que nous avons expliqué des imperfections du système graphique pour les sons-voyelles nous empêche d'en définir les traces.

117. Les substantifs coptes sont aussi formés par des additions au radical, sous forme de préfixes ou de suffixes.

L'addition la plus simple est celle d'une voyelle finale, ordinairement ⲓ ou ⲉ; exemple : ⲡⲓ-ⲣⲁϧⲓ « le laveur, » ⲣⲱϧ « laver. » Cette formation se retrouve fréquemment dans l'égyptien; elle est caractérisée par les finales *a*, *i*, qui varient entre elles dans le même mot; exemples : 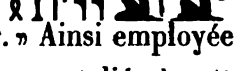 *ḥesi* « chanteur, » 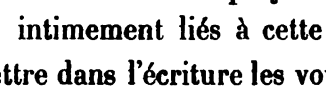 *ḳeri* « malfaiteur. » Ainsi employée, la finale *i* caractérise les adjectifs verbaux intimement liés à cette sorte de substantifs; mais la faculté d'omettre dans l'écriture les voyelles, même finales, voile souvent l'existence réelle de la terminaison.

118. Un certain nombre de substantifs masculins prennent, en copte, le suffixe ϥ; exemple : ⲛⲟϩⲉⲃ « atteler deux chevaux au char » (en égyptien 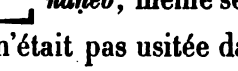 *naḥeb*, même sens), comparé à ⲛⲁϩ-ⲃⲉϥ « joug. » Cette forme n'était pas usitée dans la langue antique; peut-être néanmoins peut-on trouver un cas analogue dans *âtef* « père, » comparé au copte ⲁⲧ (radical *ât*). On remarque

étude remarquable de Veit Valentin intitulée *Die Bildung des coptischen Nomens*, Göttingen, 1866.

bien un certain nombre de mots qui paraissent composés par addition de *f* à un radical plus simple, mais cette addition n'est pas alors restreinte au substantif[1].

L'addition d'un c final, dans certains substantifs féminins, est corrélative à la précédente; exemple : ϩⲁⲧϧⲉⲥ « tuerie, » de ϩⲱⲧϧ « tuer. » L'origine de ces additions est claire, ce sont les suffixes ϥ, c, caractérisant la 3e personne du singulier.

119. Le c final se remarque aussi, en copte, dans un petit nombre de mots masculins; exemple : ⲡ-ⲁⲣⲓⲑⲙⲟⲥ « le nombre, » de ⲱⲙⲛ « compter. » Il provient probablement, en pareil cas, du suffixe antique pour le neutre qui est le féminin *s*, ayant souvent pour variante le pronom commun aux deux genres *su*. Cette finale apparaît dans le substantif *tatasu*[2] « chef » comparé à *tata* « tête » (en copte ⲧⲱⲧ). Ce *su* final a souvent *si* pour variante, ce qu'explique le vague de la voyelle.

120. Une autre classe de noms se forme, en copte, par l'addition d'un *t* final, vocalisé de diverses façons : ⲧ, ⲧⲉ, ϯ, ⲏⲧ, ⲟⲩⲧ. Ces deux dernières finales sont de véritables formes de participes; exemple : ϩⲁⲗⲏⲧ « oiseau (volant), » de ϩⲱⲗ « voler. » Les formes ⲧ, ⲧⲉ, ϯ ont probablement la même origine, dissimulée par l'abréviation.

Du radical *ḥā* « commencement, » en copte ϩⲁ, ϩⲏ, se tirent les formes *ḥā-t* « devant, commencement, » et les mots coptes ϩⲟⲩⲉⲓⲧⲉ « commencement, » ϩⲟⲩⲓⲧ, ϩⲟⲩⲓϯ « premier, première. »

Dans la langue antique, on trouve quelquefois aussi un *t*

[1] Certains noms propres terminés par *f* sont des composés qui seront expliqués plus loin. Voyez n° 137.

[2] Pour le rôle non phonétique de dans ce mot, voyez le n° 106, ci-dessus, première section.

ajouté au radical, comme dans *reχet* « énumération, comput, » comparé à *reχ* « connaître; » mais plus souvent encore les finales *tu*, *ut*, sont ajoutées après le radical et même après le déterminatif, de manière qu'on n'y peut méconnaître la finale des participes.

Dans le démotique, ce *t* final s'écrit également après le déterminatif et se détache ainsi du radical.

121. Le copte possède aussi une classe de substantifs composés par l'addition de divers préfixes :

1° ⲁⲛ, ⲉⲛ; exemple : ⲉⲛϣⲱⲧ « marchand; » c'est l'addition au radical ϣⲱⲧ « commercer » de la particule attributive *en*, copte ⲛ̄. Cette forme ne paraît avoir été usitée anciennement que pour les adjectifs.

2° La particule ⲡⲉϥ « celui qui fait, l'agent; » son addition pour former des substantifs est également récente. Son origine se trace par la locution démotique *p-rem-auf* « l'homme qui . . . . . [1] » dont elle doit être la contraction.

3° Le préfixe ⲥⲁ indique, en copte, un nom de métier : ⲥⲁ-ⲛⲟⲓⲕ « boulanger, » de ⲟⲓⲕ « pain. » Je crois que ce préfixe ⲥⲁ a pour origine le mot antique 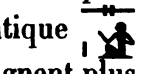 *se* « un homme, un individu. » Tous ces substantifs désignent plus ou moins expressément des qualificatifs; la langue antique ne distinguait ces sortes de noms par aucune addition; les noms de métier s'y présentent, comme les autres, sous la forme simple du radical, ou avec l'addition de l'ⲓ final.

122. Le préfixe privatif ⲁϯ produit en copte des substantifs et des adjectifs négatifs tels que ⲁϯⲉⲓⲱⲧ « sans père, » ⲁϯⲛⲏⲡⲉ « innombrable. » La langue égyptienne faisait usage d'un composé semblable. La particule ⲁϯ ne paraît pas autre chose que la négation

[1] Voyez Brugsch, *Grammaire démotique*, n° 153.

égyptienne , variante *ânti*, dont la nasale est tombée. Elle formait des noms complexes comme 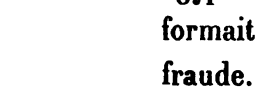 *ânti ḳer* « sans fraude. »

123. La langue copte forme des substantifs à signification abstraite avec les initiales ⲙⲉⲛⲧ et ϭⲓⲛ. La première, en sahidique ⲙⲉⲛⲧ, en memphitique ⲙⲉⲧ[1], semble visiblement composée de *m*, particule ancienne indiquant « l'état, » et du relatif *nti* = ⲛⲧⲉ, ⲉⲧ : ⲙⲉⲧⲟⲩϫⲓ « l'injustice » se décompose facilement en ⲙ, ⲉⲧ, ⲟⲩϫⲓ « étant, ce qui, injuste. »

L'origine du ϭⲓⲛ sahidique, ϫⲓⲛ memphitique, est plus obscure; cette initiale existe déjà dans le démotique, où elle est rendue par deux sigles[2] que M. Brugsch croit dérivées du signe *tu*, *tuṭ* « parole, » ce qui donnerait une origine assez satisfaisante à cette particule abstractive. Si cette vue se confirme, l'addition du mot antique , *tuṭ* devant un autre substantif pourra être considérée comme entraînant l'idée d'abstraction.

Le substantif abstrait ne revêt ordinairement aucune forme particulière dans la langue ancienne; on peut seulement remarquer qu'il est très-souvent du genre féminin.

DU GENRE.

124. Le masculin est la forme typique du nom, le féminin apparaît comme dérivé du premier. En copte, le féminin se compose soit par l'addition de ⲓ ou ⲉ, soit par allongement de la voyelle finale.

Beaucoup de substantifs féminins montrent les finales ⲁ, ⲉ,

[1] Remarquez la chute de la nasale, comme dans le passage de *ânti* à ⲃⲧ.

[2] La forme ordinaire est , celle de l'inscription de Rosette est . La lecture me semble encore un peu douteuse; M. Brugsch a lu d'abord *mut* et *χer;* il a remarqué ensuite que la première forme répondait incontestablement au copte ϫⲉ, dans le sens de *parole.* Voyez Brugsch, *Grammaire démotique*, n° 151.

comme ⲧ-ⲡⲁϣⲉ (memph. ⲫⲁϣⲓ « la moitié, » de ⲫⲱϣ « diviser »). La langue antique possédait certainement cette formation du féminin; exemple : *nuteri* « déesse » comparé à « dieu. » La faculté d'omettre dans l'écriture les voyelles, même finales, nous dérobera encore souvent l'existence de cette terminaison.

Par l'allongement de la voyelle finale, ordinairement le ⲉ du substantif copte masculin devient ⲏ et l'ⲟ devient ⲱ. Je ne doute pas que cette différence n'ait également existé anciennement; mais le vague des voyelles ne permet pas de le constater.

125. Dans l'écriture antique, le genre du substantif est signalé par des marques spéciales [1], surtout quand il est écrit par un caractère idéographique : indique alors le masculin et le féminin. Avec plus d'intensité et pour se rapprocher de l'idée de sexe, le féminin reçoit le groupe en ajoutant l'œuf; exemples : *se* « fils, » *se-t* « fille. » La combinaison appartient ordinairement au féminin, mais ce n'est pas un indice certain; il arrive souvent qu'on a mis les deux explétifs pour arriver au carré du dessin et sans se préoccuper de la confusion qui peut en résulter; exemple : *pe-še* « le bassin. »

126. Le , marque du féminin, est probablement relié avec l'article *ta*. C'est une question douteuse encore pour nous que celle de savoir si ce *t* final était prononcé, et dans quels cas. L'analogie des finales sémitiques en ת־, ית engagerait à le considérer comme réellement phonétique. Cependant les transcriptions grecques prouvent que ce n'était pas prononcé dans la juxtaposition de deux mots; exemple : σενισις, transcription de *se-(t)-n-is*. Dans les mots démotiques, lorsqu'un substantif possède la finale *t*, elle s'écrit indépendamment du signe du

[1] Comparez Champollion, *Grammaire*, n°s 76 et suiv.

féminin correspondant à [1]; celui-ci ne suffisait donc pas pour amener la prononciation d'un *t* final. On ne voit pas non plus que le copte ait une forme féminine spéciale en .....ⲧ. En transcrivant par *t* la marque du substantif féminin, nous devons donc avertir que la prononciation effective de cette lettre nous paraît ordinairement très-douteuse.

Le genre neutre n'existe pas en égyptien pour les substantifs. Le féminin remplit son rôle, ainsi que dans le copte, pour l'emploi abstrait des pronoms.

DU NOMBRE.

127. Le singulier était la forme simple du substantif, dans la langue comme dans l'écriture. Le pluriel ajoutait la finale *u* , ϩ et quelquefois *ui*. Les finales du pluriel copte sont très-variées, mais elles se ramènent toutes à des combinaisons de ⲟⲩ et ⲓ ou ⲉ[2] ajoutés aux voyelles du nom singulier; elles dérivent donc clairement des finales antiques *u*, *ui*. Ainsi les types ⲥⲱⲩⲓ, ⲥⲱⲟⲩⲉ, ⲟⲟⲩⲉ, ⲱⲟⲩⲓ; ⲏⲟⲩⲓ, ⲏⲟⲩⲉ, ⲏⲩⲉⲓ, ⲏⲩⲉ; ⲉⲟⲟⲩⲉ, ⲉⲉⲩⲉ, ⲉⲩⲉ; ⲁⲩⲓ, ⲁⲩⲉⲓ; ⲓⲟⲩⲓ, ⲟⲩⲓ se reconnaissent comme provenant de la finale *ui*. Au contraire les formes ⲥⲱⲟⲩ, ⲟⲟⲩ, ⲏⲟⲩ, ⲏⲩ, ⲉⲩ, ⲉⲟⲩ, ⲁⲟⲩ, ⲁⲩ, ⲓⲟⲩ correspondent à la forme simple *u*. Observons encore ici que le vague des voyelles amène ordinairement dans l'écriture antique la confusion de ces deux formes.

128. Le pluriel avait aussi, dans l'écriture, son expression idéographique, à savoir le nombre trois ou ı ı ı ajouté au mot, de quelque manière qu'il fût écrit. Très-rarement ce même nombre a été indiqué par .

[1] Voyez, par exemple, le mot *ma-t-f* «sa mère,» dans la légende de Soter II. Brugsch, *Grammaire démotique*, n° 105 et passim. Comparez le n° 120 ci-dessus.

[2] M. Veit Valentin (*Die Bild. d. coptischen Nomens*) suppose que la forme première du pluriel était *un*. Le *n* final du pluriel, dont l'analogie pouvait bien faire supposer l'existence, n'apparaît pas dans les substantifs, mais on le retrouve aux pronoms.

Quelquefois aussi on triplait le mot lui-même, soit que l'expression en fût idéographique, comme *âpt-u* « des oies, » soit qu'il fût écrit alphabétiquement, comme 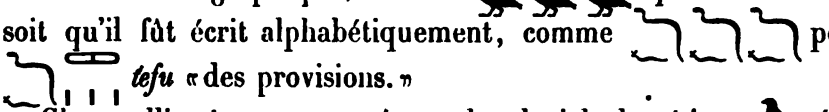 pour *tefu* « des provisions. »

Champollion[1] a remarqué que le pluriel phonétique était souvent placé avant le déterminatif, tandis que le groupe se met après; mais cette règle n'est pas très-fidèlement observée. Les groupes , qui réunissent les deux expressions du pluriel, sont très-fréquents et se placent à la fin des mots, exemple : *mes* « enfant, » pluriel 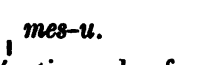 *mes-u*.

Le groupe 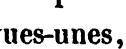 prend dans l'hiératique des formes très-diverses; en voici quelques-unes, de trois types différents : 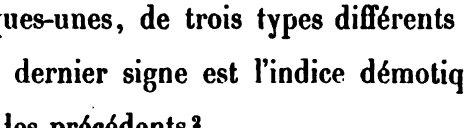 . Le dernier signe est l'indice démotique du pluriel, il s'explique par les précédents[2].

129. La langue copte n'a pas de forme spéciale pour le duel, mais il paraît que la finale *ui* avait cette valeur dans l'égyptien; on la trouve employée dans des cas où la phrase exige l'indication du nombre deux. C'est ainsi que *neter-ui* signifie « les deux dieux, » en parlant de Set et d'Horus[3].

Le duel est aussi indiqué figurativement par la réduplication d'un caractère idéographique; quand nous trouverons cette réduplication, nous ajouterons la finale phonétique *ui*, sans pouvoir répondre néanmoins, dans bien des cas, qu'elle fût réellement usitée, exemple (*ā*)-*ui* « les deux bras[4]. »

[1] Voy. Champollion, *Gram.* n° 152.

[2] Voyez Brugsch, *Gramm. démotique*, n° 161. On voit, dans ces abréviations successives, les signes perdre toute trace de l'idéographie primitive.

[3] Voy. Brugsch, *Monuments*, pl. L, 9. 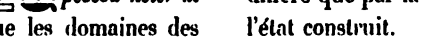 *pesešu neter-ui ri-u em pesež-uk* « Que les domaines des deux dieux deviennent tes domaines. »

[4] Dans de nombreux exemples, le signe a la valeur de la main et non du bras; la prononciation est encore douteuse dans ce cas. La finale *ui* se relie bien aux terminaisons sémitiques *aïm*, *aïn*, dont elle ne diffère que par la nasale, qui tombe dans l'état construit.

130. Le duel est encore noté par les groupes , et , qui donnent lieu à quelques difficultés. Il est certain que ce groupe signifie quelquefois idéographiquement « le redoublement; » on le trouve même employé pour indiquer le redoublement d'un radical comme pour *benben*. Mais il est certain également que phonétiquement ou ses variantes répondent à la syllabe *ti*. La question est de savoir si ce groupe composait, comme *ui*, une finale du duel pour certains substantifs comme *ȧri-ti* « les deux yeux, » *reṭ-ti* « les deux pieds, » *ār-ti* « les deux mâchoires. » Nous transcrivons ainsi et nous pensons que la syllabe *ti* était ici prononcée, d'après l'analogie de la forme que nous allons expliquer.

131. Un certain nombre de mots égyptiens prenaient cette finale ou , qui avait peut-être à l'origine une valeur intensitive. C'est ainsi que dans le groupe , variantes et même , l'orthographe ne doit pas faire supposer une forme redoublée, mais simplement une finale *ti*, évidemment intensitive dans cet exemple. En effet, les variantes phonétiques donnent la lecture *peḫ-ti*, et non pas *peḫpeḫ*, et cette forme est parfaitement reproduite dans le copte ⲥⲙⲉϩⲧⲉ « puissance » comparé au type plus simple ⲥⲙⲉϩⲓ. La forme démotique *paḥti* prouve également, dans ce cas, que la finale était réellement phonétique.

Il n'en est pas moins vrai que nous ne pourrons pas toujours, à première vue, décider si le groupe est une finale phonétique, ou bien s'il faut le traduire par la réduplication du radical, et ce n'est que l'étude des variantes qui pourra donner au dictionnaire des notions précises sur la forme intensitive notée dans un mot par cette addition.

DES NOMS PROPRES.

132. D'après ce que nous avons expliqué ci-dessus, nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'établir des classes parmi les noms

communs[1]; mais il en est autrement des noms propres, qui forment un groupe très-intéressant dans la langue égyptienne. Dans le système graphique, la présence d'un nom propre est signalée habituellement par l'addition du signe « homme » ou « femme; » quelquefois pour un grand personnage ou , surtout pour un défunt[2]. Les noms royaux sont enveloppés du cartouche.

On remarque, particulièrement aux plus anciennes périodes, une certaine quantité de noms propres qui ne sembleraient pas autre chose que la reproduction des premières syllabes balbutiées par l'enfant. C'est ainsi qu'on rencontre souvent 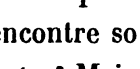 *Bâbâ*, 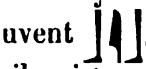 *Tâtâ*, *Ti*, 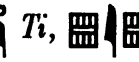 *Pâpi*, etc.[3] Mais il existe, même sur les plus anciens monuments, une quantité de noms propres dont la signification est facile à reconnaître. Les uns, de la forme la plus simple, sont empruntés soit au nom d'un animal ou d'une plante, soit à un qualificatif simple ou composé : *Nefer* « le bon » et *Se-neferu* « le bienfaisant. » D'autres réunissent plusieurs mots, comme *Nefer-t-âri* « celle qui fait le bien[4], »

[1] Nous avons donné, aux déterminatifs génériques, la liste de ceux qui forment de véritables chapitres parmi ces noms, comme 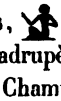 pour les astres, pour les hommes, pour les quadrupèdes, etc. (Voyez ci-dessus n° 91.) Champollion a introduit aux n°s 73-110 de sa grammaire de longues listes de substantifs ainsi classés. Très-utiles au début de la science, ces listes appartiennent aujourd'hui au dictionnaire. Les commençants les consulteront avec grand profit; ils doivent néanmoins se tenir pour avertis que, dans l'état où l'illustre auteur a laissé sa grammaire, plusieurs de ses transcriptions ne sont que des mots coptes mis provisoirement en regard des hiéroglyphes dont le sens lui était connu, ou des lectures premières que les progrès de la science n'ont pas confirmées.

[2] Comparez Champollion, *Grammaire*, n°s 111-129.

[3] Ces noms sont surtout fréquents à la Ve et à la VIe dynastie, mais on en rencontre à toutes les époques.

[4] Probablement l'analyse de ce nom serait « la bonne de l'acte. » Nous avons choisi à dessein le mot *nefer*, élément des noms propres les plus variés. Dans *t'a-nefer* je crois qu'il est figuratif et qu'il signifie « le teneur de luth; » c'est le nom d'un astérisme et de divers individus. On trouve souvent ce personnage sur les scarabées gravés, sous la figure d'un singe tenant le luth *nefer*.

nefer-ḥotep « celui qui est joint au bien. » Certains noms sont des devises complètes : *Nub-em-useχ* « l'or dans la salle » (nom d'une dame). *Neχt-em-uasi*, « victoire à Thèbes » (nom des chevaux de Ramsès II).

133. Une classe considérable de noms propres a été formée, dans tous les temps, à l'aide des noms divins[1]. Ce sujet exigerait un traité spécial; nous nous bornerons ici aux principales règles de leur composition.

Les noms divins eux-mêmes sont d'abord reconnaissables à leurs déterminatifs, qu'on trouve souvent conservés même dans les noms propres dont ils font partie. Ce sont, d'une manière générale, et plus tard , ou d'une manière spéciale, la figure symbolique de chaque divinité : ou bien *Amun*, ou *Anpu* « Anubis, » 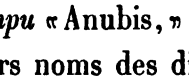 ou *As-t* « Isis. »

Les premiers noms des dieux sont en général aussi simples de forme que ceux que nous venons de citer; mais ils sont souvent remplacés par des qualifications dont la liste est très-nombreuse et encore fort incomplète. Ainsi 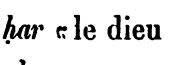 *Ptaḥ* sera appelé 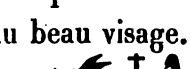 *nèfer-ḥar* « le dieu au beau visage. » Osiris a mille noms divers, dont les plus communs sont 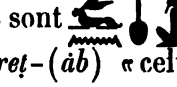 *un-nefer* « l'être bon (par excellence) » et 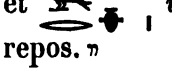 *ureṭ-(ȧb)* « celui dont le cœur est dans un parfait repos. »

Outre ces appellations mythiques, les dieux sont fréquemment désignés par les villes ou les nomes dont la seigneurie leur était spécialement départie; c'est ainsi que 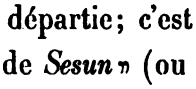 *neb sesennu* « le seigneur de *Sesun* » (ou *Hermopolis magna*) est le dieu Thoth. D'autres sont d'une analyse plus difficile : 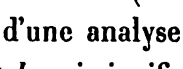 *res-sebti-f* est un nom de *Ptaḥ* qui signifie « Le mur du midi est à lui; » probablement une partie importante de son temple à Memphis.

[1] Voy. Champollion, *Gramm.* n°s 130 et suiv. Brugsch, *Grammaire démotique*, n° 96.

134. L'étude des diverses classes de noms divins était doublement nécessaire, parce qu'elles se retrouvent dans les noms propres qu'elles contribuent à former. L'intention d'établir un lien pieux entre une divinité et le personnage nommé est constatée par des formules assez variées; voici les plus usitées.

L'emploi du radical *ḥotep*, en copte ϩⲱⲧⲡ, « joindre, être uni, » est très-fréquent, soit qu'on fasse suivre immédiatement le nom sacré, comme dans 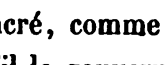 *Amenḥotep* (Amenophis), soit qu'il le gouverne par l'entremise d'une préposition, exemple : 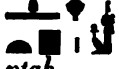 *ḥotep-ḥer-māt* « joint à la justice, » surnom du roi *Merenptaḥ*.

Le verbe *meri* « aimer » se présente avec les mêmes particularités; on trouve également les deux formes 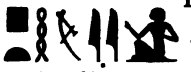 *Ptaḥ-meri* et *Merenptaḥ*. Mais, dans le premier cas, les variantes prouvent que le nom divin n'a souvent été écrit en tête du nom propre que par un motif de préséance et qu'il faut, dans la prononciation, le remettre à la fin. C'est ainsi que le surnom spécial du grand Ramsès *Meri-âmun* doit être prononcé de cette manière, quoique les variantes donnent habituellement la priorité au nom d'Amon, *sic* : 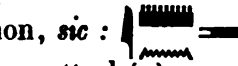 *âmen meri*.

La particule *nas* « attaché à » se met avant le nom divin : *nas-χuns* « l'attaché à Chons[1]. »

Ces noms s'appliquaient aux deux sexes; la combinaison avec *neferu* « les grâces » paraît réservée à des noms féminins, exemple : *Rā-neferu* et, par inversion, *Neferu-rā* « grâces du soleil, » et 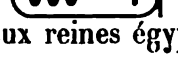 *Neferu-sebek* « grâces de *Sebek*, » noms portés par deux reines égyptiennes[2].

[1] Comparez, pour ces noms, Champollion, *Grammaire*, n° 131, et Brugsch, *Grammaire démotique*, n° 115. C'est par suite d'une inadvertance que dans ce numéro le sigle démotique initial est interprété par *se* « fils. » Cette erreur est rectifiée dans la table même, où le n° 115 est consacré aux noms propres avec *nes*, et dans le tableau général au n° 192, où le même sigle correspond régulièrement à *nas*, ou *nesa*.

[2] La fille du roi Horus portait un nom

L'attachement au dieu est aussi marqué plus brièvement par la finale *i*, qui forme des adjectifs dérivés d'un substantif, et des noms verbaux; exemples : 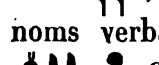 *Ameni* « l'Amonien, » *Seti* « le dévoué à *Set* » (ou Typhon). Peut-être l'intention mythique de cette finale était-elle d'établir un rapport supposé de filiation[1].

La forme composée avec l'article possessif *pa, ta,* très-usitée aux basses époques, comme dans les noms *Pa-mont,* *Ta-isi* « celui de Month, celle d'Isis, » est relativement moderne.

135. Le nom choisi pour l'enfant témoigne souvent la reconnaissance des parents, qui le considèrent comme un don divin. La formule initiale *pe-ṭu* « le don, » n'est pas très-ancienne; *Pe-ṭu-p-rā* « le don du soleil[2] » est reproduit exactement dans le nom biblique פוטיפרע *Putiphra.* Dans les noms bilingues gréco-égyptiens, cette initiale est transcrite par ϖετυ et ϖετε ou ϖετ.

Une forme féminine, correspondant à la même idée, se tirait de la finale *ar-ṭa-s* « a donné elle; » exemple : 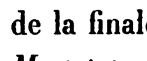 *Ma-t-ârtas* « *Ma-t* (la mère) l'a donnée. »

136. C'est par suite de la même idée que les noms propres établissent souvent des rapports de filiation avec les dieux. La forme la plus récente est celle des initiales *p-se-n* « le fils de, » 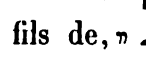 *ta-se-t-n* « la fille de[3]. » Les noms d'une

de forme analogue, 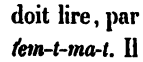 , qu'on doit lire, par inversion du nom sacré, *Ne-ṭem-t-ma-t.* Il signifie « délices de Mauth. »

[1] Comparez les ethniques sémitiques par la finale *i,* et les finales *tos, ius.*

[2] Les formes avec l'orthographe , *pā, tā,* citées par Champollion, sont des plus bas temps. (Voyez Champollion, *Grammaire,* n° 161.)

[3] Les Grecs, dans les noms bilingues, transcrivent le masculin par ψεν et le féminin par τσεν; mais cette dernière leçon est rare et plus récente. Les noms propres conservent souvent des formes archaïques;

plus ancienne époque sont écrits sans article et sans particule, comme *Se-ḥaṯḥor* « le fils d'Hathor. »

La règle d'inversion que nous avons indiquée ci-dessus s'applique ici très-souvent; exemple : *Haṯḥor-se-t*, qu'on doit lire *Se-t-ḥaṯḥor*, ainsi que le prouvent les variantes.

Cette règle d'inversion s'étend à des noms plus compliqués, surtout dans les cartouches royaux, où il était de style de mettre un disque solaire au sommet; c'est ainsi que le célèbre cartouche 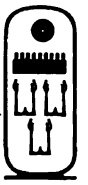 doit être lu *Men-kau-rā*[1]; toutefois cette inversion ne doit être adoptée dans la transcription que lorsque les variantes l'ont clairement autorisée, car il est des noms propres où le nom divin reste initial, quoique le sens semble y indiquer l'inversion.

La finale *mes* « engendré, né, » ne donnait pas lieu à l'inversion; exemples : *Aḥmes*, transcrit Αμωσις, Αμασις, et *Tutmes*. Ces noms, et surtout celui d'*Aḥmes*, sont masculins et féminins[2]. Le célèbre nom de *Rāmses* est l'abrégé de la formule plus complète 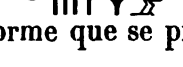 *Rā-mes-su* « le soleil a enfanté lui; » c'est sous cette forme que se présente le nom de Ramsès Ier[3].

137. Les rapports de l'homme avec la divinité sont encore in-

aussi la transcription ordinaire des noms féminins de cette classe, qui sont très-nombreux, est-elle σεν, en se conformant à la prononciation ancienne, qui n'admettait pas l'article dans ces composés: exemples σενισις, σεντοηρις, etc. (Comparez Brugsch, *Gramm. démotique*, n° 117.)

[1] Ce nom est transcrit dans Manéthon *Mencheres*; on le trouve réellement écrit dans l'ordre de la prononciation, *Men-kau-rā*, dans les deux versions hiératique et démotique du papyrus Rhind, expliqué par M. Brugsch.

[2] Le nom de la lune, *āh*, était masculin comme le copte ⲁϩ; l'application si fréquente de ce nom aux femmes prouve qu'on ne doit pas traduire *Aḥmes* par « le jeune Lunus; » il faut entendre, suivant nous, malgré l'inversion, « le fils ou la fille de Lunus ou de tel autre Dieu. »

[3] Il est possible que cette légende, réduite au nom propre, soit elle-même abrégée de la légende du soleil : *mes-su-t'es-f* « qui s'enfante lui-même. »

diqués par d'autres formules plus compliquées et d'une grande variété. Voici quelques exemples de ces noms qui devaient donner lieu à des abréviations de toute espèce dans l'usage ordinaire : *Amun ḥer-χepeš-f* « Amon (est) sur son glaive, » 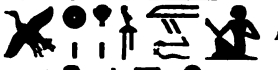 *Prā-ḥer-unami-f* « Pra (est) sur sa droite, » *Neχt-ḥar-ḥeb* « La force de l'Horus de Heb (Nectabes), » *Sam-toti-taf-neχt* « (Le dieu) qui a réuni les deux pays[1] est sa force. »

Ces formes conduisent à l'intelligence d'autres composés où le nom du dieu protecteur reste sous-entendu[2]. Cette classe est très-nombreuse; nous indiquerons seulement, comme application de ce principe, 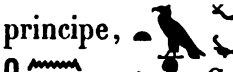 *Taf-neχt-ta* « sa force, ou sa victoire, » *Seneb-f* « son salut. » Dans *Seneb-sen* « leur salut, » les dieux protecteurs étaient au pluriel. Il en était de même dans 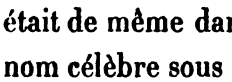 *Usur-t-sen* « leur puissance, » nom célèbre sous la XIIe dynastie.

138. Les dénominations divines elles-mêmes composent une classe de noms propres très-étendue. Les Égyptiens n'hésitaient pas à s'attribuer ces noms; il y a cependant ici une distinction essentielle à faire; on n'osait pas, même dans la famille régnante, prendre d'une manière absolue le nom du dieu suprême. Nous n'avons rencontré, dans l'antiquité, aucun personnage qui se nommât simplement *Amon* ou *Ptaḥ*, ni même Osiris[3], tandis que les

[1] C'est un des noms royaux d'Horus; il rappelle sa souveraineté sur les deux parties de l'Égypte, après la défaite de *Set*.

[2] Hérodote est témoin du scrupule qu'on attachait à la prononciation de certains noms divins. Il y avait peut-être aussi, dans ces réticences, le désir de cacher aux puissances ennemies le vrai nom du dieu protecteur.

[3] Cette abstention n'existait plus dans les derniers temps; M. Brugsch cite même, dans sa grammaire démotique, les noms d'*Amon* et de *Ptaḥ*; Amon se trouve parmi les noms des Coptes. (Voyez Brugsch. *Grammaire démotique*, n° 111.)

divinités secondaires, telles que Horus, *χons*, *I-m-ḥotep* et même Isis, pour les femmes, sont mises largement à contribution. Toutefois on se permettait les formes particulières et les surnoms des personnages divins rappelés ci-dessus. C'est ainsi qu'on trouve fréquemment *Amen-em-ḥa-t* « Amon au commencement, » 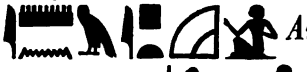 *Amen-em-âp-t* « Amon dans Ap (partie de Thèbes), » *Asâr-ueri* (Οσορωηρις) « Osiris le Grand, » *Ptaḥ-nefer* « Ptah le bon. » On rencontrera également les surnoms affectés aux mêmes dieux, tels que *Unnefer*, *Nefer-ḥotep*, noms d'Osiris, et *Nefer-ḥar*, surnom de Ptah, dit « le dieu au beau visage. »

DE L'USAGE DU CARTOUCHE[1].

139. Le cartouche, qui semble une sorte de nœud, ou , et que nous avons signalé comme renfermant les noms royaux, s'échange dans l'écriture avec le mot *ren*, en copte ⲣⲉⲛ « le nom. » On ne sait pas au juste l'origine ni le sens de cette distinction, qui appartient à la plus haute antiquité pharaonique; mais il est certain que c'était un signe de royauté. On trouve même le cartouche entourant le mot *ḥek* « roi. » Dans les monuments plus modernes, on le rencontre à tout instant avec l'expression officielle de la royauté : *per-âa* « la grande demeure, le palais, » qui s'écrivait plus anciennement « la double grande demeure. » Les trois caractères qui terminent le groupe, , sont l'abrégé de la formule *ânχ uta seneb* « la vie, la santé, le salut. » On les ajoutait comme un sigle honorifique soit aux cartouches eux-mêmes (ce qui était la règle absolue dans l'écriture hiératique), soit aux mots comme *ḥek* « roi, »

[1] Comparez Champollion, *Grammaire*, n°s 137 et suivants. Pour les débris du cartouche dans les sigles démotiques, voy. Brugsch, *Grammaire*, n° 105.

 neb « seigneur, » ou *ḥon-f* « sa majesté, » qui introduisaient dans le discours la personne royale. Les variantes montrent qu'en pareil cas les signes ne devaient pas être prononcés.

La légende royale, complétement développée, comprenait deux cartouches; le premier renfermait le nom d'intronisation, devise choisie par le roi en montant sur le trône; le second cartouche contenait le nom propre du prince, augmenté souvent à la même occasion d'une qualification religieuse telle que *meri-âmen* « l'aimé d'Amon, » 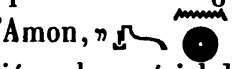 *setep en ra* « l'approuvé de Ra, » etc. ou relative au siége plus spécial de sa puissance ou de son affection, comme *nuter ḥek ān* « divin roi d'An (Héliopolis) [1]. »

Les cartouches sont quelquefois très-chargés de ces noms et qualifications accessoires, et, les caractères y étant disposés pour la régularité du dessin, il devient très-difficile de rétablir l'ordre naturel des mots. Il faut alors se guider par l'analogie des noms propres et des qualifications qu'on retrouve ailleurs isolés. Souvent aussi une variante hiératique, dans laquelle l'écrivain n'avait plus à se préoccuper de l'aspect du cartouche, vient au secours de la lecture. C'est ainsi que Champollion [2] a heureusement expliqué le cartouche d'un des derniers Ramsès. La variante en écriture hiératique l'amène à décomposer cet ensemble de la manière suivante :

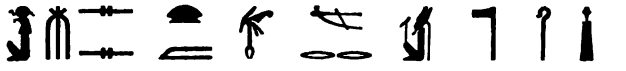

Rāmeses χā em uas merer âmen nuter ḥek ān.

[1] La légende officielle du Pharaon, qui devint plus compliquée de siècle en siècle, comprend divers autres surnoms. Un seul mérite d'être signalé ici au point de vue graphique, c'est la devise de l'enseigne, qui était censée tracée par le dieu Thoth, et qui, dans les textes ornés, s'écrivait souvent dans la figure même de l'étendard, *ka nexṭ meri mā-t* « le taureau puissant, ami de la vérité, » devise de Ramsès le Grand. Cette bannière était toujours surmontée du disque solaire et de l'épervier couronné, rappelant la royauté d'Horus .

[2] Voy. Champollion, *Gramm.* n° 1ho;

On trouvera en effet, séparément, dans les monuments du même temps, soit le nom propre *Rāmeses*, soit les qualifications *χā em uas* « régnant en Thébaïde, » *merer ámen* « chérissant Amon, » et *nuter ḥek ān* « divin roi de la ville de An[1]. »

Les reines recevaient aussi régulièrement cette distinction; quelquefois même on leur attribua les deux cartouches, probablement pour constater qu'elles possédaient de leur propre chef le droit à la couronne[2]. On ne trouve le cartouche enveloppant le nom des princes que très-rarement, et peut-être pour marquer une véritable association à l'autorité souveraine. Les dieux qui étaient censés avoir régné en Égypte, comme 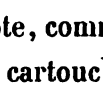 *šu*, Osiris et Horus, avaient droit, à ce titre, au cartouche pour renfermer leurs divers noms royaux; exemple : *Un-nefer* (Osiris).

Les exceptions à la règle que nous venons d'énoncer sont de deux sortes; premièrement le cartouche est quelquefois omis, peut-être par négligence de l'écrivain; c'est ainsi qu'une stèle du musée de Leyde écrit *se rā ántef*, « le fils du soleil Antef, » le nom d'un roi de la XIe dynastie.

En second lieu, la présence du cartouche n'annonce pas toujours la personne royale elle-même; on composait des noms propres avec les noms royaux comme avec les noms divins, et par des motifs analogues; souvent alors on conservait le cartouche. C'est ainsi que la légende *Amen-em-ḥa-t-seneb* n'indique pas la présence du roi *Amenemḥa-t;* c'est le nom d'un personnage de son temps nommé *Amenemḥa-seneb*. *Rā-uaḥ-ḥet-ānχ*, nom très-usité vers la XXVIe dynastie, est composé avec le premier cartouche de Psamétik Ier et l'addition *ānχ* « vivant. » C'est

observez que l'écrivain hiératique a restitué la particule de flexion *m*, qui manquait dans le cartouche gravé; le nom complet exige en effet cette particule, *χā-em-uas* est le nom d'un fils du grand *Ramsès*.

[1] Ce nom s'appliquait à plusieurs villes; Héliopolis, Dendérah et Hermonthis se l'attribuaient toutes les trois.

[2] On peut citer comme exemples, la reine *Ha-t-šep-u*, sœur de Tutmès III, et *Amenár-tas*, belle-mère de Psamétik Ier.

surtout à la XIIe et à la XXVIe dynastie qu'on remarque ces particularités.

140. Les noms propres étrangers s'écrivaient par les caractères phonétiques de toute espèce, mais le déterminatif les signalait à l'attention. Le plus ordinairement, c'est le déterminatif générique qui leur est appliqué; souvent aussi, dans les textes gravés, la figure de l'homme qui termine le nom porte les caractères généraux de la race à laquelle il appartenait et la coiffure spéciale de sa nation [1]. Pour la transcription régulière de ces noms, il faut étudier soigneusement la correspondance qui peut exister d'une manière plus ou moins exacte entre les articulations égyptiennes et celles de la langue à laquelle appartenait le nom à déchiffrer, lorsqu'on a sur ce point des données suffisantes [2].

141. Les noms propres de lieux sont composés, au point de vue graphique, d'une partie phonétique et d'un déterminatif qui varie suivant la nature de la localité. Ainsi que nous l'avons dit, est spécial pour les montagnes et les vallées; le remplace, mais il désigne aussi sans distinction les contrées et nations étrangères; représente une île, il s'applique aussi à diverses régions terrestres ou célestes; est affecté aux nomes égyptiens et à tout territoire régulièrement divisé; et , outre les eaux de toute nature, déterminent les lieux bas, frais, arrosés, et, d'une manière plus générale, les lieux cultivés et habités; représente les villes, villages et lieux habités. Enfin, le signe est commun aux lieux de toutes sortes et à toutes les demeures.

[1] On distingue toujours soigneusement le nègre de l'homme d'Asie , par son costume, sa coiffure, le galbe de son profil et aussi par les plantes symboliques du nord et du midi qui terminent leurs liens; mais on se contente souvent d'un seul de ces caractères.

[2] Nous avons donné ci-dessus, aux n°s 25 et suivants, les règles pour la correspondance des lettres égyptiennes avec les articulations sémitiques et l'alphabet grec.

Le nom d'une ville ou d'un temple composé avec le mot *ḥā-t* « demeure » s'écrivait souvent dans l'intérieur de cette enceinte rectangulaire; exemple : *ḥā-t-Rā-men-mā-t* « la demeure de *Rā-men-mā* (ou Séti Ier); » ces sortes de légendes prennent quelquefois un très-grand développement, c'est d'ailleurs la forme la plus usitée pour les noms des temples[1].

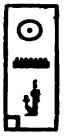

Outre les noms vulgaires, chaque ville avait un ou plusieurs noms sacrés qui rappelaient soit l'habitation de son principal dieu, soit un événement mythologique dont le souvenir lui était attaché. Les premiers sont très-nombreux ; voici des exemples de leurs diverses formules : *pā-rā* « la demeure de Ra (Héliopolis), » *ḥā-t-net* « la demeure de Neith (Saïs), » 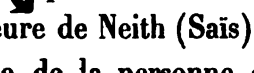 *ḥā-ka-ptaḥ* « la demeure de la personne de Ptah (Memphis), » *nu-t-âmen* « la ville d'Amon[2], » 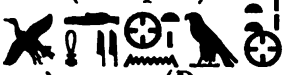 *pa-ṭimi-n-ḥor* « la ville d'Horus, » en copte ⲧⲁⲙⲓⲛϩⲱⲣ, (Damanhour). On peut citer, comme exemple de traditions mythiques, *χerau* « le combat, localité voisine d'Héliopolis[3]. »

On trouve encore une quantité d'autres noms qualificatifs qui composaient pour chaque ville importante des listes assez étendues; plusieurs de ces noms étaient usités à la fois et cités dans le même texte, ce qui devient la source de grandes difficultés pour l'identification de certains noms antiques avec les localités[4].

142. Les noms des villes, régions et nations étrangères réu-

[1] Cet usage fait bien comprendre les variantes du nom de la déesse *Hathor*, qui signifiait « la demeure d'Horus, » ou *ḥa-t-ḥor*.

[2] Probablement la נא־אמון du prophète Nahum; cette transcription indique que dans la composition le du groupe ne devait pas être prononcé.

[3] La géographie de M. Brugsch a fondé cette partie de la science; en y réunissant les additions successives faites par l'auteur, les textes géographiques publiés par M. Duemichen et l'étude sur les textes géographiques du temple d'Edfou par M. Jacques de Rougé, on peut se regarder aujourd'hui comme en possession d'une grande quantité de noms de lieux égyptiens bien déterminés.

[4] Voyez n° 140.

nissent quelquefois le poteau aux signes , , etc. mais cette addition n'est pas constante. Dans les décorations comprenant des séries de villes conquises ou de nations vaincues, on renfermait les

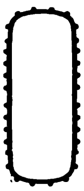

noms dans l'enceinte qui représente une clôture hérissée de tours quadrangulaires. On y trouve soit des noms de ville, comme *Makeṭau* « Mageddo, » soit même des noms de contrée tels que *Naharen* (Naharaïn) ou la Mésopotamie.

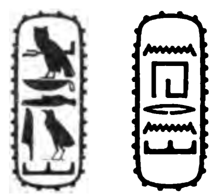

Nous avons indiqué ci-dessus[1] les précautions dont il convient de s'entourer dans l'appréciation des noms propres et en général des mots étrangers à l'Égypte. Ces noms sont écrits avec des signes purement phonétiques; il arrive quelquefois néanmoins que le scribe ait été instruit du véritable sens des mots qui composaient le nom propre à transcrire en hiéroglyphes, et qu'en conséquence il se permette de l'enrichir de déterminatifs[2]. C'est ainsi que le mot *Naharaïn*, qui signifie « les deux fleuves (la Mésopotamie), » est quelquefois écrit *Naharina* avec le signe des eaux . Il en est de même du nom d'homme *Takeret* (pour Tiglat)[3] parce qu'il était emprunté au nom du Tigre. Parmi les noms de ville, celui de Beith-anat (בית־ענת) présente deux déterminatifs quand il est écrit *baitâ-ântâ;* l'écrivain a introduit le signe parce qu'il savait que *bait* signifiait « demeure, » et l'uræus pour montrer le caractère sacré du nom de la déesse *Anta*[4]. A la première vue,

[1] Voyez n° 140.

[2] Cette remarque s'applique, à plus forte raison, aux mots empruntés aux langues étrangères et introduits dans les textes.

[3] C'est le Takellothis de Manéthon, nom emprunté aux Assyriens, comme beaucoup d'autres, sous la XXIIe dynastie.

[4] L'orthographe *ânetâ* est exactement conforme à l'orthographe phéni-

cette liberté oppose quelquefois des difficultés très-sérieuses à la lecture correcte des noms étrangers; mais elle peut devenir un secours quand on a reconnu l'idiome auquel appartient le nom à déterminer.

RAPPORTS DES NOMS (DÉCLINAISON).

143. La langue égyptienne n'admettant pas de terminaisons variées suivant les cas, les rapports des noms y sont fixés par des particules dont la liste est très-abondante; ce qui constitue une grande richesse dans l'expression de ces rapports. Leur détail se trouvera réparti dans les diverses parties de la grammaire; nous nous contenterons d'indiquer ici sommairement celles de ces particules qui répondent plus spécialement aux cas que les grammaires des langues ariennes nous ont habitués à distinguer.

Le nominatif, ou sujet de la phrase, présente ordinairement le substantif isolé; il existe cependant, ainsi que nous l'expliquerons plus loin, une formule très-usitée, dans laquelle le sujet logique, l'agent, est affecté de la particule *ân* ainsi écrite : , ou même *ã* [1].

144. Le génitif se rendait de la manière la plus concise par la juxtaposition de deux substantifs, le sujet (l'objet possédé) occupant la première place, suivant l'esprit de l'état d'annexion dans les langues sémitiques; exemple : *Hor sa às sa àsâr* « Horus, fils d'Isis, fils d'Osiris. » Peut-être cette sorte d'état construit amenait-il quelque changement dans la prononciation, mais nous ne pouvons pas le constater[2] dans l'écriture égyptienne.

La particule du génitif est *n*, formes moins anciennes

cienne עזת, du nom de cette déesse, récemment trouvé dans une inscription cypriote par M. de Vogué.

[1] C'est un exemple curieux de la suppression de la nasale dans l'écriture. (Voir ci-dessus n° 44, note 2.) — [2] C'est ainsi que le mot *ḥor*, le nom d'Horus, paraît avoir été prononcé *ḫar* dans la composition. (Comparez *Arsiesis*, *Arendotes*, *Arsaphes*, etc.)

et ; exemple : 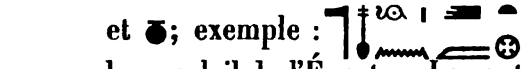 *nuter nefer rā n kame* « (Le) dieu bon, soleil de l'Égypte. » Le copte a conservé ⲛ dans ce même sens.

Quand l'antécédent est au pluriel, on trouve souvent la particule *nu*[1]; exemple : 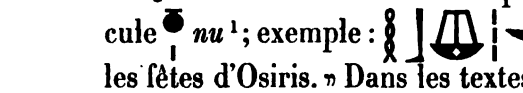 *ḥeb-u neb nu âsâr* « toutes les fêtes d'Osiris. » Dans les textes du premier empire, l'orthographe ordinaire est ; exemple : (les nègres) *nu tes-u peten* « de ces régions[2]. »

La particule *nte*, formes moins anciennes , remplace *n* dans ce même rôle. C'est le copte ⲛⲧⲉ; sa valeur réelle est l'idée du relatif; exemple : *sa n sen-t nte ma-t nte ma-tf* « le fils de la sœur de la mère de sa mère » (l'oncle à la mode de Bretagne[3]).

Le génitif, quand il s'applique à l'état ou à la matière du terme antécédent, est habituellement indiqué par la particule *m* ou ; exemples : 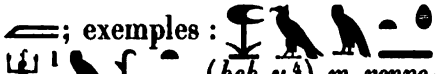 *χa m ta-u* « beaucoup de pains, » 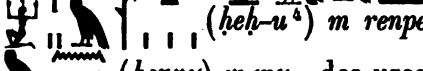 (*ḥeḥ-u*[4]) *m renpe-tu* « des millions d'années, » 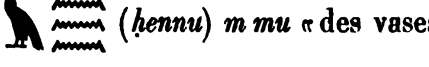 (*ḥennu*) *m mu* « des vases d'eau. »

145. Le datif possessif introduit le terme conséquent par la particule *n*[5].

[1] Champollion (*Grammaire*, n° 163, 4) prend le groupe pour le pluriel de l'article possessif; mais cette formule est bien plus ancienne dans la langue que l'emploi de cet article spécial.

[2] Inscription d'*Una*, l. 18. Voy. *Mémoire sur les six premières dynasties*, pl. VII.

[3] Cet exemple, tiré de la *Grammaire* de Champollion, n° 170, a l'avantage de montrer comment était indiqué le lien des parentés éloignées.

[4] Nous mettons ainsi entre deux parenthèses la transcription des signes idéographiques, chaque fois que la polyphonie ou quelque autre motif la rend douteuse pour nous.

[5] Comparez Champollion, *Grammaire*, n° 171. Nous avons choisi cette formule, qui résume si admirablement le précepte divin de la charité, parce que la transcription et la traduction avaient besoin d'être rectifiées. Champollion traduit : « à ma faim, à ma soif, etc. » et M. Birch (*Grammaire*, p. 623) a laissé passer cette erreur. On trouve souvent la formule à la 1re personne : « J'ai donné des pains à l'homme affamé, etc. » ce qui ne laisse pas de doute sur le sens; est ici la caractéristique de l'adjectif verbal, ou participe présent. (Voyez Champollion, *Grammaire*, n° 294.)

EXEMPLE :

er-tă-nef *ta-u n* *ḥeker* *mu* *en ăbe*
Dedit panes esurienti, aquam sitienti,

ḥebes *en* *ḥauu.*
(et) vestes nudo.

Le datif de direction ou du but de l'action se sert également de la particule *n;* exemple : *taṭ-f n-sen* « il leur dit. » Cependant les particules présentent ici une grande variété; exemple : *ušeb-sen χer nuter-sen* « ils répondent à leur dieu. » Le choix dépend des verbes qui précèdent et des nuances de la direction.

146. Le locatif se divise également en nuances bien tranchées qui amènent une grande variété de particules. La direction vers un lieu précis est indiquée par *er,* en copte[1] ε; exemple : 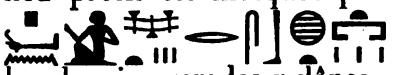 *šep-nă* (*ua-tu*) *er sebeχ-tu* « J'ai pris les chemins vers les pylônes. »

ou *ḥer, ḥa,* qui signifie au sens propre « sur, » indique la direction d'une manière plus générale; exemple : « Sa Majesté alla » *ḥa retennu ḥur-t* « dans la région du Retennu supérieur. » Beaucoup d'autres nuances analogues seront étudiées au chapitre des prépositions; citons seulement encore ici *m* et la forme pleine 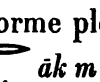 , *ăm* « dans, dedans; » exemple : *ăk m ro* « (un copeau) entra dans la bouche[2]. »

[1] La lettre *r* s'est adoucie en *e*, comme dans d'autres finales; l'orthographe ptolémaïque, pour la même particule, devient *ău*, exactement égal au copte ε; car *ă* n'est que l'aspiration et l'*u* vague paraît correspondre à la prononciation *e* dans presque toute la grammaire. Comparez *ăuf* transcrit *εφ*.

[2] *Histoire des deux frères*, p. 18, l. 5 : « Pendant que les charpentiers abattaient les deux perséas, un copeau vola et entra dans la bouche de la princesse. »

147. L'accusatif n'a rien qui le distingue dans le cas du complément direct des verbes transitifs.

La particule ou *m*, indiquant l'état, a un très-large domaine; elle régit les compléments du verbe *être*, ainsi que nous l'expliquerons; elle est, dans ce cas, représentée en copte par la particule ⲙⲙⲟ, qui se joint seulement aux pronoms après le verbe *être;* exemple : 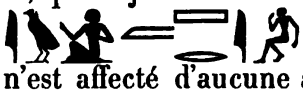 *àu-à em šerà* « J'étais enfant [1]. »

Le vocatif n'est affecté d'aucune autre particule que les interjections; on peut seulement y signaler l'emploi fréquent de l'article simple ou démonstratif [2], usage que la langue copte a conservé.

148. L'ablatif (latin) réunit des sens variés; la plupart correspondent à la particule *m* ou , formes pleines , , *àm.*

L'ablatif locatif se servait de *m*, soit dans le sens de la station, exemple : *em pif pa* « (Elle demeurait) dans sa maison [3], » soit dans le sens de la sortie, exemple : *pere em ro* « sortir de la bouche [4]. »

Les ablatifs instrumental et causatif se rendent également par *m* ou *àm;* exemple : 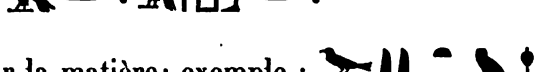 *ska em ḥeb* « labourer avec la charrue. »

Il en est de même pour la matière; exemple : 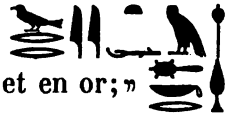 *uerri-t em ḥaṭ nub* « un char en argent et en or; » 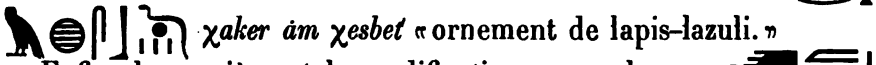 *χaker àm χesbeṭ* « ornement de lapis-lazuli. »

Enfin, la manière et la modification; exemple : *ṭà kame-t em ḥeb-u* « (Le roi) a mis l'Égypte en fêtes. »

[1] Inscription du tombeau d'*Ahmes*, chef des nautonniers, l. 4, mot à mot : « à l'état d'enfant. »

[2] Voyez ci-après, n° 160.

[3] *Histoire des deux frères*, p. 9, l. 9.

[4] *Ibid.* p. 4, l. 1.

DES ARTICLES.

149. Le copte possède un article indéfini, dont le singulier est ⲟⲩ, abrégé évident de ⲟⲩⲁ « un. » Nous n'avons remarqué rien de semblable dans les premiers monuments de la langue égyptienne; mais on trouve souvent, dans le langage du second empire, un emploi du pronom vague *uā* « un » qui équivaut exactement à l'article indéfini de la langue copte : *uā* se combine alors très-souvent avec la particule de jonction *n;* exemples : *uā-n-sefeṭ* « un glaive, » *uā-n sa ṯai* « un enfant mâle, 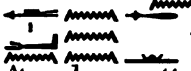 *uā-n mu āa* « un grand cours d'eau [1]. » On voit naître dans cette locution l'article copte ⲟⲩ, qui, dans l'écriture démotique, se distingue déjà du pronom vague *uā* par un sigle plus abrégé [2].

L'article indéfini pluriel est, en copte, ϩⲛⲉ, ϩⲉⲛ, ϩⲛ̄ : rien d'analogue n'a été remarqué dans les textes pharaoniques [3].

150. L'article défini [4] existait depuis une très-haute antiquité, mais il était rarement employé, en sorte que l'on peut considérer l'abondance des articles comme un premier critérium à appliquer pour apprécier l'âge relatif des textes égyptiens.

L'article masculin se compose de la lettre *p* à laquelle s'ajoutaient diverses voyelles vagues. La forme la plus ancienne est *p;* avec la voyelle, *pa,* ou par l'orthographe pléonastique 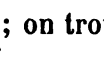 ; on trouve également 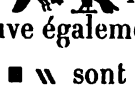 *pai* et ou *pi.* Les formes , sont également pharaoniques [5]. Les divers

[1] *Histoire des deux frères,* p. 6, l. 6; p. 7, l. 9, et p. 8, l. 9.

[2] Voyez Brugsch, *Grammaire,* n° 168, et dans son *Tableau général,* n° 129.

[3] Cette forme peut provenir de *ḥā-n* « un nombre de ..... »

[4] Comparez Champollion, *Grammaire,* n°s 154 et suivants.

[5] La forme indiquée par Champollion est au contraire de très-basse époque; dans les exemples de noms composés qu'il cite, le signe est pris pour *ḥer* « le supérieur, » ainsi qu'il l'a lui-même reconnu. (Voyez Champollion, *Grammaire,* n° 163.)

articles masculins du copte ⲡ, ⲡⲉ, ⲡⲓ, ⲫⲓ ont conservé fidèlement la prononciation égyptienne.

L'article féminin est 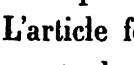 *ta*, les formes , , sont plus rares et plus récentes. Cet article était encore moins usité que le masculin dans la haute antiquité; le genre était simplement indiqué par le final. Ainsi que nous l'avons fait remarquer, la forme antique sans article s'était conservée dans la prononciation des noms propres féminins, même après l'introduction de l'article dans l'orthographe écrite. C'est ainsi qu'on prononçait « Senisis » le nom écrit déjà *ta-se-t-n-ás* (la fille d'Isis). Les formes coptes ⲧⲁ, ⲑ, ⲧⲉ, ⲧ sont identiques avec les anciennes.

L'article pluriel est *na* pour les deux genres. On trouve indifféremment les variantes , ; 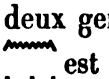 est plus rare; seul se trouve surtout à l'époque saïte. La forme , s'introduit vers la XIXe dynastie. Le copte le transcrit exactement par ⲛⲉ, ⲛⲓ.

151. Nous avons vu tout à l'heure la particule de jonction *n* complétant l'article indéfini *uā;* la même combinaison a produit l'article pluriel de la forme *na-n* dont l'usage est très-fréquent; exemple: *na-n šauabu* « les perséas[1]. »

Cet article pluriel est quelquefois remplacé par le groupe *nen* ou ses variantes , ; exemple : *nen nuter-u* « les dieux[2]. » Le copte a conservé la forme identique ⲛⲉⲛ[3].

[1] *Histoire des deux frères*, p. 18, l. 1.

[2] La position de , avant le substantif, doit empêcher de le confondre ici avec l'article démonstratif qui se place toujours après.

[3] L'existence de cet article pluriel antique *nan, nen*, me fait croire que Peyron a eu tort de considérer l'emploi de ⲛⲉⲛ comme fautif pour l'article pluriel du copte. (Voyez Peyron, *Grammaire copte*, p. 31.)

ARTICLES DÉMONSTRATIFS.

152. Le copte possède une classe d'articles démonstratifs : singulier masculin, ⲡⲁⲓ, ⲡⲉⲓ « ce, cet; » féminin, ⲧⲁⲓ, ⲧⲉⲓ « cette; » pluriel, ⲛⲁⲓ, ⲛⲉⲓ « ces. » Ces articles apparaissent en démotique sous les formes *pui, tui, nai;* mais, ainsi que le remarque M. Brugsch [1], ce fait ne se manifeste que dans les textes démotiques les plus récents. Champollion enregistre [2] comme ayant la force d'articles démonstratifs les groupes : masculin 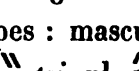 ou *pai;* féminin 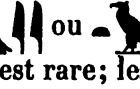 ou *tai;* pl. *nai.* L'emploi de cette sorte d'article est rare; les cas remarqués par Champollion sont tous tirés du grand récit du combat de Ramsès II contre le prince de *χeta*, au Ramesseum; voici le texte du meilleur exemple [3] :

ptâr ân-na-seṭem em tai unut etc.

Voici que j'apprends dans cette heure, etc.

153. L'article démonstratif le plus usité dans les textes égyptiens se distingue par un caractère tranché; il se plaçait toujours après le substantif ainsi caractérisé. On en connaît deux variétés; la seconde présente encore l'addition de l'*n* :

Singulier masculin *pui;* variantes , , 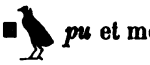 *pu* et même ou *pfi* [4].

[1] Voyez Brugsch, *Grammaire,* n° 174.

[2] Voyez Champollion, *Grammaire,* n° 157.

[3] Le texte, tel qu'il se trouve dans la grammaire de Champollion, est fautif; il faut ici compléter l'inscription du Ramesseum par celle d'Abou-Simbel. L'exemple tiré du même texte n'est pas aussi concluant pour le pluriel *nai,* parce qu'une des versions porte *na* avec le signe du pluriel : c'est l'article ordinaire.

[4] Pour cette variante, voyez le n° 32, note.

Singulier féminin *tui;* variantes 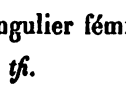 très-rarement *tſi.*

Pluriel commun 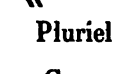 *àpu;* variantes 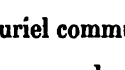 .

Comme la voyelle vague *u* répond presque toujours dans la grammaire à un ϵ copte, les formes *pui*, *tui* se retrouvent dans les démonstratifs ⲡⲉⲓ, ⲧⲉⲓ; mais le pluriel *àpu* est remplacé, en démotique, par *ni*, et en copte par ⲛⲉⲓ, qui se rapportent à l'article précédent. Ces démonstratifs, se confondant de plus en plus avec le rôle grammatical des articles, étaient déjà, en démotique, passés devant le substantif[1].

154. La seconde variété est également ancienne; elle est caractérisée par la nasale :

Singulier masculin 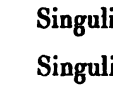 *pen;* variante 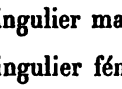 plus récente.

Singulier féminin 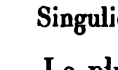 ou *ten;* variantes .

Le pluriel 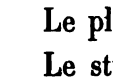 *àpen* est plus rare; exemple : 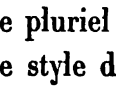 *ḥeb-u àpen*[2].

Le style du premier empire employait pour le pluriel de l'article démonstratif la forme 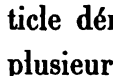 *peten.* L'inscription d'Una montre plusieurs fois les groupes 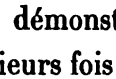 (*tes-tu*) *peten* « ces régions » et 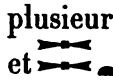 *tes-tu peten* « ces soldats[3]. »

Cet article démonstratif augmenté de la nasale apparaît encore quelquefois dans les textes démotiques; il est complétement perdu dans le copte.

[1] Voyez les exemples démotiques dans Brugsch, *Grammaire,* n° 172, *pui alu* « cet enfant, » *ni huu* « ces jours. »

[2] Inscription de Rosette, l. 11, et dans le même endroit *hru-u àpen* « ces jours. » (Voyez Champollion, *Grammaire*, n° 159, pour les nombreux exemples des démonstratifs *pen* et *ten.*)

[3] Voyez, dans le *Mémoire sur les six premières dynasties,* l'inscription d'*Una,* aux lignes 18, 22, 28, 30. On reconnaît par les exemples cités ici que le mot *peten* est bien au pluriel. M. Brugsch, *Dictionnaire,* p. 467, donne cette même forme *peten* comme appartenant au singulier, dans un texte qui m'est encore inconnu. Le papyrus de Leyde, expliqué par M. Pleyte, présente la forme 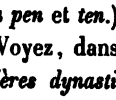 *àpten* qui n'est qu'une variante de *àpen.* (Voyez Pleyte, *Études,* p. 86, 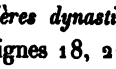 *āt-uf àpten* « ces membres à lui; » *àpten,* dans ce texte, est en parallélisme constant

155. L'article pluriel *nen* s'employait également avec la valeur démonstrative; on le mettait alors après le substantif; exemple : 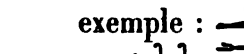 *ḥâ-u nen* « ces chefs[1]. » Très-souvent aussi *nen* est employé pour le neutre : « ceci, cela, ces choses, » comme dans les locutions 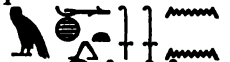 *m-χet nen* « lorsque ces choses (furent arrivées), » ou 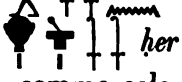 *ḥer sa nen* « après cela, » et 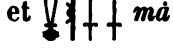 *mâ nen* « comme ceci, comme cela. »

DE L'ARTICLE ATTRIBUTIF.

156. Le copte possède un article spécial impliquant attribution du sujet de cet article au substantif qui suit : singulier masculin sahidique ⲡⲁ, memphitique ⲡⲁ, ⲫⲁ; singulier féminin sahidique ⲧⲁ, memphitique ⲧⲁ, ⲑⲁ; pluriel ⲛⲁ. Le langage démotique les possédait également[2], et les transcriptions grecques ϖα, φα, τα, θα en donnent la prononciation. Ces articles jouent le même rôle que l'article grec dans les locutions ὁ τοῦ, ὁ τῆς, ἡ τοῦ, etc. Champollion indique, pour cet emploi de l'article, les formes *pà, tā*, qui sont de très-basse époque[3]. Dans les textes pharaoniques on se servait, quoique assez rarement, pour le même usage, de l'article ordinaire *pa, ta, na;* exemple : *na p-to en per-āa* « (Les chefs) ceux du pays du pharaon[4]. »

157. Les formes les plus usitées pour l'article attributif étaient

avec *pen*, qu'on trouve quelquefois aussi pour le pluriel.)

[1] Voyez la stèle de *Pianχi meriamun*, l. 11.

[2] Voyez Brugsch, *Grammaire*, n° 185.

[3] Voy. Champollion, *Gramm.* n° 162. Le groupe que Champollion donne (n°s 163, 164) comme le pluriel de cet article est la particule de jonction usitée pour le génitif au pluriel. (Voy. ci-dessus n° 144.)

[4] Grande inscription de Ramsès II à Abou-Simbel. C'est à tort, suivant nous, que M. Brugsch confond sous le même article le démonstratif *pen* et l'article attributif *pan, pen*. (Voyez Brugsch, *Dictionnaire*, p. 467.) La place, par rapport au substantif, distingue suffisamment ces deux locutions. Les signes ajoutés au mot *roi* constituaient comme un sigle honorifique.

pa-n, *ta-n*, *na-n*, ou *pen*, *ten*, *nen* avec la particule de jonction *n*. Une série de noms propres est ainsi composée; exemples : 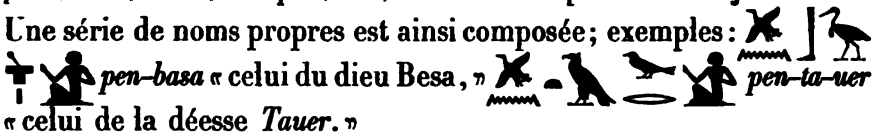 *pen-basa* « celui du dieu Besa, » *pen-ta-uer* « celui de la déesse *Tauer*. »

Dans l'énumération des chefs qui combattirent Ramsès II, toute la série est indiquée par la tournure suivante :

Pa-uer *en* *ârutu* *pen* *masa* *pa-uer* *en*

ârunu *pen* *leka* [1] *etc.*

Le chef d'*Arutu*, celui de *Masa*, le chef d'*Arunu*, celui de *Leka*, etc.

Le décret bilingue de Canopus emploie cet article attributif pour indiquer la filiation : 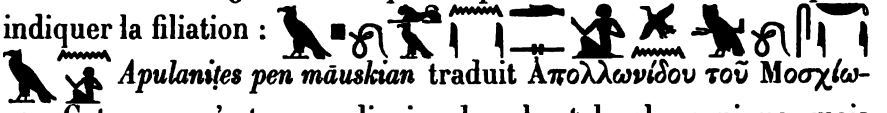 *Apulaniţes pen māuskian* traduit Ἀπολλωνίδου τοῦ Μοσχίωνος. Cet usage n'est pas ordinaire dans le style pharaonique, mais la langue démotique se servait à l'époque de ce dernier monument des articles attributifs pour désigner particulièrement la filiation féminine.

REMARQUES SUR L'EMPLOI DE L'ARTICLE.

158. L'article singulier se place très-souvent devant un substantif au pluriel; c'est ce qu'on remarque surtout quand le nombre est exprimé. Les individus ainsi réunis semblent être envisagés comme une collection; exemples : *pa âfte-ba-u* « les quatre esprits, » *ta âfte-t mesχen-t* « les quatre demeures *mesχen*, » 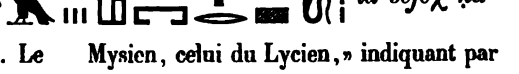 *ta sefeχ ha-*

[1] Papyrus Sallier III, p. 4, l. 5. Le texte de Karnak porte, comme variante, *pen p-masa* ..... *pen p-leka* « celui du Mysien, celui du Lycien, » indiquant par l'article qu'il s'agit d'un nom de peuple.

ṯhor « les sept déesses Hathor; » *Ta pa-tu*[1] « le cycle des neufs dieux » ou, en général, des dieux vénérés ensemble. On remarque le même usage avec des nombres très-considérables, comme *p-* (2,500) (*ā*)*-n-ḥetar* « les deux mille cinq cents biges[2]. » Je trouve également l'article singulier pour le duel : 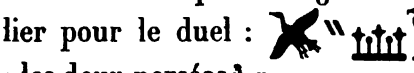 *pi-šauabu sen* « les deux perséas[3]. »

159. L'article s'employait aussi devant les adjectifs; exemples : *p-āa* « le grand, » *p-šerau* « le jeune, le petit. » Il détermine aussi certains pronoms vagues comme *p-uā* « l'un » *ta-ḳetta* « l'autre » (féminin). Nous le retrouverons encore dans divers composés, au chapitre des pronoms.

L'article détermine quelquefois, au lieu d'un seul substantif, tout un sujet complexe; exemple : *pa-ȧṭaṭ nna* « ce qui nous a été dit, » mot à mot « le qui a été dit à nous[4]. »

160. Les articles s'employaient au vocatif, et le copte memphitique a conservé cet usage; aussi les rencontre-t-on très-fréquemment après les exclamations; exemples : 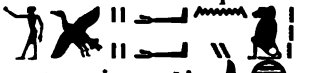 *ȧ! p-ȧfte āāni-u ȧpu* « ô (vous) ces quatre singes[5]! » *ȧχ pa betau āa!* « ah! l'infamie énorme! » (quelle grande infamie!)[6].

Dans les allocutions, l'article démonstratif suivant le substantif

[1] Je ne crois pas que dans ce terme collectif le groupe doive être prononcé : je le considère comme déterminatif.

[2] P. Pentaur, p. 3, l. 9 (P. Sallier, III), litt. « main ou paire de chevaux. » La prononciation de dans ce sens est douteuse.

[3] *Histoire des deux frères*, p. 18, l. 1. Comparez *ibid.* l. 3 : *nan šauabu en per-āa* « les perséas du roi, » avec l'article pluriel *nan*, le nombre n'étant pas exprime.

[4] *Hist. des deux frères*, p. 11, l. 7 « Le roi dit : c'est excellent ce qu'on nous a dit. »

[5] *Todtenbuch*, ch. CXXVI, 1; allocution aux quatre cynocéphales, purificateurs de l'âme.

[6] *Histoire des deux frères*, p. 3, l. 10, allocution de *Batu* à sa belle-sœur.

était extrêmement usité; exemples pour les deux formes : 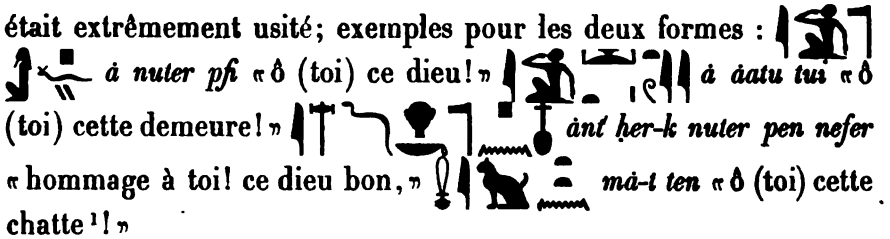 *à nuter pfi* « ô (toi) ce dieu! » *à àatu tui* « ô (toi) cette demeure! » *ànf ḥer-k nuter pen nefer* « hommage à toi! ce dieu bon, » *mà-t ten* « ô (toi) cette chatte[1]! »

DES ADJECTIFS.

161. L'adjectif ne se distinguait pas du substantif par une forme particulière. Le copte a conservé quelques adjectifs de ce genre, tels que ⲛⲟⲩⲣⲉ = *nefer* « bon, beau; » mais cette langue emploie deux autres classes d'adjectifs. Dans la première, le radical est augmenté d'un suffixe personnel[2] variant avec le genre et le nombre, comme ⲛⲁⲛⲉ « bon, » ⲛⲁⲛⲉϥ « bonus, » ⲛⲁⲛⲉⲥ « bona. » La langue antique ne nous fournit d'exemples semblables que pour certains adjectifs numéraux qui participent de la nature des pronoms[3].

Une seconde classe d'adjectifs qualificatifs résulte, en copte, de la particule ⲛ préposée à un substantif : ⲛⲛⲟⲩϩⲃ « aureus » répond exactement à la locution antique *n nub* « d'or. » Ce ne sont pas de véritables adjectifs.

Les autres formes adjectives du copte composées avec les préfixes ⲉⲧ et ⲉϥ, ⲉⲥ, etc. ont aussi leurs analogues dans les préfixes antiques *àu-tu*, *àu-f*, *àu-s*; mais les mots ainsi obtenus appartiennent réellement au paradigme du verbe, où ils constituent des adjectifs verbaux et des participes.

[1] Stèle Metternich, allocution à la chatte, fille du soleil.

[2] Voyez-ci après, n°s 169 et suiv.

[3] Voyez, ci-après, le mot *ter*, en copte ⲧⲏⲣ « omnis, totus. » Quant aux noms propres analogues à *Seneb-f*, *Seneb-s*, etc. qui sembleraient au premier abord indiquer la même composition que l'adjectif copte, ils doivent, suivant nous, être expliqués par une ellipse. C'est ce que montre clairement la forme *Seneb-sen*, où le suffixe est au pluriel. Voyez ci-dessus, n° 137.

L'égyptien se servait fréquemment d'une forme adjective produite par les terminaisons *i*, *ai* indiquant la dérivation[1]; exemple: *âmeni* « l'Amonien. » Cette forme se retrouve pour le participe présent; son pluriel est en 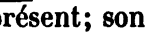 *iu*.

On trouve assez rarement la finale 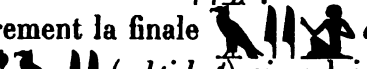 *ai*, indiquant un ethnique; exemple (*sebti hat*)-*ai* « celui qui est du mur blanc » ou memphitique[2].

162. La qualification des individus en général, soit comme habitant telle région, soit comme exerçant telle profession ou appartenant à telle classe d'hommes, était indiquée par l'addition d'un oiseau dont la figure varie singulièrement suivant les époques[3]. Le type ordinaire est ou ; peut-être idéographique à l'origine, ce caractère double ou remplace la syllabe *ti*, prononciation affectée à cette dérivation; exemples : 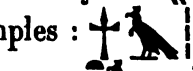 *âb-tiu* « orientaux, » *res-tiu* « méridionaux [4], » *ḥen-tiu* « laboureurs, » etc.[5]

163. L'adjectif suit le genre et le nombre de son sujet; le féminin est souvent noté par la répétition des marques féminines ou *t;* mais les scribes ou les graveurs omettaient quelquefois ces compléments orthographiques.

Le pluriel est indiqué, comme pour le substantif, soit phonétiquement par la finale *u*, soit idéographiquement par , quelquefois aussi par la triplication du mot; exemple : *âa-u* « grands. »

[1] Nous croyons qu'on peut chercher l'origine de cette terminaison dans le verbe *i* (forme pleine *âi*) « venir, aller. » Il est certain que l'orthographe du nom de Mĕnès fait allusion à cette étymologie : *meni*, tiré du radical *men*. Cette finale peut être comparée aux dérivés sémitiques en י, ית.

[2] Voyez Brugsch, *Géographie*, p. 122. Les exemples sont peu anciens. Cette finale ethnique *ai* se retrouve notamment en assyrien, en éthiopien, etc.

[3] Voyez ci-dessus, n° 67, T. 7.

[4] Champollion, *Grammaire*, p. 328.

[5] Inscription de *Pianχi*, l. 9.

Le duel est représenté aussi graphiquement par la duplication du mot; exemple : 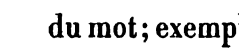 *taχen-ui uer-ui* « deux grands obélisques. » On écrivait quelquefois phonétiquement cette terminaison *ui* que les adjectifs pouvaient recevoir aussi bien que les substantifs; exemple : 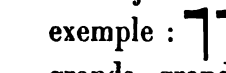 *neter (sen) uer-ui āa-ui* « deux dieux grands, grands[1]. »

DES DEGRÉS DE COMPARAISON.

164. Le jugement énoncé à la suite de la comparaison peut prononcer l'infériorité, l'égalité ou la supériorité. Nous ne connaissons pas de formule égyptienne répondant à « moins; » l'idée d'infériorité était probablement rendue par les adjectifs privatifs ou de sens fâcheux tels que « petit, vil, mauvais. »

Le jugement d'égalité ou d'assimilation s'exprimait ordinairement par la particule *mȧ* « comme, » qui abonde dans tous les textes[2]; exemples : *ȧa mȧ rā* « grand comme le soleil, » *neχt mȧ mentu* « vaillant comme Month. » L'égalité ou l'assimilation sont aussi quelquefois indiquées par la particule *er*, qui implique d'une manière plus générale la direction de l'esprit vers l'objet servant de terme à la comparaison[3]. Dans ce sens, la particule *er* est traduite, dans le texte bilingue du papyrus Rhind, par le sigle démotique pour *ma*[4].

165. La supériorité est exprimée par la particule *er* devenue en copte ε (ερο avec les suffixes). L'adjectif reste invariable;

[1] Voyez Champollion, *Grammaire*, p. 326.

[2] Variantes graphiques , ; la forme ou se prononçait probablement *mȧti*.

[3] Cette acception peut embarrasser quelquefois parce que la même particule détermine ordinairement le comparatif de supériorité.

[4] Comparez Brugsch, loco laudato, n° 342, *b*; il traduit le sigle par « comme, » mais il le lit *χa*.

EXEMPLE :

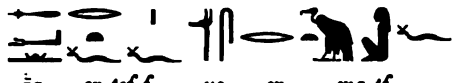

āa er tef-f us er ma-tf.

Plus grand que son père, plus puissant que sa mère [1].

Très-rarement l'adjectif prend l'article dans ce comparatif; exemple : *χer p-āa er-à* « or (il est) mon aîné, » ou mot à mot « le grand sur moi [2]. »

DES SUPERLATIFS.

166. Le superlatif absolu se rendait par l'addition de certains qualificatifs pris adverbialement. Voici les formules les plus usitées :

1° L'addition de *uer* « grand, considérable [3]; » exemples : *āa uer* « très-grand, » *ášu uer* « très-nombreux, » 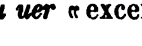 *χu uer* « excellent. »

2° 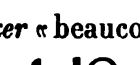 *àker* « beaucoup, » ou, avec le signe de la réduplication ou , *àker àker*, *er àker àker;* exemple : *netem er àker àker* « très-agréable » ou « très-bon [4]. »

3° *neχt* « fort; » exemple : 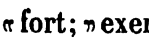 *àn-f ḥaṭ neχt* « sa couleur est très-blanche [5]. »

[1] Titres d'Osiris sur la stèle de *χemmes*, au musée du Louvre.

[2] *Hist. des deux frères*, p. 3, l. 10. Cette valeur de gouvernant l'objet comparé se retrouve dans la locution *χu er* « l'emporter sur, valoir mieux que. »

[3] L'idée d'une quantité considérable en général est conservée dans la locution copte ⲛⲟⲩϩⲣ « quantus. » Le décret de Canopus traduit *ἐπὶ πλεόν* par 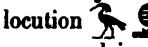 *er āa uer.*

[4] *Histoire des deux frères*, p. 2, l. 7. Cette forme de superlatif se retrouve exactement en copte, où l'on ajoute aux qualificatifs les adverbes ⲉⲩⲁⲅⲉ, ⲉⲩⲁⲅⲱ « valde, » et ⲉⲩⲁⲅⲉ ⲉⲩⲁⲅⲉ « valde valde. »

[5] Brugsch, *Recueil*, p. 87, l. 14. Cet exemple est de basse époque.

Nota. — On trouve encore diverses locutions amenant l'idée du superlatif; par exemple, la triplication du mot : 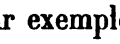 *neb neferu* « seigneur des grâces, » en grec *εὐχάριστος*; c'est une sorte de pluriel d'excellence. Le titre du dieu Thoth *āa āa*, traduit *μέγας καὶ μέγας*, est encore un superlatif absolu.

167. Le superlatif relatif résulte quelquefois simplement de ce que le terme conséquent est mis au pluriel; exemple : 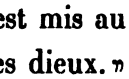 *āa neter-u* « le plus grand des dieux. » La particule de jonction *n* se trouve souvent écrite avant le conséquent : 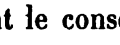 *āa n neter-u tiu* « le plus grand des cinq dieux [1], » *nefer-u en ḥes-u* « les meilleurs des chants. »

Le conséquent peut quelquefois être au singulier; ainsi *nefer p-s (t) imu* « le meilleur de l'herbe, » pour « les meilleures herbes [2]. »

A la place de cette forme, on employait souvent le comparatif ordinaire, en qualifiant le conséquent par un adjectif de totalité; exemple :

âu-s(t) nefer em ḥā-tus(t) er se(t)-hime(t) neb(t) nti em to-ter.

Elle était belle dans sa personne plus qu'aucune femme du monde entier.

pour « la plus belle des femmes [3]. »

168. *Nota.* — L'esprit égyptien aimait l'accumulation des épithètes et des adverbes; aussi trouve-t-on quelquefois réunis tout à la fois les superlatifs relatif et absolu; c'est ainsi qu'il est dit du frère aîné de *Batu* que « le roi l'aima »

[1] Voy. Champollion, *Gramm.* p. 330.

[2] *Histoire des deux frères*, p. 1, l. 10. « Ses vaches lui disaient les meilleures « herbes, car il entendait toutes leurs pa- « roles. »

[3] *Histoire des deux frères*, p. 9, l. 8.

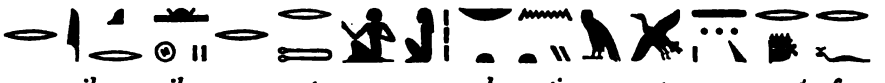

er ăker ăker er ret neb nti em p-ta er-ter-f.

Beaucoup, beaucoup, plus qu'aucun homme du monde entier[1].

On ne devra pas oublier dans l'analyse de certaines phrases difficiles qu'une des formes n'exclut pas la présence de l'autre.

DES PRONOMS.

PRONOMS PERSONNELS.

169. La détermination des trois personnes que distingue la grammaire réside, en égyptien comme en copte, dans un système d'affixes tout à fait conformes, pris en bloc, à ceux du cycle sémitique, quoique l'emploi en soit réglé un peu différemment. On doit remarquer que, dans l'égyptien, ces marques personnelles étaient essentiellement postfixes. En copte, elles sont au contraire souvent devenues préfixes pour la conjugaison; nous chercherons à reconnaître les causes de ce changement et à en suivre les traces.

Les marques personnelles varient au singulier avec le genre pour la 2e et la 3e personne; le pluriel est commun. Sauf un très-petit nombre d'exceptions, leurs formes restent les mêmes pour la signification possessive, pour la conjugaison des verbes et pour leur emploi comme complément direct. Ces règles constituent la physionomie particulière de la langue égyptienne par rapport aux affixes pronominaux.

170. La 1re personne offre deux types; l'expression ordinaire est une des voyelles vagues *u*, *ă;* très-souvent elle est rendue idéographiquement par l'image de la personne qui parle :

[1] *Histoire des deux frères,* p. 15, l. 6.

« homme, » « femme, » « dieu, » etc. quelquefois l'image est remplacée par un simple trait ou par le groupe ; ces voyelles répondent aux affixes coptes ⲓ, ⲁ, de même valeur[1].

Le second type est la lettre *k*, vocalisée *kȧ*, *ku*, *kuȧ*. On trouve les groupes et même seul, malgré la confusion qui peut en résulter avec la 2e personne.

Remarque. — La forme *ku*, *kua* semble emphatique; nous l'avions d'abord considérée comme résultant de l'addition d'une particule avant l'affixe; mais il paraît préférable de reconnaître ici à *k* une valeur personnelle. Elle se retrouve dans l'éthiopien et elle apparaît également dans la finale du pronom absolu *ȧnuk* comparé aux autres pronoms personnels[2].

171. La 2e personne est caractérisée par *k*, en copte ⲕ, au masculin. Le féminin est ou *t;* celui-ci ne subsiste en copte que dans le préfixe du présent, ⲧⲉ; ailleurs, ce n'est plus qu'une simple voyelle : sahidique ⲉ, memphitique ⲓ, ⲉ. Peut-être cette forme, où la finale *t* s'est oblitérée, appartenait-elle déjà à la langue parlée du temps de la XIXe dynastie, car, dans les papyrus, la 2e personne du féminin est souvent écrite comme la 1re, ce qui indiquerait une simple voyelle[3].

172. La 3e personne est, pour le masculin *f;* *f* apparaît dès la XXe dynastie; la figure *f* est de basse époque. Le copte ϥ est identique avec cet affixe.

[1] La langue berbère, qui présente des analogies grammaticales très-intéressantes avec l'égyptien, se sert ici des affixes *i*, *u*, *iu*.

[2] Le berbère possède également pour la 1re personne l'affixe ⵖ, très-voisin de notre , et réduit comme lui à un seul emploi, à savoir la 1re personne des verbes.

[3] Il faut cependant observer que le sigle démotique correspondant semble provenir du *t*. Voyez Brugsch, *Grammaire démotique*, n° 158.

Une seconde forme, d'un usage restreint comme affixe, est le pronom *su*, sur lequel nous reviendrons plus loin et pour lequel le vague des voyelles amène les variantes *si* et *s*[1].

Le féminin est représenté par *s*, en copte C. Souvent on lit les groupes , augmentés de la marque du féminin; quelquefois même on écrivait , avec les deux formes de l'*s* réunies; nous transcrivons *s*(*t*) parce que nous doutons beaucoup que ce *t* final ait été réellement prononcé; il est certain que les formes ou et , , s'échangent sans difficulté.

173. Le pluriel est commun aux deux genres :

1re personne *na*, très-rarement seul aux temps pharaoniques; il répond au copte ⲛⲛ, ⲛ, ⲛⲁ.

La 2e personne est *ten* écrit ou , , [2]; en copte ⲧⲏⲛ, ⲧⲉⲛ.

La 3e personne possède deux types, au pluriel comme au singulier; le premier (correspondant à) est *u*, écrit , , , [3]; c'est celui que le copte emploie dans presque tous les cas : ⲟⲩ, ⲉⲩ, etc. Le second, *sen* (correspondant à , *su*), est le plus usité dans l'antiquité; il s'écrit ou , quelquefois aussi ; cette dernière forme varie avec les autres. Nous la transcrivons *sẽ;* nous pensons que ce n'est qu'une variante d'écriture avec comme complément graphique et omission de l'*n*[4].

On trouve très-rarement dans les papyrus une forme *un*

[1] L'affixe berbère des formes *is*, *as*, *s* est commun aux deux genres pour la 3e personne du singulier.

[2] Dans cet affixe, *t* représente la 2e personne et *n* le pluriel; l'égyptien les réunit toujours, tandis que dans les idiomes sémitiques et dans le berbère le *t* passe quelquefois devant le radical.

[3] La forme , sans la voyelle, que nous avons quelquefois relevée, peut être fautive, car elle se confondrait avec la marque du pluriel.

[4] Voir pour l'omission de l'*n* le n° 44 ci-dessus, et la note. Le berbère distingue ici le genre : 3e personne, masculin, *sen;* féminin, *sent*. Cette dernière forme est remarquable comme trace de la prononciation du *t* final féminin, ce qui d'ailleurs s'observe dans toute la grammaire de cette langue.

qui se caractérise comme une variété de *u*, elle est surtout employée dans le papyrus judiciaire de Turin. En revanche, la forme *su*, également rare, correspond à avec perte de la nasale; elle est reproduite exactement dans le préfixe copte ⲥⲉ, du présent et du futur.

RÉSUMÉ DES AFFIXES PERSONNELS.

SINGULIER.

1re pers. *u*, *a*, ;

ku, *kua*, .

2e pers. masc. *k*, (B. E.);

fém. *t*, 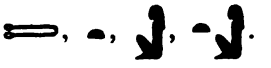 .

3e pers. masc. *f*, 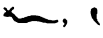 , (B. E.);

su, ; *si*, 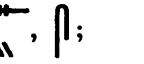 ;

fém. *s*, 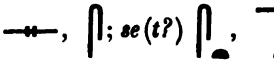 ; *se* (*t*?) 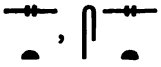 .

PLURIEL.

1re pers. *na*, 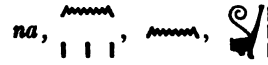 .

2e pers. *ten*, 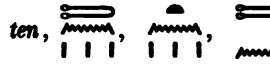 .

3e pers. *u*, 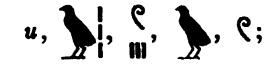 ; *un* ;

sen, 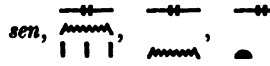 ; *su*, 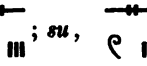 .

174. Les affixes personnels s'annexent à la suite des noms, des articles, des verbes et des particules; de plus ils empruntent éga-

lement à des mots de diverses espèces des supports avec lesquels ils composent des pronoms personnels absolus; mais ils n'ont d'ailleurs dans la langue égyptienne aucune existence propre et isolée. Cependant les pronoms *su* et *sen* font exception à cette règle. Il semble que la sifflante initiale leur donne une consistance plus grande et une valeur comparable à celle des pronoms absolus; aussi peuvent-ils remplacer seuls un substantif et servir de sujet à un verbe; exemples : *su tennu* « quel est-il? (lui qui?) » *su uār er-ḥā-t ḥen-f* « (lui) il a fui devant sa majesté [1]. » Un nom propre que nous avons remarqué sous la XIIe dynastie est ainsi composé : *su m χāu-f* « lui à son lever, » c'est-à-dire « le soleil levant. »

Le pluriel *sen* avait la même puissance; on lit dans le texte cité tout à l'heure, après l'énumération des nations ennemies : 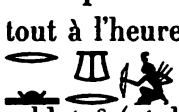 *sẽ āper χer* (*menfi-u*) « ils étaient bien pourvus de soldats [2] (et de cavalerie, etc.), » et, un peu plus loin, il est dit des bataillons ennemis « nombreux comme les sables » *sẽ ḥā n-ḥa* (*keṭeš*) « ils se tenaient derrière Kadeš [3]. »

Remarque. — Le pronom *su* partageait avec le féminin *s* le privilége de figurer pour le neutre; exemple : « le roi fit couper les arbres et se tenait là; » *ptar su suten ḥime-t* « regardait cela la femme du roi [4]. »

DES AFFIXES POSSESSIFS.

175. Les affixes personnels étant joints à un substantif l'attri-

[1] Récit de la bataille de *Kadeš*, au Rameséum et à Abou-Simbel.

[2] *Ibid.*

[3] Les pronoms *su*, *sen* présentent les analogies les plus frappantes avec הוּ, הֵן, הֵם. La sifflante se substitue à l'aspiration comme, dans la forme causative, l'*s* initial de l'égyptien et de la voix *Saphel* remplaçant *hiphil*. Les affixes assyriens שׁ, שׁן et, dans le berbère, les affixes de la 3e personne, singulier *s*, *as*, *is*, pluriel *sen*, *sent*, reproduisent manifestement les mêmes types.

[4] *Histoire des deux frères*, p. 8, l. 2.

buent à la personne indiquée; le tableau suivant résume ces rapports :

SINGULIER.

1re pers. 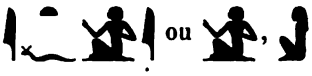 ou , etc. *atef-à* « mon père. »

2e pers. masc. *àtef-k* « ton père; »

fém. *àtef-t* « ton père, »

ou .

3e pers. masc. *àtef-f* « son père; »

fém. (ou) *àtef-s* « son père. »

PLURIEL.

1re pers. *àtef-na* « notre père. »

2e pers. *àtef-ten* « votre père. »

3e pers. *àtef-sen* « leur père, »

ou *àtef-u* « leur père. »

Cette manière d'exprimer l'attribution personnelle était peut-être la seule usitée dans le langage des très-anciennes époques. Le copte ne s'en servait plus qu'exceptionnellement et pour un petit nombre de substantifs; mais il a conservé scrupuleusement cette tournure antique pour tous les mots pris dans une acception prépositionnelle, comme ⲣⲟ « bouche, » ϯⲟϯ « main, » ϩⲣⲁ « visage; » exemples : ⲉϩⲣⲁⲓ « sur moi, » ⲉϩⲣⲁⲕ sur toi, » ⲉⲣⲟⲩ « à lui, » etc. Cette méthode concrète et qui rappelle le génie sémitique avait peu à peu cédé la place à l'article possessif dont les monuments nous montrent l'invasion progressive et parallèle à celle de l'article;

il occupe déjà une large place dans la langue sous la XIXe dynastie[1].

DES ARTICLES POSSESSIFS.

176. L'article ordinaire, augmenté des affixes personnels, produit les articles possessifs. Dans le copte, la forme sahidique suffira pour montrer le rapport intime des deux idiomes sur ce point. Les variétés graphiques détaillées ci-dessus pour l'article[2] se reproduisent dans l'article possessif; nous nous bornerons à les enregistrer pour la 1re personne.

SINGULIER, SUJET MASCULIN.

1° *Possesseur au singulier*[3].

1re pers. *pai-à* « mon, » copte ⲡⲁ.

Variantes abrégées *pi-à, p-à.*

Variantes plus récentes *pui-à,*

ou *pui-à, pi-à, p-à.*

Le féminin change seulement la figure de l'homme possesseur en .

2° pers. masc. *pai-k* « ton » (possesseur masc.).

Variante *pui-k*, copte ⲡⲉⲕ.

2° pers. fém. *pai-t* « ton » (possesseur fém.).

Variante (*pai-e?*).

[1] Comparez Champollion, *Grammaire*, n° 222. Nous ne pouvons partager ici les premières vues du maître, qui croyait reconnaître dans les affixes possessifs un simple abrégé graphique des articles possessifs *paià, paik, paif,* etc.

[2] Voir le n° 150.

[3] Comp. Champollion, *Gramm.* n° 219.

Variantes plus récentes , *pui-t* (*pui-e?*), copte ⲡⲟϯ, ⲡⲉ.

3e pers. masc. *pai-f* « son » (possesseur masc.).

Variante récente *pui-f*, copte ⲡⲉϥ.

3e pers. fém. *pai-s* « son » (possesseur fém.).

Variante récente *pui-s*, copte ⲡⲉⲥ.

2° *Possesseurs au pluriel.*

1re pers. *pai-na* « notre. »

Variante récente *pui-na*, copte ⲡⲛ̄.

2e pers. *pai-ten* « votre. »

Variante récente *pui-ten*, copte ⲡⲉⲧⲛ̄.

3e pers. *pai-sen* « leur. »

Variante récente *puisen.*

La même, avec l'affixe *u*, *pai-u.*

Variante récente *pui-u*, copte ⲡⲉϩ, ⲡⲟϩ.

SUJET FÉMININ.

Possesseur au singulier.

1re pers. *tai-à* « ma. »

Le possesseur féminin se distingue par la figure .

2e pers. masc. *tai-k* « ta » (possesseur masc.).

2e pers. fém. ou 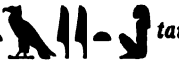 *tai-t* (poss. fém.).

Variante (*tai-e?*), copte ⲧⲟϩ, ⲧⲉ.

3e pers. masc. *tai-f* « sa » (poss. m.), copte ⲧⲉϥ.

3e pers. fém. *tai-s* « sa » (poss. fém.), copte ⲧⲉⲥ.

Possesseurs au pluriel.

1re pers. *tai-na* « notre, » copte ⲧⲉⲛ.

2e pers. *tai-ten* « votre, » copte ⲧⲉⲧⲉⲛ.

3e pers. *tai-sen* « leur, »

et, avec l'affixe *u*, *tai-u*, copte ⲧⲉϩ, ⲧⲟϩ.

Les formes *tui-â*, 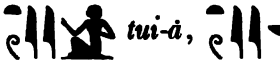 *tui-k*, etc. existent également et sont moins anciennes.

SUJET AU PLURIEL, GENRE COMMUN.

1° *Possesseur au singulier.*

1re pers. *nai-â* « mes, » copte ⲛⲁ.

Pour le possesseur féminin l'affixe reçoit la figure .

2e pers. masc. *nai-k* « tes, » copte ⲛⲉⲕ.

2e pers. fém. 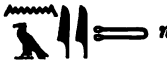 *nai-t* « tes » (poss. masc.),

et (*nai-e?*), copte ⲛⲟϩ, ⲛⲉ (poss. fém.).

3e pers. masc. *nai-f* « ses, » copte ⲛⲉϥ (poss. masc.).

3e pers. fém. *nai-s* « ses » copte ⲛⲉⲥ (poss. fém.).

2° *Possesseurs au pluriel.*

1re personne *nai-na* « nos, » copte ⲛⲉⲛ.

2e personne *nai-ten* « vos, » copte ⲛⲉⲧⲉⲛ.

3e personne *nai-sen* « leurs, »

et, avec le suffixe *u*, *nai-u*, copte ⲛⲉϩ, ⲛⲟϩ.

Les exemples de l'article possessif sont très nombreux, soit dans les papyrus, soit dans les textes historiques; il est même employé dans l'*Histoire des deux frères* à la place de l'article simple; on lit souvent *pai-f sen āa* « son frère aîné » (ou « son frère cadet »), là où le sens demanderait seulement « le frère aîné. » Mais les manuscrits sont trop incorrects pour que l'on puisse affirmer que ces locutions étaient régulières.

177. Outre les articles possessifs qui exigent la présence du substantif, le copte avait un véritable pronom possessif dont la forme était un peu différente : sahidique ⲡⲱⲓ « le mien, » ⲡⲱⲕ « le tien, » etc. ϯⲱⲓ « la mienne, » etc. plur. ⲛⲟϩⲓ « les miens. » Il est probable que ce pronom appartenait également à l'égyptien. Le seul exemple signalé jusqu'ici se rencontre au premier chapitre du *Rituel funéraire* :

nu-á *untu-uk* *àsàr*

Miens sont tes (compagnons?) ô Osiris[1] !

La forme pour le singulier serait encore à trouver.

DES PRONOMS PERSONNELS ABSOLUS.

178. Ainsi que nous l'avons fait voir, les affixes n'exprimaient réellement que l'attribution à une des trois personnes grammaticales; ils n'avaient pas d'existence isolée et le pronom absolu devait emprunter sa valeur personnelle soit à un substantif, soit à une

[1] Voyez Lepsius, *Todtenbuch*, ch. 1, l. 2. Le sens exact du substantif *untu* est encore douteux.

particule, épave elle-même d'un radical à valeur personnelle. L'application de ce principe a produit en égyptien une assez grande quantité de types pronominaux qui servaient à varier les nuances du discours.

Les particules qui contribuent à former les pronoms personnels peuvent se réduire à deux : *en*, développé en *an* et en *nte*, et *em*. La particule *en* est usitée pour indiquer le relatif, comme en copte ⲛ̄, tout aussi bien que , *ente*, *enti* (copte ⲛⲧⲉ), développé par le *t* final. Ce mot, en égyptien, signifiait même « l'être » d'une manière absolue : *enti-u*[1] se traduit par « les êtres; » *enti-u neb-t* « tout ce qui existe. » Avec les affixes, 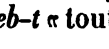 *entuk* est donc « l'être par rapport à toi » ou « ce qui est toi, » *entuf* « ce qui est lui » (en copte ⲛ̄ⲧⲟⲕ, ⲛ̄ⲧⲟϥ, etc.).

Pour la 1re personne, le support est un peu différent, il semble emprunté à la forme *an*. Le copte nous montre au singulier ⲁⲛⲟⲕ, ⲁⲛⲏⲕ, ⲁⲛⲏ et au pluriel ⲁⲛⲟⲩ, ⲁⲛⲛ. En égyptien, le singulier est *anuk*. Le pluriel n'a pas encore été rencontré; la forme démotique *aunen* se transcrirait [2]. Le support *an* ne nous paraît pas autre chose que la même particule *en*, dans la variante *an* avec la voyelle forte. Cette particule servait, dans l'inversion, à introduire le sujet du verbe : *un an suten* « est le roi[3]. » En comparant dans cette locution le sens de *an* à la composition des pronoms de la 1re personne *anuk*, ⲁⲛⲟⲩ, on est amené à penser que le *k* y figure comme affixe pour la 1re per-

[1] Remarquez l'usage grammatical du signe qui distingue ici le substantif *entiu* « être » du relatif *enti* « qui. »

[2] Champollion l'a donné, mais par conjecture seulement, sous l'orthographe . M. Birch n'a pas fait cette remarque en insérant dans sa grammaire, sans autre autorité. Voy. Brugsch, *Grammaire démotique*, n° 208, et Birch, *Grammaire*, p. 629.

[3] Le copte, au lieu de *an*, emploie au même usage ⲛ̄ⲥⲉ, où le ⲛ̄ a la même valeur, renforcée par ⲥⲉ « scilicet. » Cette construction sera étudiée plus loin. On voit que l'égyptien antique se prêterait peut-être plus complétement à expliquer la genèse de ces pronoms que les autres langues auxquelles ils appartiennent sous des formes peu différentes; aussi en a-t-il conservé un tableau plus complet.

sonne du singulier, comme *en* pour le pluriel. La réunion des pronoms empruntés à ce type de particules forme le tableau suivant :

SINGULIER.

1re pers. m. f. *ânuk* « je, moi, » copte sahidique ⲁⲛⲟⲕ[1].

2e pers. m. *entuk* « tu, toi, » copte sahidique ⲛⲧⲟⲕ;

[2] f. (*entut?*) « tu, toi, » copte sahidique ⲛⲧⲟ.

3e pers. m. *entuf*, « il, lui, » copte sahidique ⲛⲧⲟϥ;

f. 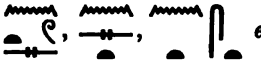 *entus* « elle, » copte sah. ⲛⲧⲟⲥ.

PLURIEL.

1re pers. (*ânen?*) « nous, » copte sahidique ⲁⲛⲟⲛ.

2e pers. *entuten* « vous, » copte sahidique ⲛⲧⲱⲧⲛ.

3e pers. 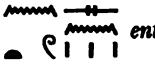 *entusen* « ils, elles, »

[3] ou *entuu* « ils, elles, » copte sahidique ⲛⲧⲟⲟⲩ.

Ce premier type du pronom s'employait de deux façons : premièrement il remplaçait le verbe *être* d'une manière tout à fait conforme à la tournure sémitique : 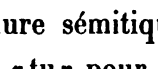 *ânuk* « je » pour « je suis, » *entuk* « tu » pour « tu es; » exemples :

[1] Forme abrégée *nuk*. Le personnage varie suivant la qualité de celui qui parle : « dieu » ou « roi, » etc. « femme ou déesse, » etc. Nous nous bornons à mettre en regard de l'égyptien la forme copte sahidique, qui est la plus rapprochée.

[2] La forme 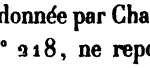 donnée par Champollion, *Grammaire*, n° 218, ne repose que sur un exemple mal expliqué. Notre conjecture s'appuie sur la transcription du sigle démotique correspondant. Voyez Brugsch, *Grammaire démotique*, n° 210.

[3] Je n'ai pas rencontré d'exemples pour *entuu;* mais, d'une part, l'existence du démotique *entuu* (Voyez Brugsch, *Grammaire démotique*, n° 211), et de l'autre, la forme *emtuu* du type suivant affirment l'existence de cette forme *entuu*, qui a produit le copte ⲛⲧⲟⲟⲩ.

ânuk paik sen šerau « Je suis ton jeune frère[1], »
entuf p-ba en ta χa-t āa-t « il est l'âme du grand corps[2]. » La seconde personne du pluriel se remarque dans le dialogue de *Ramsès II* avec les espions du prince de *χet;* le roi les interroge en ces termes : *entuten âχ* « qui êtes-vous[3]? »

Ces pronoms servaient également de sujets pour les verbes, surtout dans les textes d'une moindre antiquité; exemple : 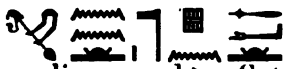 *entusen χenen nuter pen āa* « ils font naviguer ce dieu grand[4]. » Cet exemple et plusieurs autres analogues appartiennent aux textes de la XXe dynastie; on y rencontre aussi les variantes écrites avec comme , *entuf, entesen.*

179. Le second type est composé avec la particule , *em* (indiquant souvent l'état), modifiée également par la finale ou *tu*[5]: *emtu* vaut ainsi exactement « étant, » et on le trouve quelquefois en ce sens lié à un substantif au lieu de l'affixe. *emtu-â* s'interprétera donc « étant moi » pour « je. » Nous croyons que ce type était usité à toutes les personnes, conformément au tableau suivant où le (?) signalera les lacunes de nos observations.

SINGULIER.

1re pers. ou *emtuâ* « je, moi. »

2e pers. m. *emtuk* « tu, toi; »

f. (*emtut?*).

3e pers. m. *emtuf* « il, lui; »

f. (*emtus?*) « elle. »

[1] *Histoire des deux frères,* p. 7, l. 4.

[2] Rectifiez ainsi l'exemple cité dans la *Grammaire* de Champollion, n° 208.

[3] Voy. Champollion, *Gramm.* n° 211.

[4] *Ibid.* n° 213.

[5] Cette finale *tu* indique le participe.

PLURIEL.

1re pers. *emtuna* « nous. »

2e pers. *emtuten* « vous. »

3e pers. *emtusen* « ils, elles, »

et *emtuu.*

L'*Histoire des deux frères* me fournit un exemple des trois personnes du singulier réunies dans la même phrase[1] : *Batu* parle ainsi à son frère aîné du talisman de son cœur qu'il doit cacher dans une fleur :

Emtuâ ḥer uaḥ-f ḥer ṭaṭa en ta ḥurere

Ego ponam eum in summo flore

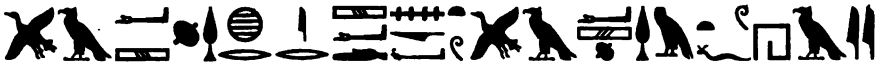

pa-āš χer ar šāṭ-tu pa-āš emtuf ḥai-t

(cedri?); quod si exscindatur (cedrus?) ille cadet

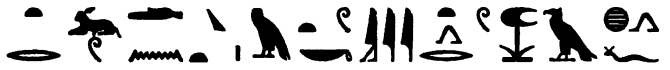

er uuṭen emtuk ai-t er uχaχ-f.

in terram. Tu venies ut quæras eum.

La 3e personne du singulier est extrêmement usitée; il faut remarquer aussi les formes *emtuna* (1re personne du pluriel[2]) et *em-*

[1] *Histoire des deux frères*, p. 8, l. 4. Nous avions pris l'arbre nommé *āš* pour un mimosa, à cause de cette mention de la fleur. Les recherches de MM. Chabas et de Horrack ont rendu très-probable l'attribution du mot *āš* au cèdre. Le choix de cet arbre pour mentionner une fleur reste singulier. Dans la traduction, nous avons supposé un sujet masculin au lieu de « cor » pour suivre exactement l'égyptien.

[2] Grande inscription du Ramesséum, réponse des espions à Ramsès II.

tuu (3e personne du pluriel [1]), qui manquent au tableau du premier type. Cette dernière se trouve dès la XIXe dynastie.

Les exemples traduits ci-dessus montrent que ces pronoms servaient, comme les précédents, soit à remplacer le verbe *être*, soit à fournir des sujets aux verbes ordinaires.

180. Le troisième type résulte du cumul des deux particules *em* et *entu*. La distinction originelle des deux particules résulte de l'orthographe : *em-en* n'y sont jamais réunis en une seule syllabe *men*. Nous n'avons encore rencontré que la 2e et la 3e personne du singulier masculin : *ementuk*, *ementuf*. D'après les exemples que nous avons recueillis, l'usage de ce pronom semblerait un peu plus emphatique que celui des précédents; exemples [2] :

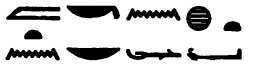

ementuk neb neχt

C'est toi (qui es) le Seigneur de la victoire!

Batu dit à sa belle-sœur, en parlant de son mari [3] :

χer pa-āa er-ā ementuf se-χeperu-ā.

Or il est plus grand que moi (mon aîné), c'est lui qui me fait vivre.

La troisième personne du pluriel était aussi usitée sous la forme *ementu* [4], qui recevait les variantes phonétiques ordinaires.

181. On rencontre encore, mais bien plus rarement, la particule *em*, dans le sens de l'*m* d'état [5], servant de support aux affixes per-

[1] Grand traité de Ramsès II avec le prince de Chet; clauses finales d'extradition.

[2] Lepsius, *Denkm.* III, 211. Discours de Ramsès au dieu Amon.

[3] *Histoire des deux frères*, p. 3, l. 10.

[4] Voyez Devéria, *Papyrus judiciaire de Turin*, I, 9; III, 1.

[5] Voyez ci-dessus, n° 147.

sonnels; elle prend alors la forme pleine *ȧm*. Les pronoms absolus ainsi composés peuvent devenir le sujet d'une phrase, et il faut se garder de les confondre avec l'ablatif ou le locatif des pronoms, de la forme *ȧm-f*, *ȧm-sen*, etc. Toutmès III, parlant à ses capitaines, dans le conseil de guerre, leur dit[1] :

ȧm-ten em šes-tu ḥon-ȧ.

Vous êtes mes serviteurs (mot à mot : vous êtes pour suivre ma Majesté).

182. Les Égyptiens paraissent avoir eu une disposition d'esprit toute spéciale qui les engageait à particulariser et à localiser, pour ainsi dire, l'action ou le sentiment que nous attribuons ordinairement dans le discours à la personne entière et indivise. C'est ainsi qu'ils mettent successivement en jeu le corps, l'âme, l'ensemble des membres et telle ou telle partie de l'homme[2]. Les substantifs ainsi choisis deviennent autant de types pronominaux, auxquels viennent se joindre les affixes personnels. Le copte a conservé plusieurs de ces types et il s'en sert spécialement pour tous les cas obliques des pronoms personnels. Nous examinerons successivement ces substantifs pronominaux[3].

ḥā-tu ou *ḥā-u*. Comme substantif, ce mot désigne les membres spécialement dans leur partie charnue, apparente. Aussi est-ce le terme propre pour désigner la personne physique. L'*Histoire des deux frères* dit de la femme faite pour *Batu* par le dieu *Num*[4] :

[1] Voyez Lepsius, *Denkmäler*, III, 31, l. 44.

[2] C'est par suite de cette disposition à distinguer que, dans les textes funéraires, la personne du mort est représentée par une foule d'expressions qui varient, suivant qu'on veut considérer spécialement son âme, son corps, son ombre, etc. sous divers aspects.

[3] Comparez Brugsch, *Grammaire démotique*, p. 103 : des substantifs pronominaux.

[4] *Histoire des deux frères*, p. 9, l. 8.

âu-s(t) nefer em ḥā-tu-s(t) er se(t) ḫime-t neb-t nti em p-ta ḥer.

Elle était belle dans sa personne plus qu'aucune femme du monde entier.

Hā-tu, indiquant la personne, est ici déterminé par la figure de la femme , outre le signe des membres . On choisira ensuite *ḥā-tu* comme type pronominal, lorsque, par la personne, on voudra particulièrement indiquer la substance physique.

EXEMPLE [1] :

Se-uab ḥā-uk em usex-t Šuu.

Tu es purifié dans la salle du dieu *Šu*.

On trouve assez souvent, comme ici, le signe du masculin, dans cette formule, à la place de .

Le type pronominal copte ϩⲱ, qui renforce les pronoms personnels, et les formes ϩⲓ, ϩⲁ, ϩⲓⲙⲱⲱ, qui font partie de l'ablatif ⲉⲃⲟⲗϩⲁⲕ, etc. peuvent provenir de ce type ou du suivant qui s'échange quelquefois avec lui.

183. *ḥa*, plus anciennement *ḥar* « visage. » Comme type pronominal, il réunit quelquefois les deux formes de la tête ; la seconde ne paraît pas appartenir à la prononciation, elle complète l'idée. Le récit de la bataille de *Kadeš* dit de Ramsès II [2] :

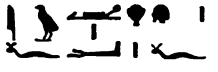

âu-f uā ḥa-f.

Il était seul de sa personne.

[1] *Šai en sinsin* ou *Livre des souffles*, § II, manuscrit du Louvre.

[2] Nous retrouverons la valeur pronominale de dans la locution *ḥa neb* « chacun. » (Voyez Chabas, *Glossaire*, n° 956.)

184. Le copte ⲛϩⲏⲧ, qui signifie au sens propre « utérus, ventre, » fournit certains cas obliques du pronom personnel, comme ⲛϩⲏⲧⲕ « in te. » Il doit correspondre au substantif antique 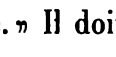 *χa-t* « flancs, ventre, utérus. » Celui-ci est aussi employé dans les textes égyptiens comme type pronominal; toutefois on saisit ordinairement la nuance qui l'a fait choisir; exemple :

ḥāti-sen ḥer buṭeš em χa-t-sen.

Leur cœur faiblira en eux (plus littéralement : dans leurs flancs) [1].

On trouve, dans cet emploi, des variantes de avec *χa-t* « le corps. » Il y a eu probablement confusion et empiétement réciproque dans le développement du langage entre ces types et le suivant.

185. *ḥāti* « le cœur, » en copte (sahidique et memphitique) ϩⲏⲧ, a pris un domaine très-étendu dans cette dernière forme de la langue égyptienne comme type pronominal; on l'emploie à l'accusatif : ϩⲏⲧ « me, » ϩⲏⲧⲕ « te, » ϩⲏⲧϥ « eum, » etc. Le cœur, dont le vase est le symbole constant, avait diverses expressions phonétiques; comme principe actif de la vie et source du courage ou d'autres sentiments analogues, le phonétique est *ḥāti* [2].

On reconnaît souvent la raison du choix de *ḥāti* pour remplacer la personne elle-même dans le discours. Dans le récit des deux frères, les dieux visitent *Batu* après sa malheureuse aventure [3]; le texte ajoute :

[1] *Poëme de Pentaur*, III, 10.

[2] M. Le Page Renouf a indiqué avec raison la prononciation *ab* pour le cas où seul figure en opposition avec *ḥāti*. —

[3] *Hist. des deux frères*, p. 9, l. 6.

àu ḥāti-sen mer nef er àker àker.

Leurs cœurs s'attristaient pour lui extrêmement.

Mais dans d'autres cas, la valeur devient purement personnelle, ou, du moins, nous n'apercevons plus, à première vue, le motif qui a pu guider le choix de l'écrivain. Ramsès II, se vantant de ses bienfaits auprès de ses capitaines, leur dit : « Qu'aucun roi n'a fait pour ses soldats » *na à-àru ḥen-f* (*à. t. s.*) *en ḥāti-ten* « ce qu'a fait sa majesté pour vous[1]. » Ce serait évidemment insérer une nuance inexacte que de traduire ici « à vos cœurs; » *ḥāti* y est devenu un simple support personnel. *Ḥāti* est presque toujours employé à la place de toute autre expression personnelle quand il est question de courage; exemples : 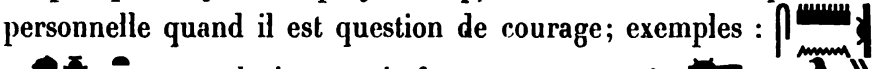 *smen ḥāti-ten* « soit ferme votre cœur! » 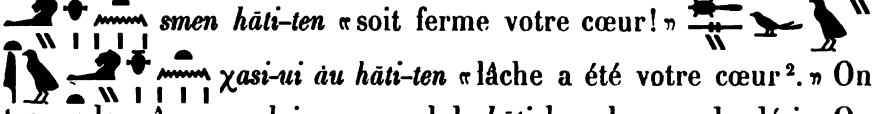 *χasi-ui àu ḥāti-ten* « lâche a été votre cœur[2]. » On trouve le même emploi personnel de *ḥāti* dans le sens du désir. On lit la phrase suivante dans l'*Histoire des deux frères*, lorsque, la quatrième année après sa mort, *Batu* voulut ressusciter :

àu ḥāti-f àbu àï-t er kame.

Son cœur désira venir en Égypte[3] (pour : il désira).

186. Le type pronominal emprunté à la bouche *ru* est un des plus usités. En copte, on le rencontre à presque tous les cas obliques : ⲡⲱⲓ, ⲣⲟⲕ, ⲣⲟϥ, ⲉⲣⲟⲓ, etc. Il renforce également le pronom ordinaire : ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲱ « moi-même » ⲡⲁⲓ ⲡⲱ « celui-ci, lui-même. » En égyptien, les pronoms *ru-à*, *ruk*,

[1] *Poëme de Pentaur*, VI, 3.

[2] *Ibid.* VI, 2.

[3] *Histoire des deux frères*, p. 13, l. 5. C'est bien la personne, et non le cœur matériel, qui était restée cachée au sommet du cèdre, à ce moment du récit.

ruf, varient, même dans les exemplaires du *Rituel funéraire*, avec les affixes simples. Nous rencontrerons aussi ces formes aux impératifs des verbes. Dans l'emploi de la forme *ru-ā*, etc. isolée, nous ferons la même distinction que pour *ḥāti*: tantôt le motif du choix se discerne et tantôt il n'existe plus à nos yeux; exemple : Ramsès II dit à Amon [1] dans son invocation :

às ben šeme-nà ḥū-nà ḥer ruk.

N'ai-je pas marché et ne me suis-je pas arrêté d'après toi (littéralement : d'après ta bouche, sur tes ordres)?

L'intention est évidente, elle apparaît également dans la formule :

Se-uaš ruk sep âfte en rā.

Tu fais la prière quatre fois par jour [2] (ta bouche invoque).

Mais toute nuance a disparu dans l'emploi de ce type comme accusatif du pronom; exemple :

nuter-u ḥakennu-sen ruf.

Les dieux l'acclament [3].

187. La main *ṭut*. Le copte emploie ce type pour le datif et l'ablatif; sahidique : ⲉ-ⲧⲟⲟⲧ-ⲕ « tibi, » ⲉⲃⲟⲗϩⲓ-ⲧⲟⲧ-ⲕ « a te. » L'égyptien se servait de pour les mêmes usages. Les re-

[1] *Poëme de Pentaur*, II, 4 : le texte de Karnak rectifiant ici le manuscrit.

[2] *Livre des souffles*, § 4 *bis*, manuscrit du musée du Louvre.

[3] Champollion, *Grammaire*, p. 303. Exemple de la XXe dynastie, où l'emploi de l'*n* devient plus fréquent.

gistres de comptabilité du règne de Séti Ier, que possède la Bibliothèque impériale de Paris, nous montrent la formule suivante, constatant la sortie des denrées des magasins de l'État :

Abet χemet ša hru sesen šep em pa uša en χennu

em ṭut en (ān) neχt ta-u nefer.

Mois d'Athyr, jour 3e, reçu du magasin de l'État par (la main du) le scribe *Neχt*, des bons pains, etc.

Suit le chiffre et le poids ou la valeur de la denrée fournie [1]. Aux jours suivants, le comptable se contente de la mention abrégée 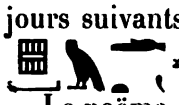 *šep em ṭut-f*, « pris par lui, » suivie de chiffres.

Le poëme de *Pentaur* fournit de remarquables exemples de l'emploi personnel de la main. Ramsès II reproche ainsi à ses soldats leur absence au moment du danger :

Bu ḥā uā àm-ten er-ṭa ṭut-f ḥnā-à.

Pas un de vous ne s'est arrêté pour se mettre avec moi (littéralement : pour mettre sa main avec moi [2]).

Décrivant ailleurs l'instant du plus grand carnage, le roi s'écrie [3] :

[1] Voyez Pleyte, *Papyrus Rollin*, pl. X, l. 1. M. Pleyte, qui vient de faire une publication extrêmement intéressante sur ces Papyrus, traduit ce passage : « Reçu dans le magasin du palais par la main du scribe. » Cette tournure semblerait constater une entrée au magasin ; c'est au contraire une sortie que constate ici le comptable, pour 2390 morceaux de pain équivalant ensemble à 7830 *ten* et remis à un scribe pour une dépense publique.

[2] *Poëme de Pentaur*, VI, 6, corrigé par le texte de Karnak.

[3] *Ibid. Pap. Sall.* III, p. 4, l. 7, complété par le texte de Karnak. *ṭept* est le copte ⲧⲁⲡⲧ « vorare ; » il est déterminé par , parce que ce signe sert à écrire phonétiquement le mot *nas* « langue. »

ṭu-ā *ṭapet-sen* *ṭut-ā* *em kam* *en at.*

Je les ai dévorés dans l'espace d'un instant (litt. : Je les ai fait dévorer à ma main).

L'écrivain a su trouver un remarquable effet de style dans le choix de son type pronominal.

188. Le pied ⲣⲁϯ est usité dans les pronoms coptes surtout au datif ⲉⲣⲁϯⲕ « à toi » et à l'ablatif ou locatif ϩⲓⲣⲁϯⲕ « sous toi. » Celui-ci porte la trace visible du choix intentionnel. C'est la reproduction exacte de l'égyptien 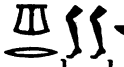 *χer reṭ-ti-k* « sous tes pieds, sous toi. » Dans d'autres exemples la couleur personnelle se développe. Entre autres mesures d'ordre prises par le conquérant éthiopien *Pi-anχi-meriamun*, après la prise de Memphis, on lit[1] :

ṭa *uab-u* *er* *às* *reṭ-tisen.*

Il remit les prêtres à leurs places (litt. : à la place de leurs pieds).

189. Outre ces pronoms empruntés au corps ou à ses parties, on demandait aussi souvent l'indication de la personne à une qualité abstraite. C'est de ce genre de considération que l'on a tiré l'expression *ḥen-f* dont Champollion a parfaitement rendu le tour grammatical en traduisant : « Sa majesté. » C'est une expression personnelle, royale et divine, fournie par le radical *ḥen* qui signifie probablement « l'autorité, » car, au sens passif, *ḥen* est « un esclave. » C'est visiblement le même mot que le copte ϩⲱⲛ signifiant « imperare » et encore « obedire. » On remarque aussi quelquefois l'expression plus compliquée 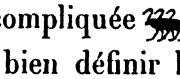 *ba-u ḥen-f* « les esprits du roi. » Sans pouvoir bien définir la nuance qu'elle

[1] Stèle de *Pi-anχi-meriamun*, v°, l. 21.

impliquait, il est certain qu'elle s'applique toujours à la personne même du pharaon.

190. C'était encore une disposition d'esprit toute spéciale qui portait à introduire la personne conçue d'une manière abstraite et sous un ensemble de qualités qu'on supposait quelquefois résumées dans le nom propre de l'individu. La Bible nous atteste l'importance attachée aux noms divins et à ceux des hommes; aussi, trouvons-nous le mot *ran* « nom » employé pour la personne dans les textes religieux. Osiris est invoqué au *Rituel funéraire* par une litanie de tous ses noms mystiques; il en est de même de la série des noms des parties du navire solaire et de la salle du jugement de l'âme. Les dieux eux-mêmes se chargeaient de rédiger le premier cartouche du pharaon et la devise de l'étendard royal. Les noms ainsi obtenus, et qui contenaient toujours des idées religieuses, étaient censés définir la personne et composaient un type sacré. Le substantif qui représente ces idées est le mot *ka* augmenté quelquefois de signes de vénération : ou . Quelquefois même il est déterminé par le cartouche du nom . En effet, au Papyrus bilingue Rhind, le démotique, qui ne connaît plus cette expression dans son vrai sens sacré, traduit *ka* par *ran* « le nom [1]. » Nous croyons que le mot qui se rapprocherait le plus de l'idée égyptienne serait celui d'« essence. » Nous le comparons au radical copte memphitique ϫⲱ, ϫⲉ, sahidique ϩⲁ, ϩⲱ « constituere, ponere » et ϫⲏ, ϩⲏ « manere, esse, » d'où vient probablement le memphitique ϫⲉⲓ « substantia. » Par une confusion souvent reproduite entre la substance, la vie et les vivres, *ka* passe quelquefois au sens de « pains, vivres, offrandes, » avec le déterminatif , *sic* , ordinairement alors mis au pluriel.

[1] Voyez Brugsch, *Papyrus Rhind*, 6, 8; 7, 10, etc. On doit une large et belle étude des emplois du mot à M. Birch, dans son *Mémoire sur la coupe d'or*, du Louvre.

Dans le sens personnel, avec les suffixes, l'idée d'essence explique souvent très-bien la nuance qu'on a voulu rendre par le choix de ; exemple : Le dieu *Šu* est un fils sur le trône de son père. »

ḥotep kau-f em kau rā « sa personne (ou son essence) se joint à celle de *Ra*[1]. »

Le *ka* ou l'essence personnelle est précisément ce qui devait être maintenu pour les élus dans l'*Amenti* :

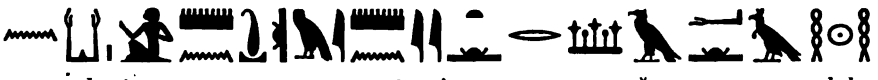

en ka-ā men em ȧmenit er šaā neḥeḥ.

Pour que mon essence demeure dans l'Amenti jusqu'à l'éternité[2].

Ka-k men-tu em-ȧsu neteru.

Ton essence demeure dans les séjours divins[3].

L'emploi purement personnel de *ka* apparaît clairement dans une foule de locutions[4] :

ȧa-tu en-kak-k ȧmon rā.

Adorations à toi Amon-ra[5] !

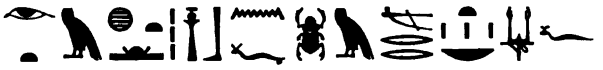

ȧr-t em χetu ab-nef χeper em merere-tu neb ka-f.

(Le roi *Tutmès III*) est fait tout ce qu'il veut, arrivent toutes les choses qu'il désire[6].

[1] Voy. Chabas, *Papyrus magique*, 1, 6.

[2] *Papyrus Harris*, hymne de Ramsès III, au dieu Amon.

[3] *Livre des souffles*, § 4, manuscrit du Louvre.

[4] M. Chabas traduit très-exactement le passage de l'inscription de Rosette, l. 7 : « Les cérémonies usitées *en ka-sen*, pour eux. » (Voyez Chabas, *Papyrus Harris*, p. 28, et *Inscription de Rosette*, p. 46, 49.)

[5] Rosellini, M. D. C. XXXVI.

[6] Lepsius, *Denkmäler*, III, 30, 6, l. 21.

utu ka-k « ton ordre[1]. » *bu neb mer ka-ȧ ȧm* « tout lieu où je désire être (dedans)[2]. »

191. Le type *māk*, écrit indifféremment ou et 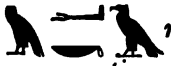 *māka*, se rapproche beaucoup de *ka* dans ses usages grammaticaux. Le sens du radical nous paraît « l'existence, » se modifiant soit comme « cause, » soit comme « action conservatrice, protectrice de l'existence. » Dans la légende du soleil :

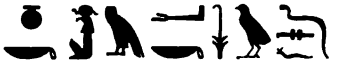

nuk rā māk-su ṭes-f.

Je suis le dieu Ra, existant par lui-même[3].

remplace manifestement le verbe ordinaire de la légende, *χeper* « exister et donner l'existence. » *Māk* remplace aussi, dans ce sens, le verbe « être, » *un*, au commencement d'une proposition, y jouant alors comme *un* le rôle d'une conjonction; exemple[4] :

māka rā ḥer ṭaṭ em ȧχu-t nte pe-t.

Ra dit dans le ciel (littéralement : étant Ra à dire dans l'horizon du ciel).

La forme du participe 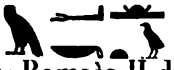 *māk-tu* sert au même usage que la forme absolue *māk;* Ramsès II dit à son père Séti I[er][5] :

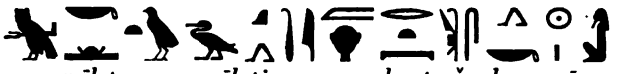

māk-tu āk-tā em ḥur-t šes-k rā.

Étant entré dans le ciel, tu suis le dieu *Rā*.

[1] Statue naophore du Vatican.

[2] *Todtenbuch*, 1, 22.

[3] Cercueil de *Hotep-ḥer-s*, au musée du Vatican, et passim. Nous sommes obligé, pour faire comprendre ce type, d'anticiper sur le chapitre des verbes substantifs, servant d'auxiliaires.

[4] *Grande inscription d'Abydos*, publiée et expliquée par M. Maspéro, l. 104.

[5] *Ibid.* l. 89.

Ce participe *māk-tu* fournit un substantif, ordinairement au pluriel, qui signifie « les qualités, les attributs de l'être, » les détails, pour ainsi dire, de l'essence dont l'ensemble est indiqué par le mot *ka*. C'est ainsi que le chapitre 101 du *Rituel funéraire* est consacré aux *māktu uâa en rā* ou « qualités de la barque du soleil. » Le texte est consacré tout entier aux définitions mystiques des parties de ce navire. C'est dans ce sens que le grand dieu est qualifié *neb maktu*[1]; comme créateur, il est maître de toutes les conditions secondaires ou « attributs » de l'être produit par son action.

Dans la condition du défunt justifié et transformé, on trouve beaucoup de mentions analogues à la suivante :

âu-f âr-f âr-u neb en ânχ-u māk-tu pu nte nuter âa.

Il fait (revêt) toutes les formes des vivants, ce sont les attributs du dieu grand.

L'absorption en la divinité apparaît sous diverses formes analogues[2].

Passant au sens transitif, *māk* signifie « conserver, protéger l'existence; » dans la légende officielle de Ramsès II, les mots *māk kame-t* sont traduits par Hermapion ὃς ἐφύλαξεν Αἴγυπτον[3].

L'action conservatrice est bien indiquée par la légende suivante, qui est fréquente sur les canopes. Les déesses protectrices des entrailles y disent :

[1] *Livre des souffles*, § 4, manuscrit du Louvre, et passim. Par suite de cette liaison d'idées, que nous avons signalée à propos de *Ka*, entre l'existence et la nourriture qui la conserve, *māku* se trouve aussi dans le sens de « vivres. » (V. *Papyrus Anastasi*, IV, 17, 5. V. ce texte ci-après, n° 198, aux pronoms relatifs.)

[2] Voyez Lepsius, *Todtenbuch*, 64, 30.

[3] Le sens s'étend aux idées de « veiller, faire attention, » qui paraissent en rapport avec ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲍⲉ « considerare. » (Voyez Chabas, *Études*, Glossaire, au mot *māk*, n°s 466 et 467.)

ari-ȧ māk-ȧ her ȧmset nti ȧm.

Je fais ma protection sur Amset qui est dans (ce vase).

Si nous avons réussi à bien expliquer le type *māk*, on comprendra facilement son rôle quand il forme le sujet de la phrase avec l'addition d'un affixe personnel; il y remplace soit une des expressions du verbe *être* comme , *un*, *tu*, etc., soit un pronom ordinaire comme , *entuf, emtuȧ*. Voici des exemples pour diverses personnes, *Séti I*[er] dit à son fils *Ramsès II*[1] :

māk-uȧ ḥer ỉet en Rā em ḥati merer.

Je dis au dieu Ra avec un cœur plein d'amour.

Batu, repoussant les avances honteuses de sa belle-sœur, lui parle ainsi :

χer māk-tut mā-ȧ em seχeru en mut.

Or, tu es avec moi dans le caractère d'une mère. (Je te considère comme ma mère[2].)

Les campagnes de *Tutmès III* nous donneront des exemples pour le pluriel; ses capitaines lui disent dans le conseil[3] :

māk-na em šesu ḥen-k em bu neb ṭau (ḥen-k) ȧm.

Nous suivrons ta Majesté dans tout lieu où elle ira.

Le roi lui-même, parlant de ses soldats et des ennemis, met ainsi

[1] Voyez Maspéro, *Inscription d'Abydos*, l. 109, etc.

[2] *Histoire des deux frères*, III, 9. On trouve quelquefois, comme dans cet exemple, la forme *māk-tu* avec les affixes; ce fait s'observe avec toutes les personnes.

[3] Lepsius, *Denkmäler*, III, 37, l. 48.

en opposition les deux expressions personnelles *ȧm-ten* et *māk-sen*[1] « vous » et « eux : »

ȧm-ten em šes-tu ḥen-i māka-sen em na (n) χeru

butu ra.

Vous êtes les serviteurs de mon autorité, eux sont des criminels (que) déteste le dieu Ra.

Il est aisé de voir que dans tous ces passages le sens personnel est seul applicable[2] et qu'on ne peut y introduire les idées de « conserver ou veiller » comme ci-dessus. Ajoutons pour terminer ce qui concerne *māk* que le pronom s'y adjoint également[3]; exemple :

māk-su iu χer-k rā.

Il vient vers toi, ô dieu Ra!

Nous retrouverons ce mot important aux chapitres des verbes et des conjonctions.

RELATIONS DES PRONOMS[4].

192. Les pronoms suivent en général les mêmes règles que les noms dans leurs rapports avec les autres parties du discours, et les mêmes particules sont usitées pour les cas obliques. Au nominatif nous avons trouvé les formules *ȧnuk*, *emtuȧ*,

[1] Lepsius, l. 44. Les très-légères lacunes de ces deux passages sont faciles à suppléer.

[2] Impliquant, comme tous les pronoms personnels absolus, l'idée du verbe *être*. Il en est de même de יהוה, etc. dans toutes les branches des langues sémitiques.

[3] Champollion, *Grammaire*, p. 288, traduit cette phrase : « Fais qu'il vienne vers toi. » Il a confondu ici *māk* avec l'impératif 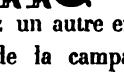 *am-mā-k* « donne, fais. » (Voyez un autre exemple de *māk-su* au récit de la campagne de Tutmès III, *Denkmäler*, III, 31, l. 33.)

[4] Comparez Champollion, *Grammaire*, n°s 228 et suivants.

māk-uà, pour la 1re personne, lorsqu'elle commence la phrase; les types 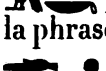 *ḥā-tuà*, 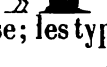 *ḥāti-à*, *ru-à*, *ṭut-à*, 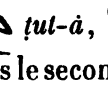 *ka-à* sont plutôt usités, soit avec l'inversion, soit dans le second membre d'une phrase; c'est ce qu'on peut observer dans les exemples que nous venons de discuter. Les autres personnes se servent de tous les types pronominaux pour le nominatif.

Nous avons remarqué que les pronoms *su* et *sen* se prenaient d'une manière absolue et sans support comme sujets du verbe. Ajoutons enfin que la particule 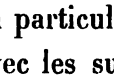 , variante *àn*, indique le nominatif avec les suffixes comme avec les substantifs; exemples : 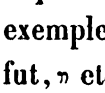 *un àn-à* « je fus, » *un àn-f* « il fut, » etc.

Le génitif du pronom se traduit par l'affixe simple ou par l'article possessif; exemple : 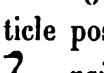 *se-k* « ton fils, » ou *paik-se*.

Le datif est rendu par les particules 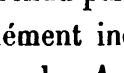 *en*, *er*, *χer*, etc. Comme complément indirect du verbe, il se place après l'affixe personnel; exemple : 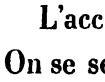 *ṭa-f nef* « il donne à lui. »

L'accusatif n'emploie pas les formes absolues *ànuk*, *emtuà*, etc. On se sert des affixes personnels pour les compléments directs des verbes. Il est seulement à remarquer que l'affixe de la 1re personne prend habituellement comme complément du verbe la forme , *uà;* exemple : 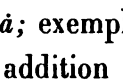 *em šes-uà* « pour me servir. » Cette addition distingue le pronom régime du pronom sujet; 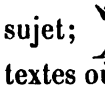 *šes-à* signifierait « je sers; » il y a toutefois des textes où cette utile distinction n'apparaît pas.

Le pronom personnel et sa variante 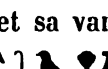 sont très-usités à l'accusatif; exemple : *er-ṭa-nef su ḥer nesa-tef* « (Le dieu Ra) l'a mis sur son trône[1]. »

[1] 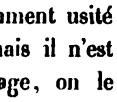 *su* est très-fréquemment usité pour la personne royale, mais il n'est nullement restreint à cet usage, on le trouve même pour le neutre « ceci, cela. » (Comparez Champollion, *Grammaire*, n° 232.)

On remarquera aussi les types *ru* et *ḥati* à l'accusatif des pronoms au lieu du simple affixe personnel[1].

Le locatif et l'ablatif joignent les affixes à toutes les prépositions que nous avons citées pour les substantifs, et c'est surtout dans ces cas que les types particuliers *χat*, *ṭut*, *raṭ*, deviennent plus fréquents. L'ablatif donne lieu à une remarque qui mérite d'être étudiée : au lieu de mettre la préposition en rapport direct avec le substantif qui est son complément logique, on la relègue à la fin du membre de phrase, en rappelant la personne par un affixe. Ainsi, au lieu de dire « Chapitre de ne pas enlever à l'homme son cœur dans l'enfer, » le texte du *Rituel funéraire* porte[2] :

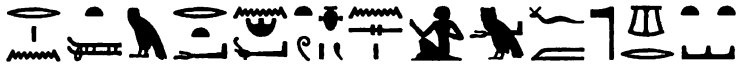

Ru en tem er-ta neḥem-ṯu ḥati en sa māf em χer-ṯ nuter.

Mot à mot : Chapitre de ne pas faire être enlevé le cœur de l'individu, de lui, en enfer.

Cette tournure, dont nous trouverons l'imitation à l'article du relatif, a la plus grande analogie avec la construction sémitique des mêmes pronoms.

PRONOMS RÉFLÉCHIS OU RENFORCÉS.

193. La formule ordinairement employée pour le pronom réfléchi de la 3e personne résulte des deux affixes et réunis; exemple :

Er-ṯa-nef su ḥer χa-ṯef.

Il se mit sur son ventre; pour : il se prosterna.

Comme pronom personnel renforcé, le type *ḥa-f*, que

[1] Voyez ci-dessus, nos 185, 186.

[2] Voyez *Todtenbuch*, titre du chapitre XXIX. Comparez les mêmes formules appliquées au datif dans les titres des chapitres XXI, XXII, XXIII, XXIV, XXV et XXX.

nous avons étudié[1], répond au copte ⲉⲩϣⲧ « lui-même. » Mais l'égyptien antique avait encore ici d'autres locutions que le copte ne connaît plus.

194. *tes*[2], qui répond à notre mot « même, » se joint à tous les affixes personnels. Voici un exemple pour la 1re personne :

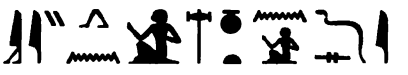

ài-nà *neṯ-(nut)nà tes-à*[3].

Je suis venu, je rends hommage moi-même.

On trouve également *tes-ek* « toi-même, » *tes-ef* « lui-même, » et *tes-sen* « eux-mêmes, » ainsi que la variante *tes-u*. Le papyrus judiciaire de Turin indique ainsi l'exécution de la sentence capitale sur les condamnés : *àu-f met-nef tes-ef* « il est mort lui-même; » et ailleurs : *àu-f met-nef ḥer tesf* « il est mort par lui-même. » Au pluriel la formule est *àu-u met-un tesu* « ils sont morts eux-mêmes[4]. »

[1] Voyez n° 183.

[2] C'est à M. Samuel Birch qu'on doit la découverte de cette importante locution.

[3] Voyez *Todtenbuch*, 31, 6.

[4] Th. Devéria, *Papyrus judiciaire de Turin*. En réfléchissant à cette formule et surtout à la variante *met-nef ḥer tes-f*, on pourrait croire à une sorte de suicide des condamnés. Mais on voit au contraire, dans le jugement, qu'on leur donnait la mort. Je pense qu'il faut entendre que par leur crime ils se sont condamnés eux-mêmes à mort. Les exemples les plus curieux de ce pronom se trouvent dans les légendes du dieu suprême; au formulaire du chapitre XVII du *Rituel funéraire*, l. 3, on lit : *nuk nuter āa χeper tes-ef* « Je suis le dieu grand, existant par lui-même. » Il est dit plus loin du même personnage : 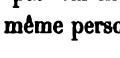 *nek-f âm-f tes-ef* « (c'est celui qui) fait l'acte de la génération en soi, lui-même; » *nek* a produit le copte ⲛⲟⲉⲓⲕ « mœchari, » *ibid.* l. 9. Nous avons cité déjà la légende *Rā māk-su tes-f*, où la même idée est appliquée au soleil. (V. n° 191.) On dit également de cet astre qu'il est *mes-su tesef* « se donnant la naissance à lui-même, » à son lever de chaque matin.

Ce pronom provient très-probablement du radical *te, tet* « dire; » en copte ⲧⲉ, ⲧⲟⲥ.

195. Une expression de valeur très-analogue, mais beaucoup plus rare dans les textes, se tire du radical *sep*, qui signifie « acte[1] » et aussi « fois » (*vices*), comme le copte ⲥⲟⲡ. Ramsès III, dans un discours qu'il adresse à ses peuples après la victoire, s'exprime ainsi[2] :

Seχeru-a ḥer χeper ân uhai ân-nâ sep-â.

Mes desseins s'accomplissent, on ne peut échapper à ce que je fais moi-même (mea vice).

PRONOMS RELATIFS.

196. L'idée du relatif grammatical est rendue le plus souvent en égyptien par la particule *nte* ou *nti* « que » (le copte ⲛⲧⲉ), à laquelle on adjoint, suivant les cas, un article ou un pronom. , qui n'est qu'une particule, peut néanmoins quelquefois avoir à lui seul une valeur pronominale; ainsi, il suffit de sous-entendre le verbe *être* et d'ajouter le signe du pluriel pour avoir le mot *nti-u* signifiant « ceux qui (existent), les êtres[3]. » On lit, par exemple, dans les titres d'Amon :

âr nti-u kmam unen-u.

Celui qui fait les êtres, qui crée ceux qui existent[4].

En se joignant avec les différentes formes de l'article énumérées

[1] Il paraît que, par excellence, *sep* signifiait « les bonnes actions; » le décret de Canope lui donne le sens de *vertu*.

[2] Médinet-abu, grand texte publié par M. Greene.

[3] Remarquez le rôle grammatical de qui semble donner pour ainsi dire plus de consistance à la particule transformée.

[4] Papyrus Harris, hymne au dieu Amon, mis dans la bouche de *Ramsès III*.

ci-dessus (n° 150), *nti* ou *nte* donnent les pronoms relatifs *pa nti*, etc. « celui qui, » 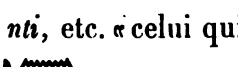 *ta nti* ou 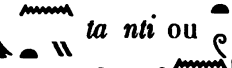 *tui nte*, *tai nti*[1], etc. « celle qui; » au pluriel 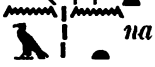 *na nte*, etc. « ceux qui. »

Deux remarques essentielles doivent ici trouver leur place; la première concerne le mot *panti* employé seul, un substantif est alors sous-entendu désignant tantôt « le lieu, » tantôt « la chose » en général. Voici un exemple pour le lieu[2] : dans l'*Histoire des deux frères*, il est dit que « *Batu*, changé en taureau, entra dans le sanctuaire[3], »

àuf - hā em panti ta (šepesi) àm.

Et il se tint là où était la princesse.

Le mot à mot donne « dans le (lieu) que la princesse était dans. »

Quant au substantif sous-entendu pour indiquer la chose, il était également masculin, ainsi que le prouve l'exemple suivant, tiré du même récit. *Batu* commence ainsi les instructions qu'il donne à son frère pour opérer sa résurrection[4] :

χer àr panti àu-k er àr-f nà.

Or est-ce que tu as à faire pour moi.

197. La seconde remarque concerne les cas obliques et, en général, le relatif joint à une préposition; la particule est alors rejetée à la fin et rattachée au sujet par un affixe personnel (suivant

[1] Voyez Champollion, *Gramm.* n°s 234 et suivants. La forme *tainti* peut être composée avec l'article démonstratif, mais il n'y a aucune différence dans l'usage entre elle et les autres formes.

[2] Probablement *bu* « lieu » sous-entendu. — [3] *Histoire des deux frères*, p. 15, l. 8.

[4] *Ibid.* p. 8, l. 3. Remarquez que ce n'est pas un simple emploi du neutre, il eût été rendu par le féminin; le masculin indique un substantif sous-entendu.

l'esprit de la grammaire sémitique[1]); exemple : *Anpu* sortit pour chercher le cœur de son jeune frère[2],

χer pa-āš nti paif sen šeràu seſer

χer -f em ruha.

Sous le cèdre sous lequel son jeune frère se couchait le soir. Mot à mot : Que son jeune frère se couchait sous lui[3].

Cet exemple suffit également pour faire comprendre comment *panti* se divisait en l'article *pa* et la particule *nti*, en présence du substantif.

198. La particule *n* suffit quelquefois, comme ⲛ̄ en copte, pour indiquer la relation; mais souvent aussi on remarque une ellipse plus complète et la suppression absolue de toute particule; la relation se trahit alors par la simple apposition des deux membres de phrase. L'exemple suivant, tiré du Papyrus Anastasi n° IV, montre l'emploi de ces deux formes; le texte cite parmi les divers genres de provisions de bouche[4] :

āk-u āai-u nefer-u em peses en

Panes magni (et) optimi, cocti, (quibus)

šau — māku uer-u kamāḥ-u ta-u (ken?u) en

solent vesci magnates, (triticum?)[5] panes (varii?)

[1] C'est exactement la tournure qu'exige en hébreu la présence du relatif אשר.

[2] *Histoire des deux frères*, p. 13, l. 4.

[3] Champollion, *Grammaire*, p. 34, a parfaitement expliqué ce genre de construction.

[4] *Papyrus Anastasi*, IV, 17, 6.

[5] *Kamaḥu*, mot très-rare, est très-cer-

ámu-u *áu-u* *er* *mâku* *menfi-u.*

Syrorum (qui) sunt ad victus militum.

Dans le second membre de la phrase, *áu-u* « ils sont » remplace « qui sont. » Cette tournure elliptique est fréquente, surtout avec l'emploi du verbe *ár* « être, » le pluriel *ár-u* indiquant, dans un second membre de phrase, les choses ou les hommes « qui sont, etc. » comme dans l'exemple suivant tiré du *Rituel funéraire*[1] : « L'osiris (un tel) connaît les sept vaches sacrées et le taureau, »

ár-u *ṭaṭa-u* *ta-u* *ḥek-tu n* *ānχu.*

A qui sont donnés les pains et les boissons des vivants.

L'ellipse de *nti* ou *n* est constante quand il y a une particule à la fin de la phrase; je prendrai pour exemple la locution très-usitée[2] : 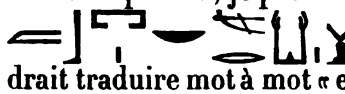 *em bu neb mer ka-á am,* qu'il faudrait traduire mot à mot « en tout lieu (que) je désire (être) dedans. »

La même ellipse était enfin autorisée partout où le sens relatif était suffisamment clair, comme dans les mots 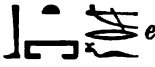 *er bu(t) mer-f* « au lieu (que) il lui plaît[3]. »

199. Une autre formule relative, particulière à la langue antique,

tainement, comme une foule d'expressions de ce papyrus, emprunté à un dialecte sémitique. L'arabe حِنْطَة signifie « du blé, » et la Bible emploie חִטָּה pour « la farine; » mais l'éthiopien ሐንጣ indique des denrées plus grossières et à l'usage du bétail. Notre texte parle en effet, dans cette partie de la phrase, de pains d'une qualité inférieure, destinés aux soldats. *Kamaḥu* doit donc être interprété par des grains moins précieux que les blés de la vallée du Nil.

[1] Lepsius, *Todtenbuch*, 148, 9. (Voy. *Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès*, p. 85, et *Essai sur la stèle de Bachtan*, p. 49, la discussion de cette expression.)

[2] Voyez *Todtenbuch*, I, 22 et passim.

[3] Stèle du chef de Bachtan, l. 22. *Essai*, p. 153 et passim.

résultait de la préposition *ȧm* désignant « l'état; » on trouve souvent, au singulier, la forme dérivée adjective 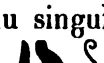 *ȧmi* et, au pluriel, *ȧmu*. Ce mot se combine avec la particule *n* et un affixe personnel pour indiquer une relation toute spéciale entre deux termes. C'est ainsi qu'on trouve l'article suivant dans le butin de *Tutmès III :*

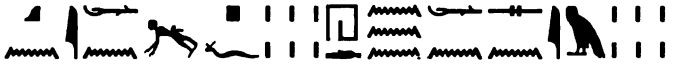

knȧ en χer pef (sas?) haṭ en-sen ȧm (sas?).

Siéges de ce scélérat (le prince ennemi), six, marchepieds qui leur appartiennent, six [1].

On trouvera, dans les mêmes listes de butin, des exemples tels que *enef ȧm-u* « choses » ou « personnes qui lui appartiennent, » et 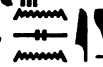 *ensen ȧm-u* « qui leur appartiennent. »

200. Les formes pronominales *ȧm*, *ȧmi*, *ȧmu* sont toujours finales dans les locutions précédentes, mais on les retrouve, surtout avec l'orthographe *ȧm-u* et jointes avec d'autres particules pour former des démonstratifs relatifs; elles deviennent alors initiales. C'est ainsi que de la locution prépositionnelle 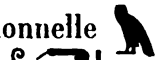 *em-baḥu* « devant, avant » se tire le pluriel *ȧm-u baḥu* « ceux qui sont devant, ceux qui étaient avant. » On trouve de même *ȧm-u χet-u* « ceux qui sont auprès, avec quelqu'un [2]. »

201. Le mot *ȧri* fournissait également une locution destinée, comme *ȧmi*, à noter une relation de possession ou de con-

[1] Voyez Lepsius, *Denkmäler*, III, 31, l. 30. Le principal chef ennemi est souvent introduit ainsi par une injure. Dans le mot *haṭ*, qui ne paraît pas pouvoir désigner ici autre chose que le marchepied, le signe déterminerait la position inférieure de l'objet; « le bois » indique la matière.

[2] Cette forme n'existait probablement plus dans le démotique, car le mot *ȧmu* se trouve au papyrus Rhind écrit par la variante graphique 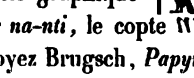 *ȧm-u* et traduit par *na-nti*, le copte ⲛⲉⲛⲧ « ceux qui. » (Voyez Brugsch, *Papyrus bilingue* Rhind, n° 173.)

comitance. Le sens radical était « garder, » ainsi que le démontre le symbole , qui représente le berger assis, avec divers attributs. Une seconde signification « accompagner, s'attacher à . . . . . » se joint naturellement à la première; aussi le substantif s'employait-il également dans les deux sens de « gardien » et de « compagnon. » Les exemples sont très-fréquents, mais dans d'autres cas on aperçoit des nuances qui mènent à un emploi pronominal relatif; exemple :

χutem *àri* *ṭut-sen.*

Le cachet de leur main. (Litt. : qui accompagne leur main [1].)

àri n'indique pas autre chose ici que la relation habituelle. Ce caractère pronominal se distingue encore plus clairement dans des phrases telles que la suivante :

(*ua-tu*) *àri-u* *pe-t* *àri-u* *to.*

Les routes du ciel et de la terre.

Le mot *àri* n'a pas ici d'autre but que d'attribuer ces routes au ciel et à la terre [2]; on ne pourrait traduire ni « gardiens » ni « compagnons. »

202. A ces expressions si variées qui servaient à distinguer des

[1] *Décret de Canopus*, l. 12. La même phrase, quoique un peu fruste, se reconnaît dans l'inscription de Rosette. (Voyez Chabas, *Inscription de Rosette*, p. 77.)

[2] Lepsius, *Todtenbuch*, 78, 36. Comparez ici Brugsch, *Dictionnaire*, p. 94. Nous ne croyons pas, comme ce savant, que le type *àri* doive être assimilé à la locution copte ⲉⲣⲟ, ⲉⲣⲟⲕ, etc. celle-ci se décompose évidemment en ⲉ « ad » et ⲣⲟⲕ « te. » La relation peut paraître plus probable avec ⲉⲣⲏϩ « invicem; » nous y reviendrons un peu plus loin, à propos d'un exemple où *àri* sert à exprimer le pronom réciproque.

nuances diverses dans la relation, il faut ajouter le démonstratif relatif joint à l'idée de totalité : « quiconque, tous ceux qui. »

On trouve, pour rendre ces idées, le composé 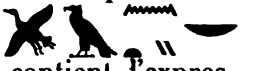 *pa-nti-neb*, mot à mot « le qui tout[1]. » Celui-ci contient l'expression complète; avec l'ellipse de *nti*, on trouve également *pa . . . neb* séparés par un autre mot et répondant aussi à « quiconque. » *Ramsès II* dit de ses ennemis terrassés[2] :

p-ha neb àm-sen àn tes-f su.

Quiconque tombe, d'entre eux, ne se relève plus. (Analysez : le tout (qui) tombe.)

PRONOMS VAGUES ET PRONOMS OU ADJECTIFS NUMÉRAUX.

203. Les grammairiens donnent des noms assez variés aux mots de cette classe, qui parfois ne sont que des adjectifs, mais qui, parfois aussi, ont le caractère absolu de véritables pronoms. Les adjectifs numéraux s'y rattachent directement, car ils remplacent souvent le substantif auquel ils attribuent une certaine quantité, non définie par un nombre précis.

Le mot égyptien *se* est celui auquel s'attachait plus expressément l'idée vague « d'une personne. » Nous le considérons comme lié d'origine avec les pronoms *su, sen*. Il est même pris substantivement pour l'individu humain. Le féminin est *se-t*, très-souvent joint au mot 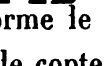 *ḥime-t* « femme, » il forme le composé 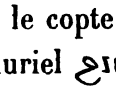 *se-t-ḥim-t*, d'où provient visiblement le copte ⲥⲓⲙⲉ « mulier, » car le radical simple se retrouve au pluriel ⲛⲓⲟⲙⲉ. Ce mot *se* est déterminé tantôt par l'homme et tantôt simplement

[1] Avec ellipse de *bu* « locus » on trouve la locution *cm penti neb su àm* « en quelque lieu qu'il fût. » (Voyez le récit de la bataille de Kadesch à Abou-Simbel et au Rameséum, Lepsius, *Denkmäler*, III, 153 et 187. Cette ellipse de *bu* est habituelle; 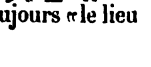 *penti . . . àm* signifie toujours « le lieu où . . . . . »)

[2] P. Pentaur. *Papyrus Sallier*, n° 3, IV, 3. Le texte est rectifié par celui de Louqsor.

par le trait I, qui remplace l'homme, comme dans d'autres pronoms. L'inscription d'Ahmès fournit de bons exemples de ce premier sens; ce guerrier énumère ainsi les trophées de chacune de ses campagnes[1]:

ân-nâ ḥak-tu âm se anχ sen kep âfte.

J'ai ramené, pris de là, individus vivants, deux; mains (des tués), quatre.

ân-nâ ḥak-tu âm se-ḥime-t χemet kep uâ.

J'ai ramené, pris de là, femmes, trois; main, une.

Dans les titres de chapitre du *Rituel funéraire*, la personne du défunt que l'on ne nomme pas est souvent indiquée par le pronom *se*. C'est ainsi que le chapitre XXVI est intitulé [2] :

ru en ertâ ḥâti en se nef em χer-t nuter.

Ce qui se traduira mot à mot : « Chapitre de donner le cœur de l'individu, à lui, dans la *χer-nuter* » ou l'enfer égyptien. Nous avons déjà signalé ce genre de construction pour les cas obliques des pronoms.

Nous trouvons, dans le Papyrus bilingue Rhind [3], c'est-à-dire aux dernières époques de l'écriture hiéroglyphique, le pluriel *su*, que le démotique traduit par *na-nti* « ceux qui, » pluriel du relatif ordinaire, en copte ⲛⲉⲛⲧⲉ. Quant au singulier , il correspond ordinairement à un sigle que M. Brugsch transcrit par le copte ⲟⲧⲟⲩ « aliquis. » Quoi qu'il en soit de l'usage du pronom *se* en démo-

[1] Inscription d'*Ahmès* fils d'*Abna*, l. 14 et 17.

[2] Voy. Lepsius, *Todt.* ch. XXVI, titre.

[3] Voyez Brugsch, Papyrus bilingue *Rhind*, pl. XVIII, 2; XXIII, 6.

tique[1], la grammaire copte ne le connaît plus; cependant il en reste, suivant nous, une trace bien visible dans les noms de métier composés avec l'initiale ⲥⲁ, comme ⲥⲁ-ⲡ-ϣⲓⲕ « boulanger » (celui du pain), et dans les composés analogues à ⲥⲁⲡϣⲁⲍⲉ, « bavard. »

On joint ce mot avec l'adjectif de totalité pour former les composés *se neb* « chacun, » *se neb enti* « tous ceux qui. » D'après le caractère des idées égyptiennes sur le nom, expliquées ci-dessus, il est facile de comprendre l'emploi de la formule : 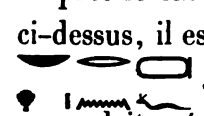 *se neb ḥer ran-f* « chacun suivant son nom, » quand on voulait spécialiser davantage[2].

204. Le pronom vague ⲟⲩⲁ « unus, aliquis, quidam, » occupe une place considérable dans le copte; ce type est représenté fidèlement par le groupe , dont les variantes graphiques , 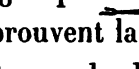 et prouvent la valeur phonétique *uā*. Le caractère symbolique paraît être un dard de pêcheur , , . A l'époque ptolémaïque, ou remplace même pour l'unité, et l'on rencontre le groupe pour III « trois. » Tous les dérivés de ⲟⲩⲁ tels que ⲟⲩⲁⲓ, ⲟⲩⲱⲧ, ⲟⲩⲁⲁⲧ « unus, unicus, solus » ont leurs correspondants exacts dans les textes égyptiens. Le premier sens pronominal ⲟⲩⲁ « aliquis » apparaît clairement dans l'exemple suivant :

χer ȧn ȧu-ȧ er ṭeṭ-tuf en uā.

Or je ne le dirai à personne[3].

[1] M. Brugsch ne signale pas le pronom *se* dans sa *Grammaire démotique* (voy. p. 116), mais il figure au *Papyrus Rhind* comme transcription exacte de (*Papyrus Rhind*, 14, 2); il est vrai que ce document étant la traduction d'un texte sacré, il est naturel d'y retrouver quelques expressions peu usitées dans le langage vulgaire.

[2] Cet usage tout particulier du mot *ran* nous explique bien l'emploi en démotique du type pronominal *ran-f*, *ran-u* pour exprimer « le même » ou « le susdit, » c'est-à-dire : le déjà nommé ci-dessus. Nous n'avons pas rencontré encore ce pronom dans les textes hiéroglyphiques. (Voy. Brugsch, *Grammaire démotique*, p. 116, n° 4.)

[3] *Histoire des deux frères*, p. 4, l. 1, dans le passage où *Batu* promet le silence

Nous avons déjà parlé de la locution 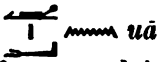 *uā-n*, suivie d'un substantif, comme 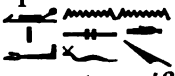 *uā-n sefeṭ* « un glaive; » c'est l'origine évidente du ⲟⲩ copte préfixe à un substantif, et, suivant l'ordinaire, on peut constater que l'article y provient d'un pronom.

Ce mot *uā* indique habituellement « l'unité » d'une manière plus spéciale; c'est ainsi que l'*Histoire des deux frères* nous apprend par la phrase suivante qu'ils étaient du même lit[1] :

sen sen ḥn uā met en uā ȧtef.

Deux frères, d'une mère et d'un père.

Ce sens de « un seul et même » ressort également de l'exemple suivant, où il est dit de Ramsès II, après que la paix eut été assurée par ses victoires :

ṭaṭa-nef to-u neb-u ḥer matennu uā.

Il a mis toutes les nations sur la même route (pour venir en Égypte lui rendre hommage)[2].

205. La répétition de *uā* . . . *uā* marque la réciprocité « l'un . . . l'autre; » exemple, quand *Anepu* eut ressuscité son frère, le texte ajoute[3] :

un ȧn uā knȧu uā ām-sen.

Mot à mot : Fut un à embrasser un d'entre eux.

Mais quand on veut distinguer « l'un » de « l'autre, » on se sert plus volontiers de *uā* et *ki* répondant aux mots coptes ⲟⲩⲁⲥ et ⲕⲉ « unus,

à sa belle-sœur sur ses propositions. Ce type *uā* manque à la *Grammaire* de Champollion. (Comp. Brugsch, *Grammaire démotique*, p. 116, n° 5.)

[1] *Histoire des deux frères*, 1re ligne.

[2] *Papyrus Anastasi*, II, 3, 1.

[3] *Histoire des deux frères*, p. 14, l. 3.

alter; » exemple : *ran uā* « le nom de l'un, » *ran ki* « le nom de l'autre [1]. » Quelquefois on ajoutait l'article au pronom : *p-uā* « l'un, » *p-ki* « l'autre. » Le papyrus *des deux frères* fournit encore un excellent exemple [2] : Lorsque le dieu *Ra* eut séparé les deux personnages par un fleuve plein de crocodiles,

àu pa-uā ām-sen ḥer χepru ḥer uā en rāa-t

àu pa-ki ḥer ket-ta.

l'un d'entre eux se trouva sur une rive et l'autre sur l'autre (rive).

On trouve également, avec l'article féminin, *ta-uā* « l'une » et *ta ket-tà* « l'autre [3]. »

206. L'unité est quelquefois absolue dans *uā*, comme dans le copte ⲟⲩⲁⲁ-ϥ « unicus, solus. » On lit dans la description du grand obélisque de Karnak :

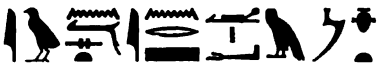

àu nesa-t āner uā em mati.

Il est d'une seule pierre de granit.

Nuter uā doit également être interprété « dieu un, unique. » Dans cette nuance, qui s'étend jusqu'à l'idée de « solitude, » en bonne ou mauvaise part, le copte montre les formes ⲟⲩⲱⲧ, ⲟⲩⲁⲧ, etc. avec un ⲧ final dont nous retrouvons l'origine dans les finales égyptiennes , , , *tu*, *tà*, *ti* qui se joignent parfois à *uā* « seul. » Au moment du fait d'armes de Ramsès II en Syrie, le texte du Ramesséum dit [4] :

[1] Edfou, 5e heure du jour.

[2] *Histoire des deux frères*, p. 6, l. 6. Comparez une autre phrase analogue de composition, p. 16, l. 9.

[3] Voyez *Histoire des deux frères*, p. 16, l. 9.

[4] *Ramesséum*, architrave, au fond de la cour.

àu-f uā ḥer-f àn ki ḥenā-f.

Il était seul de sa personne, pas d'autre avec lui.

Le papyrus Sallier[1] porte dans la même phrase : 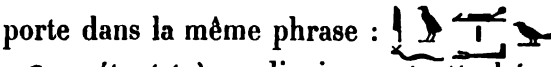 *āu-f uā*, l'oiseau funeste étant très-ordinairement attaché au même mot *uā* dans l'acception de « solitude. »

L'exemple suivant emploie la forme *uā-tà* (copte ⲟⲩⲁⲧ); les dieux plaignant *Batu* de son isolement dans la vallée du Cèdre, lui disent : 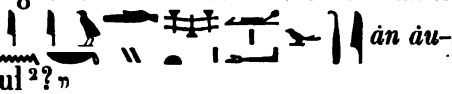 *àn àu-k-ṭi uātà* « est-ce que tu restes seul[2] ? »

Enfin une dernière ressemblance grammaticale avec le copte doit être signalée dans la faculté qu'avait ce pronom de prendre les affixes personnels, comme ⲟⲩⲁϥ, ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ « solus ille, » ⲙⲙⲁⲩⲁⲛ « soli nos, » etc.

On remarque parmi les invocations du défunt, lorsqu'il est dans la région de la justice, la prière suivante[3] : 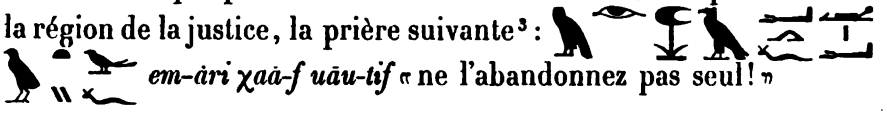 *em-àri χaà-f uāu-tif* « ne l'abandonnez pas seul ! »

207. C'est en ajoutant à ce mot le signe de la réduplication *sep sen* « deux fois, » qu'on exprimait « un à un ; » il faut alors répéter *uā uā*, comme en copte ⲟⲩⲁ ⲟⲩⲁ et ⲟⲩⲁⲓ ⲟⲩⲁⲓ « singuli, singillatim. » 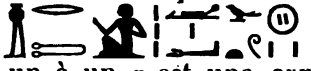 *àn retu uā-tu uā-tu* « amener les hommes un à un, » est une expression qu'on lit au Papyrus Anastasi n° 4, parmi d'autres détails d'administration[4].

[1] *Papyrus Sallier III*, 1, 8; 3, 2.

[2] *Histoire des deux frères*, p. 9, l. 1. Ces formes, avec le *t* final, ont essentiellement la valeur du participe ou de l'adjectif verbal qui passe ici au pronom vague. Dans le copte ⲟⲩⲁⲧ « solus, » on voit également par les composés tels que ⲟⲩⲁϥ, ⲟⲩⲁⲁⲥ, etc. que le ⲧ n'est pas radical. ⲙⲙⲁⲩⲁⲧ et ⲙⲙⲁⲩⲁⲧ se sont augmentés de l'*m* d'état de la langue antique; ils se contractent également quelquefois avec les affixes ⲙⲙⲁⲩⲁϥ, etc. Ce composé représente *em-uā*.

[3] Voyez *Todtenbuch*, 163, 12.

[4] *Papyrus Anastasi*, 11, 6.

208. Pour terminer ce qui concerne l'usage grammatical de ce pronom, il nous reste à remarquer que joint au mot *neb* « tout » il signifiera « chacun. » Un exemple très-clair se tire d'une phrase gravée à Karnak dans l'inscription des fondations d'offrandes de Toutmès III; le roi y calcule la somme d'offrandes pour « chacun des obélisques[1] » : 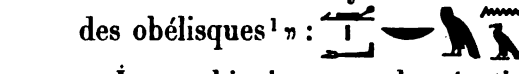 *uā neb em nan teχen-u.*

La combinaison avec la négation 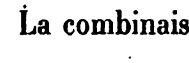 *ān uā* se traduira par « personne, pas un. » Le *Récit des deux frères* nous en donne également un exemple certain : lorsque *Batu* habitait la vallée du Cèdre, 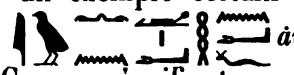 *āu ān uā ḥena-f* « n'était personne avec lui[2]. » Comme signifiant essentiellement le nombre « un, » *uā* sera étudié plus loin au chapitre des nombres.

Le signe de l'unité suffit quelquefois pour écrire le pronom *uā;* le *Papyrus Prisse* écrit ainsi *uā en reru* « un homme » et *uā en āk* « celui qui entre[3]. »

209. Quelques autres formes pronominales remplacent *se* et *uā* surtout en se combinant avec *neb* « tout. » La première est *un*, qui n'est autre chose que le verbe *un* « être » devenant pronom personnel ainsi que le copte ⲟⲩⲛ « aliquis, aliquid. » Le composé *un neb* « tout le monde » est d'usage fréquent. Comme pronom isolé, nous avons déjà rencontré le pluriel *un-iu* « ceux qui existent, les gens qui sont, etc. » Les formes 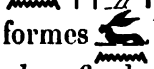 *unen-tu* et *unen-tiu* sont des variantes avec le *t* final du participe, elles servent aux mêmes usages. Le singulier, sous la forme , est moins usité; la phrase suivante

[1] Lepsius, *Denkmäler,* III, 30, l. 40. Le roi consacre cent pains et quatre (mesures) *tis* de *ḥak* ou « bière. » Ce qui fait, ajoute le texte, pour chacun des obélisques quatre pains et un *tis* de *ḥak.*

[2] *Histoire des deux frères,* p. 8, l. 9.

[3] Voyez *Papyrus Prisse,* VII, 2, et XIV, 12. Comparez Goodwin, *Zeitschrift,* novembre 1867. Ce savant signale, dans le décret de Canopus, l'emploi de dans le sens tout à fait vague *em hru uā* « à un jour quelconque. »

en montre l'emploi; elle commence les prescriptions que *Batu* fait à son frère aîné en le quittant[1] :

ār āmamu er-ṭeṭ unu nekt-u χeperu nā.

Si tu apprends que quelque chose me soit arrivé;

unu nekt-u répondrait ici à « aliquid negotii, » dans le sens du copte ⲟⲩⲟⲛ « aliquid. »

210. Le radical signifie essentiellement « lieu; » il devient néanmoins pronom vague s'appliquant aux personnes, il reçoit alors le déterminatif et au pluriel ; c'est ainsi complété qu'il compose le groupe 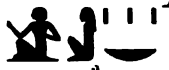 *bu neb* qui traduit le grec πάντες dans le décret de Canopus[2].

211. *ḥar, ḥa* est le type du copte ϩⲗⲓ « aliquis; » l'exemple suivant réunit en parallélisme *bu neb* et *ḥa neb*[3]; il s'agit des Ptolémées :

ḥa-u neb em neṭi-u ka-sen bu neb ḥotep ḥer mu-sen.

Tous sont leurs sujets, chacun est en paix dans leurs eaux.

Ce qui signifie « sous leur direction. »

[1] *Histoire des deux frères*, p. 8, l. 4. Les mots *ār-āmamu* semblent ici pour *ār āmam-ek* « si tu apprends; » cependant *āmamu* peut être une forme passive « s'il est su, etc. » ces manuscrits sont souvent très-incorrects; *erṭet* est une conjonction répondant au copte ⲉϫⲉ « que, » dans les phrases de ce genre.

[2] *Décret de Canopus*, partie hiéroglyphique, l. 30.

[3] Voyez Brugsch, *Inscriptions géographiques*, pl. VIII. *Neṭi* a le sens propre de « sujet, » ce qui se relie avec le radical *neṭ* « rendre hommage. » Voyez pour *ka-sen* le n° 190 ci-dessus. Être *ḥer mu* « dans les eaux » du roi ou d'un dieu est une expression qui signifiait en Égypte, comme dans le langage de nos marins, « suivre, obéir, se diriger d'après les ordres de quelqu'un. »

L'expression *ârі-t neb* « tout œil » pour « tout le monde, » qui a été signalée par M. Pleyte[1], est du même genre; elle transforme *âri* en pronom vague.

Ajoutons ici que l'adjectif *neb*, surtout avec un substantif au singulier, prend aussi la signification de « chaque; » ainsi *hru neb* doit être traduit « chaque jour » et non pas « toujours. » .

212. L'adjectif pronominal *tennu*, variante graphique , comporte aussi le sens de « chaque[2]. » En effet le texte monumental de Karnak pour le poëme de *Pentaur* porte les mots *tennu hru*, comme variante de 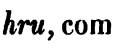 *hru neb*[3] « chaque jour, » qu'on lit au même endroit dans le papyrus Sallier. Le parallélisme rend aussi l'exemple suivant très-précieux pour confirmer le sens de *tennu* qui n'existe plus en copte. Il est dit dans les louanges du soleil :

χeper hru neb mes su tennu tuai-t.

Il s'engendre chaque jour et il s'enfante à chaque matin[4].

Ce mot se place devant le substantif qu'il caractérise; exemples : *tennu renpe-t* « chaque année; » *er tennu ruha* « à chaque soir[5]. » Quelquefois le substantif garde même son article : *er tennu pa-âbeṭ* « à chaque mois[6]. »

Nous rencontrons aussi *tennu* joint au groupe *χetu* « choses, »

[1] Voyez Pleyte, *Études*, p. 106.

[2] Cette détermination appartient à M. Goodwin. Ce terme *tennu* ayant plusieurs acceptions, il devient difficile de préciser le premier sens du symbole , l'oiseau appelant. (Voy. n° 79. T. 6.) L'interrogation et la multiplication de l'action qui appartiennent au radical *ten* se présentent également ici à l'esprit.

[3] *Papyrus Sallier*, n° 3, VIII, 8.

[4] Sharpe, *Inscriptions*, II, 93, cité par M. Chabas, *Mélanges*, p. 85.

[5] *Histoire des deux frères*, I, 5.

[6] Voy. M. Chabas, *Mélanges*, p. 85, 11.

χetu tennu : il nous paraît répondre alors à « quæcumque res, » dans l'exemple suivant du *Papyrus Prisse* où il est question de la conduite à tenir à l'égard d'un supérieur[1] : *ar-ek χetu tennu sχa-nef* « fais quelque chose qu'il t'ordonne. » Nous retrouverons bientôt ce mot important aux interrogations et exclamations[2].

213. Nous avons vu que « l'un, l'autre » se rendaient par *pa-uā, pa-ki;* ce dernier mot est bien le copte ⲕⲉ, ⲕⲉⲧ « alius, alter. » Il est souvent pronom, comme dans ce passage tiré du *Livre des Souffles*[3] :

ân âru âsâr N. ta χetu en ki-u.

L'osiris (un tel) n'a rien dérobé aux autres.

Comme adjectif, il se place habituellement avant le substantif qu'il qualifie; exemple : *ki ran* « un autre nom. »

Les exemples cités ci-dessus prouvent que le féminin prenait quelquefois la terminaison *tâ* : *ta ket-tâ* « l'autre. »

214. Le groupe *keteχu* peut être une expression renforcée tirée du même radical *ke, ket;* il signifie « autre, » mais en insistant davantage sur l'idée de « différence. » C'est ce qui résulte

[1] *Papyrus Prisse,* IX, 1. Le déterminatif joint ici à *tennu* pourrait jeter quelque doute sur cette interprétation; peut-être *tennu* se prêtait-il aux sens de « questions » ou « ordres. »

[2] Un signe de tracé douteux, dans l'inscription de Rosette, a été interprété par Champollion (*Grammaire,* p. 314) par et traduit par « chaque. » Le texte paraît porter , mais on ne peut distinguer nettement la tête ; le tracé se concilierait aussi bien avec ou la tête d'oie. Le grec *κατενιαυτόν* et le démotique *χer renpe-t* « par année » n'éclaircissent pas la question suffisamment; le signe douteux peut aussi bien cacher une préposition que le pronom « chaque, » et serait ainsi plus conforme au démotique *χer* et au grec *κατά.*

[3] *Ša en sinsin,* § 11, manuscrit du musée du Louvre.

du passage suivant, où *Batu* s'expliquant avec *Anpu* lui révèle les propositions honteuses qu'il a reçues de sa belle-sœur; après quoi il s'écrie [1] :

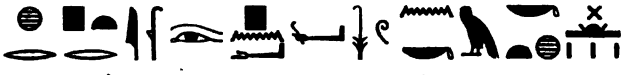

χer ptär pnā-su nek em ketexu.

Or voici! elle a tourné cela pour toi en (tout) autre chose.

Comme adjectif, *ketexu* était placé devant le substantif (de même que *ki* et *tennu*), à en juger par les mots *ketexu ro-u* « autres chapitres, » titre d'une division du *Papyrus magique Harris* [2], et par quelques autres exemples.

215. C'est ici le lieu d'expliquer une variante de la formule *p-uā* ..... *p-uā* pour le pronom réciproque. Le radical 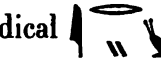 *ări* « socius, æqualis » se prête facilement à cette nuance, conservée dans le copte ερεϫ « invicem [3]. » Le texte suivant montre comment il se construisait dans cette acception; après la résurrection de *Batu* les deux frères s'embrassent [4] :

âu uā ḥer ṭuṭu mā em paif ari

âm-sen.

Littéralement : Fut l'un à parler avec son compagnon d'entre eux (pour : ils se parlèrent l'un à l'autre).

[1] *Histoire des deux frères*, p. 7, l. 6.

[2] Voyez Chabas, *Papyrus magique Harris*, p. 17.

[3] Voyez ci-dessus, n° 202.

[4] *Histoire des deux frères*, p. 14, l. 4. Remarquez l'orthographe pour *âm;* ce peut être une faute du scribe, qui est loin d'être correct dans ce manuscrit; mais on rencontre très-souvent de ces changements de place dans l'ordre des caractères, même sur les monuments les plus soignés.

216. Le radical *sep* se retrouve exactement dans le copte ϹΕΠΙ « superesse, remanere, » et le pronom antique *sep* est parfaitement conservé sous les formes ϹΕΠΙ (memphitique) et ϹΕΕΠΕ (sahidique) « reliqui. » Le sens du radical *sep* est clairement établi par la formule suivante qui termine les calculs au registre de comptabilité du musée du Louvre :

Sepi-t un-t em (ṭut-f) en pa ḥeseb en renpe-t 29.

Littéralement : Reste existant dans sa main du compte de l'an 29.

C'est ainsi que le comptable constate le résultat définitif des entrées et des sorties. Pour les comptes partiels on trouve des formules abrégées : *sepi-t em (ṭut)-f* « restant dans sa main, » *un-t em (ṭut)-f* « existant dans sa main, » c'est-à-dire « par devers lui; » ce sont les quantités non employées et dont il reste chargé relativement à l'État.

Il faut observer avec soin les particules qui gouvernent la construction; *sepi ḥer ṭut-f* sera au contraire « les restes de sa main. » Au retour de Séti Ier, après sa campagne de Syrie, l'inscription de Karnak parle ainsi des vaincus[1] :

Sep ḥer (ṭut)-f em sekar ānχ ân er to merâ.

Le reste de sa main est amené prisonnier vivant en Égypte.

Un sigle démotique de la forme répond nombre de fois dans l'inscription de Rosette aux mots grecs ἄλλα, ἄλλων, ainsi que Young l'avait tout d'abord constaté[2]. M. Brugsch

[1] Champollion, *Notices manuscrites de Karnak*. Dans , le signe ⊙ est phonétique pour *sep*.

[2] Young, *Hieroglyphics*, inscription de Rosette. (Comparez Brugsch, *Grammaire démotique*, p. 115, 116.)

a prouvé qu'il se lit *Sep;* parmi les expressions phonétiques de cette syllabe, , ou mieux encore , peuvent être signalés comme le type du sigle démotique précité. (Voyez ci-dessus, n° 75, S, 7[1].)

L'exemple suivant, tiré du récit de *Piānχi-meriāmun,* réunit le verbe *sep* et le pronom *sepi.* Irrité à la nouvelle d'un combat livré contre ses troupes à Hermopolis, le roi éthiopien s'écrie[2] :

ân âu er-ṭa-t-ensen sep sepi em (menitu) na to (χab).

Mot à mot : Est-ce qu'ils feront rester un reste parmi les guerriers de la Basse-Égypte?

217. L'expression la plus vague du pronom indéfini est le groupe *men* « un tel; » le démotique a conservé ce mot et le copte le reproduit dans le composé ⲡⲁϥⲉⲓⲛⲁ ὁ δεῖνα « quidam, » où l'initiale ⲡⲁϥ semble due à un redoublement de l'article. Les noms des individus auxquels doivent être appliquées les formules magiques sont remplacés dans les papyrus[3] par la formule *men mesu en men* « un tel, fils d'un tel[4]. » Le féminin est *ment* « une telle[5]. »

218. « Tel ..... tel » expression pronominale de la similitude est rendu par la répétition du mot 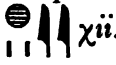 *χii.* Nous pensons qu'il faut rapporter cette forme au radical *χa* « mesurer, » en copte ϣⲓ « me-

[1] Dans deux autres passages de la pierre de Rosette, les mots grecs ἄλλοις et ἄλλων paraissent correspondre à . On a traduit jusqu'ici par « les dieux des nomes, du pays; » mais ni le grec ni le démotique ne renferment l'idée de pays. Nous pensons que mis au pluriel cache ici un pronom et peut-être même le mot *sep;* car nous avons d'ailleurs remarqué la variante *sep* (abrégé de *ḥesep?*) dans le nom d'Osiris-*sep,* sur un sarcophage de l'époque saïte.

[2] Stèle de *Piānχi-meriāmun,* l. 24.

[3] Voyez Pleyte, *Études,* 110 et *passim,* et *ibid.* pl. VI, l. 5, pour la variante de la note suivante.

[4] La variante de cette formule, écrite 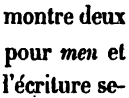 *men mes en ment,* montre deux valeurs rarement employées pour *men* et empruntées primitivement à l'écriture secrète; est un sigle pour le mot *mes.*

[5] « On » se rendait par le passif.

surer,» d'où provient également χaχ «être égal,» en copte ⲥⲩⲛⲥⲩ etc. L'inscription de Ramsès II à Abydos en fournit d'excellents exemples[1]. Isis dit au roi : «Ta vie est comme celle de mon fils Horus.»

χii entuk χii pere em χa-tà.

Tel tu es, tel (celui qui) est sorti de mon flanc.

Ramsès dit, à son tour, en se comparant à son père :

χii se χii mes-su.

Tel (est) le fils, tel le père qui l'a engendré.

On retrouve un peu plus loin le même mot, sans répétition : *χi-nek* «tel tu es, je suis;» *χi-nek* doit s'analyser «comme à toi.»

219. Le groupe , qui signifie d'une manière très-générale «des choses, des affaires, des biens,» devient aussi un pronom dans le sens de «aliquid,» comme dans l'exemple suivant[2] :

àn àru àsàr N. tu χetu em ſaui.

L'osiris (un tel) n'a pris aucune chose par vol.

Le composé 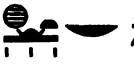 *χetu neb* répond à la locution copte ⲉϫⲱⲃ

[1] Comparez Maspero, *Inscription d'Abydos*, l. 7, 14, 60. Ce savant ne paraît pas avoir bien saisi le sens du groupe en question.

[2] *Sa en sinsin*, manuscrit du musée du Louvre, section xie, au quatrième juge.

« toutes choses. » L'*Histoire des deux frères* nous montre *Batu* revenant le soir à son étable pour soigner ses bestiaux :

atep-tuf em χetu neb en seχe-t.

Étant chargé de toutes les choses des champs.

Le composé *χetu tennu* « quæcumque » cité ci-dessus est tout à fait analogue de sens et de composition [1].

220. Les formes négatives des pronoms vagues résultent ordinairement de leur combinaison avec une négation. C'est ainsi que nous avons rencontré 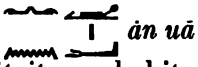 *ân uă* « pas un, » *ân ki* « pas d'autre. » Mais c'était une habitude spéciale aux Égyptiens de traiter les particules à certains égards comme des mots à flexions, en sorte qu'il suffisait d'ajouter à une négation la finale du participe ou de l'adjectif dérivé, ou même par abréviation les simples signes du pluriel, pour leur donner une valeur pronominale. C'est ainsi que la négation *ân*, sous la forme 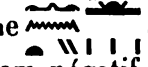 *ân-tiu*, signifie « ceux qui n'existent pas. » Un autre pronom négatif se tire, par le même procédé, de la négation 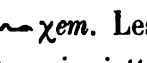 *χem*. Les gens qualifiés *χem-iu* sont « ceux qui nient, qui rejettent, » ou simplement « qui ignorent et qui ne font pas » telle ou telle chose. Ramsès II, après avoir échappé aux conséquences d'une surprise, adresse des reproches à ses compagnons d'armes; il convoque pour cela tous ses soldats, et le texte ajoute [2] :

em-mati nai-f uer-u χemi-u (χerau).

Et de même ses généraux qui n'avaient pas combattu.

[1] Ce mot *χetu* rappelle le شَيْء arabe signifiant également « chose, » et il s'employait comme ce dernier d'une manière explétive dans certaines locutions.

[2] Poëme de Pentaur, *Papyrus Sallier*, n° 3, V, 10.

Il est évident que *χemiu* devient ici un simple pronom relatif et négatif de l'action.

221. Les pronoms et adjectifs numéraux étaient assez nombreux[1]; voici les plus usités. La totalité est rendue ordinairement par *neb*. Le copte memphitique est ⲛⲓⲃⲉⲛ et le sahidique ⲛⲓⲃⲁⲩ (où le ⲃ passe au ⲩ). Nos précédents exemples ont déjà fait connaître ce mot, soit comme pronom, soit comme adjectif. Nous avons également indiqué les composés *un neb*, *bu neb*, *ḥeru neb*, *ari-u neb* « tous, tout le monde » et *se neb*, *uā neb* « chacun, chaque. » Mais la totalité s'indiquait encore par d'autres expressions.

222. Le syllabique *ter*[2], qui répond au copte sahidique ⲧⲏⲣ « totus, omnis, » se caractérise comme un substantif dans la locution la plus ordinaire : *p-ta er ter-f* « le monde en sa totalité. » *pe-(menfi?) er ter-f* « l'armée entière » montre la même construction. En copte, ⲧⲏⲣ allié aux affixes personnels ⲧⲏⲣⲥ, ⲧⲏⲣⲛ̄, etc. « totus ille, omnes nos, etc. » devient un véritable pronom; il est évidemment arrivé au même état en égyptien, car rien n'est plus fréquent que les mots *ta ter-f* « le pays entier, le monde entier. »

223. Le substantif 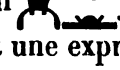 *fu*[3], qui signifie « dilatation, grandeur, étendue, » fournissait une expression du même genre. Il paraît bien

[1] Il est très-probable que le nombre en sera augmenté; nous soupçonnons l'existence de plusieurs autres expressions analogues à celles que nous expliquons ici.

[2] Le sens radical de *ter* nous paraît être « l'extrémité; » on doit probablement rapprocher de ce mot le copte ⲧⲃⲣ « vertex, cuspis » ainsi que ⲥⲉⲣ « acuere » et le substantif égyptien *teruu* « extrémités, limites. »

[3] L'orthographe complète *fu* apparaît dans de nombreuses variantes; la nature de l'objet n'a pu être encore bien déterminée.

répondre au copte ⲟⲩⲁⲓ « longe distare, longitudo. » Il se combinait avec les particules *em*, *er*, *àu;* c'est ainsi que nous lisons sur la statue naophore du Vatican, à propos de la conquête de Cambyse :

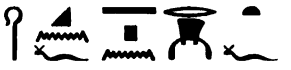

ḥaḳ-nef ta pen er fu-tef.

Il fut maître de ce pays tout entier; (analysez : A toute son étendue).

On lit aussi dans l'hymne au dieu *Rā* : *àr nen er-fu-u* « il a fait ces (choses) dans leur totalité. » On trouve également dans le même sens *em fu-f,* et plus tard, *àu fu-f.* Ainsi construit, *fu* reste substantif, mais, ainsi que *ter,* il finit par perdre les particules et par s'accorder simplement avec les substantifs précédents; le copte ne l'a pas conservé dans cette acception.

Nous ajouterons ici quelques mots pour indiquer un système de périphrases analogues et marquant la totalité, ou excluant l'exception. Ainsi *mȧ* (*keṭ*) « suivant la nature » d'une chose. Le roi donne un domaine 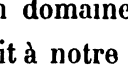 *mȧ* (*keṭ-f*) « d'après sa totalité, » ce qui répondrait à notre expression « tel qu'il se comporte [1]. »

224. Le lézard paraît être le véritable symbole du grand nombre, car ce caractère est polyphone et répond à divers mots qui signifient « nombreux. » La variante *āš* a été souvent constatée, c'est le copte ⲱⲱϣ « multus. » Outre son emploi ordinaire, comme dans le titre d'Osiris *āš ran-u* « celui qui a beaucoup de noms, » il pouvait prendre l'*s* initial causatif et former le verbe *se-āš* « multiplier. » Quelquefois aussi il se combinait avec une particule, ainsi que nous venons de l'expliquer pour *ter* et *fu*. L'inscription de Rosette rend l'idée d'une grande

[1] Comparez *mȧ àṭ,* Brugsch, *Dictionnaire,* verbo *àṭ* « multitudo. »

quantité (ligne 4) par *χet neb mà ăš-sen*, littéralement « toutes choses d'après leur multitude. »

Le superlatif s'écrit ordinairement par les groupes *ašu uer-t* « très-nombreux. »

Lorsque le signe est écrit sans compléments phonétiques, il est souvent difficile de choisir le mot qui convient pour sa transcription; outre la variante *ăš* on remarque parfois le groupe 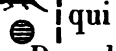 qui exige une transcription *ȧχ* ou *χe* [1].

Dans le groupe 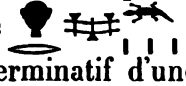 *her-u* le lézard ne paraît pas autre chose que le déterminatif d'une autre expression pour un très-grand nombre [2] : le chemin y figure symboliquement, comme dans 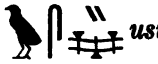 *usi* « extrêmement. »

Nous pouvons encore constater une expression toute différente et conservée dans les mots coptes ⲙⲁⲁⲧⲉ « multum, » ⲉⲙⲁⲁⲧⲉ « plus [3]. » Ils correspondent évidemment au thème égyptien *umetu* « nombreux. » Médinet-abu me fournit l'exemple suivant dans le récit de la première campagne de Ramsès III :

maa-f umet-u mà sanẖem-u.

Il vit (les ennemis) nombreux comme des sauterelles [4].

225. Le terme *kennu* avait moins d'extension que les

[1] (*aχ?*) forme le nom d'un génie céleste; il se retrouve dans le nom propre *pse* ..... *χe*. Or la même transcription démotique est appliquée à ce nom égyptien (manuscrit du *ša en sinsin*, au musée du Louvre) et au nom grécisé ϖσενασυχις expliqué par M. Brugsch dans le Papyrus bilingue de la bibliothèque. Le phonétique de 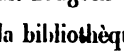 semble donc être *ȧχ*, où aura été transcrit *σχ*.

[2] Campagne de *Tutmes III*, Lepsius, *Denkmäler*, III, 31, 29.

[3] Le copte ⲟⲩⲁⲁⲟⲩ « épaisseur, épaissir, s'engraisser, » dépend du même radical.

[4] Une autre lecture *tem* bien constatée pour le lézard cache peut-être encore une autre expression du grand nombre.

précédents; on pourrait le traduire par « plurimi, » il s'applique à des quantités plus ou moins considérables. Les groupes 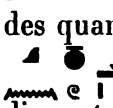 *hru kennu*, très-souvent employés dans les textes, n'indiquent jamais un temps très-long. Dans le récit des deux frères, *Batu*, voulant profiter d'une journée favorable pour avancer ses semailles, va chercher au grenier 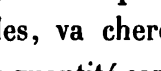 *per-tu kennu* « une quantité considérable de grains. » Et plus tard le roi envoie pour le saisir *ret-u* (*menfiu*) *kennu* « des hommes et des soldats nombreux. » Tous ces exemples exigent une quantité assez importante, mais néanmoins toujours restreinte, par les circonstances mêmes des récits[1].

226. Le mot 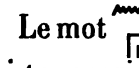 *nehau*, variantes *neh-tu*, *nehi-tu*, exprime au contraire une quantité minime, « un peu, quelques-uns; » il est tiré du radical 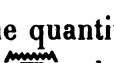 *neh*, en copte ⲛⲉϩ, « séparer, distinguer. » L'inscription de *Piānχi-meriamun* en offre un très-bon exemple; elle raconte, au siége de Memphis, que les assiégés firent d'abord une sortie.

ta-sen per (*menfiu*) *er neh-tu em* (*menfiu*) *na ḥon-f.*

Ils firent sortir des soldats contre quelques-unes des soldats de sa majesté.

Il s'agit évidemment d'un petit détachement surpris par cette sortie[2].

L'oiseau funeste détermine ou remplace un grand nombre d'adjectifs tels que *keti*, *šerâu* « petit, peu considérable, » qui répondent aux mêmes idées que *neh* quand on

[1] Peut-être le copte ϨⲎⲚ « satis » est-il en rapport avec ce mot.

[2] Stèle de *Piānχi-meriamun*, v°, l. 10. (Comparez Chabas, *Mélanges*, p. 91, où se trouvent d'autres exemples et, entre autres locutions, « quelques-uns, » opposé à *ketexu*. « les autres. »

les applique à la quantité, et nous mentionnerons, en terminant cette section, un groupe *ānem-t* qui paraît signifier « rien » ou « la moindre chose. » Il correspond à la négation démotique *emmon* dans la phrase suivante, au papyrus bilingue Rhind[1] :

ân *ṯet-u* *ānem-t* *em-baḫu-k.*

On ne dit rien devant toi.

PRONOMS INTERROGATIFS.

227. Les formules interrogatives nous occuperont d'une manière générale quand nous en viendrons à étudier le jeu des verbes avec les particules; nous devons nous borner en ce moment à rechercher les pronoms qui interviennent dans les phrases de cette nature. Nous sommes obligé néanmoins, pour l'intelligence des exemples qui vont suivre, d'appeler immédiatement l'attention sur la réaction que certaines particules exclamatives opéraient sur le sens du discours. La particule *às*, d'où provient le copte ⲉⲓⲥ « ecce, » employée tantôt comme exclamation et tantôt comme véritable conjonction[2], est la plus usitée pour introduire une tournure interrogative; avec une négation, elle compose l'insinuation négative « num? nonne? »

Le rôle de l'exclamation *tàr* est encore plus décisif; elle renforçait l'interrogation ou l'exclamation dans le sens de notre particule « donc » et se joignait à tous les pronoms que nous allons énumérer. Le sens du radical 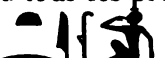 *tàr* reste obscur pour nous; l'orthographe de la variante rappelle *tàr* « le temps,

[1] Voyez Brugsch, *Papyrus Rhind*, 13, 4. Cette phrase peint l'adorateur silencieux devant la divinité.

[2] Son emploi dans le discours est tout à fait comparable à celui de l'exclamation הִנֵּה, si ce n'est qu'elle indique dans les récits l'événement passé.

le moment,» mais ce rapprochement est douteux parce que les meilleurs textes ne donnent pas d'autre idéogramme au mot *tar* exclamatif que , signe de la parole, et qui indique un rôle grammatical et souvent termine les pronoms de toute espèce.

228. Le pronom interrogatif le plus ordinaire est le mot *ȧχ*, fidèlement conservé quant au sens dans le copte ⲁϣ «quis? quid? etc.» ⲁⲑⲟ «cur?» est encore plus près de l'orthographe antique; il devient dans le sahidique ⲁⲉ et ⲁⲉⲣⲟ avec les suffixes. Champollion a reproduit dans sa grammaire[1] un exemple excellent pour le sens de *ȧχ* «quis?» Ramsès II dit aux espions saisis et conduits en sa présence : *entuten ȧχ*[2] «qui êtes-vous?»

Le *Papyrus Sallier*[3] n° 1 contenait le récit d'un message du roi pasteur *Apapi* vers le roi de Thèbes; celui-ci dit à l'envoyé introduit en sa présence :

ḥabe-k *ȧχ* *er (nu-t)* *kām* *peḥui-nek-tu* *ḥer* *māten-u*

ḥer *ȧχ*

Qui t'a envoyé au pays du midi? Tu as accompli le voyage, pourquoi?

On voit par cette phrase que *ȧχ* représente une chose aussi bien qu'une personne.

[1] Voyez Champollion, *Gramm.* p. 255; cette phrase est tirée du récit de la campagne de Syrie, dans la *Grande inscription* d'Abou Simbel et du Ramesséum.

[2] Littéralement «vous qui?» Ainsi placé à la fin, le *ȧχ* égyptien rappelle à l'esprit le *eh?* qui termine invariablement aujourd'hui en Égypte toutes les questions.

[3] *Papyrus Sallier,* n° 1, p. 2, l. 3.

La combinaison avec *tàr* est très-fréquente; l'invocation prononcée par Ramsès II au moment du danger nous fournira de précieux exemples d'interrogation; elle commence ainsi[1] :

àχe-k tàru àtef à àmen.

Qui es-tu donc, mon père Amon[2] ?

Un peu plus loin[3] le roi interroge encore ainsi le même dieu :

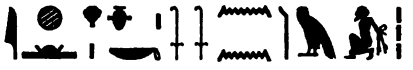

àχ ḥeri-k nen āmu.

Mot à mot : Que sont chez toi ces Amu? (Asiatiques) c'est-à-dire : Quelle estime as-tu pour eux?

Telle est la leçon des monuments; le papyrus se sert ici de l'expression *àχ tàr.*

La combinaison de avec un substantif répond au pronom « quel! » ou « quel? » Le substantif garde souvent son article, malgré la présence du pronom; exemples[4] :

àχ pa - betau āa.

Quelle infamie énorme!

[1] *Poëme de Pentaur.* Le texte du *Papyrus Sallier* n° 3, qui est souvent très-fautif, est heureusement rectifié la plupart du temps par les fragments conservés à Thèbes et à Karnak.

[2] *Papyrus Sallier* n° 3, p. 2, l. 3. Le déterminatif est ici ; le pluriel est ainsi ajouté souvent par les écrivains, sans motif apparent pour nous; peut-être y avait-il une forme au pluriel *tàru.*

[3] *Ibid.* p. 2, l. 5. Le texte des monuments donne clairement ; dans le papyrus lithographié, il semble qu'il y ait *ḥati en,* etc. mais le passage est un peu détérioré. La traduction doit être rectifiée comme nous le faisons ici.

[4] *Histoire des deux frères,* p. 3, l. 10; c'est l'exclamation de *Batu* aux propositions de sa belle-sœur.

âχ pai-k âi-t em-sa-â.

Pourquoi me poursuis-tu[1]? (Litt. : Quelle est ton action de marcher après moi?)

Le même mot se combinait avec diverses particules; c'est ainsi que 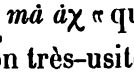 *mâ âχ* « quel est-il? comment est-il? » forme une sorte d'interrogation très-usitée dans les papyrus littéraires. On y trouve aussi l'exclamation renforcée *ia-âχ* « ah! quel ..... » exemple :

ia-âχ paik - ṭeṭ.

Ah! quel est ton discours!

229. Le mot 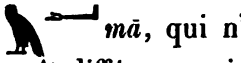 *mā*, qui n'existe plus en ce sens dans le copte, ne nous paraît différer en rien du מָה interrogatif sémitique. Quoiqu'il figure le plus souvent dans la combinaison *mā-târ*, il existe néanmoins seul avec un caractère clairement interrogatif. Au chapitre LVIII du *Rituel funéraire*, le défunt est questionné en ces termes sur le nom de son compagnon : 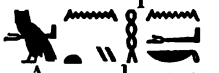 *mā enti ḥenā-k* « qui est celui qui est avec toi? » Les mêmes phrases se retrouvent au chapitre CXXII, où la plupart des manuscrits portent :

er mā-târ enti ḥenā-k.

Qui donc est avec toi?

Outre *er*, qui se joint ici à *mā-târ* sans changer sensiblement la nuance, on trouve diverses autres combinaisons des particules avec *mâ* : *ḥer mā* est une question de lieu « où? par où? » C'est ce qu'on doit conclure de la réponse que fait l'osirien

[1] *Histoire des deux frères*, p. 7, l. 3. Reproches de *Batu* à son frère.

à cette question qui lui est adressée après la comparution devant le juge[1] :

Seše - ruk ḥer-mā ân-sen eruf.

Par où passes-tu? (disent)-ils à lui.

Il répond ainsi :

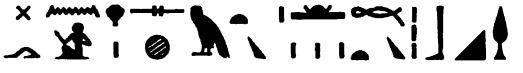

Seše-nâ ḥer seχemu meh-tu bak.

Je suis passé par les lieux du nord de Bak[2].

230. 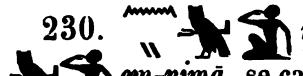 *nimā*, variantes *nemā* et 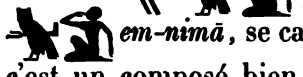 *em-nimā*, se caractérise comme un dérivé de *mā*, mais c'est un composé bien défini et qui est conservé exactement dans le copte ⲙⲁⲁ « quis? quid? » commun aux deux dialectes. Les deux premiers exemples de ce pronom nous sont apparus dans l'*Histoire des deux frères;* Anpu trouvant sa femme étendue par terre et dans le plus grand désordre, lui dit :

em-nimā tuṭ-tu mā-et.

Qui a parlé avec toi[3]?

La femme répond en effet : « Personne n'a parlé avec moi excepté ton frère. »

[1] Voyez Lepsius, *Todtenbuch*, 125, 48. L'ellipse du verbe *ṭet* « dire » est usuelle.

[2] *Seχem* désigne les sanctuaires, et en général les lieux clos, séparés.

[3] *Histoire des deux frères*, p. 4, l. 10. Nous avions déjà expliqué cette locution dans notre cours grammatical du Collége de France, lorsque M. Goodwin l'a reconnue de son côté. On doit d'ailleurs à cet excellent égyptologue la rectification de presque toute la section des formules interrogatives. (Voyez dans Chabas, *Mélanges*, I, 80, et *Voyage*, p. 77, et surtout le numéro de janvier 1868 de la *Zeitschrift*.)

Le second exemple montre la combinaison avec *târ*[1]. *Batu*, changé en taureau sacré, adresse la parole à la princesse qui vient le visiter; celle-ci, dans son étonnement, lui dit :

em-entuk nā nimā-târ.

Toi, qui es-tu donc?

Le *Rituel funéraire*, qui est très-riche en formules interrogatives, emploie également la forme *nimā-târ*[2].

Il est à remarquer que ces composés *mā-tar* et *nimā-târ* ont à leur tour formé des verbes signifiant « interroger, » ce qui pourrait souvent embarrasser dans l'analyse de certaines phrases où l'on chercherait en vain l'interrogation directe. Au chapitre LXIV du *Rituel*[3], l'âme de l'Osiris dit :

Seše - ā nematâr-tu em nesebu em âmeni-t.

Je passe, étant questionné par le dévorant[4], dans l'Amenti.

231. Le démonstratif *pu* et même l'article *pa* deviennent exclamatifs ou interrogatifs, soit à la suite d'une exclamation comme *âs*, soit avec l'addition de 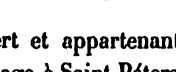 *târ*, ce qui est

[1] *Histoire des deux frères*, p. 15, l. 9. Le mot , si le manuscrit n'est pas fautif, est une particule exclamative tirée de *nā* « aller, venir. » Le copte possède encore ⲛⲁ « profecto! utique! »

[2] Voyez *Todtenbuch*, 125, l. 46.

[3] L'Osiris un tel est la qualité que prenait l'âme reconnue vertueuse après la mort. Comparez *Todtenbuch*, p. 64, l. 20. Nous nous servons du beau texte de Petamenoph gravé sur un fragment de jaspe vert et appartenant au musée de l'Hermitage à Saint-Pétersbourg; la finale du participe assure ici le sens verbal.

[4] La plupart des manuscrits portent ici *nesebu* « dévorer, avaler, » les autres ont *nesepu*, qui doit avoir le même sens; comparez cependant *nesep* « tuer, couper, » déterminé par le glaive . On trouve aussi dans d'autres manuscrits 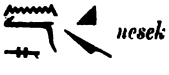 *nesek* « couper. »

le cas le plus fréquent. Les trois versions comparées d'un même passage du *Poëme de Pentaur* sont ici très instructives[1]. La phrase suit celle que nous avons rapportée ci-dessus : « Qui es-tu donc? ô mon père Amon! »

Papyrus Sallier.

às putàr atef- (f) *χem ḥer se.*

Louqsor.

às pu-n àtef *χem ḥer se.*

Karnak.

as pa-n àtef *χem ḥer se.*

Quel père renie (son) fils?

La particule s'est ajoutée au démonstratif *pu* et à l'article *pa* dans un sens emphatique. Le papyrus emploie ici la formule complète et beaucoup plus usitée *putàr*[2], dont les variantes ordinaires s'écrivent 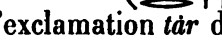 , 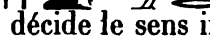 *putàr*, et 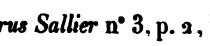 , et où l'exclamation *tàr* décide le sens interrogatif de *pu*[3].

[1] *Papyrus Sallier* n° 3, p. 2, l. 3; texte de Louqsor, l. 26; Karnak, l. 22. Le papyrus se montre toujours moins correct; dans *àtef-f*, le dernier est probablement fautif, il donne du moins un sens tout opposé à celui des monuments; avec cette orthographe, il faudrait traduire « num ergo patrem suum renuit filius? » Le terme *χem-ḥer* nous paraît un composé analogue à *seχ ḥer* « détourner la tête, rester sourd à une parole » et à divers autres verbes suivis de . (Voy. *Zeitschrift*, janvier 1868, p. 3.) Ce verbe, n'ayant dans aucune des trois versions le signe du passif, doit être considéré comme actif, étant son régime direct.

[2] C'est encore à M. Goodwin qu'on doit l'explication de cette formule importante.

[3] Les variantes de la forme et même sont assez fréquentes, elles font évidemment allusion à *tàr* « temps, moment. » Les variantes avec l'œil sont plus rares et provien-

putâr est une interrogation fréquente dans le *Rituel funéraire;* on l'emploie particulièrement pour les choses, *mā* et *nimā* étant plutôt appliqués aux personnes. Les exemples abondent, et nous nous bornerons à expliquer deux formules. Nous avons vu ci-dessus l'âme du mort interrogée sur son chemin [1]; après la réponse vient une nouvelle question : *pu-târ maa-nek âm* « Qu'as-tu donc vu là? » et l'âme satisfait de nouveau ses interrogateurs avant de passer outre.

La rubrique qui sépare, au chapitre xvii, les formules sacrées de leurs explications est écrite ordinairement 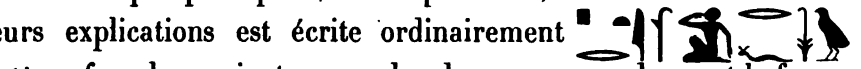 *putâr ruf su;* les variantes pour les deux pronoms donnent la forme pleine *âruf* pour *ruf* et *si*, au lieu de *su*. La traduction littérale serait « quid ergo hoc sibi? » Qu'est-ce que cela signifie? Qu'est-ce que cela [2]?

232. L'interrogatif *sebi* se prend pour les choses et pour les personnes : 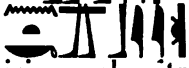 *entuk sebi* « qui es-tu? » demande-t-on à l'âme de l'Osiris au chapitre cxxii du *Rituel*. La réponse est *nuk uā âm-ten* « je suis l'un d'entre vous. »

Après la description de la demeure d'un personnage céleste, on demande également au défunt, au chapitre cxxv, l. 64 : 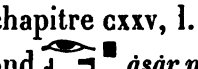 *sebi pu* « qui (est) celui-là? » et il répond *âsâr pu* « c'est Osiris. » Dans cette formule, *pu* devient interrogatif comme dans *âs pu* et *pu-târ*. M. Goodwin a fait remarquer que les plus anciennes versions du *Rituel funéraire* emploient souvent *sebi* à la place de *mâtâr* et *putâr* [3]; on y trouve même fréquemment la formule *sebi-târ pu;*

nent certainement d'une confusion avec l'exclamation 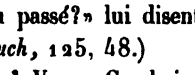 *ptar* « vois, voici, » tirée du verbe *ptar* « voir. » Ces variantes nous avaient éloigné de la véritable explication; il faut donc rectifier ce que nous avons dit de la formule *ptar âref su* dans nos études sur le *Rituel funéraire*, au chapitre xvii.

[1] Voyez ci-dessus, n° 229, « par où as-tu passé? » lui disent-ils. (Voyez *Todtenbuch*, 125, 48.)

[2] Voyez Goodwin, *Zeitschrift*, 1868, p. 7, et Chabas, *Mélanges*, I, p. 80.

[3] *Id. ibid.* janvier 1868, p. 7.

exemple : 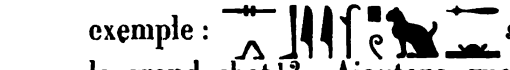 *sebi-tàr pu màu āa* « qui est donc le grand chat[1] ? » Ajoutons que *sebi* est écrit également ou par abréviation, le groupe exprimant le mot à lui seul.

233. Le pronom vague 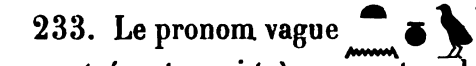 *tennu*, que nous avons déjà rencontré, est aussi très-souvent exclamatif ou interrogatif. Le radical *tennu* a le sens général de « quantité, » d'où « multiplier, agrandir; » le copte a conservé dans cette acception les adverbes ⲧⲟⲛⲟⲩ « valde, multum, » et ⲧⲟⲛⲥ « omnino. » C'est pourquoi le texte démotique du *Papyrus Rhind* traduit par *ṭa-ai* « faire grand, augmenter. » Le sens de « quantité » est fondamental pour ce mot; dans un tableau de l'Assassif où le scribe enregistre le butin, l'inscription explicative commence par les mots suivants[2] :

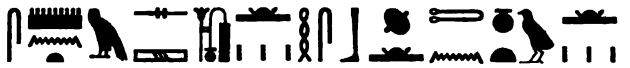

Sment em seŝu ḥeseb tennu-tu.

On consigne dans les registres, on calcule les quantités.

L'inscription, en effet, continue ainsi : « On réunit les millions, les cent mille, les myriades, les milliers et les centaines. » C'est ainsi qu'il faut comprendre l'expression *àn tennu* « innombrables : » *àn tennu em sak ānχ-u* « innombrables furent les prisonniers vivants, » dit *Aḥmès* fils d'*Abnà*, après l'expédition d'Éthiopie; *àn ten-u* « innombrables » et *an reχ ten-u* « dont on ne sait pas la quantité; » ces deux formes sont employées dans le titre du *Rituel* de *Pa-berer* (manuscrit du Louvre) pour les offrandes et les richesses. Le *Rituel* dit

[1] Passage correspondant au *Todtenbuch*, ch. XVII, l. 46, après la formule relative au grand chat d'Héliopolis, emblème du soleil. Le radical signifie « passer, conduire; » le démotique le traduit par *seni*, copte ⲥⲉⲛⲓ, ⲥⲓⲛⲓ « transire. » Brugsch, *Papyrus Rhind*, 1, 8.

[2] Notes manuscrites de l'Assassif. *ḥeseb* « compter, calculer » est identique avec l'hébreu חָשַׁב et l'arabe حسب.

également en parlant des moissons des champs célestes : 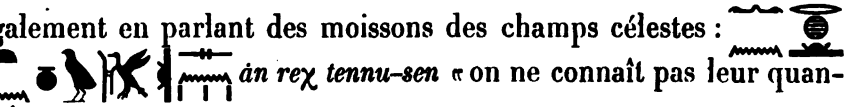 *ân reχ tennu-sen* « on ne connaît pas leur quantité. »

Le sens du copte ⲧⲟⲛⲟϩ « valde » se reconnaît facilement dans l'exemple suivant où Ramsès II est qualifié *suten tenu mennu* « le roi abondant en monuments[1]. »

Le pronom vague *tennu* « chaque » se relie bien à l'idée de « quantité » et le premier sens de l'exclamation 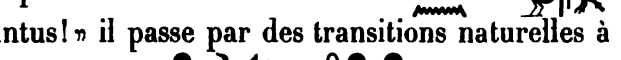 *tennu* doit être « quantus! » il passe par des transitions naturelles à « quotus? qualis? quis? quid? » *tennu erma-tif* « Quis sicut ille? » dit le *Rituel* en parlant d'Osiris[2].

Ainsi que nous l'avons vu pour divers pronoms, *tennu* peut se rapporter à une personne, une chose ou un lieu. Le copte n'a conservé que cette dernière acception pour le terme correspondant ⲧⲉⲙⲛ « ubi? unde[3]? » Les réponses aux questions introduites dans le discours par prouvent aussi très-habituellement le sens locatif; au chapitre LII du *Rituel*, après avoir justifié de la pureté de ses aliments, l'âme du défunt subit une nouvelle question en ces termes[4] :

er tā-nek *ām - nek* *tennu.*

Où as-tu pris ta nourriture?

Il explique, en réponse, qu'il a mangé sous les arbres sacrés d'Hathor.

[1] Le sens est encore bien éclairci par les locutions suivantes : *tennu χent* « choisir parmi » et 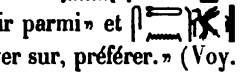 *seten er* « élever sur, préférer. » (Voy. Chabas, *Mélanges*, p. 80, et *Voyage, Vocabulaire*, verbo *tennu*. Le sens de « quantité » a été prouvé par M. Birch, et l'interrogation définie par M. Goodwin.

[2] Voyez *Todtenbuch*, 154, 2.

[3] M. Chabas, *Voyage*, p. 164, donne « quis, qualis, quantus » pour les traductions de ⲧⲉⲙⲛ; mais il ne justifie pas ces traductions, qui ne figurent pas d'ailleurs dans nos lexiques.

[4] Voyez *Todtenbuch*, 52, 2.

Il faut également traduire *tennu* par « où? » dans l'inscription du Ramesséum, à la scène des espions amenés devant Ramsès II; ayant avoué qu'ils étaient des émissaires du prince de *χeta*, le roi les questionne ainsi :

su tennu entuf pa-χer en χeta.

Où est-il? lui, est-ce le misérable (prince) de *χeta* [1]?

Il y a deux questions distinctes, l'une sur la position du chef ennemi, et l'autre sur sa personnalité. Le roi ajoute en effet : « J'entendais dire tout à l'heure qu'il était près de *χeleb* (Halep). » Les espions le renseignent alors complétement sur la position de l'armée et sur la personne du chef. Le papyrus du voyage en Syrie contient une foule d'exemples de cette espèce. On y rencontre aussi le composé *ḥa-r tennu* « par où [2]? ».

Nous retrouvons encore ici *tàr* prêtant une nouvelle force à *tennu* comme aux expressions analogues. *àu-k tàr tennu* « où donc es-tu? » est encore une des questions adressées à l'âme de l'Osiris [3].

[1] Voyez Lepsius, *Denkmäler*, III, 187, l. 16. Le duplicata d'Abou-Simbel porte au lieu de ; le est oublié ou effacé, ce qui a pu induire en erreur dans l'analyse de cette phrase. Comp. Chabas, *Revue archéologique*, t. XV, p. 722.

[2] Voyez Chabas et Goodwin, *Voyage en Syrie*, p. 164, 180, 182, etc. et *Glossaire*.

[3] Voyez *Todtenbuch*, 64, 24. Cette question vient après les mots : « Je me suis joint à l'*uta*, » c'est-à-dire l'œil symbolique, ayant, entre autres sens, celui de l'accomplissement des périodes. La réponse paraît d'abord obscure; M. Chabas a traduit (*Mélanges*, p. 82) : « Je suis le maître du corps silencieux. » La comparaison de quinze exemplaires nous met en mesure d'affirmer la correction du manuscrit hiératique du Louvre, publié par nous et qui porte en cet endroit : 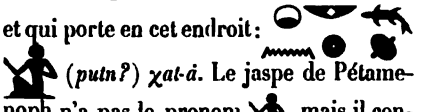 (*putn?*) *χat-à*. Le jaspe de Pétamenoph n'a pas le pronom , mais il confirme le premier groupe. Il faut donc traduire : « (c'est) la néoménie de mon corps » (ou du corps). Cette réponse de l'âme indique qu'elle va atteindre le moment où elle complétera sa résurrection par l'union avec son corps; on sait que est la fête de la nouvelle lune, symbole du renouvellement de la vie après la mort.

234. Le copte possède deux pronoms interrogatifs ⲛⲓⲙ et ⲟⲩⲛ; nous avons reconnu le premier dans 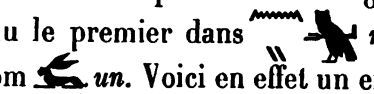 *nimā*, le second doit répondre au pronom 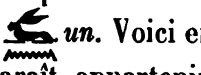 *un*. Voici en effet un exemple où la valeur interrogative nous paraît appartenir à ce pronom. Il est tiré de l'*Histoire des deux frères*, mais il vient malheureusement après une lacune, que nous remplissons conjecturalement par « (Si je n'avais pas voulu) me plaindre de cette proposition criminelle. »

unu àu-f er àr-f em ḥaï.

Qui l'aurait mise au jour?

C'est ainsi que la femme d'Anpu termine sa dénonciation calomnieuse contre son beau-frère [1].

NOMS DE NOMBRE.

CHIFFRES, MESURES ET CALCULS.

235. Un traité des nombres, comprenant la métrologie et le calendrier, serait l'appendice nécessaire d'une grammaire complète. Toutefois, une courte énumération des points acquis à la science suffira pour remplir le but de cet abrégé et pour mettre les commençants en état d'étudier par eux-mêmes les monuments qui contiennent des chiffres, des calculs ou des dates.

Les Égyptiens avaient un système de numération décimal; les chiffres hiéroglyphiques, remarqués d'abord par M. Jomard, complétés et vérifiés ensuite par Champollion, sont faciles à distinguer dans les inscriptions et se suivent dans l'ordre le plus clair [2]; l'unité

[1] *Histoire des deux frères*, p. 5, l. 4. Quelques nouveaux exemples seraient nécessaires pour assurer le sens interrogatif que nous croyons reconnaître ici.

[2] Comparez Champollion, *Grammaire*, n° 174 et suivants.

est marquée par un trait, ordinairement vertical et que l'on répète jusqu'à neuf : 1, |; 2, ||; 3, |||, plus rarement ☰; 4, |||| ou ⁞; 5, ||||| ou ⁞; 6, ⁞; 7, ⁞; 8, ⁞ ou ⁞; 9, ⁞ ou ⁞[1].

La dizaine, exprimée par le signe ∩, se répète de la même manière jusqu'à ∩∩∩∩∩∩∩∩∩ 90, et la centaine, ainsi figurée ୧, jusqu'à 900 ୧୧୧୧୧୧୧୧୧. Mille s'écrit par la feuille de lotus et 10,000 par le doigt levé; ils se répètent également jusqu'à neuf.

A ces chiffres usuels on doit ajouter quelques signes pris ordinairement dans le discours pour un grand nombre indéterminé, mais qui sont aussi employés dans les calculs pour des valeurs fixes supérieures à 10,000. Le têtard vaut 100,000; très-probablement 1 million et Ω 10 millions. Ajoutons, pour compléter la série, la négation, qui remplace notre zéro dans certains calculs. Chaque chiffre conserve sa spécialité et ne change pas de valeur par la position. Ils ont été remplacés chez les Coptes par les lettres numérales ⲁ̅ ⲃ̅, etc.

236. Les noms de nombre anciens sont presque tous conservés dans la langue copte; on les écrivait quelquefois phonétiquement.

L'unité est écrite soit avec le groupe complet *uā*, soit avec le dard seul. Le copte sahidique a conservé exactement le mot ⲟⲩⲁ.

Pour le nombre deux, le copte sahidique est ⲥⲛⲁⲩ (féminin ⲥⲛ̄ⲧⲉ). Les deux traits ||, et plus tard les deux dards, reçoivent le phonétique *sen*, qu'on redouble quelquefois pour parler à la fois à l'oreille et aux yeux.

Trois |||, ☰ ou avait pour phonétique *χemet*, dont le

[1] Les nombres se rapportant à un substantif écrit idéographiquement se rendaient quelquefois par la multiplication de la figure. On observe surtout cette particularité dans le nombre *neuf*, qui forme une sorte de pluriel d'excellence; exemples : « le cycle des neuf dieux » et les neuf arcs indiquant l'ensemble des peuples étrangers.

memphitique ϣⲟⲩⲧ est le plus voisin. Le sahidique ajoute la nasale ϣⲟⲩⲛⲧ; sous les Ptolémées, ce nombre est souvent écrit par trois oiseaux de divers genres, , , etc.

Le nombre quatre se rencontre sous les deux formes 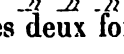 *âfte*, *âftu* et *ftu*, *ftu*. Le copte sahidique se sert de ϥⲧⲟⲟⲩ pour le nombre isolé et de ⲁϥⲧⲉ comme affixe après les dizaines[1].

Le nombre cinq est écrit, dans le style récent, par l'étoile à cinq rayons dont la valeur phonétique *ṯau* est bien prouvée[2]. La forme copte ⲧⲟⲩ (en affixe ⲧⲉ) est évidemment la même que celle du mot égyptien.

Le nom du nombre six est en copte ϲⲟⲟⲩ. Dans l'égyptien, M. Birch a indiqué le groupe *sâs* dans un exemple qui peut laisser quelque doute. M. Goodwin a remarqué que l'allitération jouait sur le nombre six avec le groupe qu'il propose de lire *suu*. Cette précieuse indication est confirmée ci-après par le nom du nombre soixante; nous écrivons donc *suu*, pour le nombre six[3].

Le nombre sept a été rencontré par Champollion sous les deux formes *seχef* et *sefeχ*. Les mots coptes ϲⲁϣϥ sahidique et ϣⲁϣϥ memphitique sont dérivés de *seχef*. Les Égyptiens des bas temps écrivent « sept » avec la tête [4]. Une autre variante, signalée par M. Mariette, se sert du groupe [5].

Le nombre huit s'écrivait phonétiquement 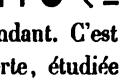 *sesennu*,

[1] , signe des bas temps pour « quatre, » fait allusion à la forme carrée des salles panégyriques.

[2] La variante du titre sacerdotal des princesses thébaines égale à provient de cette valeur *ṯ* pour l'étoile.

[3] M. W. Goodwin a signalé, dans le papyrus du musée de Leyde, n° 350, un rapport d'allitération établi entre les nombres écrits en tête de chaque paragraphe et le premier ainsi que le dernier mot du texte correspondant. C'est à cette précieuse découverte, étudiée plus tard par M. Pleyte, que nous devons la connaissance de tous les noms de nombre nouvellement déterminés. (Voy. Goodwin, *Zeitschrift*, 1854, p. 39, 1867, et Pleyte, *ibid.* 1867, p. 1 et suivantes.)

[4] Suivant M. Lauth, par allusion aux sept ouvertures de la tête.

[5] Ce groupe se lit *ḥept* ordinairement; le rapport avec ἑπτά est bien singulier.

mot fort différent du copte ϣⲙⲟⲩⲛ; cette exception, unique dans la série, a de quoi surprendre; mais le mot est trop fréquemment écrit en lettres simples pour nous laisser de l'hésitation. Aux basses époques on trouve pour le nombre huit un chiffre ainsi figuré .

Dans l'antiquité, le groupe est l'expression du cycle des neuf dieux, il se lit *patu;* peut-être varia-t-il de prononciation quand on l'appliqua au nombre neuf en général. Il est certain que le signe resta en usage pour « neuf » dans un temps où ce nom de nombre se prononçait *peseṭ*, comme le copte ⲫⲓⲧ; en effet, à côté du signe , le style ptolémaïque emploie la variante qui se prononçait *peseṭ* (irradiare). Je crois donc qu'il faut transcrire également par *peseṭ* quand c'est le chiffre 9. Un autre chiffre de la basse époque pour le 9, , n'est pas autre chose que l'imitation du chiffre hiératique que nous rencontrons ci-après.

Le chiffre ∩, pour « dix, » a comme phonétique le groupe *met*, égal au memphitique ⲙⲉⲧ; le sahidique ajoute quelquefois la nasale ⲙ̄ⲛ̄ⲧ. On trouve comme chiffre des bas temps l'épervier ou le phallus .

Aucun exemple ne nous renseigne sur la prononciation des unités jointes aux dizaines; les Coptes font subir de légers changements aux nombres ainsi réunis, comme ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲃϥⲧⲉ 14, ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲥⲉ 16, etc. Les unités suivent les dizaines, comme dans l'écriture égyptienne.

Le nombre vingt se prononce en copte sahidique ϫⲟⲩⲱⲧ, memphitique ϫⲱⲧ. Le papyrus de Leyde met ce nombre en rapport avec le groupe *ṭaut;* l'égyptien était donc encore ici identique avec le copte[1].

Plusieurs chiffres ont été relevés dans le style récent; figure dans quelques dates pour le nombre « vingt[2], » ce n'est que l'imi-

[1] *T'aut* est le participe du verbe *ṭa* « passer; » à la fin du paragraphe on remarque les mots *ṭuṭ aitu*, nouveau jeu de mots ayant le même but que le premier.

[2] Stèles du Sérapéum, du temps de Psammétik Ier, au musée du Louvre.

tation du signe hiératique pour le vingtième jour du mois. indique deux dizaines par deux boucles de cheveux. La tête d'oiseau reçoit aussi cette valeur « vingt » dans quelques dates[1]. On trouve enfin les deux éperviers pour deux dizaines.

Le mot égyptien pour trente devait différer bien peu du mot *χemet* « trois, » car le nom propre du dard s'écrit 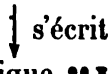 et reçoit pour variante [2]. Le copte sahidique ⲙⲁⲁⲩ, memphitique ⲙⲁⲁϩ est fort différent. Trente ou plutôt trois dizaines sont rendues par trois boucles dans les monuments récents.

Nous ne connaissons pas de renseignements certains pour le nom du nombre 40. Dans l'orthographe récente, on a signalé le groupe ou huit fois 5. Le copte sahidique est ϩⲙⲙⲏ.

A partir de cinquante, les noms des dizaines sont tirés, dans le copte, du nom de l'unité correspondante; ⲧⲟⲩ « cinq » a donné ⲧⲁⲓⲟⲩ « cinquante. » Le manuscrit de Leyde termine le paragraphe 50 par le mot 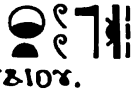 *patuu* dont la finale *tuu* indique un mot identique avec ⲧⲁⲓⲟⲩ.

Soixante, en copte ⲥⲉ (comparez ⲥⲟⲟⲩ « six »), se disait en égyptien *su* ou *sau;* en effet, le paragraphe 60 du manuscrit précité commence par *sa-ut* et finit par *sautu.* Le chiffre des bas temps pour 60 est , imitation évidente du chiffre hiératique[3].

Pour soixante et dix, le copte a les formes ϣϧⲉ, ϣϥⲉ, qui s'écartent un peu de ⲥⲁϣϥ « sept. » Le paragraphe 70 du manuscrit commence par le mot *sefeχu* et finit par

[1] Peut-être serait-ce la tête de l'oiseau appelé *tat.* (Voy. la stèle de *Pischerenptaḥ.*)

[2] Voyez Brugsch, *Zeitschrift,* février 1868. L'égyptien peut avoir possédé deux termes différents : le papyrus de Leyde met en rapport avec le nombre 30 un mot terminé par *bu* et dont le premier signe ressemble à *teb* ou à l'hiératique pour « trente. » On trouve également, sur une stèle du Louvre, le titre que nous serions bien tenté de lire *mabu,* d'après le copte ⲙⲁⲁϩ.

[3] Voy. le tableau ci-après, planche II, au nombre 60.

ȧn χesef-f, c'est un jeu de mots par approximation qui ne suffirait pas pour renseigner exactement; joint avec le premier, on en peut conclure que 70 se prononçait d'une manière peu différente de *sefeχ* ou *seχef* « sept. »

Quatre-vingts, en copte memphitique ϧⲁⲙⲛⲉ, sahidique ϩⲙⲉⲛⲉ, se retrouverait exactement dans le mot indiqué par M. Goodwin : le manuscrit ne nous renseigne pas de la même manière, il nous renvoie au nombre « huit » par le mot *sesennuiu*. Peut-être la langue possédait-elle deux termes différents. Le chiffre ptolémaïque « quatre-vingts » est encore une imitation de l'hiératique[1].

Le copte présente pour quatre-vingt-dix les formes, sahidique ⲡⲉⲥⲧⲁⲓⲟⲩ, memphitique ⲡⲓⲥⲧⲁⲓⲟⲩ provenant de ⲯⲓⲧ « neuf; » le même rapport existait en égyptien, le manuscrit met ici en allitération le même groupe que pour le nombre 9 : le cycle des neuf dieux prononcé *patu*.

Le copte ϣⲉ « cent » est également égyptien; le manuscrit établit ici l'allitération avec le mot *šaā*.

Pour 200, le memphitique ϣⲏⲧ semble bien provenir du précédent avec la finale *ti* du duel. Le mot antique était le même, le manuscrit se sert ici du mot *šetau*.

Après 200, le copte place les noms d'unités avant le mot ϣⲉ, comme ϣⲙⲛⲧϣⲉ sahidique, 300. Le précieux manuscrit de Leyde montre que telle était aussi la règle égyptienne, il commence par *χemet ša* le numéro 300 et par *ftu ša* le numéro 400.

Le signe 1,000 n'est autre chose que la lettre *χa*, le copte ϣⲟ montre l'adoucissement ordinaire de χ en *š*.

Le doigt levé , valant 10,000, se prononçait *teb*[2] . Le même

[1] Voyez le tableau des chiffres hiératiques, planche II, au nombre 80.

[2] ; cette orthographe pleine se remarque notamment dans le verbe *tebah* « prier. » Comparez les variantes *tāb* et *teb*.

rapport est conservé dans le copte sahidique : ⲧⲏⲃ « doigt, » ⲧⲃⲁ 10,000. Les 1,000 et les 10,000 se répètent jusqu'à neuf comme les chiffres précédents.

Le têtard, 100,000, se prononçait *ḥufennu*[1]; le nom spécial n'existe plus en copte. Pour plusieurs centaines de mille, on pouvait aussi répéter le signe ou le placer sur des unités; exemple : 400,000. Les grains des domaines de Mageddo sont évalués dans l'inscription de *Tutmes III*[2] à un nombre de *ṭena* « mesures » exprimé par 208,200 (dizaines et unités effacées). Ailleurs le même document fournit le nombre de 120,214[3].

Le signe répond au phonétique *ḥeḥ* et au copte ϩⲁϩ « multitudo, multus. » D'après la progression décimale des expressions numériques, il doit signifier « un million » quand on le prend dans le sens absolu[4]. La phrase suivante, tirée du discours de Ramsès II, au *Poëme de Pentaur,* montre l'emploi des trois derniers nombres[5]:

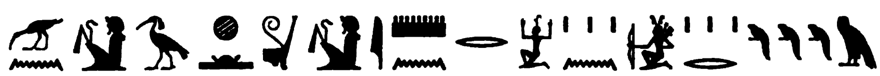

Kem-nā χu-nā āmen er ḥeḥ-u en (menfitu) er ḥufennu em

[1] Le *Poëme de Pentaur,* Papyrus 3 Sallier, III, 3, nous a fourni la première transcription de ce mot. (Voyez Devéria, *Revue archéologique,* 1862, t. I, p. 253, pour ce chiffre et les suivants.)

[2] Lepsius, *Denkmäler,* III, 32, et 199, 16.

[3] Dans les inscriptions des derniers rois d'Éthiopie, précède immédiatement. Nous serions tenté de croire qu'il ne valait alors que 10,000; ainsi dans l'exemple de la stèle du roi *Hor-si-ātef*

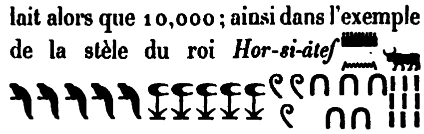

nous traduirions 55,359 bœufs; car les nombres 505,359 et plus loin 600,000 nous paraissent invraisemblables pour du gros bétail dans la région éthiopienne.

[4] Avec le signe du temps, le groupe *ḥeḥ* s'appliquait à la durée indéfinie du temps, qui a commencé à la première apparition du soleil, selon la doctrine du chapitre XVII du *Rituel.*

[5] *Poëme de Pentaur,* 3 Sallier, III, 3, et texte de Louqsor. Ajoutons que le signe paraît souvent désigner le plus grand nombre imaginable; il est écrit du dieu créateur :

āu-k uā-tā āu ḥeḥ en ānχ ām-ek.

Tu es un seul, et un million d'êtres vivants proviennent de toi.

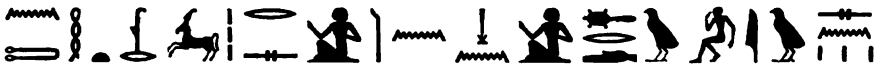

ent-ḥetar-u *er sa* *ṭeb en* *sen* *χarutu* *àu-sen*

ṭemeṭ em bu uā.

Ce que nous traduirons mot à mot par : « Je trouve que je préfère Ammon à des millions de soldats, à des centaines de mille de cavaliers, à une myriade de jeunes frères, réunis ensemble[1]. »

La progression des séries de chiffres ajoute encore ici l'anneau Ω, prononcé *šennu*, qui par sa forme de cercle inspire l'idée d'infini. Il est probable qu'il recevait aussi la valeur fixe de 10 millions[2]. On combinait d'ailleurs ces derniers signes pour indiquer des nombres immenses : ainsi, vaudra 100,000 × 10,000,000 ou 1,000,000,000,000. C'est ainsi qu'il est dit de Ramsès III à Médinet-abu :

Ptàr-f *ḥuſennu šennu mà uā.*

Il regarde les multitudes immenses (des ennemis) comme un seul (homme).

La combinaison du signe avec la palme des années et le têtard ou l'anneau Ω, quelquefois réunis, indiquent, d'après ces principes, des périodes d'une immense durée , , etc.

FORMES CURSIVES DES CHIFFRES.

237. (Voir les planches I, II, III, IV et V.) Les formes données aux chiffres dans les écritures cursives de l'Égypte sont disposées dans nos tableaux d'après leur ordre paléographique; on comprend

[1] Par l'expression *sen χarutu*, le roi indique probablement les jeunes princes comme type de héros.

[2] M. Birch indique une variante de même valeur, écrite *šeni-tu*, *Zeitschrift*, etc. 1868, p. 10.

ainsi leur origine hiéroglyphique et l'on peut suivre des yeux la marche des abréviations. La première série *a* appartient à l'ancien empire; une grande partie de ces formes archaïques ont été recueillies par nous dans un registre de comptabilité appartenant au musée de Boulaq[1].

La deuxième série *b* appartient presque tout entière au règne de *Séti Ier* (XIXe dynastie[2]).

La troisième série *c* est tirée de papyrus moins anciens; c'est en général à ce type qu'appartiennent les formes reproduites par Champollion[3].

Dans les trois premiers chiffres hiératiques[4] les unités sont simplement reliées, mais, dans le 3 démotique, le second trait étant tracé en remontant et le troisième en descendant, le chiffre a déjà perdu la claire signification de son premier aspect. Pour le chiffre 4, la dernière variante hiératique a remplacé les trois premiers traits par une ligne courbe.

Le chiffre 5 reçoit une explication de son tracé le plus ancien : les trois premières unités ont été petit à petit abrégées en un trait transversal, le long trait vertical étant pris pour deux. Le nombre 6 est quelquefois écrit par deux fois 3; dans le chiffre 6 hiératique on voit le second nombre 3 abrégé à son tour en un trait transversal. Les deux variétés du 7 décèlent le même principe d'abréviation : la première forme[5] montre que le trait oblique est l'abrégé

[1] Ce papyrus est écrit dans le style de la XIIe dynastie; on y trouve mentionnée une reine nommée *àà*, un prince *ran senb* et divers personnages de la même époque; les distributions de vivres étaient faites par un préposé de la maison royale.

[2] Registres de comptabilité publique du musée du Louvre et de la Bibliothèque impériale. Ce dernier a été publié dernièrement par M. Pleyte dans les *Papyrus Rollin*, etc. Malheureusement les figures des chiffres n'ont pas toujours été scrupuleusement décalquées par le dessinateur.

[3] Voyez *Grammaire égyptienne*, n° 179 et suivants.

[4] Voyez la planche I.

[5] Cette première forme, quoique très-rare, est d'une valeur certaine; elle figure notamment au papyrus de Boulaq dans la somme 17, résultat de l'addition de 16 plus 1.

de trois unités et que la barre inférieure en représente quatre. C'est la même expression du 4 répétée qui forme le chiffre 8; mais le 9 a une physionomie particulière, il nous paraît le produit du chiffre 7 augmenté de deux unités. Les abréviations successives l'ont singulièrement changé et l'ont amené à une forme très-voisine de notre 9.

Les trois premières dizaines se sont formées de la même manière; on voit clairement la forme cursive du ∩ 10 s'augmenter d'une et de deux unités, d'abord séparées de lui et qu'un tracé plus cursif a bientôt soudées à la dizaine[1], pour former les chiffres 20 et 30. Les premières formes des chiffres 50 et 70 laissent également reconnaître l'accouplement du 5 et du 7 hiératique avec le ∩ de la dizaine. Pour 60 et 80, le principe est différent; la réduplication de trois dizaines pour 60 et de quatre dizaines pour 80 est indiquée par la barre inférieure; c'est ce que rend évident la composition du chiffre 90 où les deux traits inférieurs remplacent manifestement deux rangées de trois dizaines.

Le signe des centaines est le tracé cursif ordinaire de 𓍢, un peu allongé; il sert de support aux unités qu'on y place jusqu'à 500[2]; 600 et 800 sont composés dans le même esprit que 60 et 80, c'est-à-dire qu'on y indique la réduplication par la position même des unités. On ne peut jamais les confondre avec 300 et 400, mais on pourrait, à certains endroits, hésiter entre 500 et 600, parce que la pose du calame a quelquefois donné au trait inférieur de 600 un caractère douteux; toutefois un examen attentif décélera toujours l'esprit du tracé[3]. Pour 700 et 900, les chiffres 7 et 9 se sont soudés au sigle des centaines.

[1] Voyez la planche II.

[2] Voyez la planche III.

[3] Pour bien distinguer la physionomie spéciale des chiffres 500 et 600, comparez ces deux nombres, dans les deux additions reproduites planche V, d'après le papyrus de Boulaq. Le papyrus Rollin, étudié sur l'original, ne présente pas non plus de confusion entre ces deux chiffres. Comparez Pleyte, *Zeitschrift*, etc. février 1866. Le dernier modèle du chiffre 600 est donné dans notre planche III d'après

Le support des multiples de 1,000 est probablement un abrégé du mille hiératique[1]; 5,000 s'écrivait par 3,000 et 2,000. Nous retrouvons encore une fois l'indice de la duplication pour 6,000 et 8,000. 7,000 semble écrit par 5 et 2 sur 1,000; 9,000 est obtenu par la triplication de 3,000.

Pour les myriades, on employait un système contraire, les unités s'écrivaient au-dessous du chiffre 10,000. Il en est de même pour 100,000 et ses multiples[2].

238. Les nombres ordinaux[3] s'expriment en copte par l'addition du préfixe ⲙⲉϩ; l'égyptien possédait la même locution. Ainsi le troisième, le dixième, etc. s'écrivaient *meḥ χemet*, *meḥ met*, etc. L'inscription de Rosette se sert de la progression *meḥ uâ*, *meḥ sen*, *meḥ χemet* pour désigner les temples du premier, du deuxième et du troisième ordre. Cette particule *meḥ* se mettait quelquefois avant le substantif dénombré; ainsi, *meḥ hru χemet* signifie « le troisième jour. »

Il y avait des termes spéciaux pour le premier et le deuxième : *tepi*[4], variante graphique , signifie « le premier. » On trouve aussi *ḥati* dans le sens de « celui qui marche le premier ou le chef. » Le copte ϩⲟⲩⲉⲓⲧ « primus » en tire son origine. Le second se disait quelquefois *nem;* on le trouve surtout comme

Champollion; mais nous n'en avons pas trouvé d'exemple certain, et nous pensons qu'il peut y avoir eu là une confusion avec un chiffre 500 dont les unités sont liées entre elles, ce qu'on observe fréquemment.

[1] Voyez la planche IV.

[2] Voyez la pl. V. Champollion donne de très-bons exemples de chiffres et de nombres hiératiques dans la *Grammaire égyptienne*, n° 196. On en trouvera aussi de nombreux spécimens dans les papyrus Rollin publiés par M. Pleyte. Champollion indique encore au n° 197 de sa *Grammaire* des combinaisons de chiffres élevés dont il ne cite pas d'exemples et que nous n'avons pas rencontrées dans les manuscrits. La véritable expression pour les multiples de 100,000 a été donnée par M. Devéria. (Voyez *Revue archéologique*, 1862, t. II, p. 253 et suiv.)

[3] Voy. Champollion, *Gramm.* n° 198.

[4] M. Brugsch a rendu très-probablement la lecture *tep* pour la tête dans le sens de « premier; » cependant le copte a aussi ϫⲁϥⲉ « primus. » *χent* a parfois le même sens. (V. Brugsch, *Dict.* p. 1108.)

adverbe « iterum. » Le copte possède encore ⲛⲉⲥⲁ « etiam, » ⲉϥⲛⲉⲥⲁ « sodalis, socius. »

Le nombre ordinal était également noté par la finale (fém. [1]). On ne voit pas clairement si le vase joue ici un rôle phonétique[2]; ce n'est donc que sous toutes réserves de preuves ultérieures que nous transcrivons *sen-nu* « deuxième, » *χemet-nu* « troisième, » etc. Cette forme est très-ancienne, et ainsi écrit donne lieu à diverses locutions, telles que *ân sen-nu-f* « celui qui n'a pas son second, incomparable; » *ḥer sen-nu-s* « pour le second de cela, » c'est-à-dire : « en récompense de cela[3]. »

DES FRACTIONS.

239. Les fractions d'un ordre quelconque pouvaient être écrites en traçant le dénominateur au-dessous de la lettre , qui signifie alors *re* « partie; » le copte ⲣⲉ a la même fonction[4]. C'est ainsi que est 1/5, 1/10, 1/40; on pouvait arriver par cette méthode à des divisions minimes, mais, dans l'usage ordinaire, chaque genre d'unités avait son système de divisions et leurs fractions se suivaient dans une progression régulièrement descendante. Une autre particularité de la méthode égyptienne consistait à n'employer d'autre numérateur que l'unité. Cette règle ne souffre qu'un très-petit nombre d'exceptions; ainsi la fraction 2/3 est figurée par le chiffre (quelquefois). M. Brugsch a aussi trouvé des sigles démotiques pour 2/3, 3/5 et 5/6[5], et le même savant a signalé le groupe équivalant aux 5/6 du poids *keṭ;* mais ces derniers exemples sont tous des basses époques.

[1] Voy. Champollion, *Gramm.* n° 201.

[2] M. Pleyte, *Zeitschrift,* etc. mars 1868, observe en effet que *meḥ-t* est un des noms du vase .

[3] Inscription d'*Ahmès,* fils d'*Abna.*

[4] Voy. Champollion, *Gramm.* n° 202.

[5] Voyez, sur la planche V, les signes des fractions dans les trois écritures égyptiennes.

Le signe « 2/3 » se trouve plus anciennement, ainsi que le groupe ou seul pour « la moitié. »

àu tu ta-ḥufu ma en na beti.

La vermine emporte la moitié des grains[1],

dit l'écrivain du papyrus Sallier n° 1, en dépeignant les souffrances du cultivateur.

240. Les registres de comptabilité ne divisent ordinairement la mesure de grains qu'en quatre fractions. Des points isolés représentent • un quart, ⁚ la moitié et ∴ les trois quarts; un tracé plus rapide joint souvent ces points et en fait des sortes de chiffres[2]; on y rencontre aussi, mais rarement, le sigle inférieur à 1/4 et valant probablement 1/8. Mais dans les offrandes dont la quotité était minutieusement réglée, les fractions de la mesure *àpt* deviennent très-nombreuses et descendent à de minimes quantités.

M. Dümichen a publié en entier le grand tableau des redevances pour toute l'année qui occupe une grande partie de la muraille extérieure au sud de Médinet-abu[3]; les fractions de la mesure *àpt* y sont indiquées dans l'ordre suivant : ou ont la même valeur que la moitié; • ou valent un quart; est 1/8, 1/16 et ou 1/32. Les textes sont malheureusement frustes et les calculs paraissent quelquefois inexacts[4]. Malgré tout le soin avec lequel nous avons étudié cette muraille, nous n'avons pu trouver de preuves pour les valeurs suivantes, que nous ne proposons que sous toutes réserves :

= 1/64, = 1/128, = 1/256, = 1/512.

[1] *Papyrus Sallier*, I, p. 6, 3.

[2] Voy. la planche V. Comparez Champollion, *Grammaire*, n° 202. L'unité employée par les comptables étant ordinairement le *ṭena*, les quarts sont des *àpt* ou « boisseaux. » (Voyez ci-après, n° 244.)

[3] Voyez Dümichen, *Tempel-Inschriften*, pl. 1 à 26.

[4] Comparez Pleyte, *Papyrus Rollin*, p. 39.

Ces séries sont encore compliquées quelquefois par l'introduction du signe et des combinaisons , et seul, dont le rôle ne nous est pas expliqué [1]. Enfin on y rencontre aussi des groupes qui semblent devoir s'interpréter par des fractions de fractions.

Les recettes pour la composition des parfums sacrés sont aussi très-riches en fractions; mais, sauf les exceptions déjà notées ci-dessus, elles s'écrivent par au-dessus d'un dénominateur, le numérateur étant supposé l'unité. Les fractions carrées avaient une expression spéciale que nous étudierons avec les mesures agraires.

MESURES DIVERSES.

POIDS, LONGUEURS, SURFACES, CAPACITÉS.

241. Les poids officiels des pharaons étaient l'anneau de métal ou et ses subdivisions. L'anneau est ordinairement écrit par le groupe dont les variantes , *tenu* donnent la prononciation [2]. M. Chabas a prouvé que ce poids contenait dix unités inférieures nommées *ket*, mot qui rappelle le copte ϯ-ΚΙϯΕ « drachma. » Les pesées ont donné au même savant le poids moyen de 9,1 grammes pour le *ket*. L'énumération des fractions du *ket* a fait penser à M. Lepsius qu'on le divisait en 360 parties, dont chacune équivaudrait à 0ᵍ,025 environ. Quant au *ten*, il pesait à peu près 91 grammes. Tels sont les poids avec

[1] Comparez l'explication donnée par M. Goodwin du groupe 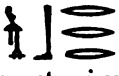 *uba-ro-u* qui remplace *et cetera* et qui semble signifier mot à mot « en traversant les (autres) parties. » (Voy. *Zeitschrift*, etc. août 1868, et Brugsch, *Dict.* p. 960.) Les signes et sont ici tracés en sens inverse de celui du monument, où l'écriture commence à droite.

[2] Voyez Dümichen, *Kyphi Texte*, et Pleyte, *Papyrus Rollin*, passim. (Comparez le même groupe abrégé, *Papyrus Harris*, p. 16.)

lesquels on évaluait les matières précieuses enlevées comme butin ou reçues en tributs par les pharaons [1]. Les étalons étaient vérifiés au trésor royal [2].

Les Égyptiens avaient des poids d'une valeur beaucoup plus élevée : on aperçoit dans les plateaux de la balance les figures de divers animaux tels que le taureau ou l'hippopotame; ces étalons étaient probablement en pierres dures et pesantes comme les exemplaires des multiples du *ḳeṭ* que possèdent les musées.

242. La coudée royale paraît être la mesure officielle de longueur; les exemplaires les mieux conservés lui donnent 525 millimètres [3].

La coudée royale 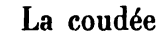 *suten maḥi* comprenait 28 doigts composant 7 palmes. La petite coudée 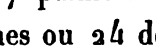 *maḥi nets* n'avait que 6 palmes ou 24 doigts; voici le tableau des divisions gravées sur la coudée royale :

1°	La coudée royale ..... égale à	28 doigts = 0m,525.
2°	(Le Pygôn?). *remen* [4]	20
3°	Le ... ? *teser*	16
4°	La grande spithame [5] .....?	14
5°	La petite spithame .....?	12
6°	Le Dichas 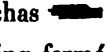 .....?	8
7°	Le poing fermé 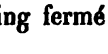 .....?	5

[1] Voyez Campagnes de *Tutmes III;* on y rencontre par exemple comme tribut annuel de la nation éthiopienne de « 2,374 *ten* et un *ḳeṭ* d'or, » c'est-à-dire la quantité assez considérable de 216 kilogrammes et 43 grammes.

[2] L'étalon qui a servi de point de départ aux calculs de M. Chabas porte pour inscription : « cinq *ḳeṭ* du trésor d'Héliopolis. » (Voy. Chabas, Note sur un poids égyptien, *Revue archéologique*, 1861.)

[3] Voyez Lepsius, *Ueber die ægyptische Elle*, etc. Berlin, 1865, et *Zeitschrift*, etc. décembre 1865.

[4] Suivant la remarque de M. Lepsius, la patte d'oiseau répond ici au groupe *remen* « le haut du bras. »

[5] La prononciation de la patte d'oiseau ne nous paraît pas encore bien déterminée.

8° La main ..... 5 doigts.

9° Le palme *šep*..... 4

10° Le doigt *ṭeb*..... 1

On employait aussi des fractions du doigt, telles que un demi-doigt, un tiers de doigt, et même un seizième de doigt.

Le palme , mesure très-usuelle, s'écrivait aussi phonétiquement par *šep*, en copte ϣⲟⲡ « palmus, » et par , qui vaut ordinairement *sep* [1].

On rencontre dans les textes d'autres mesures de longueur; la canne avait deux variétés, en relation probable avec la grande et la petite coudée. Deux noms de cette mesure, *uar* et *nab*, ont été rencontrés par M. Brugsch [2], qui a également indiqué une mesure itinéraire nommée *âtur*.

243. L'inondation annuelle rendait les mesures agraires plus nécessaires dans la vallée du Nil que partout ailleurs. Nous trouvons dans les anciens textes le *ṭena* , mesure probablement en rapport avec la surface nécessaire pour produire un *ṭena* de froment. Une autre mesure très-ancienne s'écrivait par le groupe *sat*. Les tombeaux memphites offrent, pour ce mot, de nombreuses figures toutes composées par la réunion des trois signes . Nous pensons que c'est la même mesure que le *sata* qui sert d'unité dans les calculs de la grande inscription statistique d'Edfou [3]. On ren-

[1] M. Lepsius croit qu'il y avait deux systèmes de divisions, de grands et de petits doigts, etc. nos coudées ne portent pas ces doubles divisions.

[2] Voyez Brugsch, *Dictionnaire*, p. 333 et 322. M. Lepsius pense que cette canne ou perche est égale à l'orgyie de six pieds. (Voy. *Zeitschrift*, etc. p. 97, 1865; comp. Brugsch, *Dict.* p. 1051.)

[3] Voyez Lepsius, *Ueber eine hieroglyphische Inschrift am Tempel von Edfu*, Berlin, 1855. On trouve, à la première ligne de la planche III, la description d'une pièce de terre contenant « 100 *Sata* de *ma-t* ou terre basse. » Le premier morceau donne 98 unités plus 1/2 1/4; on y ajoute une parcelle de 1/2 à l'orient, plus une parcelle de 1/2 1/4 à l'occident. Le texte réunit ces deux parcelles par les mots *er*

contre encore la mesure nommée 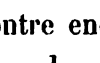 *ar*, que M. Brugsch regarde comme équivalant au schœne. Quant à cette célèbre mesure agraire, σχοῖνος, en copte ϣⲉⲛⲛⲟϩ, elle n'apparaît sous ce nom qu'à l'époque des Ptolémées. L'inscription d'Edfou [1] décrit un domaine de 70 *sata* 1/2, 1/8 et 1/16, et elle ajoute 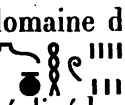 *nti ār χennuḥ sefeχ*, ce qui fait sept schœnes; si l'on a négligé les fractions, le schœne aura contenu 10 *sata*.

Les fractions carrées qui correspondent à cette mesure ont pour expression les groupes suivants : (*remen?*) « 1/2, » *ḥesep* « 1/4, » (*sa?*) « 1/8, » *su* « 1/16 » et *rema* « 1/32 [2]. » Ces fractions toutes spéciales représentent peut-être des noms propres, comme nos anciennes dénominations de boisselées, perches, etc. plutôt que des fractions proprement dites. Telle est l'idée qu'inspire naturellement cette série de noms distincts pour chaque fraction de la mesure.

244. Parmi les mesures de capacité, le vase nommé *hen* occupe une place moyenne. M. Chabas ayant remarqué que les textes donnaient 5 *tenu* pour le poids d'un *hen* d'eau, et 7 1/2 pour le poids d'un *hen* de miel, a tiré de ces mentions la valeur de $0^{l},455$ pour la capacité du *hen* [3]. Ce résultat paraît offrir toute garantie. Le tiers du *hen* ou une coupe de la contenance de $0^{l},151$ se nommait *ȧp-t* ou *tep-t*, ce que M. Chabas compare au

sata ḥesep « cela fait un *sata* et un quart; » puis il conclut : *er šа* « cela fait 100 (*sata*). » M. Lepsius, n'ayant pas reconnu l'unité *sata*, trouve et devait trouver qu'il manquait une unité à la seconde somme pour faire ce total.

[1] Voyez Lepsius, *Ueber eine hieroglyphische Inschrift am Tempel von Edfu*, pl. V, l. 20. M. Lepsius évalue le schœne carré à 100 orgyies et à 445^{m} 20; le *sata* vaudrait donc 44^{m} 52 d'après ce calcul.

[2] De nombreux exemples tirés du monument d'Edfou enlèvent toute espèce de doute sur ces valeurs qui ont été reconnues par M. Lepsius. (Voy. l'ouvrage cité ci-dessus.)

[3] Voy. Chabas, *Détermination de la valeur de deux mesures de capacité*, etc. M. Lepsius applique à cette mesure le nom grec *ὑΐον*; le *hin* hébreu ne paraît pas avoir la même valeur, malgré l'identité des deux noms.

copte ⲁϥⲟⲩⲧ « scyphus[1]. » Il faut se garder de confondre cette mesure *ȧp-t* avec 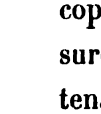 *ȧpt* de l'inscription de Médinet-abu qui contenait 40 *hen*, ainsi qu'il résulte clairement de tous les calculs consignés dans cette grande liste de redevances. Cette dernière peut être justement comparée au boisseau des Coptes nommé ⲧ-ⲟⲓⲛⲉ, car, d'après les données précédentes, sa capacité était de 18 litres 20 centilitres.

Les totaux de cette même table d'offrandes font aussi ressortir la valeur du 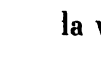 *ṭena*, égal à 4 *ȧpt* et qui équivaut en conséquence à 72[l],80. C'est de cette dernière mesure que se servent les inscriptions pour compter les grandes quantités de grains reçues par le trésor royal.

Ces quatre mesures forment donc la progression suivante :

1° Le *ṭena* , ou seul, valant 4 *ȧpt*, 160 *hen*, 72[l],80;

2° La *ȧpt* , ou seul, valant 40 *hen*, 18[l], 20;

3° Le *hen* valant 0[l],455;

4° La *ȧp-t* (ou *tep-t*) valant 1/3 du *hen* ou 0[l],151.

Outre ces mesures principales, on rencontre une très-grande variété d'expressions particulières servant d'unités pour diverses denrées. Nous nous contenterons de citer le 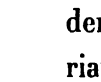 , variante 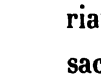 *ṭama* ou *ṭamau*, qui paraît correspondre au sac de blé[2]. Les liqueurs se mesuraient par une quantité de vases différents, comme le 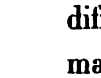 *tis* et le 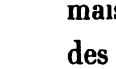 *teb* pour la bière; mais nous ne pourrions énumérer toutes ces expressions sans sortir des limites que nous nous sommes imposées.

[1] Voyez Dümichen dans Brugsch, *Monuments*, t. IV, x, 59. La mesure appelée 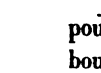 *ta ȧp*, qui devait être d'or pour la fête nommée 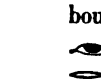 *χebesta* « le labour, » était un tiers du *hen*, dit le texte: 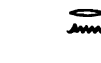 *ȧri en hen re-χemet*. La valeur double de la tête peut laisser quelque doute sur la lecture *ȧp-t* ou *tep-t* pour le nom de cette mesure.

[2] Voy. Pleyte, *Études*, p. 127; comp. ⲧⲱⲙⲉ « sac » ou « bourse. » Les papyrus montrent l'usage de nombreuses mesures appliquées à toutes sortes de substances.

DES CALCULS.

245. On sait peu de chose jusqu'ici sur les connaissances mathématiques que les anciens Égyptiens ont possédées. Les monuments pharaoniques que nous avons cités ne contiennent que des additions et des soustractions ou les multiplications les plus élémentaires [1].

Dans les additions, les nombres sont énoncés l'un après l'autre; la somme est précédée par le mot *ṭemeṭ* (comparez « conjungere »), qui signifie « réunir. » Les variantes et sont usuelles. Dans les registres hiératiques, les totaux sont ordinairement énoncés par le sigle hiératique pour tout seul [2]. Pour la réunion de plusieurs sommes partielles on se sert parfois de l'adverbe *sam* « ensemble. » Voici un exemple d'addition de nombres entiers et fractionnaires, tiré de la liste des offrandes du temple de Médinet-abu [3] :

(*Su?*) *res ṭena* 18 *ȧpt* 1/4 1/8 1/40; — Grains du midi : *ṭena* 18, *apt* 1/4 1/8 1/40;

(*Su?*) *meḥit ṭena* 298 *ȧpt* 1/4 1/8 1/20; — Grains du nord : *ṭena* 298, *apt* 1/4 1/8 1/20;

ṭemeṭ (*kas?*) *ṭena* 316, *ȧpt* 1/2 1/4 1/20 1/40; — En tous grains : *ṭena* 316, *apt* 1/2 1/4 1/20 1/40;

Le 1/40 de l'*ȧpt* étant précisément le *hen*, la somme peut se traduire par 316 *ṭena* et 33 *hen*.

[1] L'annonce d'un papyrus contenant un traité de géométrie que vient d'acquérir le British Museum est de nature à exciter la plus vive curiosité et à fixer nos idées sur bien des points, surtout si le manuscrit appartient aux âges pharaoniques.

[2] Voyez ces sigles sur la planche V; à l'époque ptolémaïque est remplacé par et ses variantes.

[3] Voy. Dümichen, *Tempelinschriften*, pl. XX, l. 19. Nos notes de voyage vérifient la parfaite exactitude de ces lignes.

Dans le même monument, les offrandes à recevoir chaque jour amènent une multiplication par 365 pour obtenir le total de l'année; on l'indique par les mots 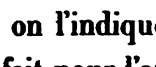 *ârî en renpe-t hru tiu* « ce qui fait pour l'année et les cinq jours (épagomènes[1]). »

Les registres de comptabilité offrent aussi quelques multiplications de ce genre, mais surtout des additions et des soustractions. Nous donnerons un exemple qui fera comprendre la marche de ces comptes. Dans le registre du Louvre, écrit au temps de Séti Ier, le comptable, établissant sa balance au 29 Mésori de l'an 32, détaille d'abord ce qu'il a dépensé en distributions, 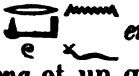 *er-ṭau-nef* « il a donné. » Il trouve une somme de 2,036 *ṭena* et un quart. Il énumère ensuite ce qu'il a reçu en deux espèces de denrées; la somme s'élève à 2,028; il conclut ainsi : 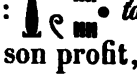 *ta-tu* 8 1/4; c'est-à-dire « pour balance » ou « excédant » à son profit, 8 1/4; c'est la somme dont il se trouve en avance d'après cette portion des comptes. Les mots *sep-t em tut-f* ou *un em (tut?)f* « il reste dans sa main » ou bien « existant dans sa main » annoncent au contraire l'excédant de la recette sur la dépense.

L'addition suivante donne un exemple de la fraction inférieure à 1/4 et valant probablement 1/8 :

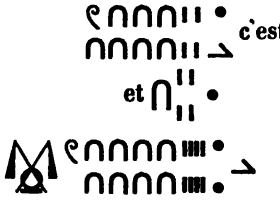

c'est-à-dire : *tena*	174 1/4 (1/8?)	
et	et	14 1/4
en tout		188 2/4 (1/8?)

246. Le calcul[2] de l'aire des pièces de terre énumérées dans

[1] D'autres offrandes à faire deux fois par mois amènent une multiplication par 24 seulement.

[2] Les mots pour « calculer » sont communs à l'égyptien et aux langues sémitiques; *ḥeseb* « compter, calculer » est identique avec חשב et حسب; *χabar*, dont se sert l'inscription d'Edfou pour la réunion des sommes partielles, est le même que le radical חבר « junxit. »

l'inscription statistique des domaines sacrés du temple d'Edfou s'établit ainsi pour un quadrilatère :

20 à 20, 4 à 4 font 80 [1].

Il s'agit d'un rectangle [2]; aucun mot n'indique la marche de l'opération, on voit bien qu'on réunit les côtés opposés, mais rien ne dit qu'on doive en prendre la moyenne, ni qu'on doive faire la multiplication, comme le prouve le résultat. La méthode est supposée connue; il en est de même quand on doit prendre une perpendiculaire pour élément au lieu d'un côté, on se contente de donner les dimensions qui forment les éléments du calcul. Le triangle se calcule comme un quadrilatère, seulement on remplace par ou « zéro » le côté qui manque; exemple :

Zéro à deux, trois à trois, font trois *sata*.

Il est évident que 2 représente la base et 3 la perpendiculaire; si le triangle n'est pas rectangle, on laisse les côtés sans en rien dire, la méthode est supposée connue.

Il devait arriver souvent que les lignes extrêmes n'étaient pas régulières ou que certaines parties étaient improductives; on complète alors l'arpentage par de légères additions ou soustractions probablement faites à vue d'œil.

Nous avons déjà cité la pièce comprenant 100 *sata* [3]; après le morceau principal, qui contenait 98 1/2 1/4, le texte ajoute:

[1] Les deux premiers sont la préposition *er* « à, vers » et le troisième est le verbe *er* « faire; » il est souvent écrit *iri* sous sa forme pleine, quand il amène ainsi le produit d'une opération arithmétique quelconque.

[2] D'après un extrait du Papyrus de Londres qui nous a été communiqué par M. Lenormant, le quadrilatère se nommait *iſte* et le triangle *supt;* l'aire à calculer se disait *aḫ-t.*

[3] Voyez Lepsius, *Ueber eine hieroglyphische Inschrift*, etc. pl. III, l. 1 et 2. (Voy. ci-dessus, p. 121, note 3.)

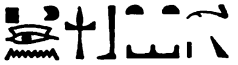 *per en âbet* 1/2 « excédant à l'orient 1/2, »

per en âment 1/2 1/4 « excédant à l'occident 1/2 1/4, »

er sata ḥesep « ce qui fait 1 *sata* 1/4; »

Puis il conclut : *er ša* (*sata*) « ce qui fait (en tout) 100 *sata*.

Dans le cas contraire, quand on voulait retrancher des parcelles improductives, ou peut-être lorsqu'une sinuosité de la limite diminuait réellement l'aire du champ, on faisait une soustraction. La portion à retrancher est indiquée dans les diverses sortes de calculs par des phrases assez variées; ici on se sert des deux mots *šu* et *χen*. Le premier ou signifie dans le discours « exempt de, privé de, » il se rapporte au copte ϣⲟϫⲱ « exinanire, » d'où ϣⲟϫⲉⲓϯ « vacuus[1]. » Il peut donc convenablement indiquer des « vides » ou des portions à retrancher du total.

Le mot *χen* est écrit par les trois variantes , et ; à en juger par le déterminatif , ce devraient être des flaques d'eau à retrancher du sol productif. Le reste est toujours amené par le signe qu'on doit peut-être prononcer ici *sep*[2]. Nous citerons pour exemples la soustraction qui suit la description d'une pièce de 202 *sata* 1/2 :

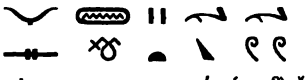

âpes χen sen-t 1/2 (*sep?*) *šeta*.

Évaluation (des mares?) deux unités et 1/2, reste 200.

[1] Le terme *ša* (*Ibid.* pl. III, l. 18) n'est probablement pas une simple variante; ce mot ainsi écrit signifie ordinairement « le sable, » copte ϣⲟ « arena. » Dans l'endroit indiqué, on retranche sept *sata* qualifiés 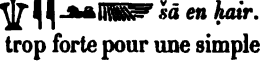 *šā en ḥair*. La quantité est trop forte pour une simple sinuosité de la ligne terminale; nous proposerions de traduire ici *šā en ḥair* par « sables mouvants, » *ḥair* étant comparé à ϩⲱⲗ « volare. » Il serait naturel de les voir retranchés du morceau dans lequel ils se seraient trouvés.

[2] *Sep* est le mot signifiant « reste; » cependant a surtout la valeur phonétique de *er-men*, qu'on pourrait traduire « il reste; » des variantes seraient nécessaires pour trancher cette question. Il

Et celle qui suit un autre domaine de 104 *sata* 1/2 et 1/8 :

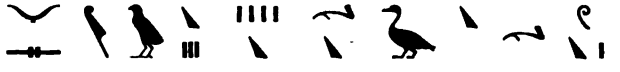

ȧpes *šuu* *ftu* (*sata*) 1/2 1/8 (*sep*) *ša sata*.

Évaluation des parties (stériles ou manquantes?) quatre *sata*, une demie et un huitième, reste 100 *sata*[1].

247. En terminant ce paragraphe sur la mesure des surfaces, nous dirons un mot d'une méthode très-naïve qui a été employée pour exprimer graphiquement le contenu des domaines; on remarque sur un monument de la XXe dynastie[2] plusieurs champs ainsi figurés : 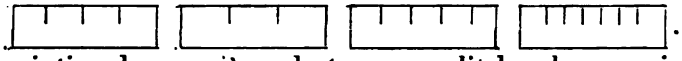 .

Après la description de ces pièces de terre, on lit la phrase suivante :

ṭemeṭ *aḥ-t* *er-ăi-tif* (*uar-t*) *met-tiu*.

Total des champs qu'il a donnés, 15 mesures .

On voit, d'une part, que la mesure de longueur (*uar-t*?) correspondait à une mesure carrée[3], et, de l'autre, que le nombre de ces mesures était indiqué par les coches dessinées sur chaque pièce, car on y compte le total de 15 (unités).

NOTATION DU TEMPS.

248. Le calendrier égyptien a donné lieu à de très-grands travaux, et, néanmoins, les points les plus intéressants du comput égyptien sont encore pleins de mystères. Il nous suffira de retracer ici l'ex-

faut soigneusement distinguer ce seul de avec le déterminatif des localités, qui vaut un demi-*sata*.

[1] Nous ne connaissons pas encore d'exemples d'autres opérations, mais la publication du papyrus du Musée britannique changera l'état de la science à cet égard.

[2] Voyez Lepsius, *Denkmäler*, III, 229.

[3] L'orgyie, suivant M. Lepsius.

pression des principales divisions du temps. Le « jour » *heru*, en copte ϩⲟⲟⲩ, était partagé en douze heures, *unu-t*, en copte ⲩ-ⲟⲩⲛⲟⲩ « hora. » La « nuit » *ḳeraḥ*, copte sahidique ϭⲱⲣϩ, avait la même division; chacune de ces vingt-quatre heures avait son nom mystique, outre son chiffre ordinal [1].

Le mois avait invariablement 30 jours; son nom ou simplement , se lit *âbeṭ*, en copte ⲉϧⲟⲩ « mensis [2]. » Le croissant 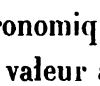 qui domine la composition du mot prouve que le mois était originairement lunaire; mais son caractère astronomique l'abandonne dans l'année civile, où l'on a régularisé sa valeur au chiffre fixe de 30 jours. Quatre mois composaient une saison *tar*; les trois saisons augmentées de cinq jours complémentaires formaient l'année civile *renpe-t*. La première saison ou *tétraménie* se nommait *ša*, elle correspondait à l'inondation; la seconde *per* était l'époque des semailles et la troisième *šemu* celle des moissons [3]. Mais ces dénominations, certainement empruntées à la nature dans l'origine, n'avaient plus de sens actuel dans l'année civile, car cette année se composant invariable-

[1] Les travaux successifs de M. Brugsch ont complété et rectifié sur tous ces points le beau mémoire de Champollion sur la *Notation du temps*. On y trouvera tous les noms des personnages mystiques qui président aux heures et aux jours du mois, ainsi que les féries spéciales de chaque quantième du mois.

[2] Pour la valeur *âb* du disque lunaire, voyez Brugsch, *Dictionnaire*, p. 37. Le caractère primitivement lunaire du mois ressort également de tous les textes qui concernent ses parties et qui le montrent suivant les phases de la lune.

[3] C'est ce qui résulte du tableau des travaux agricoles du tombeau de *Peḥeri* à El-Kab, où la saison des semailles est appelée *âteru pere* et celle des moissons *âteru šemu*; le sens de « moissons » est d'ailleurs incontestablement dans les textes celui qui convient seul pour le groupe *šemu*, avec le signe des grains. C'est à M. Brugsch qu'on doit la définition du véritable sens des trois saisons, qui avait échappé à Champollion. Ce même savant a fait remarquer que les Coptes se sont servis de ⲡⲣⲱ pour « l'hiver » et de ϣⲱⲙ pour « l'été; » les tétraménies *pre* et *šemu* ne pouvaient toutefois correspondre qu'à peu près à deux saisons de trois mois chacune et tirées d'un autre système de division de l'année, emprunté aux Grecs et comprenant quatre saisons au lieu des trois divisions égyptiennes.

ment de 365 jours, sans admettre aucune intercalation, retardait d'environ un jour en quatre ans sur la marche naturelle de l'année solaire. Une année civile aussi imparfaite ne pouvait servir pour guider la marche des travaux agricoles, mais le Nil y suppléait dans la pratique par la régularité parfaite du retour périodique de son débordement.

249. Les Égyptiens avaient d'ailleurs trouvé un point de repère suffisamment exact pour guider une année fixe agricole pendant une longue série de temps; ils avaient remarqué que le lever héliaque de Sirius, qu'ils appelaient 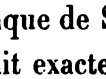 *supti* « le triangle, » revenait exactement près du début de l'inondation. Cet astre, dédié à Isis, fut censé inaugurer l'année naturelle en annonçant le retour du flot bienfaisant. L'année sothiaque, produite par le retour du lever héliaque, étant sensiblement égale à l'année solaire, dut paraître pendant longtemps d'une exactitude très-suffisante, et ce ne fut qu'après bien des siècles que le retour du Nil, enchaîné par la nature non pas à Sothis, mais bien au solstice d'été, dut déceler aux yeux attentifs des prêtres égyptiens une légère différence de marche entre les deux phénomènes. Quoi qu'il en soit, l'année civile de 365 jours, ou « année vague, » retardait nécessairement d'un jour en quatre ans sur l'année sothiaque, par l'accumulation des différences annuelles, égales à un quart de jour : son premier jour parcourait ainsi tous les jours de cette année en 1460 ans. C'est ce que les astronomes ont nommé *la période sothiaque*. On sait par le témoignage du décret de Canopus que les Égyptiens notaient réellement le jour de leur année civile où tombait le retour du lever héliaque de Sothis, phénomène qui est indiqué sur les monuments par les groupes suivants : *pere supt*, « sortie ou apparition de Sothis » et qui donnait lieu à une fête importante.

Les Égyptiens avaient encore d'autres cycles dont la valeur numérale ou la signification sont inconnues jusqu'ici. L'inscription de

Rosette parle d'un cycle de trente ans qui s'écrivait par le caractère . Il existait également une longue période nommée *ḥen-ti*, mais on ne connaît pas encore sa valeur numérique [1].

250. Le tableau suivant montrera l'ordre des mois égyptiens et leur correspondance avec les mois des Coptes [2]:

PREMIÈRE SAISON.

1er mois, Thoth; 2e mois, Paophi; 3e mois, Athyr; 4e mois, Choiak;

DEUXIÈME SAISON.

1er mois, Tybi; 2e mois, Méchir; 3e mois, Phamenot; 4e mois, Pharmuti;

TROISIÈME SAISON.

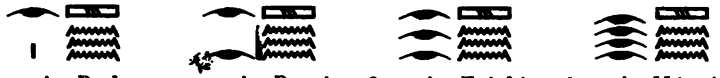

1er mois, Pachons; 2e mois, Payni; 3e mois, Epiphi; 4e mois, Mésori.

Les cinq jours complémentaires s'écrivaient ainsi [3]:

tiu ḥir-u renpe-t hru uā tiu ḥeru renpe-t hru sen, etc.

Cinq jours excédant l'année, jour premier; cinq jours excédant l'année, jour second, etc.

[1] On peut seulement présumer par son emploi dans le résumé des règnes mythologiques, au premier fragment du Papyrus de Turin, que cette période dépasse des milliers d'années.

[2] Les variantes sont nombreuses dans l'orthographe de ces groupes; tantôt on remplace les croissants multipliés par des chiffres, comme pour « troisième mois; » tantôt on ajoute au nom de la saison qui détermine le temps et ses divisions; s'abrége en et en ; pour , M. Brugsch a signalé la variante rare et importante avec le signe de l'eau.

[3] Telle est l'orthographe que nous

On les désignait aussi par la fête des cinq enfants de *Seb* et de *Nu*, nés dans chacun de ces jours.

251. Les jours du mois étaient aussi quelquefois indiqués par leurs féries spéciales dont M. Brugsch a publié la liste; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans leur appellation ordinaire, c'est que leur numération s'effectue dans les écritures cursives par des signes d'un système tout différent de celui des autres chiffres. Ces figures sont en usage dès une très-ancienne époque, sans qu'on ait pu trouver la cause de cette anomalie. Le tableau ci-joint réunit les formes hiératiques et démotiques pour les trente jours du mois[1].

Les dates publiques sont toujours exprimées dans l'année dont nous venons de donner la notation détaillée; elles se réfèrent uniquement à l'année du pharaon régnant et ne rappellent aucune ère fixe[2].

252. A côté de cette année civile vague l'année naturelle avait aussi ses fêtes, telles que celle du lever de Sothis et celles qui se rattachaient à l'inondation. Sothis était d'ailleurs considéré comme la reine de trente-six constellations qui présidaient successivement aux trente-six décades ou périodes de dix jours, suivant son lever héliaque; une trente-septième décade enjambait d'une année sur l'autre, en sorte que deux années formaient soixante et treize décades. Ces astérismes[3], qui sont l'origine des

avons signalée sur les monuments de la XIIe dynastie; la variante rapportée par Champollion est plus récente; elle est identique, car égale dans le sens de « sur, au-dessus, excédant. » (Voyez notre lettre à M. Maury, *Revue archéologique*, 1847.)

[1] Voyez la planche VI.

[2] La seule exception connue est celle de la stèle de Sân, qui a été érigée sous *Ramsès II* et rappelle l'an 400 d'un roi antérieur.

[3] Leur nom est *χabes-u*, qu'on compare avec le copte ϧϧϩϹ « lampe, lumière. »

décans des astrologues alexandrins, formaient le calendrier stellaire d'une année fixe, commençant au lever de Sothis; il explique la division en décades $\frac{\Omega}{\odot}$ qu'on remarque sur divers monuments.

FIN DU DEUXIÈME FASCICULE.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

CHRESTOMATHIE ÉGYPTIENNE.

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE A. FRANCK

(F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE),

RUE RICHELIEU, 67.

CHRESTOMATHIE ÉGYPTIENNE

PAR

M. LE VICOMTE DE ROUGÉ.

ABRÉGÉ GRAMMATICAL.

TROISIÈME FASCICULE.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXV.

AVANT-PROPOS.

Lorsqu'une mort prématurée vint, à la fin de l'année 1872, enlever si subitement mon père à l'affection de sa famille et briser une carrière scientifique dont on pouvait encore tant espérer, le manuscrit du IIIe fascicule de l'*Abrégé grammatical* était complétement terminé : des circonstances indépendantes de ma volonté en ont jusqu'à ce jour retardé la publication.

L'*Abrégé grammatical* est le résumé des cours du Collége de France, dans lesquels mon père, à deux reprises différentes, développa devant ses auditeurs les règles fondamentales de la grammaire égyptienne. Ceux qui ont suivi ces leçons se souviennent encore de la maturité qui présidait à leur préparation comme de la prudence que le professeur savait y apporter, prévenant avec un soin jaloux des doutes qui pouvaient subsister dans son esprit, et signalant toujours les points où l'insuffisance de nos connaissances ne permettait pas de poser des règles définitives. En particulier, au sujet de la syntaxe de la grammaire égyptienne, il répétait souvent que, pour le moment, il fallait se contenter de tracer quelques règles générales, en laissant aux travaux de l'avenir la tâche de combler les lacunes par l'étude plus approfondie des textes déjà connus et le déchiffrement des inscriptions nouvelles.

Ces leçons du Collége de France, en dehors de l'intérêt scientifique, ont laissé dans mon cœur des souvenirs que j'ai

le devoir d'exprimer ici. Ce qui frappait tout d'abord, ce me semble, c'était la clarté la plus parfaite dans la démonstration, unie à une modestie incroyable. Il y avait pour moi je ne sais quelle émotion profonde, lorsque j'entendais celui qui venait d'élucider des textes les plus difficiles ou d'exposer d'une façon magistrale quelque règle de grammaire jusque-là restée obscure, avouer simplement et sans embarras que tel passage restait pour lui lettre close ou telle tournure de phrase sans explication satisfaisante. Il y a dans ce fait un grand amour de la vérité, une abnégation de soi-même assez rares pour mériter qu'on les relève; aussi est-ce avec une joie bien vive que j'ai vu dernièrement un de ses auditeurs les plus assidus rendre un hommage public, dans la préface d'un de ses livres, à la mémoire scientifique de mon père et particulièrement à la méthode suivie par lui dans ses cours du Collége de France; cet éloge a été fait par l'auteur en des termes tels, que je veux ici lui en témoigner ma reconnaissance.

Il y avait en effet dans cette méthode une telle prudence, dans les résultats qu'elle produisait une telle sûreté, que si l'on voulait dresser la liste des connaissances nouvelles introduites par mon père dans la science, et qui s'y sont maintenues malgré les progrès si remarquables de l'égyptologie, cette énumération serait longue et bien remplie. D'ailleurs ne suffirait-il pas à sa gloire, comme le disait naguère M. Grébaut, « d'être resté le représentant le plus autorisé des études que « son génie seul avait sauvées après la mort de Champollion. »

Vte JACQUES DE ROUGÉ.

ABRÉGÉ GRAMMATICAL.

SECTION TROISIÈME [1].

DU VERBE.

DES MODIFICATIONS DU RADICAL EN GÉNÉRAL.

253. Les mots de la langue égyptienne, et plus particulièrement les verbes, se présentent quelquefois sous des formes où le radical a subi diverses additions, tout à fait indépendantes de celles que produisent les affixes. Ces additions se divisent très-naturellement en deux classes : les unes, analogues au produit du travail intime qui, dans les langues sémitiques, a fait passer une partie des ra-

[1] Les numéros de cette livraison ne sont, pour le fond, que la reproduction des leçons professées pour la première fois, il y a douze ans, au Collége de France, et qui ont été renouvelées depuis devant une seconde série d'auditeurs; mais nous n'avons pas négligé de mettre cette partie de la grammaire au niveau de la science, soit par le choix de meilleurs exemples, soit par l'étude des formes nouvelles, révélées par les publications de ces dernières années. Travaillant d'après les mêmes principes, nous nous sommes rencontré fréquemment avec les savants qui ont élucidé divers points de la grammaire et notamment avec M. Maspero dans ses études récentes sur le verbe égyptien. C'est pourquoi nous croyons devoir constater ici particulièrement que tout ce qui concerne la génération du verbe copte a été développé dès nos premières leçons. On trouve d'ailleurs, dans tous nos ouvrages, des applications de cette doctrine, depuis le *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, où nous avons indiqué dès 1851 (voyez à la p. 60, note) la forme 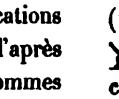 *tuâ-reχ*, inconnue à Champollion, comme l'origine du XIVe temps du verbe copte en ⲧⲁ-, ⲧⲁⲣⲓ-. (15 juillet 1872. E. R.)

cines de deux lettres à des types plus développés, ne doivent pas figurer dans l'étude grammaticale des verbes[1]. En effet, à la différence des formes variées du verbe sémitique, elles n'amènent pas un changement régulier dans la nuance du sens attaché au radical.

Parmi celles qui ne paraissent avoir entraîné qu'une modification sans importance dans la prononciation, on peut compter : 1° les formes augmentées d'une voyelle initiale. L'addition porte le plus souvent sur la lettre *a* : c'est ainsi que le verbe négatif *χem* se rencontre avec l'orthographe *aχem*. Quelquefois l'addition comprend les voyelles *aa* ou *au*; le radical *χu*, qui possède une signification très-variée dans les sens de « protection, honneurs, avantages, esprits, etc. » est écrit dans certains mots *aaχu* et *auχu*. L'addition de la voyelle *u* est un peu plus rare. Les figurines funéraires sont appelées dans leur légende *šabti;* mais on trouve, en variante, *ušebti*. L'usage attache parfois l'une de ces formes à quelques-uns des mots dérivant du même radical, mais il n'y a rien dans cette modification qui puisse être rapproché des formes causatives افعل ou הפעיל.

254. Le radical égyptien comprend ordinairement deux ou trois lettres : on n'en a pas remarqué d'une forme quadrilittérale, mais quelques radicaux n'ont qu'une seule lettre. La seconde lettre du radical prend assez souvent la nasale[2]; exemple : « pleurer » égal à *rim*[3]. Quelquefois l'addition se fait par le groupe , surtout devant la liquide *r;* exemples : *Kanru*, égal à *Karu*, nom propre (le Ca-

[1] Nous avions signalé la plus importante de ces formes secondaires dans le *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 161. M. Brugsch a le mérite d'avoir attiré l'attention sur leur ensemble dans le préambule de son dictionnaire; mais, ainsi qu'on le verra dans les numéros suivants, nous ne pouvons y reconnaître avec lui quelque chose de semblable aux diverses formes du verbe sémitique.

[2] Voyez ci-dessus, n°s 44 et 45.

[3] *Papyrus de Boulaq*, XX, 3.

rien); 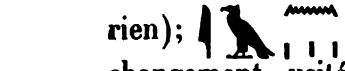 *àanru*, égal à *àaru*. Ce changement, usité même dans les noms propres, prouve que la prononciation en était peu affectée. La nasale s'ajoutait aussi à la fin du mot; exemple : *uṭen* « tracer des caractères, écrire, » égal à *uṭ*. Quelquefois l'orthographe elle-même décèle l'addition, comme dans le mot *ḥuni*, comparé au radical *ḥu* « frapper. » Il faut bien se garder de chercher dans cette modification quelque chose d'analogue au ן servile du נפעל, qui forme des passifs.

255. L'insertion du *t* est aussi assez fréquente : c'est ainsi que les variantes *àur* et *àtur* paraissent s'échanger indifféremment pour le nom du fleuve. Plus rarement, l'addition porte sur les lettres voisines *ṭ* et *t :* les formes *seṭeb* et sont dérivées de *seba* « impie. »

Mais il y a lieu d'observer que le signe , servant souvent d'explétif et ayant été ajouté uniquement pour carrer l'écriture, des exemples tels que *retum* pour *rem*, « pleurer [1], » et *peṭeḫrer* [2] pour *paḫrer* « marcher rapidement, » sont justement suspects, et ne doivent pas être enregistrés facilement comme des formes nouvelles.

256. L'addition de la lettre *r* finale a été signalée dès l'origine par Champollion; exemple : *sur* « boire, » égal à *sàu*, copte ϲϣ. Le copte a lui-même conservé ⲡⲟϥⲣⲉ à côté de ⲡⲟϫϥ, mais il a souvent perdu ce ⲣ final [3]. Beaucoup de

[1] *Papyrus de Boulaq*, XI, 7.

[2] *Todtenbuch*, 17, 88.

[3] Un très-grand nombre d'autres modifications produites par diverses additions, telles que le *ṭ* initial, le *ḫ* et *χ* initiaux, le *s* final et diverses autres lettres, peuvent donner lieu à une étude très-intéressante pour la formation du dictionnaire, mais elles ne rentrent pas dans notre sujet. Contentons-nous de dire que le initial a ordinairement la force causative.

mots antiques se présentent déjà sous les deux formes. (Voyez le n° 46 *bis*.)

257. Une seconde classe de modifications est celle qui s'opère par la réduplication de tout ou portion du radical lui-même. Le cas le plus fréquent est la réduplication de la dernière lettre; elle se rencontre très-souvent pour les radicaux de deux lettres, qui sont ainsi amenés à la forme trilittérale; exemple : 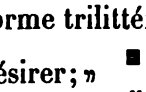 *âbeb* pour *âb* « désirer; » 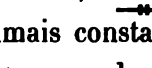 *pesâs* pour *pes* « cuire, etc. » On n'a jamais constaté de nuance particulière, produite par ce changement; cependant, dans certains cas, cette forme est peut-être plus énergique.

Ce redoublement s'observe aussi quelquefois dans un thème trilittéral comme *χenemem* pour 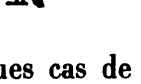 *χenem* « respirer, dormir. »

On cite aussi quelques cas de redoublement pour la seconde radicale d'un thème trilittéral, mais ils ne paraissent pas davantage en modifier le sens.

258. Le redoublement du radical entier se caractérise au contraire comme fréquentatif ou emphatique; il s'applique très-habituellement à des verbes où l'action est multipliée ou continuée; il se rapproche donc sous ce rapport des formes dont l'étude appartient plus directement à la grammaire[1].

Si le thème est syllabique, il se redouble tout entier; exemples : 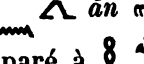 *ānān* de 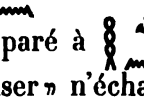 *ān* « se retourner; » 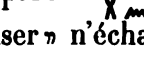 *ḫunḫun* « revenir, » comparé à 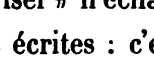 *ḫen*. 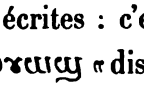 *ušaušau* « briser » n'échappe pas à cette règle, malgré le nombre des voyelles écrites : c'est ce qu'on voit par la comparaison du copte ⲟⲩⲉϣⲟⲩⲱϣ « distendere ad cædendum, » qui en

[1] Voyez, pour la discussion de cette forme, le *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 161, où nous en avions expliqué déjà toute la théorie.

représente la prononciation. *ḥenbḥenb* semblerait aussi une exception, mais elle rentre également dans la règle, car la nasale n'est ici qu'un accident de la voyelle.

Quand le thème comprend trois articulations, le redoublement ne s'applique qu'aux deux dernières [1]. L'exemple cité par M. Brugsch est très-frappant : le type *ben* « anneau » devient *ṭeben* « tourner, » et ensuite au fréquentatif *ṭebenben* « circuler, parcourir. » Le copte observe cette règle tout comme l'égyptien; exemple : ϩⲧⲱⲙⲧⲙ « brouillard, obscurité, etc. [2] » C'est aussi exactement la règle que suivent les mots hébreux de composition semblable, tels que חברברות « des taches, etc. » qu'on ne range pas dans les conjugaisons régulières, quoiqu'ils forment une classe assez nombreuse. Il est à remarquer que plusieurs mots de cette forme semblent emporter une nuance diminutive, surtout dans les noms de couleur, tels que אדמדם « rougeâtre, » de אדם « rouge. » Quoique cette modification de sens n'ait pas encore été observée dans l'égyptien, il y a là une analogie de forme toute spéciale qui ne doit pas être négligée. La valeur grammaticale de *ṭebenben* est d'ailleurs reproduite exactement dans סחרחר « circum ire » (Psalm. XXXVIII, 11).

259. Le radical ainsi redoublé se rencontre à son tour sous deux formes apocopées. La première radicale y est toujours redoublée, mais la seconde est omise tantôt dans la première syllabe, comme *sesen* de *sensen* « respirer, souffler; » tantôt dans la seconde *sense*. Il est à remarquer que la suppression porte presque toujours sur les liquides; nous n'oserions pas répondre que toutes ces formes apocopées fussent réellement distinctes dans le lan-

[1] Voyez le *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 161 et suiv. Comparez aussi Oppert, *Grammaire assyrienne*, 1868, p. 102, pour les formes פעלעל et פפעל.

[2] Le premier type est évidemment la négation *tem*, d'où vient le verbe « diminuer, obscurcir, » dans lequel l'addition de *ḥ* initial amène l'idée d'action.

gage, car il serait possible que l'écrivain se fût servi là d'une véritable abréviation; considérant, par exemple, la forme redoublée *sensen* comme suffisamment indiquée au lecteur dans un groupe écrit ou par la réduplication de la première lettre radicale[1].

260. Outre ces modifications, le verbe égyptien possède une véritable voix causative et tout à fait comparable cette fois au שפעל araméen, qui a ses analogues dans l'assyrien et l'éthiopien. Elle provient de l'addition de l' *s* initial[2]. C'est ainsi que *ḥā* « stare » fait régulièrement *s-ḥā* « erigere. » (Rosette, *σὴ-σαι.*) On trouve aussi la forme , dans laquelle je crois le explétif. Nous comparerons plus loin cette modification à d'autres formules du causatif[3].

Toutefois l'addition au radical de l'*s* initial n'entraîne pas toujours le sens causatif: c'est ainsi que *seṭaṭ* ne signifie pas « faire dire, faire parler, » mais simplement « dire ou parler, » comme le copte ⲥⲁϩⲓ, qui y correspond.

DE LA CONJUGAISON.

261. La forme simple du radical dépourvue de toute addition et représentant pour ainsi dire l'idée abstraite est employée dans le discours pour des cas assez divers et que nous sommes accoutumés à distinguer soigneusement dans nos grammaires. Soit par exemple le verbe *ḥu* « pousser, frapper; » cette forme, toute isolée, pourra être rencontrée dans des phrases où l'on devra nécessairement traduire soit à l'indicatif « il frappe, il frappait, il a frappé, il avait frappé, il frappera; » soit à l'impératif « frappe; » soit à l'in-

[1] Pour ces formes secondaires, comparez la *Grammaire assyrienne* de M. Oppert (Paris, 1868), p. 102.

[2] Le copte, qui l'a perdue, l'a remplacée ordinairement par le ⲧ initial, provenant de « dare. » — [3] Voyez Champollion, *Gramm.* n° 286. Je crois pouvoir me dispenser d'insister par des exemples sur des règles aussi anciennement acceptées que celle-ci.

finitif « frapper, » ou au participe « frappant, » quelquefois même au passif sans modification *apparente*. Je souligne le dernier mot, parce que l'analogie des formes sémitiques engage à penser que des modifications intérieures pourraient exister pour le passif dans la prononciation et qu'elles sont voilées par l'orthographe égyptienne, qui n'emploie que des voyelles vagues et qui les supprime presque arbitrairement. Nous étudierons plus loin les emplois de la forme abstraite du radical pour chaque temps du verbe.

TEMPS SIMPLE OU PRÉSENT-AORISTE.

262. Lorsque le radical s'adjoint les affixes pronominaux, cette union produit une conjugaison suffisamment déterminée quant à l'attribution personnelle de l'action, mais où la distinction des temps reste encore confuse. Le temps simple est un véritable aoriste qui, selon l'occurrence, se prête au présent, au passé et même au futur, ainsi qu'au participe présent et à l'impératif. Il est, sous ce rapport, tout à fait comparable au verbe hébraïque. Les nuances de temps sont souvent obtenues par le moyen de verbes auxiliaires et de particules, dont le jeu varié compose un ensemble assez compliqué[1]; mais, plus souvent encore, elles ne sont déterminées réellement que par la série des idées exposées. Voici le paradigme du temps simple pour le verbe *àri* « faire, » qui est lui-même un des verbes auxiliaires les plus usités[2].

1re pers. *àri-à*, *à*, *u* « je fais » (je faisais, je fis, j'ai fait, je ferai).

1re pers. 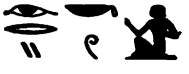 *àri-ku-à*, la même, forme emphatique, « je fais. »

[1] Il est probable que la série des temps composés se sera successivement augmentée pendant les siècles nombreux où la langue égyptienne a été usitée.

[2] Comparez Champollion, *Grammaire*, n° 276 et suiv. Voyez ci-dessus, n° 169 et numéros suiv. pour les affixes.

2e pers. m. *àri-k* « tu fais. »

f. 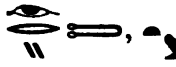 [1] *àri-t*, *t*, *t* (?) « tu fais. »

3e pers. m. *àri-f* « il fait. »

f. (ou) *àri-s*, *s(t)* « elle fait. »

Forme du pronom vague *àri-tu* « on fait. »

PLURIEL COMMUN.

1re pers. *àri-nà*, *n* « nous faisons. »

2e pers. *àri-ten*, *ten* « vous faites. »

3e pers. *àri-sen*, *sen* « ils, elles font. »

Variante *àri-un* « ils, elles font. »

Variante *àri-u* « ils, elles font. »

Ce temps simple s'était bien conservé dans le démotique, mais on ne le trouve plus usité en copte; l'indétermination de la notion de temps est peut-être ce qui l'a fait tomber en désuétude; les temps du copte, ainsi que nous le verrons plus loin, correspondent tous à des formes obtenues en égyptien par l'emploi des auxiliaires [2].

REMARQUES SUR LES PERSONNES DU TEMPS SIMPLE.

263. A la première personne, le signe est souvent rem-

[1] Dans le copte, le *t* s'est perdu : le féminin de la 2e personne est ⲉ; peut-être cette prononciation est-elle ancienne et indiquée par la femme seule .

[2] L'assyrien a également offert ce singulier phénomène d'un dialecte où la forme simple, ou *kal*, a presque disparu pour laisser tout le terrain aux formes dérivées.

placé dans les hiéroglyphes par l'image de la personne qui parle : femme, dieu, roi, etc. La voyelle *à* en est la variante phonétique, mais on rencontre aussi pour la 1re personne la voyelle *u*, surtout dans les textes très-anciens.

La 1re personne de la forme *kuà* est écrite indifféremment : *kuà*, *kuà*, *kuà*, *ku* et même *k* simplement, ce qui peut être une cause de confusion avec la 2e personne. La 1re personne de la forme *kuà* paraît avoir quelque chose d'emphatique[1]. L'Osirien, parlant de sa nouvelle vie, dit au *Rituel funéraire* :

Mes-kuà *mau-kuà* *renpe-kuà* *rā neb.*

Je nais, je me renouvelle, je rajeunis chaque jour.

La 2e personne, au masculin, est quelquefois écrite aussi : c'est une véritable faute, qui est assez fréquente dans les manuscrits hiératiques. La 2e personne, au féminin, est devenue en copte ⲉ; le *t* final s'est oblitéré. On trouve dans divers papyrus, dès la XIXe dynastie, l'orthographe au lieu de , ce qui donnerait à penser que la prononciation vulgaire permettait déjà cette suppression.

Il est à remarquer que la 3e personne n'a pas besoin de pronom affixe quand le sujet est exprimé soit par un substantif, soit par un pronom absolu, soit par les pronoms et , qui remplissaient également le rôle de sujet; exemple :

S(t)imu *nti* *sen* *àbu.*

Les herbes qu'ils aimaient.

[1] Voyez *Todtenbuch*, 87, 2. Voyez l'étude de cette forme dans le *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 61 et suiv.

[2] *Papyrus d'Orbiney*, p. XXI, 1. Dans

Ainsi que nous l'expliquerons plus loin, le sujet a souvent alors, pour exposant spécial, la particule *ȧn*, qui désigne l'agent; exemple : 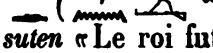 *taṭ ȧn Taḥut* « Thot dit ; » *Un ȧn suten* « Le roi fut. »

La 3e personne, au féminin, s'écrit par toutes les variantes , , ou *set* et même *sset;* il n'est pas vraisemblable qu'elles représentent des formes réellement distinctes; le *t* et le double *s* peuvent y être explétifs.

On peut observer quelques cas où l'affixe-sujet de la 3e personne est relié au radical par un *t* euphonique, qu'on trouve vocalisé par *i*, *sic* : ou *-tif* ou *-tefi*. L'inscription d'Antef, au musée du Louvre (ch. XXVI, l. 3), montre cette variété de l'affixe d'abord isolée : *em šuṭ-tefi ṭuṭu* « prononçant des paroles, » et un peu plus loin, jointe à l'affixe-régime *se(t)* : *em soṭem-tefi-s(t)* « écoutant cela [1]. »

Au pluriel, on retranchait souvent le signe de la pluralité , on lit alors et pour et . A la 3e personne, l'affixe s'écrit de toutes les façons suivantes : *sen*, *sen*, *sen*, *sen*, *se(t)*, *se(t)*. Nous doutons fort que les deux dernières représentent une forme spéciale; le peut y être explétif ou marque d'abréviation pour la suppression de la nasale [2]. La forme *ȧri-un* [3], moins usitée, s'est rencontrée surtout

cet exemple, le *t* de *stimu* « herbe » est de ceux que j'ai signalés comme étant peut-être tout à fait explétifs. En effet, le signe est syllabique pour *sm*.

[1] M. Brugsch cite dans sa *Grammaire*, p. 108, un exemple pour le pluriel *s-ua-ti-sen* « ceux qui passent; » mais le cas me paraît rester douteux, parce que certains verbes prennent, après leur déterminatif, une finale *ti*, qui semble fortifier le sens et peut même varier avec le redoublement.

[2] Voyez le n° 44 sur la suppression de la nasale dans l'écriture.

[3] Ce pronom *un* est plus souvent affixe-régime, mais il pouvait aussi être affixe-sujet; exemple (*Papyrus Abbot*, IV, 13; comparez Chabas, *ibid.*) : après les mots, « vinrent l'officier royal *Nassu ȧmen*, basilicogrammate et le chef de la ville, *Psar :*

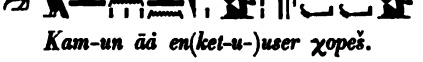

Kam-un ȧȧ en(ket-u-)user χopeš.

« Ils trouvèrent le chef des ouvriers *User χopeš.* »

dans les papyrus judiciaires; et la dernière *ari-u* est plus récente; elle est quelquefois même réduite au seul signe du pluriel, pour *àri-u*.

264. La forme avec le sujet indéterminé *àri-tu* « on fait, on fit, etc. » ne diffère pas du participe passif (*factum est* pour *fecerunt*); mais comme cette finale *tu* s'adapte dans le même sens très-régulièrement aux pronoms absolus, il nous a paru plus pratique de l'ajouter au paradigme. Ainsi on aura avec le pronom de la forme *emtu* : 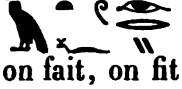 *emtuf àri* « il fait, etc. » et *emtu-tu àri* « on fait, on fit, on fera. » Dans cet emploi, la finale *tu* est évidemment caractéristique du pronom vague.

Le décret de Canopus en offre une quantité d'exemples pour le futur : *em-tutu àri χā āa* « on fera une grande fête » (l. 17; comparez l. 22, 28, 29) [1]. Dans la phrase suivante, le rédacteur se sert de cette forme au présent (l. 18) :

Mtu-tu àri-f em renpe-t IX (Payni) hau uā.

On la fait dans l'an IX, en Payni, le jour premier.

Ἄγεται δὲ νῦν ἐν τῷ ἐνάτῳ ἔτει νουμηνίᾳ τοῦ Παυνὶ μηνός [2].

Dans les basses époques, on lit souvent *mutut* à la place de *mtutu*, mais il ne paraît pas y avoir de différence entre ces deux mots, le *tu* final étant simplement changé en ou dans la plupart de ces mêmes textes.

265. Dans la conjugaison, l'affixe de la forme simple est quel-

[1] Ce dernier exemple prouve clairement que le pronom *emtutu* n'indique ni l'optatif ni le subjonctif; pour le rôle général de *tu* exprimant le pronom vague, voyez le *Mémoire sur l'inscription d'Akmès*, p. 173, où cette valeur a été d'abord expliquée.

[2] Voyez ci-dessus, n° 186.

quefois remplacé par les pronoms du type *ruk*, *ruf;* quoique ces variantes appartiennent plus ordinairement à l'impératif, où nous les retrouverons, elles étaient quelquefois employées au présent-aoriste; exemple :

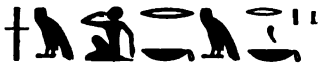

Am- ruk em ru-k.

Tu manges avec ta bouche.

266. Le temps simple ou présent-aoriste a pour corrélatif un aoriste avec tendance vers le passé, qui se distingue du premier par l'insertion de *n*, ou , avant les affixes; ce qui produit le paradigme suivant : , signifiant : « je fais, je fis, j'ai fait, » et même « je ferai; tu fais, etc. »

Nous verrons que ces deux temps ainsi que le radical abstrait se prêtent, dans les phrases de tournure concise, à toutes les modifications nécessaires au discours.

267. Le participe présent possédait encore une forme spéciale résultant du *t* final, ou , plus rarement : *ȧri-t* « faisant. » Le féminin prend ordinairement la finale *tȧ.*

268. Nous avons déjà indiqué la voix causative caractérisée par l'addition de *s* initial (voyez n° 260); elle se conjugue comme la voix simple : *se-ḥā* « dresser, » *se-ḥā-ȧ* « je dresse, » *se-ḥā-nȧ* « j'ai dressé, etc. »

269. La voix passive est très-fréquente : tantôt le radical s'y présente sans modification apparente, mais on pouvait, dans le

[1] *Ša-em sinsin* « Livre des souffles, » § 3, manuscrit du Louvre, très-correct; en variante de *ȧm-k em ru-k*, texte des autres manuscrits.

discours, reconnaître le passif à un changement de prononciation, qui ne laisse pas de traces dans l'écriture; tantôt on employait la forme spéciale du participe passif, qui résultait de l'addition de la finale *tu* ou *ut*, écrite , , et [1]. *ari-tu* « fait. »

En ajoutant les affixes personnels, on obtenait les deux aoristes passifs , *ari-tu-a* et *ari-tu-na*, etc. « je suis fait » (*factus ego* pour *fio*).

270. Nous reviendrons sur l'emploi de tous ces temps, que nous avons simplement groupés ici pour compléter ce qu'on peut appeler la conjugaison du verbe égyptien à un point de vue strictement grammatical; on peut la résumer dans la liste suivante :

ACTIF OU NEUTRE.

N° 1. Thème abstrait *ari*, infinitif, participe présent, présent-aoriste, 3e personne et impératif.

N° 2. Présent-aoriste *ari-a*, présent, passé, futur, participe et impératif.

N° 3. Prétérit-aoriste *ari-na*, présent, passé, futur.

N° 4. Partic. actif m. *ari-t* « faisant. »

f. *ari-ta*.

PASSIF.

N° 5. Participe *ari-tu* « fait. »

N° 6. 1er aoriste *ari-tu-a* « je suis fait, etc. »

N° 7. 2e aoriste *ari-tu-na* « j'ai été fait, etc. »

[1] Le vague des voyelles occasionne quelques cas de confusion entre les finales des deux participes actif et passif : , *t* et , *tu, ut*.

CAUSATIF.

N° 8. Temps simple *se-ḥā* « dresser, » infinitif, etc.

N° 9. 1er aoriste *se-ḥā-ȧ* « je dresse, etc. »

N° 10. 2e aoriste *se-hā-nȧ* « j'ai dressé, etc. »

N° 11. Participe 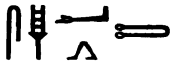 *se-ḥā-t* « dressant [1]. »

Nota. Les formes du passif sont aussi usitées pour ce causatif.

DU SUJET ET DES COMPLÉMENTS DU VERBE.

271. Il est nécessaire, pour l'intelligence des exemples de cette section, que nous nous arrêtions ici un instant sur les rapports du verbe avec ses sujets et ses compléments [2].

Le sujet-pronom peut être ou incorporé au verbe sous la forme d'affixe, comme le montre le paradigme ci-dessus exposé, ou représenté par un des types pronominaux absolus : 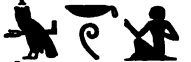 *makuȧ*, *emtuk*, *ementuf*, etc. (Voyez le n° 192 et les numéros précédents.) Sous cette forme, il précède toujours le verbe.

Le sujet-substantif est souvent dépourvu de toute sorte de marque de liaison. Il peut, suivant l'occurrence, être placé avant ou après le verbe. On doit seulement remarquer que lorsque le verbe précède, le substantif suffit pour marquer la 3e personne; mais, lorsque

[1] On pourrait encore joindre à ce paradigme l'impératif et le prétérit-aoriste, qui résultent de l'addition de *ȧ* initial, mais comme on y distingue clairement l'emploi d'un auxiliaire, au moins à l'origine, nous les avons relégués dans les temps composés. (Voyez ci-après, n°s 305 et 317.)

[2] En observant trop rigoureusement la division des règles grammaticales, on s'exposerait à l'inconvénient grave d'alléguer des exemples dont le sens ne paraîtrait pas démontré aux personnes qui commencent leurs études hiéroglyphiques. Nous avons, en conséquence, réparti dans toute la grammaire les règles les plus usuelles de la syntaxe.

le verbe suit le substantif, on ajoute quelquefois l'affixe de la 3e personne, variant suivant le genre du sujet. Ainsi que nous l'avons déjà fait pressentir (n° 192), le sujet pouvait aussi recevoir un exposant spécial dans la particule 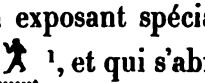 *ân*, écrite quelquefois 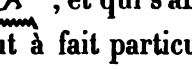 [1], et qui s'abrége en *n* simple. Cette particule a pour rôle tout à fait particulier de désigner l'*agent*. Le sujet affecté de *ân* se plaçait tantôt avant et tantôt après le verbe; il pouvait également être redoublé par l'affixe de la 3e personne, ce qui produit diverses nuances dans le discours [2]. La comparaison de deux exemples tirés du décret de Canopus sera ici très-instructive : ligne 13, après le considérant relatif aux bienfaits résultant de la naissance du roi, le texte introduit ainsi le dispositif, qui va faire entrer une certaine portion des prêtres dans la cinquième tribu, créée en l'honneur des dieux Évergète :

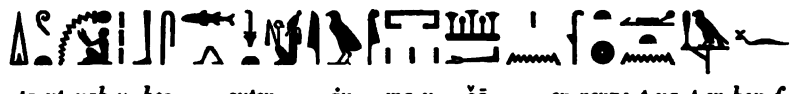

ṭa-ut uab-u bes suten âu ma-u šā en renpe-t ua-t en ḥon-f.

Mot à mot : Être placés (pour « qu'on place ») les prêtres (que) a installés le roi dans les temples, depuis l'an Ier de Sa Majesté, etc. (dans cette tribu [3]).

Il y a ici une double ellipse : celle du relatif *nti* qui est très-fréquente, et celle du pronom-régime de la 3e personne qui est plus rare. Le substantif, qu'il rappellerait, *uab-u*, est ici assez près du verbe pour autoriser cette ellipse.

Dans le second exemple, au contraire, ces deux ellipses dispa-

[1] Cette orthographe, très-usitée du temps des Toutmès, avait fait prendre à tort la particule *ân* pour un verbe par quelques savants.

[2] C'est à tort qu'on a apprécié et traduit ordinairement cette forme par le passif; la terminaison passive *tu, ut*, est au contraire une exception très-rare, avec un sujet affecté de *ân*.

[3] Le texte grec correspondant suit fidèlement la même tournure : *εἰς δὲ τὴν φυλὴν ταύτην καταλεχθῆναι τοὺς ἀπὸ τοῦ πρώτου ἔτους γεγενημένους ἱερεῖς*, κ. τ. λ., sauf qu'il ne mentionne pas l'installation par l'autorité royale.

raissent (l. 34 et 35); il est question des vivres qu'on distribue aux mêmes prêtres, aux frais des temples :.

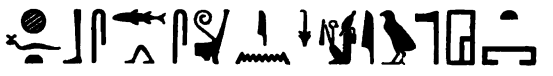

χefte bes-sen ȧn suten ȧu nuter ḥa-t.

Mot à mot : Lorsque a installé eux le roi dans le temple.

D'une part, le substantif (*uab-u*) est ici assez loin pour que le retranchement de l'affixe-régime *sen* eût présenté des inconvénients, et, d'autre part, *bes-sen suten* aurait donné lieu à une équivoque et aurait pu se comprendre : « ils ont installé le roi; » la particule *ȧn*[1] caractérisant l'agent devient ici très-utile.

Cette particule est si spécialement affectée à désigner l'agent, qu'elle suffit, avec un nom propre, pour exprimer qu'un tel parle ou va parler, en vertu de l'ellipse usuelle du verbe *ṯut*. Au chapitre 1er du *Rituel*, l'allocution mystérieuse prononcée par le dieu Thoth commence ainsi :

ȧ ȧsār ka ȧment ȧn taḥuṯi neb er neḥeḥ.

Ô Osiris, taureau de l'Amenti, (dit) Thoth, seigneur éternel[2].

Le défunt ou le prêtre qui prononçait l'hymne était censé revêtir le personnage de Thoth pour cette fonction.

Nous avons fait observer déjà l'affixe *ȧn-f* comme sujet du verbe *un*, tandis que *ȧn* et *ṯu* prenaient dans les mêmes circonstances les affixes simples , , , etc. L'usage seul réglait ces différences.

272. L'*n* de jonction a été étudié dans les affixes , ,

[1] Cette amphibologie se rencontre parfois dans les textes quand la particule *ȧn* a été omise.

[2] A la place de l'interjection *ȧ*, quelques manuscrits portent *ȧnet(net) ḥa-k* « hommage à toi ! »

, etc., *nà*, *nek*, *nef*, etc. et nous avons constaté qu'ils n'entraînaient pas nécessairement le prétérit et laissaient au second aoriste l'indétermination du temps. Il en est de même quand l'*n* est attaché au substantif sujet; il se comporte alors comme un simple abrégé de *àn* :

utu en hon-f àri kat em àbtu en mer àbtu.

Jussit rex fieri opus in Abydo ad irrigandum Abydum [1].

Divers temps composés admettent la même formule, ainsi qu'on le remarquera plus loin dans les exemples qui leur servent d'explication. Dans le monument cité plus haut, le roi [2] Toutmès III dit :

àu-uaḥ en ḥon-à ḥotep nuter.

J'ai augmenté l'offrande sacrée.

273. Il n'était pas nécessaire que la phrase commençât par le verbe pour que les particules , , eussent leur emploi devant le sujet. Toutmès III s'exprime ainsi :

àste àn-ḥon-à sfefa heb-u tep-ter-u em χer-t renpe-t.

Voici que j'ai approvisionné les fêtes des commencements des saisons pour chaque année [3].

[1] Louvre. Statue de *Pefàanet.*

[2] *Denkm.* III, 30, l. 16.

[3] Leps. *Denkm.* III, 30. Inscription des fondations de Toutmès III à Karnak. *ḥon-à* «Ma Majesté,» c'est un type pronominal personnel au roi. La particule *àste* amenait ordinairement le sujet devant le verbe, et la présence de *àn* n'était pas du tout nécessaire : *àste ḥon-f* est une locution très-usitée dans les récits.

Au *Récit des deux frères*, pendant qu'on coupait les deux perséas merveilleux, le texte ajoute :

en per-āa ā. ṭ. s. ḥer ḥā.

Le Pharaon (vie, bonheur, santé) se tenait là.

On peut, dans ces phrases, supposer l'ellipse du verbe auxiliaire *un;* mais dans les exemples suivants, la locution est complète et la particule *ȧn* sert évidemment à mettre en relief le sujet placé en tête de la phrase, de manière à produire une locution emphatique. Les généraux de *Pianχi-Meriamen* lui adressent les éloges suivants[1] :

ȧn ken-k ṭa en-na χopeš.

Ta valeur nous donne un glaive.

La nuance qu'on a voulu atteindre sera bien rendue par : « c'est ta valeur qui nous donne, etc. » et dans le même discours :

ȧn ran-k ȧr-f en-na χopeš.

C'est ton nom qui fait pour nous un glaive[2] !

Outre les substantifs et les pronoms, le sujet peut être tout un membre de phrase; nous rencontrerons dans l'étude des temps complexes des exemples qui nous donneront l'occasion d'étudier ces

[1] Inscription de *Pianχi-Meriamen*, l. 14, 15. Le second exemple est précieux par le redoublement du sujet dans *ȧr-f*, ce qui démontre qu'il n'est pas possible de songer ici au passif.

[2] Tous ces exemples montrent qu'il est nécessaire de modifier la règle que M. Brugsch pose au n° 364 de sa grammaire hiéroglyphique; cet auteur prétend que le sujet avec *ȧn* se trouve à la fin de la proposition.

tournures, dont nous avons comparé le principe au مصدريه ان de la langue arabe [1].

274. Le complément direct du verbe ne donne lieu à aucune remarque quand il s'agit d'un substantif. Nous avons déjà exposé, à la section des affixes pronominaux, les principales règles de leur emploi [2] comme compléments directs ou indirects; il nous suffira d'ajouter ici quelques remarques sur le choix et le jeu des affixes, compléments des verbes.

Nous avons dit que l'affixe de la 1re personne prenait souvent la voyelle *u* comme liaison, ce qui peut éviter des équivoques; la phrase suivante en montre un exemple intéressant [3]; c'est le roi *Mer-en-ptah* qui parle :

meri-uà ret-u mà meri-à-se-(t).

Les hommes m'aiment comme je les aime.

On trouve également dans le discours de Séti Ier à Abydos (l. 44) :

s-āa - nuà neb er-ter teseſ.

Le Seigneur universel lui-même m'a agrandi.

Ces deux exemples suffisent pour montrer la place relative de l'affixe-régime et du sujet-substantif; en pareil cas, la qualité d'affixe l'emporte et l'affixe personnel, quoique régime, précède toujours le substantif. Il en est ainsi, à plus forte raison, quand l'affixe est le sujet. L'affixe-régime indirect précède aussi le substantif-sujet;

[1] Voyez ci-après, n° 288, la phrase : *un χer-à ḥer šes àti* « de servir le roi était mon devoir. »

[2] Voyez le n° 192.

[3] Inscription de *Mer-en-ptah*. (Voyez Duemichen, *Monum. hist.* IV, 71.)

en vertu du même principe, on dira : 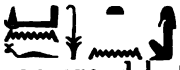 *ṭa nef suten* « le roi a donné à lui. » Très-souvent alors on prend la formule du second aoriste : 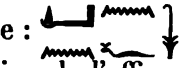 *ṭa-en nef suten* « le roi lui a donné. »

La réunion de l'affixe-sujet de la 2e personne *k* avec l'affixe-régime *uȧ* compose un affixe-complexe *kuȧ*, qui pourrait quelquefois être confondu avec la 1re personne : *ḥu-kuȧ* « tu m'as frappé » et 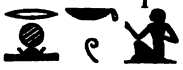 *rek-kuȧ* « je sais » ont la même forme apparente.

L'amphibologie pourrait donc avoir lieu dans la rencontre de ces deux affixes : ainsi *soṭem-ek-uȧ* pourrait signifier, suivant les cas, « tu m'as entendu » et « j'ai entendu. » C'est sans doute pour parer à toute équivoque qu'on employait parfois un pronom plus développé pour le régime. *Bata* dit à son frère, dans ses reproches [1] :

ȧu ȧn soṭem-ek ru-ȧ ḥer ṭuṭ.

Et tu ne m'as pas entendu en paroles.

275. Quant à la formule *kuȧ*, elle était aussi applicable au régime indirect, pour la 1re personne [2], après la 2e personne-sujet; *Bata* dit à son frère aîné : « Je vais me changer en un taureau sacré, etc. [3] »

emtuk ḥemse- kuȧ ḥer peseṭ.

Mot à mot : Toi, tu t'assiéras à moi sur le dos.

276. On remarque dans les textes soignés qu'on évitait, en gé-

[1] *Pap. d'Orbiney*, VII, 4.

[2] C'est le cas de notre pronom « me. »

[3] *Pap. d'Orbiney*, XIV, 6. Le déterminatif est fautif; il faudrait régulièrement à la place de .

néral, de placer immédiatement en contact deux affixes personnels, l'un sujet, l'autre régime, sauf les pronoms-régimes et , qui étaient d'une nature particulière. Parfois on se servait pour le sujet d'un pronom absolu [1] :

entuk *à-ała-* *un.*

«Tu les as amenés» à la place de *ała-k-un.*»

emtuf *ḥer* *ałai-u.*

«Il les amenait» à la place de *ałai-f-u* [2].

Le régime, de son côté, pouvait emprunter un des types pronominaux, tels que *ṭot-f*, *ru-f*, *ḥa-f*, etc. [3]

C'est la méthode qui a prévalu dans le copte, où tous les pronoms-régimes sont accolés à l'un de ces supports.

277. L'affixe-régime est aussi souvent augmenté d'un support *tu*, qui provient manifestement de l'auxiliaire , , , etc. mais qui n'a plus dans cette position qu'une valeur euphonique : 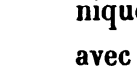 *šep-nef-tuȧ* «accepit me.» On comprend avec quelle facilité la voyelle finale a pu tomber, en sorte que le ⲧ copte, affixe-régime de la 1re personne, est resté seul. ⲁϥ-ϣⲱⲡⲧ «accepit me» répondrait pour la finale à 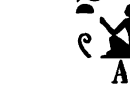 *àu-f šep-tuȧ.*

Avec les autres personnes, la formule *tu-k*, *tuf*, etc. donne de même la clef des affixes ⲧⲕ, ⲧϥ, qui ne subsistent plus

[1] Duemichen, *Monum. hist.* IV, 43. Inscription de *Merenptah.* (Pour l'*à* initial, voyez ci-après, n° 305.)

[2] *Pap. d'Orbiney,* II, 1.

[3] Voyez ci-dessus, n° 182. Les Arabes usent d'un artifice analogue lorsqu'ils donnent un support à l'affixe-régime.

dans le copte que pour certains verbes[1]. ⲉⲕⲫⲓⲧⲕ « portat te, » ⲉⲕⲙⲉⲣⲓⲧⲕ « amat te, » est égal à 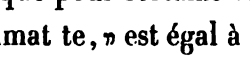 *àuf-meri-tu-k*. Dans la langue antique, *tuà*, *tuk*, *tuf* s'emploient surtout après un affixe-sujet et comme séparation euphonique; exemples[2] :

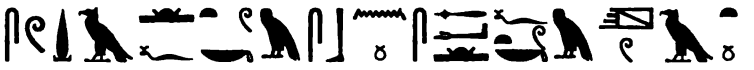

s-uża-f-tuk em seben s-āa-f-tuk em sau-t.

Sanat te in vitta (*seben*), magnificat te in veste (*saut*).

sàn-ti-k reme-s-tuk em Tatu.

Ta sœur te pleure dans la ville de Tatu.

Cet affixe se plaçait quelquefois aussi immédiatement après le radical dans un temps composé :

au-ten kam-tuf uża.

Vous trouvez lui sain (intact).

C'est alors exactement la forme *au-f-meri-tu-k*, que nous avons comparée au copte ⲉⲕⲙⲉⲣⲓⲧⲕ.

278. Dans le style des papyrus, le pronom *u* était très-usité pour l'affixe-régime de la 3ᵉ personne pluriel; mais il est quelquefois réduit à la marque du pluriel . La variété du pronom *un*, que nous avons reconnu comme sujet, servait plus souvent d'affixe-régime; dans le récit de la victoire de *Mer-en-phtah*, il est

[1] Cf. Peyron, *Grammaire copte*, 153, 154.

[2] *Pap. Boulaq*, VII, 4. Formules pour les cérémonies de l'embaumement. *Seben* et *saut* sont les noms des deux parties des linges sacrés. — [3] *Pap. Boulaq*, XIII, 5. Allocution à Osiris. — [4] *Pap. Abbott*, IV, 2. Cf. Chabas.

dit du chef des *Rebu* : « C'est un misérable, exécré de ses propres soldats [1]. »

ntuk *à-âta-un* *er ṭa sma.*

Tu les as fait venir pour le faire tuer (par eux?).

279. Nous avons déjà constaté la nature particulière des pronoms *su* et *sen*, qui permettait de les employer soit comme affixes, soit comme pronoms absolus (n° 174). *su*, quand il est sujet, doit précéder le verbe; comme régime, au contraire, il est placé à la suite. D'après cet usage constant, il y a une nuance à distinguer dans l'analyse des deux phrases suivantes, appliquées au soleil dans l'hymne d'une stèle du musée de Berlin.

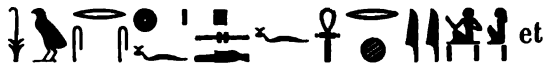

su *reses-f* *peset-f ânχ* *reχi-u*,

âmoni-su *ân* *reχ* *sem-f.*

Lorsqu'il s'éveille, il donne dans ses rayons la vie aux hommes; et, lorsqu'il se cache, on ne connaît pas sa voie [2].

Su est ici construit avec un participe dans le sens de l'ablatif absolu du latin; dans le second verset, le mot à mot est « cachant soi. »

280. On a remarqué que le pluriel , dans son rôle de

[1] Voyez Duemichen, *Rec. des Mon.* IV, 43.

[2] Essai sur la stèle n° 1353 de la collection Passalacqua, Berlin, 1849. *sem* signifie aussi « le naos » ou « la châsse » du dieu : c'est peut-être la retraite inconnue du soleil pendant la nuit que l'auteur a voulu désigner ici.

sujet, prend souvent la variante ; l'orthographe ordinaire n'est cependant pas exclue de cette valeur; on lit, par exemple, dans le *Papyrus d'Orbiney* (II, 1) :

se(ti)mu nti sen-âbu.

Les herbes qu'ils aimaient.

Une exception beaucoup plus rare pour ce pronom pluriel est la forme *set*, qu'on lit cependant dans des textes excellents. En voici un exemple tiré des annales de *Toutmès III* :

nan ṭimâ-u er-ṭa-set ḥer mu[1].

Les villes placées sur la mer (pour : les villes de la côte).

Cette variété ne peut être considérée comme un pluriel féminin, car 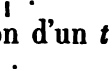 *ṭima* « ville » est masculin. C'est un nouveau cas de cette addition d'un *t* euphonique, que nous avons déjà observée à diverses reprises.

281. Je rencontre dans un texte fort correct la forme exceptionnelle 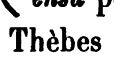 *ensu* pour l'accusatif du pronom *su*. Il est question du retour à Thèbes de *Toutmès III* victorieux[2] :

šep-nsu ṭamu na uas-t ḥer neham.

Les générations de Thèbes le reçoivent dans l'allégresse.

[1] Lepsius, *Denkmäler*, III, 32, l. 27. — [2] Brugsch, *Monuments*, XXII, 7.

DU VERBE RÉFLÉCHI.

282. Le pronom *su* avait encore un rôle prédominant dans le verbe réfléchi; mais il pouvait y être remplacé par le pronom *tes; tes-à* « moi-même, » *tes-ek* « toi-même, etc. »; quelquefois aussi le sens réfléchi est encore fortifié par la jonction des deux pronoms. Le papyrus Harris nous fournit ici deux excellents exemples; il s'agit de l'essence du dieu créateur [1] :

šeta-su er-ret nuteru.

Abscondens se hominibus (et) diis.

figure seul à son tour dans la célèbre formule *χeper tes-f*, que M. Birch a si habilement traduite le dieu « existant par lui-même. » La légende des hymnes du soleil et celle du papyrus Harris, qui développent la même idée par la génération éternelle que produit l'acte divin, se servent de la combinaison *su-tesf* [2].

nuter, nuter, utet-su tes-f.

Dieu devenant dieu (en) s'engendrant lui-même [3].

La variante du second *nuter* dans cette légende est *nuteri*, forme incontestable du participe [4].

[1] *Pap. Harris*, III, l. 3 et l. 1. Hymne adressé à Amon par le roi Ramsès III.

[2] Dans l'hymne du musée de Berlin, cité ci-dessus, n° 279. Le soleil est qualifié ainsi : *ḫun nuteri mes-su tes-f ra neb.* « Enfant divin qui se donne la naissance à lui-même chaque jour. »

[3] Il ne faut pas perdre de vue que *su tes-f* peut aussi être sujet d'un verbe, il signifie simplement alors « lui-même ». Voyez l'inscr. de Piankhi, l. 104 : 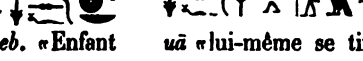 *su tes-f ḥa uer em uā* « lui-même se tint debout, le prince seul » (en face du dieu).

[4] On ne sait pas au juste le sens du

Le participe du verbe réfléchi était fort usité, en voici une autre formule :

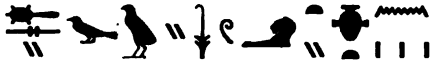

χasi-ui-su *ḥati-ten.*

Le cœur vous a manqué. Mot à mot : Avili soi, votre cœur [1].

C'est le reproche que Ramsès II adresse à ses soldats après son abandon; le participe a pris ici la finale *ui*.

Au parfait-aoriste, la formule du réfléchi devient *nef-su;* exemple : *er-t-ā-nef su ḥer χa-t-f em-t'et*, etc. « il se mit sur le ventre en disant, etc. » pour « il se prosterna » devant le dieu [2].

283. La combinaison des affixes *-k-su* semble, au premier abord, renfermer nécessairement la 2e personne du singulier avec l'affixe-régime *su*, et tel est souvent le véritable sens; cependant je suis porté à croire que cette formule caractérise quelquefois la 2e personne du verbe réfléchi, et je signale à l'attention des phrases assez nombreuses construites sur le modèle des suivantes :

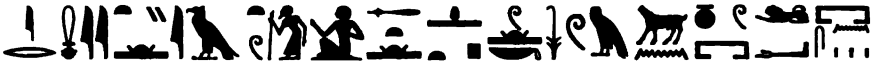

ạr miti aa-tu āa ḥotepu-k-su em χennu rā-sen.

Si fiat sic, senex longævus requiesces (te) in sepulchris eorum [3].

C'est la sanction que le scribe *Ani* donne à ses préceptes.

verbe *nuter*, qui forme le radical du mot *nuter* « dieu. » C'est une idée analogue à « devenir » ou « se renouveler, » car *nuteri* est appliquée à l'âme ressuscitée qui revêt sa forme immortelle.

[1] *Pentaour*, texte de Karnak, l. 39. Le participe remplace, dans une allocution, la seconde personne de l'aoriste et même l'impératif. (Voyez ci-après, n° 339.)

[2] Stèle du prince de Bakhtan, l. 17.

[3] *Pap. Boulaq*, XVII, 16.

La phrase suivante ne paraît également s'expliquer naturellement que par la 2e personne du réfléchi [1] :

kamu-k-su em nefer em tár paik sensen ḳa-

bu àu kame-k-su er faàu.

Si tu t'es trouvé bon au temps de ta prospérité, le malheur venant, tu te trouveras (bon) pour le supporter.

àm-ek ak-u em ăštu àu kamu-k-su em tesàu-

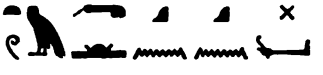

tu em-baḥu kenken.

N'entre pas dans une réunion (quand) tu te trouves disposé à une querelle [2].

Les combinaisons assez nombreuses qu'il nous reste à exposer sont toutes obtenues à l'aide de verbes auxiliaires et de particules : ce sont de petites locutions complexes dont on doit logiquement classer les règles dans la syntaxe; mais, d'une part, leurs dérivations sont parvenues, dans le copte, à une agglutination plus parfaite et elles y ont formé divers temps de la conjugaison; et, d'autre part, il nous a semblé que la méthode la plus pratique consisterait à réunir l'étude des diverses formes simples et composées, dans leurs applications, sous la rubrique des temps auxquels elles sont le plus habituellement affectées.

[1] *Pap. Boulaq*, XXI, 1. Remarquez *sensen* «res secundæ» opposé à *ḳabu*, «l'état de malheur ou de faiblesse.»

[2] *Pap. Boulaq*, XXI, 16. Dans *em-tesau* la particule indique l'état.

DES VERBES SERVANT D'AUXILIAIRE. (ÊTRE, FAIRE, DONNER, ETC.)

284. *Pu* « être, en copte ⲡⲉ [1]. Dans la langue antique, ce verbe est ordinairement écrit ou *pu* : sous cette forme, il est invariable, et lorsqu'il est isolé, il sert particulièrement à caractériser une explication. Par exemple, au chapitre XVIII du Rituel [2], il est question de nommer les dieux d'Héliopolis (*ānu*); le texte dit :

Tum pu śu pu tefnut pu.

C'est *Tum*, c'est *Su*, c'est *Tefnu*.

En pareil cas, *pu* se met toujours après le mot expliqué.

La leçon *pa* est beaucoup plus rare. Dans le récit des deux frères, *Anpu* cherchant le cœur de *Bata* trouve enfin un fruit qu'il retourne :

ās ḥati en paif sen šerâu pa-(t).

Voilà (que) le cœur de son frère cadet était (là) [3].

Le verbe *pu* est usité dans plusieurs combinaisons verbales : on trouve, dans quelques cas, la forme secondaire *pui;* elle est susceptible de se combiner avec les affixes personnels : la variante *pa* se confond avec l'article ordinaire ou le possessif *paia, paik, paif;* nous le retrouverons sous cette forme à l'article du

[1] Voyez Champollion, *Grammaire*, n° 243.

[2] Voyez *Todtenbuch*, XVIII, 4. Comparez le décret de Canopus, l. 14 :

uâbu pu un χer-ḥā-t-sen er-men renpe-t uā-t τοὺς δὲ προυπάρχοντας ἱερεῖς ἕως τοῦ πρώτου ἔτους, etc.

[3] *Pap. d'Orbiney*, XIII, 8. Dans les bas-temps le verbe *pu* s'écrit souvent : .

nom verbal. Dans le copte, ce verbe n'est pas resté invariable; suivant une partie des modifications de l'article, ⲡⲉ est devenu au féminin ⲧⲉ et au pluriel ⲛⲉ. Le démotique admettait déjà ces modifications[1]; notre verbe y revêt les formes *pu*, *tu*, *nu;* rien de semblable n'a encore été observé dans la langue des monuments hiéroglyphiques.

285. Le verbe *ár*, quelquefois abrégé en *r*, correspond au copte ⲉⲣⲉ « être[2]. » Il était également très-peu flexible. Son rôle habituel consiste à commencer l'énonciation d'un fait; quand il s'agit d'une chose à expliquer, il a pour corrélatif le verbe *pu;* ainsi, dans l'exemple cité plus haut[3], voici quel était le premier membre de la phrase :

ár *tala(nt)-su* *áa-t* *ám-u ánu.*

Sont les chefs grands habitant Héliopolis.

Et le texte continue : *Tum pu, Šu pu, Tefnu pu* « c'est *Tum*, c'est *Šu*, c'est *Tefnu.* » Ici *ár* sert à introduire, ce dont *pu* affirme l'explication.

Comme initial d'un récit, *ár* se combine parfois avec la particule relative . *ár nti* « il est que, » ou avec l'orthographe abrégée [4]. *ár* ainsi employé est habituellement invariable; on en remarque une seule forme dérivée, sorte de participe pluriel, *aru* « (les choses qui) sont; » quelquefois il se place à la fin du membre de phrase. *Ahmès*, chef des nautonniers,

[1] Voyez Brugsch, *Gramm. dém.* p. 125.

[2] Voyez Champollion, *Gramm.* n° 246.

[3] *Todtenbuch*, ch. XVIII, 4.

[4] Cette formule initiale est quelquefois simplement énonciative, mais souvent aussi elle lie le premier terme avec un conséquent; nous verrons plus loin que, dans les décrets de Rosette et de Canopus, elle caractérise les *considérants.*

rappelant les dons qu'il a reçus du roi en récompense de sa valeur, parle ainsi des esclaves qui lui ont été attribués :

[1]

ḥon-u ḥon-t-u er mati ȧr-u.

Mot à mot : Des esclaves et des servantes de même sont.

Les soldats de Toutmès III, après la bataille de Mageddo, sont représentés par le texte comme occupés à relever le butin :

[2]

ḥer ȧp χetu ȧru.

A compter les choses étant (là).

Ȧru, au milieu d'un membre de phrase, implique ordinairement l'ellipse du relatif (*nti*) :

[3]

ṭa nef set-f uer-t ḥa ȧru ḥer suaš ḥon-f.

Il plaça sa fille aînée en tête (de ceux qui) étaient pour invoquer Sa Majesté.

On rencontre aussi, mais très-rarement, la 3e personne du singulier *ȧref;* exemple :

ȧu ȧr-f hau pen χenti pu.

Mot à mot : Et il est ce jour le commencement est. (C'est-à-dire : Et ce jour a été le commencement.)

[1] *Inscr. d'Ahmès*, l. 3. — [2] *Denkm.* III, 32, l. 17. — [3] Stèle du prince de Bakhtan, l. 5.

Le verbe *ȧr* se retrouvera dans divers temps composés. Il se distingue toujours de *ȧri* « être, faire, » par son caractère d'invariabilité. Il s'abrége en *er*, surtout dans les composés.

286. ou *ȧu* « être » correspond au copte ⲱ, ⲟ, ⲟⲓ, de même signification [1]. Le démotique l'a conservé sous la forme *ȧu*. Comme verbe isolé, *ȧu* est souvent lié à la qualité qu'il affirme par la particule *m* ou , qui indique l'état [2]. *ȧu-ȧ em šerȧ* « j'étais (en) enfant, » dit Ahmès en parlant de ses débuts;

etc.

ȧu ȧtef-ȧ em uȧu en suten.

Était mon père (en) capitaine du roi (*Rasekenen*) [3].

La trace de cette particule se trouve dans le copte ⲉⲙⲙⲟ, qui lie le pronom-régime au verbe ⲟⲓ, après le relatif comme après les verbes d'autre nature.

Ce verbe *ȧu* est répété avec une grande abondance; placé entre deux membres de phrase, il n'a souvent plus d'autre but que de les relier, et c'est ainsi qu'il passa petit à petit à l'état d'une véritable conjonction; c'est sous cet état qu'on le retrouve dans le copte ⲁⲟⲩⲱ « et. » Une trace de sa nature verbale subsiste néanmoins, en ce sens que son emploi comme conjonction ne s'étendit pas jusqu'à relier deux substantifs consécutifs. Ainsi on disait : *Taḥuṭ ḥenā Set*, mot à mot : « Thoth avec Set; » mais on n'aurait pas écrit *Taḥuṭ ȧu Set*, pour dire « Thoth et Set [4]. »

[1] Voyez Champollion, *Gramm.* n° 245.

[2] Quelquefois dans les époques récentes.

[3] Voyez *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, l. 4 et 6 de l'inscription : texte p. 112, pour l'*m* d'état.

[4] *ȧu* conjonctionnel rappelle plutôt la nuance de ﻭ que celle du ﻭ arabe.

A la différence de *pu* et de *ár*, *àu* était variable et présente le paradigme complet :

àu-à « je suis » (je fus, j'étais, etc.).

àu-k « tu es » (masc.).

àu-t « tu es » (fém.).

àu-f « il est. »

àu-s « elle est. »

àu-tu « on est. »

àu-na « nous-sommes. »

au-ten « vous êtes. »

àu-sen « ils, elles sont. »

àu-u « ils, elles sont. »

Ce thème entre très-fréquemment dans les temps composés.

287. ou est également, dans la langue antique, un des types du verbe « être. » Il sert aussi à former plusieurs temps composés. Dans son caractère de verbe isolé, il paraît remplacer exactement le verbe *àu*, qui précède. 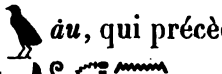 [1] *tu-t uâb* est une variante usuelle de *àu-t uâb* « tu es pure » (2e personne du féminin). — Le dieu *Rā*, arrivant dans le combat au secours de

[1] *Sa em sinsin*, § I, var. des mss. du Louvre. Pour l'explication de l'auxiliaire *tu* se reporter au *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 60, note.

Ramsès II, lui dit : 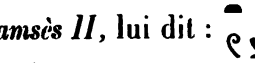 *tu-à mà Bār* « Je suis comme *Bār* [1]. »

Le verbe *tu* possède, comme *àu*, le paradigme personnel complet, y compris l'indéfini 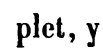 *tu-tu*, usité dans les temps composés : *tu-à* « je suis, » *tu-k* « tu es » (masc.), *tu-t* « tu es » (fém.), *tu-f* « il est, » *tu-s* « elle est; » *tu-nà* « nous sommes, » *tu-ten* « vous êtes, » *tu-sen* « ils sont. » L'indéfini *tu-tu* est plus souvent à l'état isolé : *Batu* [2], changé en taureau, se fait conduire par son frère au lieu où était la cour, *er pa nti tutu àm* « au (lieu) où l'on était, » mot à mot : « que on était dans. »

288. , ou sa variante graphique *un* correspond exactement au copte sah. ⲟⲩⲛ, m. ⲟⲩⲟⲛ « esse [3]. » Ce verbe est extrêmement usité soit isolément, soit en composition; il possède également tout le paradigme personnel : *un-à*, *un-k*, *un-t*, *un-f*, *un-s*; *un-tu*, *un-na*, *un-ten*, *un-sen* et *un-u*. Il est aussi très-usité au second aoriste : *un-nà*, *un-nek*, *un-nef*, etc.

On doit observer que le sujet du verbe *un*, soit substantif, soit pronominal, est très-souvent affecté de la particule *àn* : 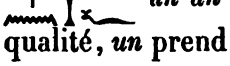 *un àn ḥon-f* « fût Sa Majesté. » — Quand il affirme une qualité, *un* prend souvent, comme le verbe *àu*, la particule *m* pour la liaison de son régime.

Parmi les usages spéciaux du verbe *un* isolé, il est utile de signaler le participe [4] *un* et *uni* « étant; » ce dernier devient au pluriel 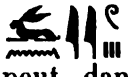 *uniu* « les êtres, tout ce qui existe. »

Ce participe peut, dans ce sens, remplacer le relatif *penti* « ce

[1] *Bār* est une forme du dieu *Set* dans ses fureurs; il a été comparé à בעל, بعل. (Voyez *Poëme de Pentaur. Pap. Sallier*, III, 8.)

[2] *Pap. d'Orbiney*, XV, 2. a, dans cet endroit, un explétif qui se répète après *àm* et qui n'a pas sa place dans les transcriptions hiéroglyphiques.

[3] Voyez Champollion, *Grammaire*, n° 245, 2.

[4] Pour ce participe voyez plus loin le n° 337.

qui est. » Le décret de Canopus, voulant donner à la jeune déesse Bérénice un diadème spécial, stipule ce qui suit :

àn setut er un ḥa èrpe-tu en mat-s.

Il ne sera pas fait semblable à (l'existant) ceux qui sont sur les images de sa mère.

, employé en tête de certains membres de phrase, semble au premier coup d'œil impersonnel; exemples (Inscription d'*Ahmès*, l. 7) :

un χer-à ḥer šes àti.

Mot à mot : Il était par devers moi de servir le roi.

(*Ibid.*)

un χer-à ḥer kent ḥer reṭ-ti-à.

Mon emploi était de combattre sur mes pieds.

Mais cette forme impersonnelle n'est qu'apparente : dans les phrases de ce genre, le vrai sujet est *ḥer šes àti* « de servir le roi, » *ḥer kent* « de combattre; » c'est une construction analogue au ان مصدرية des Arabes.

se combine quelquefois avec d'autres auxiliaires, sans verbe attributif. Dans l'inscription de *Pianχi*, on annonce ainsi à ce roi les conquêtes de son adversaire : 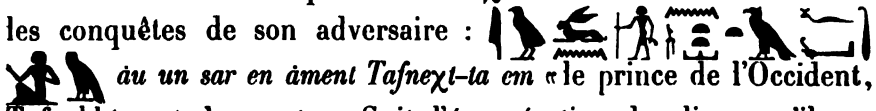

àu un sar en àment Tafneχt-ta em « le prince de l'Occident, Tafnekht, est dans, etc. » Suit l'énumération des lieux qu'il occupe; ce redoublement du verbe être indique ici la présence dans le sens de la possession.

On trouve aussi la combinaison *pa-un*, qui devient une locution conjonctionnelle « ceci étant. »

289. Le verbe écrit ordinairement par le scarabée , et dont l'expression phonétique est *χeper*, a pour dérivé le copte ϣⲟⲡⲓ, ϣⲉⲛ « esse. » Sa nuance spéciale correspond habituellement à *fieri* « devenir, » le *werden* germanique; aussi s'applique-t-il encore à la génération et à la naissance. La légende du dieu *Rā* 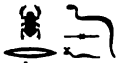 *χeper tes-f*, signifie « existant par lui-même [1]. » *χeper* s'abrége souvent en *χep*. Ce verbe se conjugue comme les verbes précédents, quant aux affixes personnels, et se combine avec eux de diverses manières; il sert aussi d'auxiliaire aux verbes attributifs. Comme verbe isolé, *χeper* occupe une large place dans le dictionnaire; mis en tête de la phrase d'une manière absolue, il introduit le récit d'un fait et répond exactement à « il arriva que. » Le décret de Canopus apporte un bon exemple de *χeper* combiné avec *er* auxiliaire; à la huitième ligne, il est question des famines qui avaient sévi du temps des anciens rois :

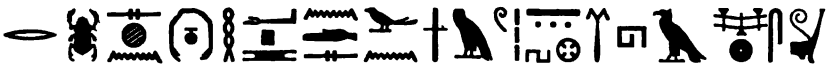

er χeper sχen ḥāpi neṭes amu to-mer em ha-sen.

Il est arrivé l'accident d'un Nil trop faible aux habitants de l'Égypte, dans leur temps.

La stèle des mines d'or (Prisse, *Monuments*, XXI, 14) offre, dans le même sens, la triple combinaison : *àu un χeper.*

290. *àri*, qui nous a servi d'exemple pour le paradigme, signifie « être » et « faire une action quelconque [2]; » mais, en tant qu'auxiliaire, il doit être joint aux précédents, car il ne forme pas de causatifs; il se joint simplement aux verbes d'action qu'il ne semble pouvoir modifier que dans le sens du temps, et c'est à ce

[1] Voyez l'étude sur le scarabée, dans le mémoire sur *Ahmès*, fils d'*Abna*, p. 51 et suivantes. C'est à M. Birch qu'est due cette belle explication de la légende du dieu suprême. Les nuances comprises dans le mot *χeper* se prêtent au sens de « s'engendrant lui-même » perpétuellement.

[2] Voyez Champollion, *Grammaire*, n° 245, 3.

titre qu'il sera étudié plus loin. On le substituait à la place de ou qui étaient invariables, toutes les fois qu'on avait besoin d'ajouter des affixes personnels.

291. *ṭa, ṭu* « donner » est exactement le copte ⲧⲁ, ⲧⲟⲓ « dare. » Isolé, il se conjugue avec tous les affixes et c'est l'expression habituelle du « don » et de « l'offrande. » Seul ou combiné avec *er* « être, » *ṭa*, *ṭa-t* ou *er-ṭa* sert d'auxiliaire pour des formes dont la valeur est causative.

292. L'impératif copte ⲙⲁⲟⲓ « donne » est emprunté à un autre radical antique *mā*, qui signifie également « donner » et qui s'écrit , et , etc.; celui-ci fournit aussi des auxiliaires pour l'impératif et l'optatif sous la forme *ämmā*.

293. L'auxiliaire *maï*[1], qui se rapproche de *ämmā* par le sens, provient néanmoins suivant toute apparence d'un type différent : *meri* « aimer, vouloir, désirer, » dans lequel la liquide *r* tombe facilement, comme dans le copte ⲙⲉⲓ « amare » pour ⲙⲉⲣⲓ.

294. L'avant-bras , soit isolé, soit avec les marques orthographiques , , , sert à écrire un verbe rarement employé seul, mais très-usité en composition : il nous semble représenter exactement le type du verbe copte sah. ⲥⲁ « esse » et « facere. » Il s'allie très-ordinairement à « être. » Le composé *rā-t* ou *er-ta* sert de variante, dans le sens causatif, à *erṭa-t*, dont nous croyons néanmoins qu'il est différent. ou *rā* s'emploie souvent, en effet, dans un sens non causatif et semble renforcer seulement l'expression, soit d'état, soit d'action du mot

[1] Voyez Champollion, *Gramm.* n° 281.

qu'il accompagne; exemple : *Anpu*[1] se désole de trouver son frère mort, *em rā mer* « à l'état de être mort. »

Nous avons étudié assez complétement le mot *māk* pour que nous n'ayons pas besoin d'y revenir en ce moment; il remplace les verbes et dans divers temps composés. (Voyez le n° 191.)

La liste assez étendue des auxiliaires signifiant « être, faire, donner, » fait déjà pressentir des modifications assez nombreuses : il faut y ajouter quelques verbes d'un rôle plus restreint, tels que : *ḥā* « stare; » *šа* « commencer, » etc. et un certain nombre de particules que nous étudierons à l'occasion des temps qu'elles déterminent.

FORMULES DES DIVERS TEMPS.

AORISTE PRÉSENT.

295. Les formes, pour la 1re personne du verbe *reχ* « connaître, savoir, » au temps le plus simple, sont :

ou *reχ-ȧ* « Je sais. »

ou *reχu* ou *reχuȧ* « Je sais. »

ou *reχ-ku* ou *reχ-kuȧ* « Je sais. »

ou 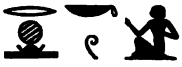 *reχ-kuȧ*.

La notion du temps y reste presque tout à fait indéterminée[2].

Ce temps simple est quelquefois renforcé par l'addition du verbe *pu* « être, » qui se place immédiatement après. Je ne considère pas cette locution comme un temps composé; semble rester

[1] *Pap. d'Orbiney*, XIII, 3.

[2] Voyez ci-dessus, n° 262, le paradigme de *ȧri* pour les autres personnes : il nous a paru inutile de répéter le paradigme entier pour chaque nouvelle forme.

indépendant et, sans rien changer au sens, il apporte simplement un supplément d'affirmation à la proposition. C'est ainsi que, pour louer la valeur du roi, un papyrus de Berlin emploie cette tournure, dans plusieurs phrases du modèle suivant :

reš-f pu hat-f er (šemer-u).

Il se réjouit lorsqu'il atteint les ennemis [1].

296. Le premier type composé est tiré du verbe *àu*. L'affixe personnel s'y joint de diverses façons et peut même y être redoublé :

àu-à-reχ

àu-reχ-à

àu-à-reχ-à

àu-à-reχ-kuà

signifient également : « Je sais, je connais. »

C'est l'idée abstraite de la connaissance jointe à la notion de l'existence, à laquelle elle s'attache comme *mode*.

Ce temps a persisté dans le démotique [2], où son paradigme doit être lu : *àu-i*, *àu-k*, *àu-f*, *àu-s*, *àu-n*, *àu-ten*, *àu-u*. Le copte l'a aussi exactement conservé dans le présent de la forme ⲉⲓ, ⲉⲕ, ⲉϥ, etc. [3] En effet, le groupe se compose d'une aspiration *à* vague, et d'une motion *u* dont la prononciation brève était *e*, et c'est avec cette valeur qu'il a passé dans la langue copte. C'est ce que constate la transcription grecque *ἐφονιχός* pour le nom propre

[1] *Pap. Berlin, Saneha*, l. 60.

[2] Comparez Brugsch, *Gramm. dém.* 283. La forme pour le pronom indéterminé *àu-tu reχ* « on sait » est moins usitée que celle du numéro suivant *tutu*.

[3] Deuxième présent de M. Peyron, *Gramm. copte*, p. 85.

àuf ànχ, qui se prononçait évidemment *efonkh*[1]. Comme en copte, cette forme servait aussi au participe présent.

Quant à la forme la plus brève du verbe copte, le 1er présent de M. Peyron[2], sauf la 1re personne en ⲓ, qui dérive d'une autre forme antique, M. Schwartze, a bien vu qu'elle n'était qu'un affaiblissement de la forme ⲉⲓ, ⲉⲕ, ⲉϥ, etc. que nous venons de rapprocher du temps composé 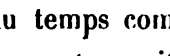 *àuf-reχ* « il sait » ou « sachant. » Peyron trouvait la marche linguistique de ces deux présents fort irrégulière : elle est, en effet, empruntée aux paradigmes d'autres temps composés pour plusieurs de ses formes : la 1re personne ⲓ, la 2e du féminin ⲧⲉ et ⲉⲣⲉ, et la 3e personne ⲉⲣⲉ : c'est ce que démontrera l'étude successive des formes correspondantes. La 3e personne du pluriel ⲥⲉⲩⲉⲣⲉ est égale à 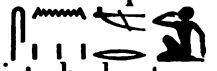 *sen-mer;* le pronom *sen* avait la propriété d'être sujet absolu et pouvait se placer seul avant le verbe; il a passé ici au rôle de simple préfixe.

AORISTE PRÉSENT : 2e TYPE COMPOSÉ.

297. Il résulte de la substitution de l'auxiliaire *tu* au verbe *àu;* son paradigme est absolument semblable au précédent[3] :

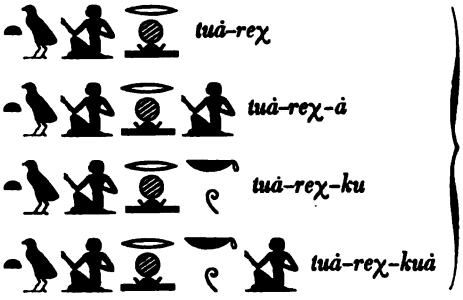

[1] La prononciation *e* était tellement attachée au groupe , du temps des Lagides, que le sigle démotique , qui correspond clairement à , hiératique de , a servi à transcrire l'*e* dans tous les noms bilingues. Aussi dans les premiers travaux sur le démotique, ce sigle a été enregistré comme un *e* : mais M. Brugsch a reconnu tout dernièrement qu'il correspondait au groupe *àu*, tant par son origine graphique que par son rôle grammatical.

[2] Voyez Peyron, *Gramm.* p. 85.

[3] La variante orthographique est

L'aoriste *tu-à-reχ*, *tu-à-mer*, etc. explique l'origine de la 1re personne du 1er présent copte en ⲧ : ⲧⲁⲙⲉ *s.* « amo; » le préfixe ⲧ avait, en effet, comme *tu*, la valeur du verbe « être, » puisqu'il s'employait même isolé pour « je suis. »

La 2e personne est :

au masc. *tu-k-merà*

au fém. *tu-t-merà*

} « Tu aimes, »

en copte sah. ⲧⲉ-ⲙⲉⲣⲉ; on reconnaît immédiatement que cette 2e personne est empruntée à notre second type des temps composés : le *t* final du féminin étant tombé, comme dans l'affixe possessif.

Il en est de même des personnes du pluriel :

1re 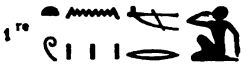 *tu-na-mer* « nous aimons » devient (sah.) ⲧⲛⲙⲉⲣⲉ.

2e 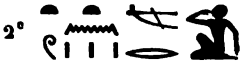 *tu-ten-mer* « vous aimez » devient (sah.) ⲧⲉⲧⲛⲙⲉⲣⲉ [1].

Ce temps est très-usité avec le pronom indéterminé sous la forme *tu-tu* « on est. »

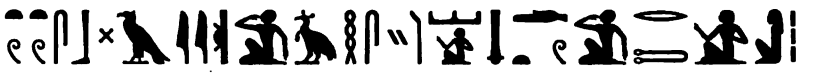

tutu *sebaï* *naḥsi* *tuṭ-tu* *retu*

en *Kamu.*

On apprend au nègre le langage des hommes d'Égypte [2].

fort rare, mais elle est régulière, car elle est usitée par des graveurs très-corrects; par exemple dans la stèle en l'honneur de Toutmès III, Amon dit : *tu-à em semi-k* « je t'ai guidé. » C'est un exemple de l'*m* d'état formant le participe : « je suis guidant toi. » (Voyez le n° 347 ci-après.) — [1] La forme ⲉⲧⲉⲧⲛ ⲙⲉⲣⲉ, du second présent, paraît représenter une forme plus compliquée : 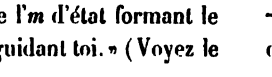 *àu tuten-mer*, dont nous n'avons pas encore rencontré l'emploi ancien. — [2] *Pap. Boulaq*, XXIII, 5. Comparez le décret de Canopus, l. 1 *h*. où a

C'est à cette forme ou à la précédente qu'il faut rapporter la locution où la syllabe *tu*, isolée, précède le verbe : il y a alors ellipse du verbe *être*, sous l'une des deux formes *åu* ou *tu*. Le *Papyrus Sallier* (II, 4, 6) en offre un exemple fort clair. Il est question de celui qui s'est adonné aux lettres depuis son enfance :

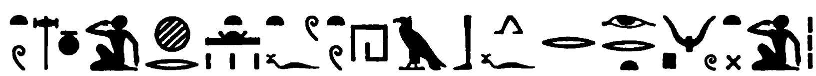

tu-ånet *χer-tu-tu-f* *tu-hab-f* *er* *år-t* *apu-tu*

On le fait conseiller [1], on l'envoie remplir des missions.

298. Le troisième type composé se sert des verbes *år*, *er* et *åri* « être, faire, » que je réunis sous ce même numéro.

On ne se sert du verbe *år*, qui est presque invariable, que lorsque le sujet est exprimé par un substantif ou un pronom absolu. Cet auxiliaire peut alors être séparé du second verbe par le sujet, comme le verbe copte ⲉⲣⲉ : — ⲉⲣⲉϩⲏⲧⲟⲩ ⲙⲉϩ égalerait exactement : *år ḥā-tu meh* « sunt facies eorum plenæ. » *åri*, au contraire, admet les modifications personnelles, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus. Comme nous en avons averti, *åri* auxiliaire ne sert qu'à renforcer l'idée d'action et n'implique pas habituellement le sens causatif[2]. Ainsi *åri-å-sotem* signifie « j'entends » (je fais l'acte d'entendre), et non pas « je fais

cette valeur et ne doit pas être traduit par « de même. »

[1] La traduction précise de *ånet χer-tu* ou (*χet-u*) dans le sens de « conseiller » est assurée par le décret de Canopus, l. 29 *βουλευτῶν*, l. 36 *βουλευτάς*.

[2] Cette règle souffre quelques exceptions, mais en général c'est fort justement que M. Chabas a fait remarquer, que *åri* joue ici le rôle presque explétif de l'anglais *to do*. Le décret de Canopus contient à la ligne 37 l'expression suivante : « afin que tous les gens connaissent. »

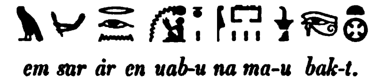 etc.

em sar år en uab-u na ma-u bak-t.

« que les prêtres des temples de l'Égypte « vénèrent (les dieux évergètes). »

Ici l'auxiliaire *år* suit le verbe principal, *ser* « vénérer ; » ce qui tient probablement à l'influence de la particule *m*, qui gouverne cette partie de la proposition.

entendre. » De même *àr-tet*, à la quatrième ligne du décret de Canopus est traduit : « disent » et non pas « font dire. »

Le présent aoriste ainsi composé possédait le paradigme complet des pronoms.

299. Si nous confrontons maintenant les deux présents du copte dans leurs diverses formes, avec les trois variantes de l'aoriste composé que nous venons d'étudier, il nous sera facile de comprendre comment leur paradigme, que Peyron trouvait si irrégulier, résulte des débris de ces formes égyptiennes.

1re personne.

Sahidique.

ⲉⲓⲙⲉⲣⲉ..... }
ϯⲙⲉⲣⲉ.... } « amo »...... = 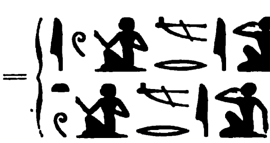 *àu-à-merà.* / *tu-à-merà.*

2e personne du masculin.

ⲉⲕⲙⲉⲣⲉ.... }
ⲕⲙⲉⲣⲉ..... } « amas »...... = *àu-k-merà.*

2e personne du féminin.

ⲉⲣⲉⲙⲉⲣⲉ... }
ⲧⲉⲙⲉⲣⲉ[1]... } « amas »..... = 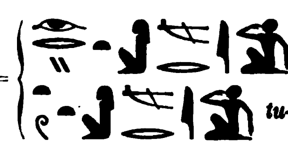 *àr-t-merà.* / *tu-t-merà.*

3e personne du masculin.

ⲉϥⲙⲉⲣⲉ.... }
ϥⲙⲉⲣⲉ..... } « amat (ille) ».. = *àu-f-merà.*

3e personne du féminin.

ⲉⲥⲙⲉⲣⲉ.... }
ⲥⲙⲉⲣⲉ..... } « amat (illa) ».. = 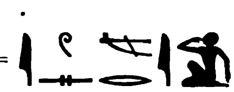 *àu-s-merà.*

[1] Le ▬ *t* du féminin est ici tombé, comme presque partout dans le copte.

3e personne avec un sujet exprimé.

ερε N. ⲙⲉρε.. « amat »..... = 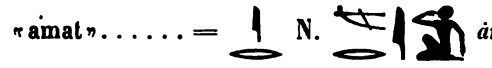 *ar* N. *merà.*

PLURIEL.

1re personne.

ⲉⲛⲙⲉρε[1]. . .
ⲧⲉⲛⲙⲉρε. . . } « amamus »... = *àu-nà-merà.* *tu-nà-merà.*

2e personne.

ⲧⲉⲧⲛⲙⲉρε..
ⲉⲧⲉⲧⲛⲙⲉρε. } « amatis »..... = *tu-ten-merà.* *àu-tu-ten-merà.*

3e personne.

ⲉⲩⲙⲉρε....
ⲥⲉⲙⲉρε.... } « amaut »..... = *àu-u-merà.* *sen-merà.*

300. D'autres formes compliquées par une particule se tirent encore de ces trois premiers auxiliaires, tout en conservant d'une manière remarquable l'indétermination du temps. L'auxiliaire se joint alors au verbe principal par les particules *her* *m* ou *n*, mais la préposition , *her, ḥa*, littéralement « sur, » en copte ⲉⲓ, est, de beaucoup, la plus usitée ; combinée avec les auxiliaires *àu, tu, un*, elle fournit le temps ordinaire du récit, le passé défini, mais sans exclure ni le présent, ni même le futur, comme on le verra par les exemples suivants.

Les trois paradigmes :

àu-f ḥa (ou *her*) *semi.*

[1] Les formes ⲛ̄, ⲧⲛ, ⲧⲉⲧⲛ̄, ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ sont des oblitérations évidentes de celle-ci. L'*a* vague que nous écrivons, après l'ⲛ du pluriel , n'avait probablement que la valeur d'un *scheva* ou *e* muet.

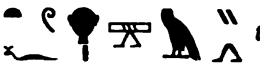 *tu-f ḥa šemi*,

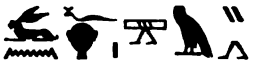 *un-f ḥa šemi*,

ou *un-ân-f ḥa šemi* [1],

signifient également : « il est sur l'acte de marcher; » le verbe, dans ces formes, devient, par l'action de la particule, un vrai gérondif : « est, fuit, erit in ambulando. »

Le présent est le sens nécessaire du passage suivant du *Récit des deux frères* [2]. Quand *Bata*, changé en taureau, eut trouvé sa femme, il lui dit : « Tu sais que tu as fait couper le cèdre où résidait mon cœur. »

tu-t ḥer ânamu.

Tu sais.

Quant au prétérit, les exemples abondent :

un ân-tu ḥer χerau.

On fut à combattre (on combattit).

Telle est la formule la plus simple des récits.

L'exemple suivant, tiré de l'*Histoire des deux frères*, renferme deux nuances bien distinctes du passé [3] (prétérit défini et prétérit antérieur) :

[1] *un* se joint aussi directement au verbe principal pour former le premier aoriste, sans : mais les formes *un-á šemi*, *un šemi-á* sont beaucoup plus rares que les composés des verbes *áu* et *tu*. (Voyez les nos 296 et 297, ci-dessus.)

[2] *Pap. d'Orbiney*, XV, 7. On trouve indifféremment employées dans ce temps les formes *ḥa* ou *ḥer* pour la particule.

[3] *Pap. d'Orbiney*, XVIII, 5. Remarquez après la femme agenouillée le signe pour les choses funestes ou douloureuses.

un-ân-s(t) [1] *ḥer* *âmam* *âu-s(t)* *ḥer* *šep*

uur-u.

Elle comprit (qu')elle avait reçu un germe (de grossesse).

Voici le futur non moins clairement exigé par le sens : *Bata* demande à son frère d'attendre le lever du soleil [2] :

un en *pa-âten* *ḥer* *uben.*

(Quand) est le soleil à luire (pour : Quand le soleil luira).

L'auxiliaire *χeper* a aussi son rôle dans ce genre de formule; les papyrus en offrent des exemples nombreux, surtout dans les récits. Au papyrus Lee, on dit du principal accusé qu'il avait fait des figurines magiques en cire (*Papyrus Lee*, VI, 4) :

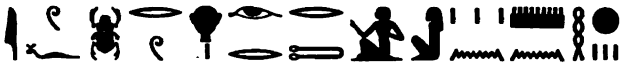

âuf-χeper ḥer âr rel-u en meneḫ.

Mot à mot : Il devint à faire des hommes de cire.

Avec la formule de l'indéfini, le papyrus d'Orbiney m'a offert l'exemple suivant (pl. X, l. 10) :

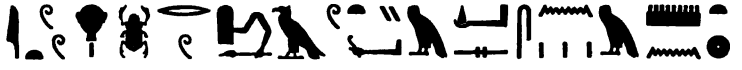

âu-tu *ḥer χeper* *χerau-ti* *ma-ssen* *em men-t.*

On devint à se disputer parmi eux, chaque jour [3].

[1] *ân* est ici l'exposant du sujet (voyez ci-dessus n° 263), très-usité avec le verbe *un*. Remarquez l'ellipse très-ordinaire du *que* de relation.

[2] *Pap. d'Orbiney*, VI, 9.

[3] Remarquez le double *s* dans le pluriel ; je ne crois pas qu'il faille reconnaître là une forme spéciale, c'est

Remarque. Il serait peut-être téméraire de poser des règles précises avant qu'une plus grande quantité de textes aient été analysés : on peut dire d'une manière générale que l'auxiliaire *tu* dans cette locution, comme dans le temps simple, se prête mieux au présent que *àu* et *un;* *χeper* annonce le passé plus décidément. Les mêmes formules se présentent avec l'auxiliaire *māk,* remplaçant les autres verbes [1].

301. Nous rangeons à la suite de ces formes quelques tournures qui ne s'expliquent naturellement que par l'ellipse d'un des auxiliaires étudiés ci-dessus.

La particule *ḥa* figure dans la phrase suivante avec la double suppression de l'initiale *àu* avant le sujet et du verbe *teṭ,* qu'elle gouvernait. La stèle de l'an II de *Ramsès II* dit à son début : «Il y eut une réjouissance dans le ciel au jour de sa naissance :»

nuter-u ḥa . uut-na àm-f nuteri-u ḥa per-nef em-na

Dii in (dicendo) : genuimus eum: Deæ : ortus est a nobis

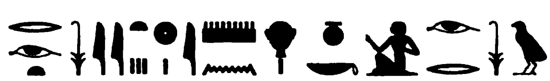
, etc.

er àri-t suteniu rā Amen ḥa nok àri su.

ad agendum regnum solis. Amon : ego feci sum, etc.

Le dernier membre de phrase démontre la place et la valeur de l'ellipse : ne peut être lié aux verbes *uut-na* et *pere-nef.*

Quelquefois ces ellipses se compliquent d'une inversion très-

une simple variante orthographique analogue à l'écriture pour l'affixe féminin de la 3e personne.

[1] Voyez le n° 191, pour les locutions *māk-uā ḥer tuṭ* «je dis» et *māk Rā ḥer tuṭ* «le dieu Ra dit.»

[2] Voyez Prisse, *Monuments,* pl. XXI, traduit par M. Birch.

dure; et l'on a besoin d'une analyse minutieuse pour déterminer l'agencement de la phrase. C'est ainsi qu'on est amené à reconnaître l'ellipse d'un auxiliaire dans la phrase suivante[1] :

ḥa suḥa em nefer-u-f en rā en ȧmu

tuau-t.

(Sont) à se récrier sur ses qualités *Ra* et les habitants du ciel inférieur.

La particule *n*, jointe ici aux deux sujets indique l'ellipse de *un* plutôt que de *ȧu* ou de *tu*.

302. Les temps que nous allons exposer, quoique se prêtant encore au vague du temps, renferment pourtant plus habituellement l'idée du passé.

La forme la plus simple consiste dans l'addition de l'*n* avant l'affixe-sujet. Ainsi, *ṭa* « donner » fournira le paradigme : *ṭa-nȧ*, *ṭa-nek*, *ṭa-net*, *ṭa-nef*, *ṭa-nes*, *ṭa-nnu*, *ṭa-nten*, *ṭa-nsen*, « j'ai donné, tu as donné, etc. » Cette *n*, amenant l'idée du passé, se reconnaît dans diverses formes du copte : ⲛⲉⲓ . . . ⲡⲉ pour l'imparfait simple et, pour le composé, ⲛⲉ-ⲥⲩⲛⲓ, ainsi que dans le plus-que-parfait

[1] Voyez Mariette, *Abydos* : grande inscription de *Ramsès II*, l. 99. G. Maspero, *loc. l.* M. Brugsch, *Gramm. hiérogl.* n° 362, donne l'exemple suivant, tiré de la stèle de la princesse de *Bexten*, et qui s'explique bien par l'ellipse de *ȧu*. 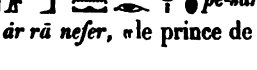 *pe-sar en Bexten ḥer ȧr rā nefer*, « le prince de Bakhtan fit un jour de fête. » M. Brugsch pose ici pour règle que le sujet doit se trouver en tête de la phrase avec l'ellipse de *ȧu;* notre dernier exemple montre, au contraire, l'inversion; mais l'exposant du sujet *n* rétablit, en ce cas, l'équilibre de la phrase.

ⲛⲉ-ⲁⲓ, etc. La particule caractéristique est passée devant le radical par une série de transformations analogues à celle que nous avons signalée pour les deux aoristes-présents, et le changement était accompli, en partie, dès l'époque démotique. Là où la langue antique disait *ṭa-nà* « j'ai donné, » le démotique avait *ne-ṭa-i*[1].

Le prétérit donne lieu à quelques remarques pour les affixes : la 1re personne est quelquefois écrite *nu*, ou 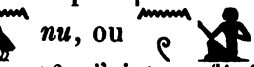 et *nu-à*. Ainsi : *fa-nuà*[2] « j'ai transféré. » Plus souvent est écrit seul, en omettant la voyelle ou le signe de la personne ; exemple : *χus-nà Ḥa-nuter nte χent àment*[3] « j'ai bâti le temple d'(Osiris) de l'*Amenti*. »

Les pronoms-régimes, directs ou indirects, se mettent après les affixes-sujets : *ṭa-nef-uà* « il m'a placé ; » *ṭa-nà nef* « j'ai donné à lui. » Dans le démotique, la marque du prétérit étant devenue initiale, la même phrase devient *ne-ṭa-i-nef* : plus tard encore la marque personnelle *i* a rejoint la marque du temps : en copte, à l'imparfait, on eût dit : ⲛⲉ-ⲓ-ϯ-ⲛⲁⲥϥⲛⲉ « dabam illi. »

Nous pensons que la particule ou , exposant du sujet, doit être distinguée de ce type, quoiqu'elle en ait probablement fourni l'origine, son emploi n'implique aucune tendance à la détermination du temps. Les légendes des images divines commencent les discours que le dieu est censé adresser à son adorateur par : *t'aṭ àn Amon* « Amon dit » et cette initiale est naturellement au présent.

303. On ne s'attendait pas à rencontrer les affixes de la forme , , , *nà*, *nek*, *nef* joints à des verbes gouvernés par la particule *ḥa*, et qui, par conséquent, paraissent à l'infinitif. Peut-être ces formes n'étaient-elles pas bien correctes : nous n'osc-

[1] Voyez Brugsch, *Gramm. dém.* n° 284.

[2] Statuette naophore du Vatican.

[3] Musée du Louvre. Statue de *Peſâânet*, A 80.

rions cependant pas les supprimer; ainsi elles sont répétées deux fois dans l'exemple suivant[1] :

un an-f ḥâ šem-nef er ta ân-t pa-âš

âu paif sen âa ḥâ šem-nef er paif-pa.

Il s'en alla à la vallée du cèdre et son frère aîné s'en alla à sa maison.

Nous avons dit que le passé n'était pas exclusivement déterminé par la présence de la lettre avant le sujet. Dans la phrase suivante, par exemple, on doit traduire par le présent (pris pour un passé très-rapproché)[2] : *Ramsès II*, opposant les rapports précis qu'il vient de recevoir à des renseignements trompeurs que lui ont transmis ses généraux, leur reproche d'avoir cru à la retraite de l'armée ennemie; il ajoute :

χer ptâr âr-nâ-soṭem em taï unu-t.

Or voici! j'entends dans cet instant (pour : Je viens d'entendre à l'instant).

C'est ainsi qu'il introduit la nouvelle qu'il vient d'apprendre. Dans cet exemple, l'auxiliaire *âr* ne modifie en rien le sens; ainsi que nous l'avons exposé pour le temps simple[3] de *âri* ajouté à un radical, il ne fait que renforcer l'idée d'action. On ne trouve la forme de ce second aoriste, dans les temps composés, qu'avec

[1] *Pap. d'Orbiney*, VIII, 5. On pourrait considérer ici le verbe principal comme étant dans le mode subjonctif, influencé par la particule qui le gouverne. (Voyez ci-après, n° 326.)

[2] Grande inscription d'Ibsamboul et du Rameséum. Lepsius, *Denkmäler*, III, 153, à la ligne 15.

[3] Voyez ci-dessus, n° 284.

un certain nombre de verbes. Les exemples que nous venons de citer se résument dans le tableau suivant :

ṭâ-naf « il a donné. »

âr-nef-sotem « il entend. »

un ân-f ḥer ṣemi-nef « il alla. »

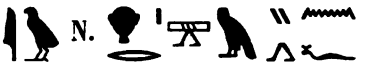
âu N. *ḥer ṣemi-nef* « (un tel) alla. »

Nous rencontrerons d'ailleurs les affixes augmentés de ⌒ dans d'autres temps composés, où cette addition ne paraît en aucune manière modifier la nuance qu'indiquerait l'affixe simple ; ce temps mérite donc encore clairement le nom d'aoriste.

304. Le décret de Canopus, en nous apportant la traduction très-exacte d'un long texte égyptien, peut souvent servir à vérifier des appréciations grammaticales assez délicates : au milieu d'un très-grand nombre d'exemples, nous choisissons la phrase suivante qui met parfaitement en lumière ce que nous avons expliqué sur l'indécision des nuances des temps, dans les deux aoristes. — Texte hiéroglyphique (ligne 6).

nuter (*χerp-u*) *ta* *en χas-u* *na persa* *er rut* *bak-t* *uſa* *en*

ḥon-f *sper ta-sati* *noḥem-f-sē* *ân-nef-sē* *âu* *ta-mer er-ṭu-t-nef-sē er as-t-sen*

em mā-u men-men-sen *âm* *χer-ḥā-t.*

Les images divines (que) avaient emportées les ennemis de Perse, hors de l'Égypte,

Sa Majesté est partie, elle a atteint les pays d'Asie, elle les a sauvées (les images), elle les a rapportées en Égypte, elle les a données à leur place dans les temples, (d'où) elles avaient été ravies de là auparavant.

En examinant les nuances du passé qu'exige cette phrase, on remarquera que le prétérit antérieur, celui qui s'applique aux faits qui ont précédé le fait principal du récit est rendu ici, premièrement, par la forme abstraite 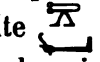 *ta*, le sujet étant affecté de *n*, ce qui équivaut au second aoriste; secondement, par le premier aoriste *menmen-sen*. — Le prétérit simple est rendu indifféremment par le premier ou le second aoriste : *noḥem-f*, *ân-nef*, *erṭa-t-nef*. Ces nuances résultent de l'enchaînement des faits, ainsi que le prouve le texte grec correspondant[1].

305. Le copte possède un auxiliaire préfixe ⲁ, qui a son origine évidente dans le verbe ⲁ « esse, facere; » joint au suffixe, il compose le paradigme d'un prétérit-aoriste (1er parfait de M. Peyron), quelquefois encore employé pour le présent. Cet ⲁ se détache du radical dans le cas où le sujet est un substantif : ⲁ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲭⲉ « Pierre a dit; » ⲁ ⲓⲥ ⲟⲩⲱⲥⲧⲉ « Jésus a répondu[2]. » Le groupe *â*, qui se place également avant le verbe, nous paraît remplir un rôle très-semblable dans la langue antique : avec un sujet substantif ou pronom absolu, il reste sans affixe. L'exemple suivant est précieux par la répétition de la même forme[3] :

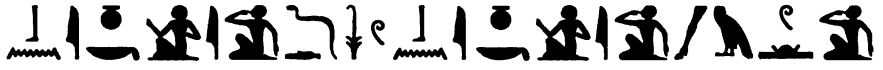

ben	*ânuk*	*â-ṭeṭ*	*su*	*ben*	*ânuk*	*â-num*
Non	ego	dixi	hoc,	non	ego	iteravi

[1] Texte grec, l. 10, 11. Καὶ τὰ ἐξενεγχθέντα ἐκ τῆς χώρας ἱερὰ ἀγάλματα ὑπὸ τῶν Περσῶν, ἐξστρατεύσας ὁ βασιλεὺς ἀνέσωσεν εἰς Αἴγυπτον καὶ ἀπέδωκεν εἰς τὰ ἱερὰ ὅθεν ἕκαστον ἐξ ἀρχῆς ἐξήχθη.

[2] C'est le IVe temps de M. Peyron, son *perfectum primum;* Schwartze le considère encore, avec raison, comme un aoriste.

[3] *Pap. Harris*, IX, 11. Cf. Chabas, *l. l.*

su *Mākui* *se* *Set* *à-ḍaṭ* *su* *mentuf* *à-num*

hoc. Makui filius Set dixit hoc, ille iteravit

su.

hoc.

Quand on avait besoin des affixes, tantôt on les unissait au verbe principal et tantôt à l'auxiliaire lui-même : au papyrus Abbott[1], *Psar,* chef de la ville, dit aux gens de la région des tombeaux qui étaient venus proclamer dans la ville le résultat favorable d'une enquête dirigée contre eux :

à-ăr-ten *nehamu* *ăm-à* *em* *ru en* *taï-à*

ă-t *ia* *ăχ.*

Vous faites des cris de joie sur moi, à la porte de ma maison. Oh! comment? C'est-à-dire : Comment venez-vous proclamer votre joie, à mes dépens, devant ma propre maison?

Ici le prétérit est moins approprié au sens que le présent. Le présent est encore applicable dans l'exemple suivant[2] : le scribe compare le jeune homme fait qui repousse les leçons et veut se diriger par ses propres lumières, à l'enfant qui, reposant sur le sein de sa mère, ne pensait qu'à teter :

[1] *Pap. Abbott,* VI, 1. Cf. Chabas, *l. l.* Jusqu'ici, on a expliqué comme exprimant l'idée du relatif; mais nous ne pouvons adopter cette vue. Dans les séries d'exemples que nous avons groupées ici, il n'y a que la seconde qui pourrait se prêter à cette explication, qui est exclue par les autres : l'ellipse du relatif est d'ailleurs excessivement fréquente.

[2] *Pap. Boulaq.* XXIII, 19.

ptar *χer-f* *kam-f* *ru-f* *à-ṭaṭ* *ämmä*

Vide eum ! (cum) invenit os suum, dicit : Da mihi

nä *äk-u.*

panem [1].

306. Cette forme du prétérit-aoriste, avec ⲁ initial, s'emploie très-fréquemment dans un second membre de phrase, ou dans un sujet complexe, avec ellipse de la particule de relation, qui est *nti*[2] « que : »

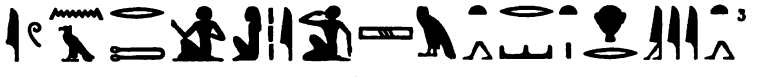

äu *na* *ret-u* *à-šem-t* *er* (*χasr*) *ḫer* *äi-t.*

Mot à mot : Furent les hommes (qui) étaient partis vers les pays, à venir.

Un grand nombre de phrases sont construites sur ce modèle.

307. L'*à* initial, joint au verbe *ṭuṭ* « dire, » donne lieu à des locutions très-variées, quant à la pose des affixes personnels. Le *Récit des deux frères* fournit à lui seul les formes suivantes :

à-ṭ'aṭ-f « (ce que) il avait dit. »

à-ṭ'aṭ-s « elle avait dit. »

[1] On voit qu'il est impossible d'appliquer la théorie du sens relatif, comme véritable traduction de *à* initial, à ces exemples et à bien d'autres.

[2] Nous reviendrons sur l'ellipse de la particule de relation : mais il faut remarquer que cette tournure est loin d'être spécialement affectée au temps de la forme *à-ṭaṭ* : elle est très-usitée d'ailleurs. Comparez la phrase suivante : (*Pap. Abbott*, V, 4) : 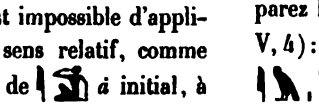 *ptar na às-tu un-nä äm-u*, « voici les lieux (que) j'ai été en eux » (où j'ai été), c'est le même modèle de phrase : *un-na* n'implique pas plus le relatif que *à-šem* ; il y a ellipse dans les deux cas.

[3] *Pap. d'Orbiney*, XI, 8.

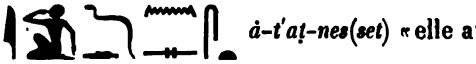
à-t'aṭ-nes(set) « elle avait dit. »

à-t'aṭ-nef paif-sen « avait dit à lui son « frère.

L'ellipse du verbe *taṭ* étant autorisée par l'usage, l'affixe personnel et même la lettre ⟋⟋⟋, marque du prétérit-aoriste, restaient accolés à l'auxiliaire *à* ainsi isolé : *Pà-à-nes(set)*, mot à mot « ce elle avait (dit) » pour : « ce qu'elle avait dit. »

L'affixe personnel s'insérait entre l'auxiliaire *à* et le verbe *taṭ*, quand le discours cité précédait : c'est un arrangement grammatical très-semblable à notre locution française « ai-je dit, a-t-il dit. »

Dans cette tournure de phrase, tantôt on employait la forme simple du verbe et tantôt on insérait la particule , *ḥer, ḥa :*

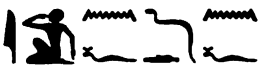
à-nef-t'uṭ-nef « a-t-il dit à lui » pour « lui dit-il [1]. »

à-nà-ḥer-t'uṭ-nef « ai-je dit à lui [2]. »

à-nef-ḥer-t'uṭ-na « a-t-il dit à moi [3]. »

à-nes-ḥer-t'uṭ-nef « a-t-elle dit à lui [4]. »

L'ellipse du verbe *ṭuṭ* était également autorisée avec cette inversion; Ramsès II, parlant de son père, qui l'associait à la couronne, dit dans l'inscription d'Abydos :

[5]

àm-mā-nef *uret* *ḥà* *tep-f* *à-nef* *er-à.*

Detur illi diadema in capite suo, (dixit) ille mihi.

[1] *Pap. d'Orbiney*, II, 4.
[2] *Ibid.* V. 3.
[3] *Ibid.* V, 1.
[4] *Pap. d'Orbiney*, XVI, 5.
[5] Voyez Mariette : *Grande inscription d'Abydos*, l. 46. Cf. Maspero, *loc. l.*

Dans le *Récit des deux frères*, *Batu* éprouve le désir de revenir sur la terre :

à-nef em hāti-f.

A-t-il (dit) dans son cœur [1].

308. L'initiale *à* se joignait aussi à l'auxiliaire *àu*, qui semble alors réduit au rôle conjonctif. Au papyrus Abbott, il est question de deux scribes auxquels on reproche d'avoir fait une dénonciation, sans y être incités par les rapports de leurs subordonnés :

àu-à-ṭuṭ-u *smi-u* *en ta* *àuf* *em-ā-res.*

Et ils ont dit des rapports au gouverneur, étant (lui) dans le midi.

Le tableau suivant résume les variantes observées jusqu'ici dans l'emploi du initial, marque du prétérit-aoriste.

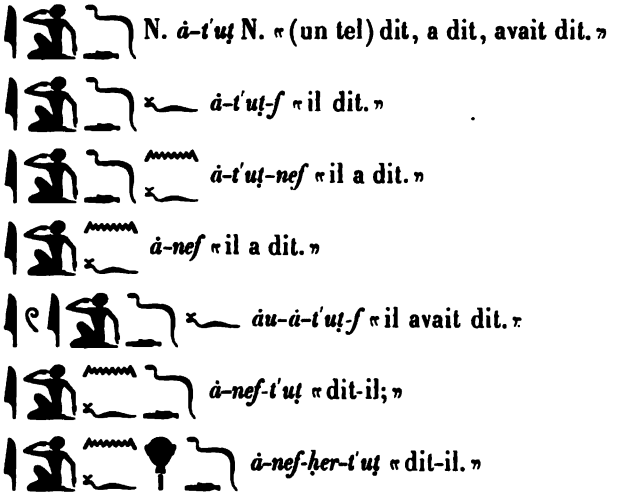

N. *à-t'uṭ* N. « (un tel) dit, a dit, avait dit. »

à-t'uṭ-f « il dit. »

à-t'uṭ-nef « il a dit. »

à-nef « il a dit. »

àu-à-t'uṭ-f « il avait dit. »

à-nef-t'uṭ « dit-il; »

à-nef-ḥer-t'uṭ « dit-il. »

[1] *Pap. d'Orbiney*, XIII, 6. — [2] *Pap. Abbott.* VI, 3. (Cf. Chabas, *loc. l.*)

à-nef[1] « dit-il. »

à-ntu « avait-on dit[2]. »

Il faut encore ajouter ici les composés avec l'auxiliaire *àri* :

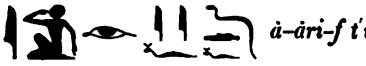 *à-àri-f ṭ'uṭ-f* « il dit[3]. »

à-àri-nef ṭ'uṭ-nef « a-t-il dit, avait-il dit. »

Nous ajouterons ici un exemple singulier et dans lequel, si le texte est correct, l'augment affecte tout à la fois l'auxiliaire *àri* et le verbe principal. Il est tiré de l'*Histoire des deux frères* : la reine, voulant obtenir du roi un pouvoir discrétionnaire pour détruire les arbres merveilleux qui l'inquiétaient, s'exprime ainsi : « Jure-moi par Dieu, en disant : »

àr pa-nti à-àrt ta šepes-ṭ à-ṭeṭ na

àu-à-er-soṭemf nes(set).

Tout ce que la princesse m'aura dit, j'y acquiescerai.

On voit que les circonstances du récit exigent que notre aoriste complexe *à-àret . . . àṭaṭ* soit traduit par un futur antérieur.

[1] L'exemple suivant tiré du *Pap. Abbott* (VI, 14) montre une singulière inversion où le sujet, d'abord remplacé par l'affixe , est ensuite introduit de nouveau avec la particule d'état 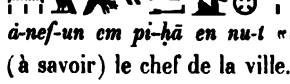 , mot à mot : *à-nef-un em pi-ḥā en nu-t* « a dit à eux, (à savoir) le chef de la ville. »

[2] *Pap. Anastasi*, V, 25, l. 6. Le membre de phrase vient après la mention d'un ordre précédemment donné.

[3] Comparez *Pap. Anastasi*, IV, 12, l. 8, , *à-àri (à) seṭer* « je me couche, » où il semble que l'omission du pronom n'est pas régulière.

Nous retrouverons encore l'initiale *à* dans plusieurs autres temps composés.

309. Les particules *às* et *hān* sont réellement des exclamations, mais, ainsi que leurs corrélatifs sémitiques אז, إذ et הן, إنّ, elles servent, dans les discours, à noter de véritables prétérits de plusieurs nuances.

La particule *às*[1] se rencontre sous diverses formes : soit allongée euphoniquement en *àste*, *àske;* soit, au contraire, diminuée de l' initiale : , *ste*, ou *ske*. *ste* est la forme usitée dans les plus anciens textes connus de nous, comme dans l'inscription d'*Una :* avec l'affixe de la première personne, *ste-u* « voici moi. » Elle subsiste en copte sous les formes ⲉⲓⲥ, ⲓⲥ « ecce. »

Lorsque la particule *às* ou ses variantes se trouve dans une phrase où deux faits sont exposés, elle caractérise le plus ancien des deux : souvent même elle suffit à cet emploi avec ellipse du verbe « être. » « Le roi Darius m'ordonna d'aller en Égypte, dit *Ut'ahor-sun*[2] : »

ài-à er kem às-hon-f em āramà às su em sar āa en (χas?) neb

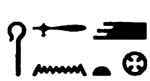

hak āa en kemi.

Mot à mot : (Ordonna) venir moi en Égypte : Voici, il était en *Elam;* voici, il était grand souverain de toute la terre, grand roi de l'Égypte.

[1] Voyez Champollion, *Grammaire,* p. 500, et le *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 131. Nous retrouverons plus loin la partiticule et nous examinerons son rôle dans des phrases où les formes verbales sont plus compliquées. Nous n'en parlons ici qu'au point de vue du temps passé qu'elle détermine ordinairement.

[2] *Statue naophore du Vatican,* C. Champollion, *Gramm.* p. 501. Le subjonctif résulte de la liaison des idées et n'a pas de flexion particulière, ainsi que nous l'expliquerons plus loin.

Cet état de roi, ainsi que le lieu où il se trouvait, précède dans le temps l'ordre qu'il donna au narrateur et c'est, en général, ce qu'indique la présence de la particule , qui remplit ainsi l'office d'une conjonction.

310. L'orthographe 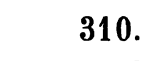 *ḥà-n*, que prend quelquefois la particule *ḥān*, donne à penser que cette particule a son origine dans le verbe *ḥā* « stare, » auquel s'ajoute ordinairement, mais pas toujours, le de jonction : de là les variantes 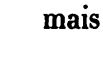 , *ḥān* et , avec *ḥà* séparé de *n*, et même seul.

On peut tirer la même conjecture des formes variables ϩⲛⲛⲉ, ϩⲛⲧⲉ, ϩⲛⲛⲉ que cette exclamation a prises dans le copte et qui se joignent ordinairement à ⲉⲓⲥ. A la différence de *às*, *ḥān* détermine ordinairement le fait passé à la vérité, mais succédant toutefois, dans l'ordre des temps, à un premier fait. *Ahmès*, fils d'*Abna*, après avoir parlé de son enfance, dit :

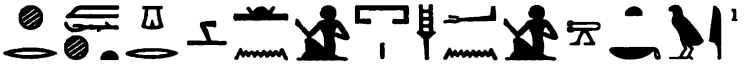 [1]

χer-em-χet ḳar-nà pa ḥān-à tat-t-kuà.

Or, lorsque je fus maître de maison, je partis, etc.

Et dans un autre endroit : « Mon père était capitaine de vaisseau : »

[2]

ḥān-à ḥa ȧr-t uāu er ṭeb-f.

(Voici que) je devins capitaine à sa place.

Dans cette inscription et dans beaucoup d'autres récits, l'énumération des faits successifs se fait sous l'influence de cette formule, où la particule *ḥān* donne au verbe la valeur d'un prétérit indéfini, tout en reliant le nouveau fait aux faits précédents.

[1] Voyez *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 175. — [2] Voyez *ibid.* p. 131.

La méthode pour appliquer ici les affixes personnels variait beaucoup : la formule la plus brève est la suivante :

1. [1]

ḥā ṭuṭ-s nef.

Elle dit à lui (mot à mot : Voici! elle dit à lui).

2. La lettre insérée après le verbe :

[2]

ḥā ṭuṭ en ḥon-f.

Le roi dit.

3. Avec le sujet affixe :

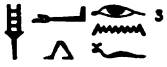 [3]

ḥā ari-nef.

Il fit.

4. La particule complète *ḥān* avec le substantif :

[4]

ḥān χer pef iu.

Voici! cet ennemi vint.

5. L'affixe-sujet venant après *ḥān* :

[5]

ḥān-sen hab.

Voici! ils envoyèrent.

[1] *Pap. d'Orbiney*, IV, 10.
[2] Stèle du prince de *Bakhtan*, l. 9.
[3] *Ibid.* l. 18.
[4] Inscription d'*Ahmès*, l. 21.
[5] Inscription de *Piānχi-meriāmen*.

6. Avec le pronom indéfini :

[1]

ḥān-tu iui er ṯuṭ en ḥon-f.

(Voici) on vint pour dire à Sa Majesté.

7. Le sujet-affixe rejeté après le verbe :

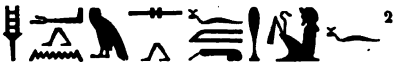 [2]

ḥān maseb-f em-baḥu ḥon-f.

(Voici) il passa devant Sa Majesté.

8. Avec redoublement de l'affixe personnel :

[3]

ḥān-ȧ ṭehan-kuȧ er χā-em-mennefer.

(Voici) j'arrivai (au commandement) du navire *Kha-em-Mennefer*.

9. Le verbe prenant l'affixe du prétérit *nȧ*, *nek*, *nef* :

[4]

ḥān χafā-nȧ.

Voici, je pris.

10. Avec l'insertion de la particule *ḥa*, *ḥer* :

[5]

ḥān-ȧ ḥer ȧri-t.

(Voici) je fis.

[1] Campagne de Ramsès II, *Denkmäler*, III, 128.

[2] Stèle du prince de *Bakhtan*, l. 7. *Étude sur une stèle égyptienne*, etc. p. 29.

[3] Inscription d'*Ahmès*, rectification due à M. Brugsch.

[4] Inscription d'*Ahmès*, l. 9.

[5] *Ibid.* l. 5.

Le récit du roi *Pianχi-Meriàmen* fournit à lui seul les variantes ci-après pour la phrase : « alors ils envoyèrent : » *ḥā-hab-ensen*, *hān-sen-hab*, *hān-hab-sen* et *hān-sen-hab-ensen*.

311. Nous avons déjà noté plusieurs cas où les divers aoristes répondaient au prétérit antérieur; cette nuance était exigée par le sens, soit qu'on eût dans le texte égyptien un des trois premiers temps, soit que le verbe fût au prétérit[1], résultant de la formule initiale *à*.

La conjonction *ter* « lorsque, » en copte ⲁⲧⲉ, détermine ordinairement le prétérit : *ter-soṭem-f* « lorsqu'il entendit, » 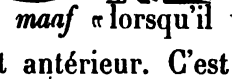 *ter maaf* « lorsqu'il vit, » etc. Le sens peut exiger parfois le prétérit antérieur. C'est ce qu'on observe dans l'exemple suivant, où elle se joint à la particule : la phrase mérite également attention à cause de la disposition toute particulière des affixes pronominaux ; le sujet reste accolé au verbe, mais le régime s'attachant à la conjonction *nter* y occupe le premier rang : *Bata* cherchant à détromper son frère, irrité par les faux récits de sa femme, lui dit[2] : *en ter-uà ha-be-k* « lorsque tu m'avais envoyé. » Cette locution correspond bien avec le 16e temps de la grammaire de Peyron (sah.) ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ-ⲓ « cum essem ou fuissem, » qui peut néanmoins provenir d'une autre formule.

312. L'addition des auxiliaires *pu* et *pu àri* servait également à définir un prétérit antérieur[3] :

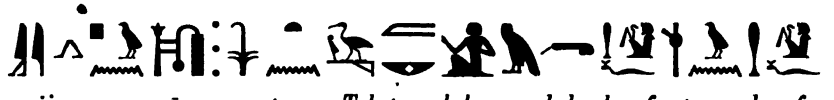

ài-pu-en *ān* *suten* *Taḥut-em-ḥeb* *em* *baḥu* *ḥon-f* *utu en* *ḥon-f*

Cum venisset scriba regius Thoth-em-heb ante regem, jussit rex

[1] Voyez ci-dessus, n° 290. Comparez Champollion, *Gramm.* n° 319.

[2] *Pap. d'Orbiney*, VII, 5. Ainsi que nous l'expliquerons ci-après, cette construction est contraire à la disposition ordinaire des affixes, sujets et régimes.

[3] Stèle du prince de *Bakhtan*, l. 11.

šemi-f er Bexten.

iter facere illum ad *Bakhtan.*

pu étant invariable, quand on avait besoin d'un affixe personnel, on ajoutait l'auxiliaire *ari* : dans le *Récit des deux frères*, après qu'*Anpu* eut reconnu l'infamie de son épouse, le texte dit[1] :

sper pu-ar-nef er paif pa auf ḥa χutebu

Cum advenisset ad suam domum, occidit

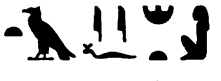

taif ḥim-t.

suam mulierem.

Ce temps composé s'employait aussi avec un sujet substantif[2] :

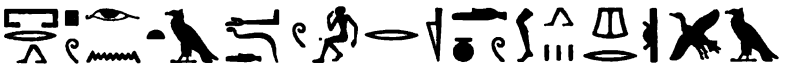

pere-pu-ar en ta ātuṭ er kaṭ(nu) χer pa-

āš nti er-ma pais(t) pa.

Cum exisset puella ad deambulandum sub cedro qui (erat) contra domum ejus.

Ce temps est essentiellement composé de deux infinitifs : *pere pu, sper pu; aï pu*; il peut se rendre tout aussi bien en français par le

[1] *Pap. d'Orbiney*, VIII, 7. La forme variable , , *puif, puis* ne s'est trouvée jusqu'ici qu'avec la négation. (Voyez ci-après, n° 387. Cf. Brugsch, *Dictionnaire*, p. 465.)

[2] *Pap. d'Orbiney*, X, 5.

prétérit du participe : « étant sorti, venu, arrivé; » mais la forme augmentée de *ȧri-nef* est un vrai prétérit variable.

Les diverses nuances du prétérit peuvent encore résulter soit de la présence d'autres particules, soit de l'agencement des membres de la phrase; nous étudierons à part ces locutions, qui ne modifient pas l'apparence extérieure des verbes.

FUTUR.

313. Le futur était quelquefois exprimé par les formes de l'aoriste présent : mais Champollion[1] a reconnu que l'insertion de l'*r* , particule de direction, entre l'un des auxiliaires et le verbe principal met ordinairement celui-ci au futur :

[2]

ȧu-ȧ-er *šem* *er* *ta-ȧn-t* *pa-āš.*

Je m'en irai à la vallée du cèdre.

La forme plus brève [3] *au-ȧ-šem-nȧ*, qui représente aussi un futur : « je viendrai, » peut être un abrégé de celle-ci, ou bien un emploi de l'aoriste composé pour le futur.

Le verbe, gouverné par la particule *er*, est ou devrait être naturellement à l'infinitif; il y a lieu néanmoins de réitérer ici la remarque que nous avons faite ci-dessus à propos de *ḥȧ*, car la même phrase est écrite au même papyrus[4] : *au-ȧ-er-šem-nȧ*, pour : « j'irai[5]. »

Avec le pronom indéfini, la formule du futur devient :

[1] Voyez Champollion, *Gramm.* n° 278.

[2] *Pap. d'Orbiney,* VII, 2.

[3] *Ibid.* XIII, 6.

[4] *Ibid.* VIII, 3.

[5] Comparez l'exemple cité ci-après, au conditionnel : *au-ȧ er mer-uȧ*, « je mourrai. » (Voy. n° 330.) M. Brugsch cite, dans sa Grammaire, n° 161, une forme du futur , *tuf-er-meḥ-f*, « il remplira, » qui est construite d'après ce modèle, mais avec l'auxiliaire .

àu-tu-er; exemple : Toutmès III dit à ses soldats : « Préparez vos armes (car on livrera bataille) : »

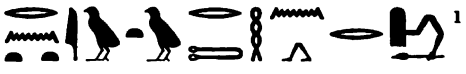 [1]

er-nti au-tu er tehen er (χerau).

Mot à mot : Il est que on est pour s'avancer pour combattre.

314. Le futur copte, obtenu par l'insertion de ⲉ, ⲉⲓ-ⲉ-ⲉⲓⲣⲉ « je ferai » (n° XI, 3ᵉ futur de M. Peyron), provient évidemment de l'égyptien 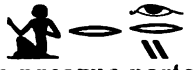 *àu-à-er-àri*, puisque la particule *er* est abrégée presque partout en ⲉ. Quant à la forme assez rare ⲧⲁ, ⲧⲁⲣⲓ, ⲧⲁⲣⲉⲕ (Peyron, n° XII, 4ᵉ futur), il est probable qu'elle doit son origine à l'auxiliaire *tu;* ⲧⲁⲣⲓ serait égal à 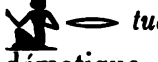 *tuà-er*, ou *tu-à-er-àr*[2]. Les futurs connus du démotique n'expliquent pas clairement la transition entre les deux langues. Le 2ᵉ futur de M. Brugsch, que cet auteur transcrit *aï en te* ou *àu-i-en-te* « je dirai, » résulte de l'insertion avant le verbe d'un petit trait oblique ⁄ que M. Brugsch interprète comme un *n*[3].

Le futur copte, obtenu par l'insertion de ⲛⲁ[4] a son correspondant exact dans le démotique, où l'addition paraît être le sigle correspondant à *àn* « venir, amener » (3ᵉ futur de la Grammaire de M. Brugsch); nous n'avons pas rencontré dans la langue antique le verbe *àn* employé dans ce sens, ni la particule pour le futur. Le verbe antique *na* « aller, venir, » peut aussi avoir servi de type primitif au ⲛⲁ du futur copte, mais nous n'avons pas encore de forme intermédiaire qui éclaircisse cette question d'origine.

[1] *Denkm.* III, 3a, l. 12.

[2] Je ne rapporte pas ⲧⲁⲣⲓ au type *ta*, parce que ce dernier est surtout causatif.

[3] Le premier futur de la *Grammaire démotique* de M. Brugsch n'est que l'aoriste présent : l'exemple cité p. 140, *ta-i-reχ ran-k*, doit être traduit au présent : « je connais ton nom. »

[4] *Temps*, IX, X et XIII de M. Peyron.

IMPÉRATIF ET OPTATIF.

315. La phrase égyptienne se prêtait à beaucoup de nuances, depuis l'impératif absolu jusqu'à l'optatif et au précatif le plus respectueux. La forme la plus brève de l'impératif ne comportait, comme dans beaucoup de langues, que le thème verbal invariable, un infinitif : ainsi 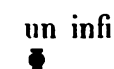 *ân* « apporte » est en tout semblable à *ân* « apporter. » *ân en-nâ per-tu*, « apporte-nous des semences, » dit *Anpu* à son frère. — Le copte a conservé cette forme absolue[1].

316. Le présent aoriste simple servait aussi pour l'impératif : *sotemk*, signifie aussi bien : « écoute, » que : « tu écoutes, » ou : « tu entends. » Cette forme impérative s'est perdue en copte, avec tous les usages du temps conjugué simple; mais elle existait encore dans le démotique, où M. Brugsch cite pour le pluriel *sotem-ten*[2] « écoutez. »

C'est à cette forme et à une des formes suivantes que s'appliquent surtout les variantes emphatiques de l'affixe personnel : *ruk*, *ruf*; *âruk*, *ârut*, *âruf* et *âruf-ten*, *âruf-sen*.

sotem-ruk « écoute, » *sotem-âruf-ten* « écoutez. » — La 2ᵉ personne du pluriel, *sotem-âruf-ten* se lit dans un très-ancien exemplaire du *Rituel funéraire*, comme variante de *sotem-ten*[3].

La variante suivante redouble explétivement les signes du pluriel : *sotem(u)-âruf-ten*[4] « écoutez ! »

[1] *Pap. d'Orbiney*, II, 9. Comparez Champollion, n° 279 : l'interjection est accidentelle et ne change rien à la forme. Comparez Peyron, *Grammaire*, p. 118.

[2] Voyez Brugsch, *Gramm. dém.* exemple cité au futur.

[3] Musée du Louvre : Rituel du grammate *Tenana*.

[4] *Denkm.* III, 13.

Il faut se garder de confondre cet impératif avec les cas où le pronom *ruf*, *àruf*, etc. est régime du verbe, comme dans l'exemple suivant :

[1], etc.

maa-uà *àruf-ten* *neteru* *àpu.*

Je vous vois, ô ces dieux!

La lettre s'ajoute ici quelquefois à l'affixe, sans changer le sens en aucune façon, comme nous l'avons vu pour d'autres temps. *šep-en-ten* signifie : « prenez, » aussi bien que : « vous prenez, » ou : « vous avez pris. » Le sens général est le seul guide en pareil cas.

L'impératif tiré, soit de la forme absolue du verbe, soit de l'aoriste, pouvait recevoir l'auxiliaire *ḥā* « stare, » qui ne paraît avoir ici d'autre valeur que celle d'une interjection. Le Papyrus d'Orbiney fournit encore ici des exemples pour les deux variétés (pl. VI, l. 9) : *ḥā-ṭi er ḥat-to* « reste (là) jusqu'au point du jour, » dit *Bata* à son frère aîné, au moment où le fleuve les a séparés.

Un peu plus haut, il avait demandé des semences à sa belle-sœur, dans les termes suivants : *ḥā-ṭa-t nà per-tu* « donne-moi des semences[2]! »

Beaucoup plus fréquente est l'addition de l'auxiliaire *àr*, qui ne semble rien changer au sens : *àr-ek-ḥā* « Arrête-toi! » C'est la locution qu'emploie l'écuyer de Ramsès II, voulant modérer l'ardeur de son maître, au poëme de *Pentaur* (Karnak, l. 49) « fais l'acte d'arrêter. »

317. Un petit nombre de verbes coptes avaient conservé un im-

[1] *Todtenbuch*, 94, 2.

[2] Par une faute de copiste très-fréquente, les deux personnages et sont confondus dans cet endroit du manuscrit. Voyez *Papyrus d'Orbiney*, pl. III, l. 1.

pératif spécial, formé du radical avec le préfixe ⲁ. Nous rencontrons, dans l'égyptien, un impératif tout semblable, composé avec un préfixe *à*, lequel ne diffère en rien, comme orthographe, de celui qui forme des prétérits[1]. Le verbe y est ordinairement dépourvu d'affixe. La belle-sœur de *Bata* lui dit, quand il vient chercher des semences[2] :

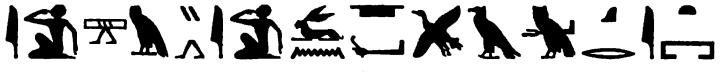

à-šemi *à-un* *pa-mākrà.*

Va! ouvre le magasin.

318. Cette forme absolue est la plus usitée en copte comme en égyptien, mais l'impératif du verbe λο « cessare, » ⲁλοκ « desine, » ⲁλⲱⲧⲛ « desinite[3] » montre que les affixes pouvaient également s'y adjoindre avec certains verbes. — Je trouve ainsi l'affixe *nek* dans l'allocution au crocodile du papyrus magique Harris[4] :

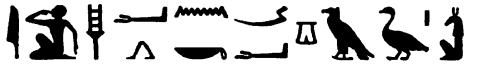

à-ḥā-nek *māḳa* *se* *set.*

Arrête-toi, *Maga*, fils de *Set*.

319. A la 1re et à la 3e personne, l'impératif tourne à l'optatif; ici les affixes personnels sont nécessaires. Au *Récit des deux frères*, le fleuve, devenu amoureux de la fille des dieux, dit au cèdre : 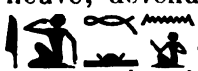 [5] *à-meḥ-na ȧm-s(t)* « que je m'en empare! » pour « puissé-je la posséder! » — De même, à sa naissance, Hathor, sans doute jalouse de sa beauté, lui avait jeté ce vœu de mauvais

[1] L'origine peut en être différente, il est très-naturel de la chercher dans l'exclamation *à!* en copte ⲁⲓ.

[2] *Pap. d'Orbiney*, III, 1.

[3] Cet impératif est un des rares exemples où l'affixe a gardé sa place originelle après le radical, dans la forme simple du verbe copte.

[4] *Pap. Harris*, VI, l. 8. Cf. Chabas, *loc. laud.*

[5] *Pap. d'Orbiney*, IX, 9.

augure : 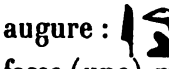 *à-ari-s mer ṭemt*[1] « qu'elle fasse (une) mort de meurtre! »

On voit que le pronom affixe apparaît ici indifféremment avec ou sans l'*n* additionnel[2].

320. La syllabe est, en copte, l'impératif usité pour le verbe ⲧⲓ « donner; » elle est évidemment empruntée, dans ce sens, au thème égyptien , *mā* « don, donner, » et elle sert à former une série d'impératifs coptes. La même syllabe est employée, dans l'égyptien, pour l'impératif et le précatif, mais les scribes ne l'écrivent pas, dans cet emploi, comme *mā* « donner. » On trouve les variantes , , *mā;* et, plus tard, avec le signe du désir . La forme *mā-ài* est originellement l'impératif du verbe *ài* « aller, venir, » qui forme un auxiliaire complexe; exemples de ou avec le sujet substantif :

mā-ári pe sar en Bexṭan āb āa.

Que le prince de Bakhtan fasse une grande offrande.

mā-heri nek áret nti ḥetemi-t.

Que soit doux pour toi le lait de la vache sacrée *Hetemi!*

[1] *Pap. d'Orbiney,* IX, 6. Passage traduit par MM. Goodwin et Chabas.

[2] La forme démotique *ám* « veni, » correspondant au copte ⲁⲙⲟⲩ, est tirée par M. Brugsch, de l'exclamation *a!* Je crois qu'elle vient directement, par l'hiératique, du préfixe avec un radical *ma* « aller, » qui reparaît dans *maša* et *šemi* « aller, » comparés à *še* ϣⲉ « aller, venir. » (Voyez Brugsch, *Grammaire démotique,* p. 150.)

[3] Stèle du prince de *Bakhtan,* l. 22. Comparez Champollion, *Gramm.* n° 279 et 281.

[4] *Šai en sinsin, § 4 bis,* mss. du Louvre. La composition de ce livre varie beaucoup; j'ai noté *bis* les sections qui ne se trouvent que dans un petit nombre de manuscrits.

Avec les affixes au verbe :

[1]

mai sχa-ȧ nek seχer-u.

Que je retrace à toi le portrait, etc.

321. La forme *mā-ȧi* se rencontre souvent dans son sens primitif, comme impératif du verbe *ȧi* « aller, venir; » on le trouve avec les affixes de la forme emphatique *ȧruk*, *ȧruften*, etc. *mā-ai-ȧruk ȧsȧr N*[2] « Viens (ô toi) Osiris, un tel. »

Il s'employait ensuite comme simple variante de *mā* ou *māi*, ce qu'on peut vérifier en comparant l'exemple suivant à celui que nous venons de citer ci-dessus :

[3]

mā ȧi-seṭuṭ-ȧ nek pa-seχeru uāu.

Que je te dise le portrait du capitaine.

La locution suivante, dont il y a plusieurs exemples, s'explique très-bien par l'ellipse habituelle du verbe *ṭuṭ* ou *seṭuṭ* « dire : »

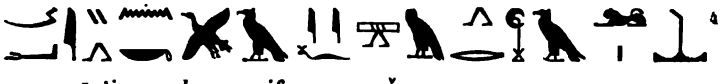 [4]

mā-ȧi nek paif šem er χaru.

Que (je dise) à toi son voyage en Syrie !

Cette formule, toute littéraire, d'optatif revient exactement à : « je voudrais te décrire, je voudrais te raconter, etc. »

[1] *Pap. Anastasi*, I, 27, 4.

[2] *Šai en sinsin*, §§ 1 et 6, tous les mss. du Louvre.

[3] *Pap. Anastasi*, III, 5, 5. Cf. *Anastasi*, IV, 9, 5.

[4] *Ibid.* l. 7.

322. *Ma* et *māï* se compliquent quelquefois d'auxiliaires, ce qui donne les formes *au-mai*, *er-mai*, *au-er-mai*. C'est ainsi que le décret de Canopus nous montre les formes *er-māi*, *àu-māi*. Ligne 36 :

sχui pen er-māi-(sa χ)utf ànef χetu em ḥā-u.

Le décret, que t'écrivent les conseillers des temples, etc. [1]

et ligne 35 :

àu-māi-ṭa-tu ḳaru en mes-u him-tu na uabu ḥer hau mes sen àm-f.

Qu'il soit donné des vivres aux filles des prêtres, depuis le jour où elles sont nées.

323. Une autre locution, qui paraît très-rare, se compose de la forme emphatique : *mā-ruf-ten*, placée après le verbe principal; elle s'est rencontrée dans l'inscription de Pianχi-Meriamen, au milieu du discours que ce conquérant adresse aux Memphites, pour les engager à se soumettre sans combat (l. 86) :

maa-ma-ruf-ten ḥesep-tu tap res.

Considérez les nomes du commencement du midi!

Ce sont ceux que l'Éthiopien avait occupés pacifiquement [2].

324. *àmmā* est une forme plus emphatique du même préfixe, que le copte ⲁⲙⲱⲓ « utinam » rappelle assez exactement : elle peut provenir de la jonction de et , avec redouble-

[1] Dans cet exemple, le déterminatif appartient au sujet complexe *anef χetu em ḥa-u* « conseillers, » mot à mot « les délibérants sur les choses dans les temples. » — [2] Il ajoute : « On n'y a tué personne, excepté les malfaiteurs. »

ment euphonique de l'*m*. *Ammā* s'abrége en *ȧmā* et *ȧm*.

Dans l'*Histoire des deux frères*, *Anpu* dit à son cadet, au temps des semailles :

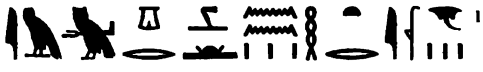 [1]

ȧmmā- ḳar-en-nā ḥatrā-u.

Prenons nos attelages (pour labourer).

L'impératif avec le préfixe *ȧmmā* était sans doute un précatif très-respectueux, car c'est celui que les sujets emploient à l'égard du roi, dans les conseils, etc. — Les capitaines de Toutmès III, délibérant sur la route à suivre pour atteindre Mageddo, disent au roi :

[2]

ȧmmā- soṭem en-na neb-na neχt.

Que notre seigneur victorieux nous écoute!

Dans le *Récit des deux frères*, la princesse dit au roi :

[3]

ȧmmā- āreku nā en nuter em ṭuṭ.

Jure par le dieu à moi, en disant, etc.

Les deux formes abrégées *ȧmā* et *ȧm* se lisent dans le récit du voyage du prêtre de *Khons*[4] : le prince de Bakhtan, parlant de la maladie de sa fille, dit au roi :

[1] *Pap. d'Orbiney*, II, 2. *Ḥatrā*, qui est le copte ϩⲁⲧⲣⲉⲉⲩ «gemelli,» ϩⲟⲧⲣ «conjungere,» peut s'appliquer ici à des bœufs ou à des chevaux indifféremment.

[2] *Denkm.* III, 32, l. 5.

[3] *Pap. d'Orbiney*, XVI, 6. Cf. *ibid.* XI, 5 et 6; X, 4; XVIII, 1, etc.

[4] Stèle du prince de *Bakhtan*, l. 9 et 14. *Reχ χet*, sujet complexe, mot à mot «un sachant les choses.»

ámā-(t) utu ḥon-k reχ-χet er maa-s.

Que ta Majesté envoie un savant pour la voir.

A sa seconde visite, le même prince demande au roi l'intervention d'un dieu en personne :

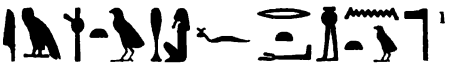

ám-utu ḥon-f er-tā án-tu nuter.

Que sa Majesté ordonne qu'on fasse amener le dieu.

Ici l'emploi de la 3ᵉ personne est encore à noter comme une forme plus respectueuse.

325. Nous remarquons, dans le même récit, une manière encore plus adoucie de présenter la demande, et nous pensons qu'elle a réellement la valeur du conditionnel : elle résulte des auxiliaires *áu* et *ár* réunis. Ainsi le roi prie *Khons nofre hotep* d'intercéder auprès de *Khons pe ari-seχeru* (deux personnifications de la même divinité), afin qu'il le décide à faire le voyage de *Bakhtan :*

, etc.

áu-ár-ṭu-k ḥer-k er χons.

Cette tournure équivaut à : « Si tu voulais placer ton visage vers *Khons* (pour lui demander). »

Une autre formule, de même valeur, est tirée du participe; nous l'étudierons plus loin, ainsi que les formules où l'optatif n'est

[1] Cette forme *ám*, abrégée du précatif *ámmā*, est rare; il faut prendre garde de la confondre avec le prohibitif *ám*, qui s'écrit de même. (Voyez ci-après n° 396.)

[2] Stèle du prince de *Bakhtan*, l. 14. (Pour *ár* indiquant le conditionnel, voyez ci après n° 327.)

indiqué que par le sens du discours et l'enchaînement des membres de phrase.

DU SUBJONCTIF.

326. Champollion (*Grammaire*, n° 280) donne, pour le subjonctif trois formules qui démontrent elles-mêmes la non-existence d'un mode caractérisé par des flexions particulières. Les deux premières : *ta-sen šep-ȧ sennu* « ils m'accordent (que) je reçoive des pains, » et 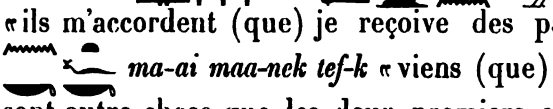 *ma-ai maa-nek tef-k* « viens (que) tu voies ton père, » ne sont autre chose que les deux premiers aoristes; l'état subjonctif n'y résulte que de la dépendance établie par le sens, pour le second membre de la phrase par rapport au premier.

La forme que Champollion nomme *présent du subjonctif* montre encore les aoristes sans aucun changement : seulement le verbe dépendant est joint au premier par une particule qui est *er* ou *n*, indiquant le but de l'action :

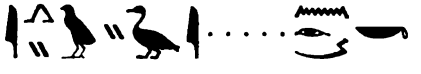

ȧi-ui[1] *se-ȧ* *en maa-k.*

Viens ! mon fils, pour (que) tu voies.

Ce *n* a passé dans le copte et y a formé un temps mieux défini[2], en s'agglutinant avec les affixes et avec le verbe dépendant : le memphitique et quelques personnes du sahidique empruntent l'initiale *nt;* m. ⲛⲧⲁ, ⲛⲧⲉⲙ, etc. s. ⲛ̄ⲧⲁ, ⲛ̄ⲧⲙ̄, etc. à la particule antique plus complète *nte*, qui est l'expression favorite de l'idée générale de relation[3]. Nous reviendrons sur le subjonctif en étu-

[1] Cette forme d'impératif n'est autre chose qu'un participe avec la terminaison *ui*. (Voyez ci-après n° 338.)

[2] Voyez les XIVe et XVe temps de M. Peyron (*Gram. copte*, p. 90 et 106).

où la particule décèle clairement l'origine du temps, par la faculté qu'elle a conservée d'être séparée du verbe par le sujet substantif.

[3] M. Brugsch cite dans sa Grammaire

diant les modifications déterminées par les diverses particules conjonctives et par l'enchaînement des phrases.

Dans les récits, quand l'ordre des faits exige le prétérit antérieur dépendant, que nous rendons par le plus-que-parfait du subjonctif, on se sert ordinairement du temps composé avec *pu* et *àri* (voyez ci-dessus, n° 297) *per pu àri* « cum exisset. »

Nous avons dit aussi qu'on pouvait considérer comme appartenant au subjonctif les cas où l'aoriste est gouverné par une particule :

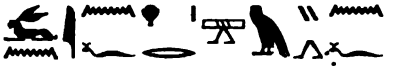

un ànf ḥer šemi-nef.

Mot à mot : Il fut qu'il s'en alla.

Mais aucune de ces circonstances n'amène une vraie modification de la conjugaison.

DU CONDITIONNEL.

327. Le conditionnel présente, dans les temps composés, quelques formules bien déterminées. L'auxiliaire « *àr* être » répond ici au copte ⲉ, marque spéciale du doute; le ⲣ est tombé comme presque partout dans la grammaire. Le copte ajoute à cet ⲉ certains auxiliaires, suivant les nuances du doute : ⲉⲩⲱⲙⲉ ne préjuge pas la réponse, s'il y en a; ⲉⲓⲉ exprime un doute dans le sens négatif. Dans le sens affirmatif, on emploie ⲓⲥϫⲉ, (sah.) ⲉⲩϫⲉ. ⲥⲩⲃⲛ[1] implique une idée de temps; la phrase pourrait alors se tourner par : « lorsque. »

hiéroglyphique (p. 52) une forme du subjonctif *ntif* « qu'il, » tirée de la stèle d'Alexandre II, qui amène directement au copte; mais je ne l'ai encore rencontrée dans aucun texte pharaonique et je la crois d'usage très-récent dans la langue.

[1] ⲥⲩⲃⲛ, qui n'a pas encore son correspondant dans les hiéroglyphes, doit être en rapport avec le radical *χen*, dans *s-χen* « accidit. »

Le dubitatif *ȧr* s'employait dans la prévision d'une réponse soit affirmative, soit négative, indifféremment. Dans la stèle des mineurs d'or, Ramsès II, parmi les adulations de ses conseillers, entend la phrase suivante :

[1]

ȧr *ȧb-k* *seχer em* *ḳorah* *haṭ-ta* *ȧuf-χeper.*

Si concipias consilium in nocte. mane illud fit.

Le courtisan ne veut pas exprimer un doute sur la réussite, il suffira au roi de vouloir. Au contraire, dans l'exemple suivant, tiré du *Conte des deux frères*, la princesse compte bien que le roi ne laissera pas la vie au taureau, dans lequel s'est changé son mari, lorsqu'elle lui dit :

[2]

χer *ȧr-tu-k* *anχ-f ȧu-ȧ* *er* *mer-nȧ.*

Quod si sinas vivere eum, ego moriar.

328. La particule dubitative *ȧn* jointe à l'auxiliaire semblerait incliner vers la réponse négative, comme le copte ⲉⲛⲉ ; prise interrogativement, elle répond au latin *num*, dans l'exemple suivant, où les dieux plaignent *Bata* de sa solitude : « Ô *Bata!* taureau des dieux ! » :

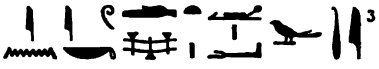 [3]

ȧn-ȧu-k-ṭi uā-tȧ

Num manebis solus ?

Ȧn ȧu appelle également une réponse négative dans la phrase

[1] Voyez Prisse, *Monuments*, XXI, 13. Cf. même tournure, *ibid.* l. 17.

[2] *Pap. d'Orbiney*, V, 3.

[3] *Ibid.* IX, 2.

suivante : il s'agit de choisir entre deux routes proposées pour l'armée de *Toutmès III* dans le conseil de guerre; après avoir parlé du chemin direct, les généraux disent au roi :

ân-âu ḥon-f ṯau ḥer ki māṯen âuf-ḥer er sent en nâ.

Si rex transeat per aliam viam, ipse discedit timens nos.

C'est le discours qu'ils prêtent en ce cas aux ennemis.

La même formule se prêtait néanmoins au simple conditionnel de temps, comme le copte ⲉⲓⲁⲛ : on trouve, au temple de Dendérah, toute une série d'invocations à Osiris qui sont conçues sur le modèle suivant : *ân-âu-k-em* « si tu es dans tel temple, tu y prends tel nom, on te fait telle cérémonie, etc. » *ân-âu* est ici évidemment pour ⲉⲓⲁⲛ *lorsque tu es* [2].

329. Ainsi que le montre le premier exemple ci-dessus, cette formule est souvent détournée à un sens interrogatif[3]; exemple : (inscription de Pianχi, l. 67) Pianχi, faisant des reproches à un prince sur sa négligence, l'apostrophe ainsi :

maa se - k am ân - matef ḥor pu.

Cum sis in *Sap*, in templo *Sehi*, vides filium tuum sicut sacerdotem : Horus est, etc.

An-mutf est le nom d'un ordre de prêtres. (Voyez Duemichen, *Recueil de monuments*, IV, 28.)

[1] *Denkm.* III, 31 *b*, l. 45. On a pris, dans cette phrase, le groupe pour un seul mot, dans lequel l'oie plumée déterminerait *ḥeri* « craindre. » Mais l'oie n'est pas un déterminatif idéographique, elle n'exprime le mot *sent* « craindre, » que par suite de sa valeur phonétique, égale à .

[2] Au 18e nome, par exemple, on dit à Osiris :

ân - âu - k em Sap em χent seḥi

[3] C'est ainsi que nous avons vu plus haut le conditionnel 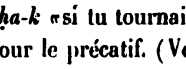 , *âu-âr-ṯu-k ḥa-k* « si tu tournais ta face, » employé pour le précatif. (Voyez n° 309.)

ân-âu-χem-nek nuter χaibi ḥer-â.

Est-ce que tu as mis en oubli la divine ombre de ma face?

Ân-âu redoublé indique une alternative (Mariette, *Monuments de Gebel-Barkal*, stèle du songe, revers, l. 9) : le roi éthiopien, à qui l'on apprend l'arrivée des princes de la basse Égypte, répond :

ân-âu-âi-sen er χerau ân-âu-âi-sen er bak.

Est-ce qu'ils viennent pour combattre? (Ou) est-ce qu'ils viennent pour se soumettre?

D'autres tournures impliquant la condition ou le doute résultent soit de la relation seule des parties du discours, soit du jeu des particules; elles seront étudiées plus loin.

DE L'INFINITIF.

330. Nous avons déjà rencontré l'infinitif, qui n'est que le radical lui-même, dans les divers temps composés où il est régi par les particules telles que *ḥa* et *er*. On le trouve aussi avec les particules *m* et *n*, ou dépendant directement d'un autre verbe; il suffira d'en citer un exemple : la femme d'*Anpu* se donna toutes les apparences d'une femme qui aurait été violentée, pour accuser faussement son beau-frère :

[1]

en-âbu ṭuṭ-en pais-(t)- hai, etc.

En voulant dire à son mari, etc.

De ces deux infinitifs, le second est gouverné par *abu* « vouloir, désirer, » et le premier par *n*.

[1] *Pap. d'Orbiney*, IV, 7.

La particule *er*, régissant un verbe, indique généralement un but, un motif, mais quelquefois aussi simplement l'état d'action. *er ṭuṭ* « en disant » est une locution qui annonce les moindres discours; mais il est à noter que, de même que le copte ⲉⲣⲉ, qui l'a remplacée, elle arrive à la valeur d'une simple conjonction avec le sens de « parce que, à cause de, » ou simplement « que[1] : » c'est ce qui explique pourquoi elle n'est pas toujours suivie de paroles prononcées.

331. L'infinitif gouverné par *ḥa*, *ḥer*, peut donner lieu à quelques observations intéressantes. Nous avons vu qu'un infinitif ainsi construit pouvait former un sujet complexe; par exemple, dans la phrase déjà citée de l'inscription d'Ahmès : 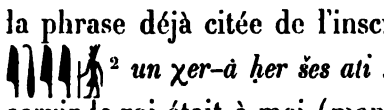 [2] *un χer-à ḥer šes ati* : construisez ainsi le mot à mot : « de servir le roi était à moi (mon office était de servir le roi). »

Une autre particularité remarquable consiste en ce que le verbe ainsi gouverné par la particule peut néanmoins recevoir un sujet, affixe pronominal : l'infinitif devient alors un nom verbal (*masdar*). Le même récit en fournit un exemple excellent :

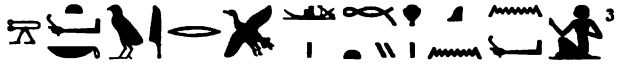 [3]

ta-kuï *er* *pa-ua* *meḫ-ti ḥer* *kenen-à.*

Je partis pour la flotte, au nord, pour me battre; (analysez ainsi : Pour mon (action de) combattre.

[1] Nous l'étudierons plus loin à ce titre. (Voir l'exemple ci-après n° 325.)

[2] Voyez *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 183, pour l'étude de cette tournure de phrase.

[3] Voyez *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 170. C'est une tournure complétement sémitique et qui s'explique facilement par les règles du *masdar* arabe, auquel on doit comparer le nom verbal égyptien dans toutes ses propriétés grammaticales. — *P-ua meḫ-ti* peut signifier aussi « le navire nommé *meḫ ti*; » cependant, en pareil cas, le nom du navire est suivi habituellement du déterminatif ; c'est ce qui nous engage à conserver notre ancienne traduction.

332. Il n'est pas rare de rencontrer un verbe à l'infinitif, mis comme titre, dans les tableaux, au-dessus d'un acte représenté; dans cet usage, il se confond avec le nom d'action. Le verbe principal prend souvent, dans ce cas, l'auxiliaire *māk* (voyez le n° 191). Cette locution est très-fréquente dans la décoration des tombeaux. 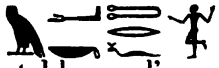 *māk teref* « danser, sauter, » se trouve sur tous les tableaux d'exercices gymnastiques.

333. L'infinitif actif, en devenant nom verbal, ne cesse pas pour cela de conserver son régime direct; de plus il devient susceptible de recevoir l'article simple ou possessif, tout comme un substantif ordinaire. Cette double nature du nom verbal produit des tournures de phrase dont l'analyse pourrait embarrasser les personnes qui ne sont pas familiarisées avec les grammaires sémitiques.

Dans un passage du conte des deux frères, *Bata* explique à *Anpu* qu'il va se changer en un taureau sacré, qu'*Anpu* le conduira au roi et qu'il sera largement récompensé :

ḥer pai-k- ȧ́ta-ȧ er per-āa ā-ṯ-s.

Pour ton (action d') amener moi au Pharaon.

Ȧ́ta est ici un nom verbal : il prend, à ce double titre, et l'article possessif *paik*, comme nom, et le régime affixe *ȧ*, comme verbe.

Il est à noter que, suivant le génie des verbes égyptiens, où la notion du temps reste si habituellement sans note précise, le nom verbal pouvait s'appliquer au présent, au passé et au futur. Au papyrus Abbott, *Psar*, gouverneur de la ville de Thèbes, dit aux gens des tombeaux : « Si votre déclaration n'est pas exacte[1] : »

[1] *Pap. Abbott*, V, 15. Cf. Chabas, *loc. laud.*

pai-ten- *à-hai* *pa-àri-ten.*

Analysez : « le de vous expier le faire de vous, » c'est-à-dire : « vous expierez ce que vous avez fait, » le premier nom verbal exprimant un futur, et le second un prétérit. Cette phrase montre d'ailleurs deux variétés dans la manière d'attribuer l'action au sujet par les affixes : les deux locutions ne s'analysent pas de même, la première répond à : « votre expier[1], » et la seconde à : « l'acte de vous. »

Dans cet emploi, avec le nom verbal, l'article *pa* se rapproche beaucoup de sa valeur radicale, qui est le verbe « être. » Ainsi, dans la phrase suivante, adressée par Ramsès II à ses soldats, qu'il se vante d'avoir sauvés :

pa-ten *sēseni* *pa-nifu.*

Votre respirer l'air, ce qui signifie : Vous respirez l'air; c'est-à-dire : Vous êtes encore vivants,

on comprend fort bien que l'article possessif inclut l'idée du verbe « être. » Il en est de même de cette phrase du même discours :

paiten- *χāa-uà* *uā-kuà* *em* *χennu*

pa-χeruu.

Votre (action de) m'abandonner, moi seul, au milieu des ennemis (pour : Vous m'avez abandonné), etc.[2]

[1] Dans celle-ci le signe du pluriel est explétif, il n'est pas grammatical, puisque l'article *pai-ten* est au singulier. La nuance précise du mot *àhai* est un peu indécise.

[2] Le *Récit des deux frères* emploie deux

La forme suivante, que je rencontre dans l'*Histoire des deux frères*, appartient à un *masdar* formé avec le futur de l'infinitif; *Bata* jura à son frère en lui disant :

ar *paik-er-χoṭebu(k)* *em* *ḳar.*

Ton action d'être pour me tuer est un crime [1].

Toutes ces qualités spéciales, appartenant à l'infinitif devenu nom verbal, méritent d'être étudiées avec un grand soin.

334. Au lieu d'être gouverné simplement par un premier verbe, ou régi par une particule, le verbe à l'infinitif peut dépendre de tout un premier membre de phrase. C'est ainsi que dans le décret de Canopus, après divers *considérants*, le *dispositif* est mis presque partout sous la forme de l'infinitif; le résumé du raisonnement est : « attendu tels faits, faire telle chose, » pour « on fera, ou qu'on fasse; » en sorte que l'infinitif est ici pour le futur ou l'optatif, pris dans le sens d'un ordre. Deux fois seulement l'optatif est indiqué formellement par *àu-mai*, *er-mai* (voyez n° 306 ci-dessus); partout ailleurs, les prescriptions sont introduites par le simple infinitif (actif ou passif suivant les cas), ou par l'aoriste. C'est ainsi qu'à la ligne 11 on lit :

er-t-ā *em ab-sen àn* *uab-u na* *to-mer* *àu* *s-uer* *ser-χet-u.*

Ont mis dans leur cœur les prêtres de l'Égypte (d')augmenter les honneurs, etc.

fois le *masdar* : *paisen rā beku* « leur ouvrage, » ce qui doit être analysé « leur acte de travailler. » L'auxiliaire *rā* vient renforcer l'idée de l'acte. (Voyez *Pap. d'Orbiney*, II, 7, et IV, 2.)

[1] *Pap. d'Orbiney*, VII, 8. Le de *χoṭebu-k* est fautif; il faut évidemment , s'il y avait un régime exprimé.

Suivent toutes les dispositions prescrites, qui sont introduites ainsi par des infinitifs.

De même (l. 13), après le considérant sur les bienfaits résultant de la naissance du roi, les choses décrétées en conséquence sont introduites, sans autre marque de commandement, par les infinitifs *ta-ut* « être mis, (qu'on mette) » : *χep* « être, (qu'il soit, » etc.

Cette tournure, qui rappelle le *que* retranché du latin, se reproduit dans toute la longueur du décret, et le génie de la langue grecque a permis au traducteur[1] de la calquer exactement.

DES PARTICIPES.

335. Les participes, dont les formes se confondent parfois avec celles de l'adjectif verbal, sont assez usités dans la langue ancienne[2]. Pour la première forme, nous retrouvons encore ici le radical pur et sans flexion, auquel on ajoute assez souvent l'homme comme complément grammatical : ainsi de 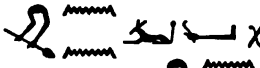 *χenen* « être violent, en désordre, » on forme le composé 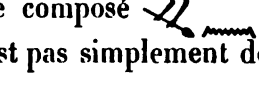 *χenen* (ou *χenen-ḥati*, si le n'est pas simplement déterminatif), « le violent. »

336. Champollion enregistre (*Gram.* n° 283), comme une forme appartenant au participe présent, celle du premier aoriste avec les affixes, quand il est accolé à un substantif sans autre marque de liaison. Comme traduction, cette appréciation rend bien compte du sens ; mais on pourrait prétendre, tout aussi bien, que ce n'est pas là un véritable participe, et que ces locutions contiennent l'ellipse si usuelle du relatif *nti* « que, qui. » Ces

[1] Je dis le traducteur, car le texte égyptien, contenant quelques particularités de plus, me paraît avoir été la première rédaction. — [2] Voyez Champollion, *Grammaire*, n° 283.

phrases ne présentent du reste aucune obscurité. Ainsi, dans le premier exemple du numéro que nous discutons :

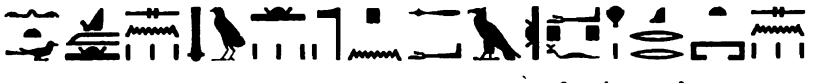

ān-soṭem-sen *ṯut-u* *neter pen* *āa* *āpap-f* *ḥer* *krer-sen.*

Ils n'entendent pas les paroles de ce dieu grand, s'élevant sur leur zone,

le verbe *àpap-f* peut être un participe « s'élevant » ou un aoriste avec l'ellipse *nti* « qui s'élève. » Cette tournure est très-fréquente.

337. La première forme spéciale du participe actif ou neutre résulte de la finale ou avec l'homme pour déterminatif : quelquefois on écrit , *iu* et ou bien , *ui*. Le féminin en *it* a donné une forme pour les noms abstraits, comme 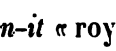 *suten-it* « royale » pour « royauté. » Le pluriel prend la finale , , , , ou *iu* : c'est celle que nous avons étudiée dans les adjectifs dérivés[1]; exemples : [2] *ḳari* « malfaisant, le malfaiteur; » 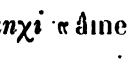 *Bai-ānχi* « âme vivante; » *āuaiu* « les brigands[3]. »

Dans les textes antiques surtout, on trouve parfois la voyelle *u*, en variante de *i*, comme finale du participe actif :

ṭemeṭ-u kefenu.

Complet en zèle[4].

[1] Voyez ci-dessus n° 162.

[2] Stèle d'*Antef*, musée du Louvre.

[3] Stèle du roi *Aï*, au musée de Berlin.

[4] Je crois que *kefenu* « cuire, chauffer » doit avoir ici un sens métaphorique. (Mus. du Louvre, stèle C. 162.)

Cette phrase fait partie des éloges adressés au défunt sur une stèle du Louvre.

Le participe terminé par *i* se concilie avec les affixes-sujets. Au tombeau de *Séti Ier*, la déesse *Mā*, couvrant le roi de ses ailes, a pour légende :

χui-s(t) sa-s neb to-ui.

Elle protégeant son fils, le seigneur des deux mondes (pour : elle protége).

Toutes ces formes peuvent recevoir très-régulièrement l'article, tout comme un substantif. Ramsès II dit, au poëme de *Pentaur*, de ses ennemis culbutés devant son char :

pa-hai neb ām-sen ān tes-f- su.

Tous ceux d'entre eux qui tombent ne se relèvent pas (mot à mot : Le tombant chaque d'entre eux).

338. L'addition d'un *t* final forme aussi des participes actifs. Cette valeur du *t* s'est conservée en copte, tant dans la finale du participe passif — ⲛⲧⲉ, que dans le préfixe ⲉⲧ des participes présents. On peut distinguer trois formes, 1° *ta*, variantes : *t* ou *t*; 2° , variante : *ti*; 3° , *tu*, qui ne semblent pas se confondre entièrement dans l'usage.

A la 1re forme[1], on doit remarquer que, dans quelques manuscrits, l'orthographe , *ta* est réservée pour le féminin, et servant au masculin; mais la distinction, qui devait impliquer une différence dans la prononciation, n'est pas constamment observée dans l'écriture. En effet, on trouve souvent l'expression *χā-t* « couronné » appliquée au roi. Le choix entre et ne semble souvent dicté que par les habitudes ou les convenances des écri-

[1] Voyez Champollion, *Gram.* n° 283 à la fin.

vains : ainsi *ānχ-t* « vivant ou vivante » forme un meilleur groupe que ; mais on écrira ou indifféremment[1].

La finale *it*, qui forme des noms abstraits, n'est autre chose, en réalité, que le féminin du participe : *meri-t-ef* « son amour » est, mot à mot, « son (action) aimante. »

339. Il ne faut pas négliger ici un emploi très-curieux de ce participe pour une des formes polies de l'impératif ou du précatif. Le dieu Khons est ainsi salué, à son arrivée à Bakhtan, par l'esprit possesseur qu'il venait d'expulser[2] :

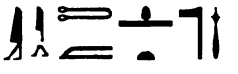

ai-t em ḥotep nuter āa.

Viens en paix, ô grand dieu ! (Mot à mot: venant en paix).

Le scribe de Toutmès III se sert de la même tournure dans la grande stèle de Boulaq; Amon dit au roi[3] : 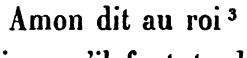 *ài-tà nà*, et le contexte montre bien qu'il faut traduire : « venant à moi, » pour : « viens à moi ! » et non pas « je suis venu[4]. »

On lit aussi, un peu plus loin, dans le même monument :

ḥā-tà maa neſer-ā.

Réjouis-toi, en voyant mes bienfaits[5] !

[1] Je rencontre, dans le *Conte des deux frères*, un participe féminin en , gouverné par , qui semblerait exiger l'infinitif; la première vache ayant averti *Bata* du danger qu'il courait, la seconde vache arrive : *ȧu-s(t) ḥer ḫuṭ-ta-f em mati* « ipsa allocuta est eum similiter. » Mais il est bon de remarquer que le manuscrit n'est pas très-correct : la tournure *ḫuṭ-ta-f* pour « disant à lui » aurait elle-même besoin d'être justifiée par d'autres exemples.

[2] Voyez *Étude sur la stèle du prince de Bakhtan*, p. 43, l. 19.

[3] *Étude sur divers monuments du règne de Toutmès III*, p. 11.

[4] L'exemple cité, n° 326, *ài-ui* « viens ! » montre que cette valeur n'était pas réservée au participe en *t* final. Les exemples de la 2e personne terminés en , que M. Brugsch cite dans sa nouvelle *Grammaire*, n° 130, s'expliquent par ce principe.

[5] *Maa* est probablement ici le parti-

340. Le signe , où la forme de l'oiseau varie souvent, équivaut à la syllabe *tu*, dont il est l'homophone régulier dans les bas temps. Dans l'ancien style, il est surtout employé comme finale du participe et de l'adjectif verbal. Nous en avons déjà parlé ci-dessus[1], et nous nous bornerons à faire figurer les exemples suivants : *mā-tiu* « les justes ; » 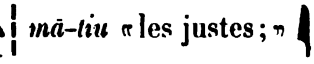 *às-tiu* « les pervers, » etc.

341. L'affixe , *tu*, quelquefois écrit , *ut*, est habituellement consacré au participe passif, mais le vague des voyelles l'amène bien souvent à la place des formes , , . La vocalisation indiquée par le groupe *tu* se liait peut-être mieux avec les affixes personnels, car c'est celle qui est usitée en pareil cas :

ṯâua-tu-â neferu-k[2].

(Sum) celebrans ego dona tua.

Cette phrase est tirée d'un hymne au soleil : on y remarquera l'emploi du participe pour le présent de l'indicatif, ainsi qu'on le pratique fréquemment en arabe et en hébreu ; cette tournure est aussi très-familière à l'égyptien.

La place du sujet affixe varie encore dans cette formule ; ainsi l'on rencontre : *âi-k-tu*, aussi bien que : *âi-tu-k*, signifiant l'un et l'autre : « viens tu, » pour : « tu viens. »

A la formule précative du participe, que nous avons déjà signalée, il faut ajouter encore ici la combinaison de la finale *tu* avec le préfixe *mā*[3] de l'impératif :

cipe *videns* ; l'infinitif eût amené une particule ou avant le verbe.

[1] Voyez le n° 162. On connaît les variantes de formes : , , , , , , , , et plusieurs autres : les caractères de cet oiseau ne sont pas bien tranchés ; il se confond souvent tout à fait avec la forme de l'aigle .

[2] Musée de Leyde, pilier de *User-hā*.

[3] Voyez le n° 320.

mā-sabi-tu-nek *seχet* *ḥotepu.*

Puisses-tu traverser le champ de *Ḥotepu* [1] !

342. La finale , ⲧ *tu* peut s'augmenter de l'*n* , qui doit faire incliner le sens vers le prétérit, quoique le participe reste actif. Ce participe peut remplacer l'aoriste présent, tout comme le précédent. Deux exemples, tirés de la grande allocution de Ramsès II à son père Séti, feront voir que l'affixe sujet pouvait y être joint de deux façons différentes [2] :

māk-uà *ḥer s-ānχ ran-k* *neḥe-ntuà* *ṯu-à ḥer*

Ego vivificavi nomen tuum, pie agens ego adverti os

en erpa-k.

ad templum tuum.

Le verbe *net'* signifie : « rendre hommage à quelqu'un, prendre soin de sa mémoire. » Son affixe *à* vient ici après *ntu;* c'est le contraire dans la phrase suivante :

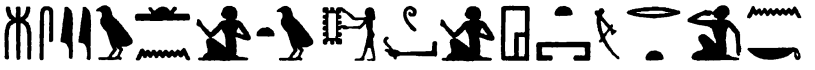

mesiu [3] *-nà-tu* *katu-à* *ḥa-t* *meri-t nek.*

Effingens ego, ædificavi templum (quod) amabas.

Ici le sujet *à* est inséré entre l'*n* et la finale *tu*, ce qui

[1] Hymne de *Hui šera*, musée du Louvre, C 67.

[2] Voyez Mariette, grande inscription d'*Abydos*, l. 76 et 78. Pour *mākuà*, voyez les types pronominaux ci-dessus n° 191.

[3] *Mes* est pris ici dans le sens plastique « former, modeler » : les voyelles varient singulièrement dans l'écriture de ce mot.

montre clairement que cette syllabe n'est pas un simple support euphonique pour l'affixe [1].

La finale *tu*, que nous venons d'étudier, n'a probablement pas d'autre origine que l'auxiliaire *tu* « être. »

343. Le verbe *àu* se prêtait également à la formation du participe, mais il restait initial. Nous retrouvons, dans cette forme composée, l'origine des participes coptes en ⲉ et ⲉⲧ, qui sont égaux à *àu* et *àu-tu*.

Pour la forme absolue , nous emprunterons encore deux exemples à l'allocution de Ramsès II à Séti Ier [2] : « tous les temples, dit le fils pieux, j'y ai établi ton nom : »

àu-em-àri en-mā-ṯu *er-ṯaṯ ruṭ.*

Agens vere, ita ut [3] illustre fiat [nomen tuum]. (Mot à mot : Être à agir, être faisant.)

Dans la seconde phrase, le verbe a pris un affixe sujet :

àu-em-àri-à *pa-sep* *wha* *ḥer-k* *àrui-à*

su *χer-k*.

Agens ego rem bonam prætermissam a te, facio (faciens ego) illud pro te.

[1] C'est probablement au participe du modèle *àr-ntu-à* qu'on doit rapporter la finale irrégulière *ntuinsen*, qui se lit sur la stèle hiératique du British Museum (Sharpe, pl. XXIX, 1) : 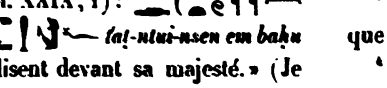 *ṯaṯ-ntui-nsen em baḥu ḥon-f* « ils disent devant sa majesté. » (Je supprime, dans la transcription, l'explétif hiératique qui n'a pas son correspondant dans les hiéroglyphes, et qui se trouve dans le texte après *ntui nsen* et après *em baḥu*).

[2] Mariette, grande inscription d'*Abydos*, l. 81 et 79.

[3] *Er ṯaṯ* repond ici à ⲉⲥⲉ « en sorte que, afin que. »

[4] Cette phrase peut sembler obscure, nous pensons en avoir saisi le sens ; *sep*, sans épithète, est en général une bonne action ; *wha* signifie « échapper, manquer. »

Àu-em-àri-à s'analyse : « être-à-agir-moi; » après *àu*, l'*m* indique l'état. *Àrui-à* est encore un participe actif avec son affixe sujet. Le sens est : « quand je fais quelque œuvre omise par toi, je la fais (encore) pour toi. »

344. Nous avons vu que le présent-aoriste, formé par l'initial *àu* répondait au 2e prétérit du copte ⲉⲓ-, ⲉⲕ-, ⲉⲥ-, etc.; il est, comme celui-ci, usité pour les participes : *àu-f-ànχ*, signifie : « vivant » aussi bien que « il vit. » 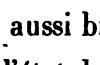 *àu-f mer* « étant mort; » c'est l'état dans lequel *Anpu*[1] retrouve son frère, couché sur sa natte, quand il arrive à sa maison. Le décret de Canopus dit, à la ligne 24, de la jeune Bérénice, morte en bas âge :

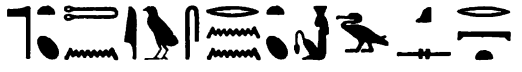

nuter-t ten àu-s-renen àk-s er pe-t.

Cette déesse, étant vierge, entra au ciel.

àu-u initial du participe pluriel se remarque à plusieurs reprises dans le *Papyrus judiciaire*[2]; par exemple, après l'énumération des juges, on ajoute :

etc.

àu-u-sem-u àu-u-kam-u em ãĭai-t.

Instruisant leur affaire, trouvant eux en culpabilité.

L'initiale *àuf* se prêterait au neutre et même au passif, d'après l'exemple suivant du papyrus Abbott[3]; il y est question d'un tombeau, où personne n'avait été enterré :

[1] Voyez *Pap. d'Orbiney*, pl. XIII, 3.
[2] Devéria, *Pap. judic.* page 18, IV, 1.
[3] *Pap. Abbott*, V, 3. Cf. Chabas, *loc. l.* On s'attendrait à trouver *un-tu* avec la marque du passif, mais elle était souvent omise par les scribes.

àu-f-χaā un.

Étant laissé ouvert.

345. Le participe du verbe auxiliaire *àu-tu* répond exactement au préfixe ⲉⲧ des participes coptes.

Le *Récit des deux frères*, en offre un exemple bien caractérisé : *Bata*, revenant à la maison pour chercher des semences, trouva la femme de son frère[1] :

àutu ḥemse ḥer nebeṭu-s(t).

Étant assise à sa coiffure.

Ce participe de l'auxiliaire se trouve employé seul et suivi d'un adjectif. On lit, dans le même récit[2] : « la princesse était assise à la table du roi ; » le texte ajoute : 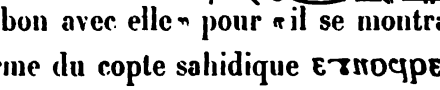 *àu-tu nefer ma-s-(set)* « étant bon avec elle » pour « il se montrait aimable pour elle. » C'est la forme du copte sahidique ⲉⲧⲛⲟⲩⲣⲉ.

Remarque. Il ne faut pas confondre cette valeur avec celle que possède l'initiale *àu-tu* remplaçant le pronom vague avec le sens : « on fut. » (Voy. ci-dessus, n° 286.)

346. Nous pensons qu'on doit aussi considérer comme un participe, au prétérit-aoriste, la combinaison de l'initiale *àu-tu* avec un verbe conjugué par l'affixe *nef*. Cette forme singulière : *àu-tu ḥer àn-nef, àu-tu ḥer ṭa-nef*, semble répondre à : « ayant été à faire venir, ayant été à mettre. » Voici deux phrases de ce modèle tirées du *Récit des deux frères*[3] :

[1] *Pap. d'Orbiney*, pl. II, 10.

[2] *Id.* pl. VI, 3.

[3] *Pap. d'Orbiney*, XIV, 5. L'exemple cité par M. Brugsch pour l'infinitif (*Gr. hiérogl.* n° 190) *àu-tu ḥer sotem-f pa-ten χaā-i* montre un cas de ce participe et

àu-tu ḥer àn-nef paif-sen āa.

Ayant fait venir son frère aîné, etc.

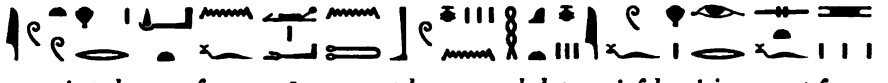

àu-tu ḥer-ṭa-nef uā en tebu en ḥak-t àuf-ḥer-àri seteſ-u

àu-tu-ḥer-ṭa-nef ki(t) en àrpu àuf-ḥer-àri-ḥuau-t [1].

Ayant posé un *teb* de bière, il fit de l'écume; ayant posé un autre (*teb*) de vin, il devint trouble.

Àu-tu ḥer ṭa-nef peut s'analyser : « étant à poser lui, » si l'on veut tenir compte de l'aoriste *tà-nef*.

La valeur du participe qui s'attache à un auxiliaire ainsi affecté de la finale *tu* peut quelquefois causer une équivoque; ainsi d'après l'usage le plus habituel, la phrase : 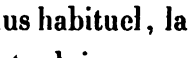 *un àn-tu ḥer t'aṭ* doit se traduire : « on dit, » mot à mot : « on fut à dire. » Cependant, au même papyrus [2], cette formule est employée pour : « il dit. » Nous ne croyons pas cependant que le passage soit incorrect, parce que *un àn-tu ḥer t'aṭ* peut aussi s'analyser par : « étant à dire, » et que le participe pouvait s'employer à la place du verbe.

Il est évident que, dans ce rôle de préfixe, *àu-tu* est l'origine du temps du dialecte memphitique ⲉⲧⲁⲓ, ⲉⲧⲁⲕ, etc. [3] qui se prend tantôt pour un prétérit simple « fui, » et tantôt pour le subjonctif « cum essem. »

doit être traduit : « ayant entendu (dire) votre abandon de moi ; » dans le second membre de la phrase, le verbe *χaā* est au *masdar* avec l'article et l'affixe régime de la 1re personne.

[1] *Pap. d'Orbiney*, XII, 9. Ce passage a été interprété par MM. Goodwin et Chabas.

[2] *Id.* XIX, 3.

[3] Voyez *Grammaire* de Peyron pour les VIIe et XVIe temps du verbe.

347. Nous enregistrerons, pour terminer ce qui concerne le participe actif, le composé avec le relatif *nti*. Le titre Σωτήρ est exprimé par 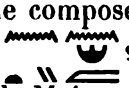 *nti noḥem* « qui sauve, » dans le surnom de Soter II. Mais cette locution nous paraît appartenir aux derniers étages de la langue; elle a passé dans le copte par le démotique; grammaticalement, elle ne peut pas être considérée comme un véritable participe, dans la langue antique.

est très-naturellement remplacé, dans ce rôle, par la particule *m*, dont une fonction très-habituelle consiste à indiquer la relation d'état. C'est ainsi que le décret de Canopus caractérise les prêtres élus conseillers (l. 15) :

uab-u met ânet-χetu em-setep er ter en rempe-t.

Les vingt prêtres conseillers, choisis pour le temps d'une année (mot à mot : en choisis).

Cet exemple appartient, à la vérité, à un participe passif, mais il me paraît probable que la même tournure pouvait s'appliquer au participe actif ou neutre.

FORMES CAUSATIVES.

348. L'initial , ajouté au radical, lui donne la force causative ou doublement transitive : il est impossible de méconnaître l'analogie de cette forme avec le *saphel* araméen et assyrien. C'est la seule modification du radical, qui possède réellement une valeur grammaticale : elle a été bien définie par Champollion[1]. Les

[1] Voyez Champollion, *Grammaire*, n° 286. Cf. le n° 260, ci-dessus. L'*s* causatif, disparu de la grammaire copte, est souvent remplacé, dans le dictionnaire, par le ϩ initial causatif; mais on en trouve encore la trace dans quelques mots, tels que : ϹϐΟΚ « diminuer » comparé au radical *bak* « humilis; » ϹΕϣⲙΕ « disponere, » etc. comparé à *men* « stable; » ϹϩϩΡ « abjicere » comparé à *ḥer* « extra, » etc.

exemples sont usuels et très-nombreux; comparez seulement : *āa* « grand » à *s-āa* « agrandir, » *ka* « longueur, hauteur, » à *s-ka* « élever; » *ḥā* « stare, » *s-ḥā* « ériger, » etc.

On doit toutefois être averti que la valeur causative s'est effacée dans quelques verbes augmentés de l' initial; ainsi : *s-ṭaṭ* ne diffère pas de *ṭaṭ* « dire, » et l'*s* initial s'est même conservé dans le substantif *s-ṭaṭu* « paroles, » et dans le copte ⲥⲁϫⲓ[1]. On peut aussi signaler quelques verbes dans lesquels l'*s* initial se prête à diverses nuances un peu différentes du véritable causatif, mais que la réflexion y ramène facilement. C'est ainsi que l'expression *s-mer* ne signifie pas « faire mourir, » mais « faire la mourante, » dans la phrase suivante du *Papyrus d'Orbiney*. La femme d'*Anpu*, voulant accuser son beau-frère de l'avoir violée, se présente à son mari dans le plus grand désordre :

àu-f ḥer ḳam tai-f hime-t ster-tà s-mer-tà

en àṭau.

Il trouva sa femme étendue et (comme) se mourant par suite de violences[2].

349. L'addition de l'*s* causatif n'était pas usitée pour tous les verbes; on se servait alors, pour le même usage, de divers auxiliaires. Le plus usité est le verbe , , , *ṭa, ṭa-t,* « donner, » qui paraît avoir eu le sens causatif d'une manière très-générale. *Ahmès* dit au début de son récit[3] :

[1] La variante du même mot, ϣⲁϫⲉ, est précieuse pour constater que ce *s* initial est quelquefois passé au ϣ dans le copte.

[2] *Pap. d'Orbiney*, IV, 8.

[3] Voyez *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 47.

ṭu-ā reχ-ten ḥes-u χeper-t nā.

Je vous fais connaître les faveurs qui me sont arrivées.

Cette forme, très-usitée, répond au démotique , sigle de , et au copte ⲧⲁ « donner. » Celui-ci se résout en un simple ⲧ[1] dans les composés tels que ⲧⲁⲛϧⲟ « vivificare, » de ⲧⲁ et ⲱⲛϧ « vita, » égal à *ṭu-ānχ*; ⲧⲟⲩⲥⲟ « servare, » de ⲧⲁ-ⲟⲩⲥⲁⲓ « dare salutem, » égal à 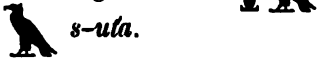 *ṭa-uża*, remplaçant la forme antique *s-uża*.

350. ou , en se joignant au verbe principal et à d'autres auxiliaires, donne naissance à des combinaisons variées, où le sens causatif se conserve fidèlement. Nous en citerons deux exemples tirés du *Conte des deux frères*[2] :

au-tu ḥer ṭa āmam ḥon-f ā. ṭ. s. em ām-f

On instruisit le roi de cela (mot à mot : On fut à faire savoir, le roi, concernant cela).

Quand *Bata*, changé en perséa, reproche à sa femme d'avoir fait abattre le cèdre où résidait son cœur, il dit[3] :

ṭu-e(ṭ) ḥer āmamu pa-ṭu-ṭ ā-āre-ṭ šāṭ

en per-āa ā. ṭ. s.

Tu sais que tu as fait couper par le roi (mon cèdre).

[1] C'est à cette origine qu'il faut faire remonter les composés augmentés de initial, tels que : *ṭeben*, de *ben*; *ṭehan*, de *han*, etc.

[2] *Pap. d'Orbiney*, XV, 1.

[3] *Id.* XVII, 7. Observez que, dans

La locution doit s'analyser : « tu es à savoir ton action de faire, le roi, couper (l'arbe). » Le causatif complexe *ṭu-t-à-àre-t šāṭ* devient ici un nom verbal qui prend l'article *pa*, pour servir de complément direct à *àmamu* « savoir. »

351. Les verbes *àri*, et *er*, qui habituellement ne font que fortifier l'idée d'action, prennent, mais assez rarement, la valeur causative ; on peut citer : 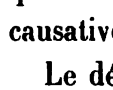 *er-rime* « faire pleurer [1]. »

Le démotique conserve, dans ce sens, *er àr*, et le copte a le préfixe ερ : mais celui-ci indique le « faire » et le « devenir, » et non le véritable causatif : ερϩϲ « fieri vetus, veterascere, » ερϩϫπ « agere jus, judicare ; » il se rapporte donc plus exactement au sens ordinaire de *àri* auxiliaire (to do).

352. Mais l'auxiliaire est très-usité dans les composés causatifs et ou . Le premier *er-ṭa* équivaut à *ṭa* seul, exemple : *Bata* conduisait ses bestiaux, vers le soir, devant lui [2] :

er-ṭa seter-u (em) paiseu àhai-u(t).

Pour les faire coucher dans leur étable.

L'infinitif 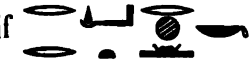 *er er-ṭa reχ-ek* « pour te faire savoir » et *er er-ṭa reχ paà-neb* « pour

cette phrase, le causatif réside dans , et non pas dans : la valeur causative est très-rare pour ce dernier verbe.

[1] *Todtenbuch*, ch. cxxv. La variante *te-rime* est peut-être fautive ; on n'a pas signalé d'autre exemple du initial avec cette valeur.

[2] *Pap. d'Orbiney*, IV, 4. est pris souvent, comme ici, pour le gérondif, équivalent tout à fait au suivant *er er-ṭa-t*. Je considère comme explétif, dans causatif. Il y a évidemment dans le manuscrit omission d'une préposition, *em* ou *er*.

faire savoir à mon seigneur,» sont des formules très-usitées dans les papyrus.

353. er-ṭa et er-t-ā s'échangent fréquemment. Le second est peut-être néanmoins un type différent : car ou ā seul possède un rôle grammatical assez étendu, comme renforçant certaines particules; on peut citer ici : em-baḥu-ā qui s'échange avec la forme plus simple em-baḥu « devant. » Peut-être le du composé doit-il être rapproché du radical copte ⲁ « être et faire[1]. »

354. Le sens causatif apparaît clairement pour le composé *àu-er-tā* dans l'exemple suivant : le prince de *Bakhtan*, content de voir sa fille guérie par le dieu *Khons*, voudrait le conserver dans son pays : « il disait en lui-même[2] :

àu-er-tā-χeper nuter pen ṭai en Beχten

Il faudrait que ce dieu pût être donné à Bakhtan (analysez : Il est à faire devenir ce dieu donné à *Bakhtan*).

Le copte se sert beaucoup d'un causatif : sah. ⲧⲣⲉ, memph. ⲑⲣⲉ, évidemment composé des éléments *t* et *r*, qu'on retrouve clairement dans *ṭa*, *er*, *àri* et *er ṭa*, *er-tā*, mais les éléments sont disposés différemment. L'exemple cité par M. Peyron ⲁϥⲑⲣⲓϩⲉⲙⲥⲓ « il m'a fait asseoir » répondrait à une formule :

àu-f-ṭa-àri-ā-ḥemse

Il donna faire moi asseoir.

[1] Ce rôle de sera étudié plus loin. Pour sa valeur verbale propre, voyez le n° 294 ci-dessus. — [2] Inscription du prince de *Bakhtan*, l. 23.

Nous n'avons pas rencontré d'exemple pour cette tournure, mais elle présenterait une analogie parfaite avec les autres formes antiques.

355. Le copte possède encore plusieurs auxiliaires d'un sens restreint; le seul qui occupe une place régulière dans la conjugaison est l'initiale ϣⲁ, qui forme les temps consacrés aux actions habituelles[1]. On trouve, dans les textes pharaoniques, un auxiliaire *ša*, qui doit être le type du ϣⲁ copte. Cette syllabe est empruntée originairement, suivant toute apparence, au verbe *šaā* « commencer. » On reconnaît cette valeur, d'une façon très-claire, dans la phrase du *Papyrus Sallier* 2 (IV, 6) dont nous avons cité déjà la seconde moitié (voyez n° 297) :

šaā-nef-uaf *áuf* *em* *χaraṭu.*

Celui qui a commencé à être instruit dès sa jeunesse (on le prend pour conseiller, on l'envoie remplir des missions).

Nous voyons, au contraire, la syllabe abrégée *ša*, réduite au simple rôle d'auxiliaire dans la formule suivante : un chef égyptien, au retour de diverses expéditions, constate ainsi la satisfaction que lui ont témoignée les rois qu'il a servis :

ša-nā-hes-kuā *ḥer-s* *em* *suten-u.*

Le sens général est : « Je fus loué pour cela par les rois. »

Comme il est question de plusieurs souverains, on peut soupçonner ici la nuance d'habitude ou d'actions répétées qui est attaché au ϣⲁ auxiliaire.

[1] Voyez Peyron, *Grammaire copte*, p. 97 et suiv. temps V et VI : *præsens et imperfectum consuetudinis.*

La locution *šau*, qui est employée dans un passage du poëme de *Pentaur* n'est peut-être pas empruntée au même radical car le mot *šau* correspond ordinairement au copte ⲥⲁϣ « utilis. »

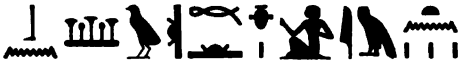

ben šau-meḥ ȧb-ȧ am- ten.

M. Brugsch a proposé de traduire : « il ne sert de rien de vous aimer[1] ! » J'avais interprété *meḥ ȧb* dans le sens de « satisfaction, » qu'il a souvent : nous possédons encore trop peu d'exemples pour nous prononcer d'une manière positive.

Le copte fait aussi usage d'une particule ⲥⲟϣ signifiant « digne de, » ⲥⲟϣⲙⲉⲛⲣⲓϯ « digne d'amour ; » je pense qu'on doit la rapporter au thème antique *χu* « mérite, honneur, *avantage, bien ;* » mais celui-ci n'était pas employé comme auxiliaire.

356. Le verbe *ḥā* « stare » en présente, au contraire, tous les caractères dans beaucoup de locutions ; outre la particule 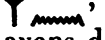 , expliquée ci-dessus (n° 310) et les exemples que nous avons donnés pour l'impératif (n° 316), on peut encore citer des exemples où les aoristes sont composés avec 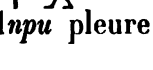 *hā*. Le *Papyrus d'Orbiney*[2] nous offre ici un bon exemple : *Anpu* pleure en voyant les souffrances de son frère :

ȧuf- ḥā ḥer remit- nef

Mot à mot : Il restait à pleurer.

[1] P. Pentaur, texte de Louqsor, l. 46. Cf. *Pap. Sallier, loco laud.* C'est ainsi que Ramsès II commence les reproches qu'il adresse à ses généraux, sur leur ingratitude. J'avais traduit : « mon cœur n'est pas satisfait de vous, » prenant *šau* pour une simple variante de *ša*.

[2] *Pap. d'Orbiney*, VIII, 1.

On lit dans la description des métiers et professions : « Le cultivateur cuit (lui-même) son pain : »

pa- ḥenti ḥā ḥer kenfi.

Ces exemples semblent indiquer que l'auxiliaire ajoute ici la nuance d'une action continuée, à laquelle on s'arrête pour ainsi dire.

Nous ne parlerons, que pour mémoire, de diverses combinaisons verbales qui résultent de l'accolement de deux verbes, telles que : *na ḥer āk* « il vint pour entrer[1], » *iu āk* « il allait entrer[2]. » *ḳar* « se préparer » et quelques autres verbes modifient aussi le verbe principal, mais ce ne sont pas des auxiliaires dans le sens grammatical.

FORMES DU PASSIF.

357. Le passif s'exprime, dans le copte, de trois manières distinctes : 1° par un changement intérieur dans la vocalisation du radical : ⲧⲱϣϩ « misceri, » passif ⲧⲏϩϩ;

2° par l'addition d'une finale ⲟⲩⲧ, qui se réduit à ⲧ pour quelques participes;

3° En tournant la phrase par la troisième personne du pluriel du verbe actif : ⲁⲩϭⲓ, littéralement « dederunt » pour « datum est. »

La première méthode existait certainement dans la langue ancienne, car on y rencontre beaucoup de verbes passifs que rien ne distingue de l'actif dans l'écriture; avec le système vague des voyelles, le changement intérieur de la prononciation échappait à toute notation exacte : *ro-k meḥ* « ta bouche est remplie : »

[1] *Pap. d'Orbiney,* III, 2. — [2] Lepsius, *Denkmäler,* III, 61, l. 19.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

ḳeruu-f utennu em pesaḥ.

Ses talons sont percés de blessures [1].

Le verbe *ȧr* est quelquefois orthographié *ȧru*, au sens passif; ce doit être l'indice d'un changement intérieur dans la prononciation, mais nous ne pouvons l'apprécier exactement.

Ammon dit à Séti Ier : « Je te donne les pouvoirs d'Horus et de Set [2] : »

peseš̌u nuter-ui ȧru em peseš̌u-ḳ.

Les domaines des deux dieux deviennent tes domaines.

L'auxiliaire *er* se joint parfois alors au verbe et semble renforcer le sens passif. Il est dit du défunt justifié, au *Livre des souffles* (§ 9) :

er-un nef em sebau na sebau-t.

Il lui est ouvert dans les portes de la région infernale.

358. Les finales coptes ⲟⲩⲧ, ϩⲩⲧ, ⲧ, reproduisent fidèlement les finales passives de l'égyptien *tu* et *ut;* elles s'employaient, à ce qu'il semble, indifféremment, quoique la leçon *tu* soit bien plus habituelle dans les textes antiques; c'est la forme passive la plus usitée [3].

[1] *Pap. Anastasi,* IV, 12, 13. *Pesaḥ* signifie littéralement « morsure; » de là le déterminatif .

[2] *Denkmäler,* III, 129.

[3] Voyez Champollion, *Gramm.* n° 284. Cette finale amène aussi souvent en copte un changement de voyelle intérieur : c'est encore là une particularité que le système des voyelles vagues nous dérobe dans la langue égyptienne, où elle existait aussi très-probablement.

Le verbe affecté des finales *tu, ut,* est, par le fait, au participe passif; mais cette forme se prêtait, en principe, à toutes les modifications du verbe actif dans ses temps simples et composés. Nous pourrons être plus brefs dans l'exposition des formes passives en raison du grand nombre d'exemples que nous avons déjà cités pour la valeur du pronom indéfini « on, » répondant au passif en *tu.*

359. C'est ici le cas de faire observer que les propositions passives se rangent sous deux classes qu'il est très-essentiel de distinguer : dans la première, le patient seul est nommé ou indiqué : « Pierre est battu, » cela équivaut exactement à la forme active indéfinie « on bat Pierre. » Cette forme est aussi celle qui convient au passif des neutres : 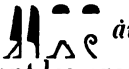 *âi-tu* « on vint » (itum est). Dans la seconde classe, se rangent les propositions plus complètes où le patient et l'agent sont également définis : « Pierre a été battu par Paul. » L'agent, qu'on appelle souvent alors complément indirect, est relié aux verbes par des particules qui varient suivant les circonstances. La particule *n* est usitée après *meri* « aimé, » 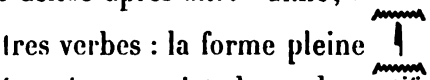 *mer-en-ptaḥ,* et beaucoup d'autres verbes : la forme pleine *ân* est bien plus rare et semble réservée au sujet du verbe actif. Les autres particules usitées ici sont : *m,* 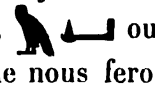 ou *mā,* *ḥer*[1], 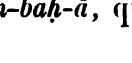 *em-baḥ* et *em-baḥ-ā,* que nous ferons remarquer dans divers exemples.

On rencontre très-fréquemment, dans les inscriptions monumentales, des qualifications passives construites par inversion, comme 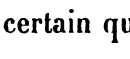 *Ptaḥ-meri;* il est certain que, pour des noms propres et de courtes qualifications, on suppléait la particule et on lisait dans l'ordre naturel : *mer-enptaḥ.* Toutefois nous n'oserions pas affirmer qu'on suivît aussi cette règle de lecture lorsque *meri* ou tout autre verbe, de ce genre, était placé après de longues qua-

[1] Comparez la seconde partie du nom de *Merenptaḥ,* fils de *Ramsès II :* 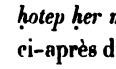 *ḥotep ḥer ma* « agréé par Ma, » et l'exemple ci-après du décret de Canopus.

lifications ou une série de termes qu'il gouvernait[1]. Nous avons déjà cité un exemple du passif, avec son sujet et son complément : *ṭeruu-f utennu em pesaḥ*[2] « ses talons sont percés par des blessures ; » c'est, en effet, la particule *em* qui sert habituellement de terme instrumental. L'exemple suivant réunit les deux passifs du neutre absolu *ȧr-tu*, et du passif sans complément *sotem-tu taṭ-u* :

ȧuk er ḥeḥ ȧr-tu em seχeru-k soṭem-tu ḍeṭu-k neb-t.

Tu existes pour toujours, on agit d'après tes desseins, toutes tes paroles sont écoutées.

360. Quand le sujet était pronominal, il se plaçait tantôt avant, tantôt après la marque passive *tu;* mais dans le style soutenu, nous rencontrons presque toujours l'affixe entre le radical et la finale *tu*. *Amon* dit à Toutmès III :

smen-ȧ-tu em uunen-ȧ.

(Sum) stabilitus ego in domo mea.

361. Dans les temps composés, la finale *tu* peut rester avec le verbe attributif ou bien se joindre à l'auxiliaire ; on lit, dans ce dernier cas : *ȧu-tu*, *tu-tu*, *un-ȧn-tu*, *ȧr-tu*, *χeper-tu*, etc. et même *ḥān-tu* devant le verbe attributif. Nous avons cité plus haut la phrase 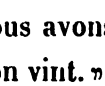 *ḥān-tu iui* « on vint. » Le *Papyrus Abbott* nous fournit deux exemples où l'affixe personnel vient encore s'ajouter au passif, d'une manière qui semble explétive. Il s'agit, dans l'enquête sur la violation des tombeaux, d'un homme qu'on avait rencontré

[1] Voyez Champollion, *Grammaire*, n° 431.

[2] Voyez ci-dessus, n° 357.

[3] Stèle des mines d'or. Traduction de M. Birch. (Voyez Prisse, *Choix de monuments*, XXI, 19.)

[4] Grande stèle de Toutmès III, musée de Boulaq.

sur les lieux : 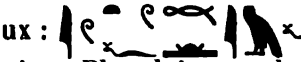 *àu-tu-f-meh àmf* « on s'était emparé de lui[1]. » Plus loin, on lui bande les yeux et on le mène à l'endroit dont il avait parlé :

àu-tu-f-ṭa-t nef àri-tef em-ṭer peḥu-f-sē(t).

Son œil lui fut rendu lorsqu'il les eut atteint (ces lieux).

L'auxiliaire passif ou *tutu* est très-usité : voici une phrase du décret de Canopus dans laquelle, à la différence des précédents exemples, l'affixe reste attaché au verbe principal ; il est question de régler le sort des diverses catégories de prêtres :

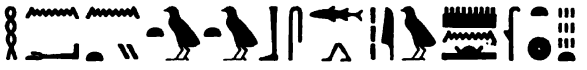

henā nti tutu- bes-u àu men renpe-t psit[2].

Avec ceux qui ont été installés jusqu'à l'an 9.

Comme exemple du passif restant attaché au verbe principal, on peut se reporter à la phrase souvent répétée : 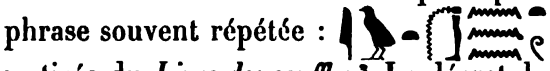 *àu-t uab-tu* « tu es purifiée » tirée du *Livre des souffles*[3]. Le décret de Canopus dit aussi (l. 12) :

uab-u pu àm-u pa-u-nuter neb-t nte bak-t àu-fu-sen ṭeṭ-ut uab-u

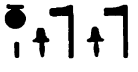

na neter-ui menχ-ui.

Les prêtres existant dans tous les temples de l'Égypte, dans leur totalité, seront nommés prêtres des dieux évergètes.

[1] *Papyrus Abbott*, p. IV. Traduit par M. Chabas. Pour le second passage, voyez le même papyrus, V, 1.

[2] est le correspondant récent de la particule *er* « ad : » l'*r* final étant oblitéré, il est resté *e*, égal à l'ε copte et rendu par , équivalent à ⲉ. (Voyez le n° 29.) Le groupe est l'abrégé de , affixe de la 3e pers. pl.

[3] Cette variété est aussi usitée que la

Cet exemple montre la combinaison de l'auxiliaire *pu* avec un passif [1].

362. L'aoriste, avec l'augment *à*, pouvait également convenir au passif. Dans le *Papyrus Anastasi* n° 4 (II, 7), un maître dit à son disciple : « Ne fais pas la sourde oreille ! »

àu-bu-àr-f-soṭem à-àr-tu nef em ṭo-t.

Celui qui n'écoute pas, on agit envers lui avec la main.

L'augment *à* est également applicable au passif, dans le cas du participe auquel il semble ajouter une nuance plus décidée vers le passé. Le *Papyrus Abbott* s'exprime ainsi sur le compte d'un homme rencontré pendant l'enquête :

ret àkem-it- àm

Homme ayant été trouvé là.

363. La particule vient encore ici s'insérer, comme au second aoriste actif, soit avant l'affixe personnel, soit avant la finale *tu*. Voici un exemple pour la priorité de l'affixe [2] :

neb-u nuter-u ḥotep-u-en-sen-tu em ṭefau-sen.

Les seigneurs divins, on leur offre leurs richesses, c'est-à-dire : Les biens qui proviennent d'eux-mêmes.

première dans les papyrus : comparez *Pap. Anastasi*, n° 4, XII, 3 : 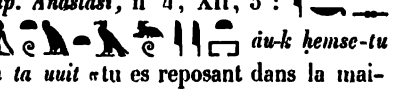 *àu-k ḥemse-tu em ta uuit* « tu es reposant dans la maison. »

[1] Pour seul, initial, et pour le pronom absolu, affecté du passif *emtu*, voyez les n°s 264 et 297.

[2] *Ša em sinsin*, § 4 *bis*, manusc. du Louvre.

La forme passive *ntu*, sans affixe, s'emploie avec le sujet substantif; exemple :

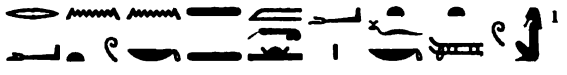

er-ā-ntu nek toui embaḥu-ā tef-k Tum.

Datæ sunt tibi regiones duo a manu patris tui Tum.

Mais elle s'ajoute les affixes personnels, en l'absence du substantif; exemple :

mes-ntu-f em renpe 53.

Genitus (fuit) ille in anno 53.

364. Nous avons dit que la finale passive *tu* pouvait se concilier avec toutes les formes du temps, nous nous bornerons à citer encore quelques exemples variés. La formule suivante appartient au futur :

na àu-tu-er-àn-tu-u àmsen

Ceux d'entre eux qu'on devait amener [3].

Le *Papyrus d'Orbiney* montre une formule comparable aux participes futurs latins remplaçant le gérondif. Dans le moment où *Bata* court le risque d'être tué, sa vache le prévient que son frère le guette pour le tuer : *er χoṭebu-k-tu* répondrait exactement à « ad te occidendum. »

[1] Stèle de *Kanra* au musée du Louvre, hymne à Osiris. Observez, dans cette phrase, la préposition *embaḥu*, au sens instrumental.

[2] Voyez Mariette. *Renseignements sur les Apis*, etc. Stèle de l'Apis de l'an 53 de Psammétik Ier.

[3] *Pap. de Leyde*, I, 11, traduction de M. Chabas. On peut citer, pour la forme indéfinie, la phrase suivante du récit de *Toutmès III* : 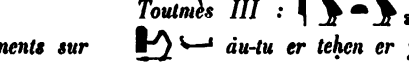 *àu-tu er teḥen er χerau* « on va s'avancer pour attaquer (l'ennemi). » Lepsius, *Denkmäler*, III, 32, l. 12.

365. Le *Papyrus de Boulaq* se sert de la forme *à-âru-tuk*, pour l'impératif passif, dans la sentence suivante[1] :

à-âru-tuk *setepu* *nefer* *âṭeṭ-u*

Fiat tibi selectio bona verborum.

366. Quant aux formes de l'optatif passif, avec les particules *mai*, *âmmā*, *âm*, *er-mai*, *âu-mai*[2], elles sont très-fréquentes, tant dans les papyrus que dans le décret de Canopus :

âmmā *šāṭ-tu* *pai-* *šauabu* *sen.*

Que soient coupés les deux perséas[3].

âu-mai-ṭa-tu *χeru* *en mes-u na uab-u* *ter hau mes-sen* *âm-f.*

Qu'on donne des vivres aux enfants des prêtres, depuis le jour où ils sont nés[4].

Ajoutons, pour terminer cet article, que le passif s'appliquait encore sans difficulté au mode causatif : *s-hā* « ériger, » fait au passif 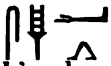 *se-ḥa-tu.* *ân* « amener » devient *er-t-ā ân-tu.*

L'ambassadeur du prince de Bakhtan dit au Pharaon :

âm-utu *ḥon-f* *er-t-ā-ân-tu nuter.*

Que sa Majesté veuille ordonner qu'on fasse amener le dieu (lui-même).

367. Nous avons déjà remarqué[5] que les formes et du participe actif se confondaient souvent avec celles du passif.

[1] *Pap. Boulaq*, XX, 10. — [2] Voyez les nos 320-324. — [3] *Pap. d'Orbiney*, XVIII, l. 1. — [4] Décret de Canopus, l. 35. — [5] Voyez n° 338 et nos suiv.

Certains manuscrits conservent, même pour cette voix, la finale *tà* au féminin; les exemples sont nombreux, en voici un tiré du *Papyrus d'Orbiney* (XI, 3) : il est question de la tresse de cheveux qui flottait sur le fleuve et que le chef se fait apporter :

àu-f-ḥer-ṭat-hait-tà *àu-tu-ḥer-àn-s nef.*

Il la fit approcher et on la lui apporta.

La tresse, 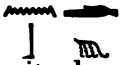 *nebet*, est du genre féminin. Cette tournure répond à « jussit admovendam; » elle est très-usitée.

La finale *it*, qui donnait naissance à beaucoup de substantifs abstraits, était spécialement usitée pour le passif de certains verbes, tandis que les neutres employaient indifféremment les formes actives et passives : 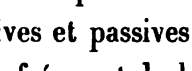 *kemi-t* « on trouva » est un exemple fréquent de la finale passive en *it*[1].

Le copte a également conservé une trace de ces formes secondaires du participe passif, dans le ⲧ final, qui forme ce temps pour un petit nombre de radicaux : comparez ⲉⲧ-ⲥⲁⲛϣϥ-ⲧ « nourri » avec ⲥⲁⲛϣϥ « nourrir, » etc.[2]

368. Cette langue présente deux manières d'employer la troisième variété du passif, celle qui consiste à tourner la locution par la troisième personne du pluriel du verbe actif : la première est une dérivation évidente de l'affixe égyptien adhérent au radical, elle consiste dans la finale sahidique ϩⲧ : ⲕⲧϩⲧ, ⲉⲧ-ⲕⲧϩⲧ « ædificatus, » de ⲕⲱⲧ. La seconde reproduit le même affixe *u*, ayant eu pour support l'auxiliaire *àu* et devenu ⲁⲧ ou ⲉⲧ : ⲟⲩⲡ-ⲛⲟϩ ⲉⲧⲉⲓⲛⲉ ⲡⲛⲟⲩⲥ « un esprit était porté, » ce qui doit être analysé : « un esprit, ils portaient lui. » Ces deux méthodes étaient aussi

[1] Voyez *Pap. Abbott*, VI, 14 et *passim*. — [2] Voyez Peyron, *Gramm.* p. 186.

usitées dans les textes hiéroglyphiques, et sont surtout fréquentes aux basses époques.

Le *Livre des souffles* en contient de nombreux exemples :

šepu *bi-k* *àu* *nešem* *ḥenā* *àsar.*

Accipitur anima tua in navi (nesem) cum Osiri.

ṯet-u *mā* *ruk* *em-baḥu* *àsar.*

Dicitur jus tibi ab Osiri[2].

La phrase ci-après, du décret de Canopus, fait voir l'auxiliaire *àu* ayant attiré l'affixe *u*, comme en copte. On y loue les Évergètes d'avoir rectifié les défauts du calendrier de l'année vague[3] :

seχen *às* *mate-u* *àu-u-meḥ* *ḥer neterui menχui*

Il est arrivé donc qu'ils ont été rectifiés (et) complétés par les deux dieux évergètes.

FORMES NÉGATIVES.

369. Les particules négatives sont nombreuses dans la langue égyptienne, et des combinaisons assez variées résultent de leur union avec le verbe. Les négations ordinaires sont : *n*, *àn*, *bu*, *ben* et *tem*; *m* et *àm* sont prohibitifs. Divers radicaux, tels que : *χem*, *šu*,

[1] *Ša em sinsin*, § 2.

[2] *Ibid.* § 4. Nous avons vu que *embaḥu* indiquait quelquefois l'agent, dans le passif (voyez ci-dessus, n° 363).

[3] Décret de Canopus, l. 23. La particule se caractérise ici comme déterminant l'agent. , dans le second membre, est encore l'abrégé de *u*.

men, *ka*, etc. donnent aussi naissance à des locutions négatives qui ne doivent pas être passées sous silence.

Nous étudierons successivement les caractères particuliers de chaque négation, en faisant toutefois un article spécial pour la prohibition et pour l'interrogation négative.

Le caractère (avec ses variantes ,) est le véritable symbole de la négation ; seul ou avec le complément , il sert à écrire la négation *n*, *ân*. La variabilité des voyelles fait comprendre comment seul, ou le groupe pris phonétiquement, correspondent, d'après le témoignage des variantes, à *n*, *ân*, *na* et même à *nen;* cette dernière est une forme redoublée[1]. est souvent additionné du déterminatif « négation, privation, mal, etc. ; » en retournant l'oiseau en sens inverse de l'écriture, on insistait encore sur l'idée négative. Le radical *ân* pouvait être employé comme un verbe opposé au verbe « être ; » au sens neutre, son participe pluriel *ân-tiu* « les non-existants » s'applique aux choses possibles, mais n'ayant pas reçu l'existence ; aussi le dieu suprême est qualifié Seigneur souverain des *nti-u ân-tiu* « des choses qui existent et de celles qui n'existent pas[2]. » Dans un sens plus actif, les impies, qualifiés *ân-tiu-sen*, sont « les négateurs. » La qualité verbale explique encore facilement des expressions telles que : *ân-ti* ou *ân-ti-nef* « celui qui n'a rien, le pauvre ; » et *nt-enef maut* « celui qui n'a pas de mère[3]. »

370. se plaçait avant le verbe nié ; le copte a conservé les négations ⲛ̀ (sah. ⲛ̀), et ⲁⲛ ; ⲛ̀ est resté initial et ⲁⲛ vient ordinai-

[1] Voyez Lepage-Renouf, *Miscellaneous*, 1867 ; dissertation très-remarquable sur les négations, leur lecture et leur emploi. Voyez Champollion, *Gramm.* n° 289.

[2] Un des titres d'Isis, à Philæ, lui donne « la régence » sur ces deux classes : *ḥent n-tiu ân-tiu*. Il y avait là un de ces jeux de mots si recherché par les écrivains égyptiens.

[3] Grande stèle d'*Antef*, musée du Louvre, l. 17, 18.

rement le renforcer, après le verbe : c'est là un supplément propre à la langue dérivée, et quand le copte se sert de ⲁⲛ seul, il le place après le verbe. La négation , qui est fondamentale, pouvait s'appliquer à presque tous les temps, dont elle dérange peu l'ordonnance.

A l'aoriste simple, le sujet substantif pouvait suivre immédiatement la négation ou bien être rejeté après le verbe; exemple :

ân suten en kame âr ma-ti ḥer pa-tu to-ui.

Aucun roi d'Égypte n'a rien fait de pareil depuis l'existence du monde.

ân peru ba-usen[1].

Leurs âmes ne sortent pas.

Cette liberté permettait de diviser spécialement la force de la négation sur le substantif ou sur le verbe. Avec l'affixe, le verbe suit immédiatement la négation : *ân-maa-sen* « ils ne voient pas. » Mais, dans les derniers temps, les affixes avaient également marqué ici leur tendance à rejoindre les auxiliaires : dans le *Papyrus Rhind*, la phrase hiéroglyphique : *ân te-tu* « ils ne disent pas, » correspond au démotique *ân-u-ṭe* qui conduit directement au copte ⲛⲉⲩⲥⲉ (ⲁⲛ). Le second aoriste du modèle *ân ṭuṭ-nef* était aussi très-usité.

371. L'introduction des auxiliaires donne ici lieu à quelques observations : le verbe quitte sa place ordinaire et vient s'accoler à la négation ; exemple :

[1] Dans le groupe ainsi composé , le est très-probablement explétif et sans valeur phonétique.

ân pu se ârt ârt nek ter rā er-men.....

Il n'y a pas de fils (qui) ait fait (ce que) tu as fait, depuis Ra jusqu'à (notre temps)[1].

372. Lorsque l'on rencontre l'auxiliaire *âu*, il faut distinguer soigneusement la place qu'occupent les deux élements et : quand ce dernier n'a que la valeur conjonctionnelle, il précède la négation ; c'est le contraire, s'il occupe une place logique dans un temps composé. Plusieurs phrases tirées du *Récit des deux frères*, aideront à saisir cette distinction. Dans l'allocution de *Bata* figure le reproche suivant : « Qu'est-ce que ton action de me poursuivre pour m'assassiner ? »

âu-ân- sotem-ek ru-ā ḫer ṭuṭ.

Sans avoir écouté mes paroles[2].

Mais nous aurons la construction inverse dans le cas de l'aoriste, du conditionnel et du futur. La conclusion des reproches de *Bata* se formule ainsi :

pa-un ân-âu-ā- ḫā em âs-t âu-k âm-s(t).

Ceci étant, je ne reste pas dans une demeure dans laquelle tu es[3].

Plus loin, *Bata* dit à sa femme : « Ne sors pas ! de peur que le fleuve ne te saisisse. »

[1] Voyez Mariette, *Abydos*. Grand récit de *Ramsès II*, l. 64. Pour le verbe , voyez n° 295, ci-dessus.

[2] Ainsi que nous l'avons fait remarquer *âu* est ici l'analogue du ق arabe.

Pap. d'Orbiney, VII, 4. Analysez « étant (que) tu ne m'as écouté en parole. »

[3] *Ibid.* VIII, 3. L'aoriste a ici le sens du futur.

χer *ân-âu-â-* *reχ-â* *neḥemu-t* *mâ-f.*

Car je ne saurais pas te sauver de lui [1].

373. Le futur, avec l'insertion de , exige aussi absolument cette construction : dans le même récit la princesse veut faire tuer son mari, sous la forme du taureau sacré, en se disant :

pa-un *ân-âu-f-* *er-âr-t* *nek-tu.*

Cela étant, il ne fera plus d'affaires fâcheuses [2].

 figure souvent dans la négation de l'infinitif : d'après les observations de M. Lepage-Renouf, cette tournure absolue se prête à rendre divers temps; elle servait à nier, par pléonasme, le défaut opposé à la qualité qu'on affirmait. C'est ainsi que *ân-ḳar* « non mutus » s'ajoute à « il parle. » C'est évidemment ici un participe « n'étant pas muet. » Quelquefois aussi il faut traduire par la négation de l'infinitif *ân-ušeb* « sans répondre [3]. »

Quoique cette négation soit surtout initiale, elle figure néanmoins quelquefois dans un terme conséquent; celui-ci peut alors être relié à son antécédent par la combinaison , étudiée ci-dessus. On trouve même affectant un infinitif régi par un autre verbe [4]. *Toutmès III* défend ainsi, à ses soldats, de perdre leur temps au lieu de poursuivre les vaincus :

[1] *Pap. d'Orbiney*, X, 1. Le conditionnel est ici la nuance nécessaire.

[2] *Ibid.* XVI, 5 : *nek-t*, seul, est souvent pris en mauvaise part; mais *nek-t nefer-t* est quelque chose d'avantageux. — [3] Voyez Lepage-Renouf, *l. l.* p. 6.

[4] est plus usité dans cette position.

àste ḥa àn àr (menfiu) en ḥon-f er-ṭa àb-sen er ḥak

nan-χet-u en na-χer-u.

Voici qu'on ordonna que les soldats de sa Majesté ne donnassent pas leur cœur à piller les choses des ennemis (analysez : Ne pas faire, les soldats, appliquer leur cœur, etc.).

374. Le participe négatif doit aussi nous arrêter un instant ; on y remarquera une nouvelle trace de la valeur verbale de : en effet, outre la formule ordinaire, qui consiste à mettre cette particule devant le verbe nié, comme *àn ḳar*, cité ci-dessus, on rencontre des cas où la négation a attiré la finale du participe, comme nous l'avons vu attirer les affixes personnels. Les éloges des défunts renferment des phrases du genre de la suivante :

mā-ti àn-tiu ā-un.

Juste, n'étant pas violent[1].

Le participe passif, qui se confond avec l'aoriste[2], est construit sur les mêmes principes : le paradigme est ici 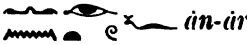 *àn-àri-tuf*, ou bien 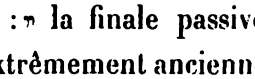 *àn-tu-àrif* « non factus : » la finale passive ayant rejoint la négation. Cette tendance est extrêmement ancienne dans la langue, comme on peut le voir par la locution *àn-tu-sotem-f* qui se rencontre déjà dans le *Papyrus Prisse*[3]. Les né-

[1] Ce même principe explique la remarque faite par Champollion que reçoit parfois les marques du pluriel. (Voyez Champollion, *Gramm.* p. 445.)

[2] Voyez ci-dessus, n°s 358-363.

[3] *Pap. Prisse*, 2e partie, XVII, 4. M. Brugsch, à qui ce phénomène d'attraction n'a pas échappé, a eu tort de le restreindre à la finale du passif, comme le prouvent les exemples ci-dessus. (Voyez Brugsch, *Gramm. hiérogl.* p. 66.)

gations sont donc traitées quelquefois comme de vraies racines verbales et nous montrerons, au chapitre des prépositions, que c'est là un phénomène très-général dans la langue égyptienne.

375. Un usage très-remarquable du participe, celui qui consiste à le construire comme l'ablatif absolu du latin, se conciliait parfaitement avec la négation. *Pianχi meriâmun*, dans la sommation qu'il adresse à la ville de Memphis, se borne d'abord à réclamer un libre passage :

ân χeseftu šem-â uṭen-â âb en ptaḥ.

Non intercepto itinere meo offeram dona deo Phtah.

Cette tournure remplace ici le conditionnel, elle convient aussi à diverses variétés du prétérit.

376. L'aoriste et le participe de la forme 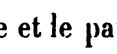 s'appliquent aussi à des temps variés que le sens du discours aide à préciser. *Ramsès II*, en se vantant d'avoir achevé le temple de *Séti Ier*, parle ainsi d'une statue[1] :

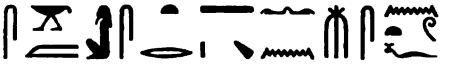

sem-s er ta ân-mes-ntuf.

Sa statue était par terre, elle n'était pas taillée (ou : n'étant pas taillée).

Ailleurs, il devient un futur, répondant aux formes potentielles (... endus, ... bilis). L'hymne de *Toutmès III* se sert plusieurs fois de ce participe ; le roi y est qualifié : « Taureau au cœur ferme, aux cornes aiguës, » *ân-ha-ntuf* « qu'on ne peut appre-

[1] Mariette, *Monuments d'Abydos*, grand récit de Ramsès, l. 32.

cher. » Plus loin : « il est tel qu'un crocodile dans les eaux, » *àn-teken-ntuf* « qu'on ne peut pas conduire. »

377. Nous avons dit que se prêtait moins facilement que les autres négations aux propositions dépendantes; cependant, outre la combinaison 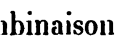 *àu àn*, cette négation suit quelquefois *r* « pour que; » elle joue alors exactement le rôle de [1] *tem;* exemples : à l'infinitif actif, 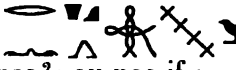 *er àn-āk meḥ sa* « pour que le chagrin n'entre pas [2]; au passif :

er àn-sen- ut hau en àr ḥeb pen ḥer-s.

Afin que ne soit pas transféré le jour de faire cette fête, pour cela [3].

378. Le conditionnel d'exception « nisi » se formait avec *àn* augmenté de la particule *às*. Le chapitre cxxv du *Rituel funéraire* offre une série d'exemples frappants pour cette tournure. A l'entrée du défunt dans la salle de la justice, chaque partie de la porte contribue à son tour à l'interrogatoire qu'on lui fait subir; toutes les questions sont conçues sur le modèle suivant :

àn-ṭa-à āka-k erà àn ro àn às ṭaṭ-nek ran-à.

Je ne te laisserai pas entrer vers moi, (dit) la porte, à moins que tu ne dises mon nom [4].

379. La locution *àn às* peut quelquefois embarrasser et prêter

[1] Voyez ci-après, n° 390.

[2] Voyez Brugsch, *Dictionnaire*, p. 687.

[3] Décret de Canopus, l. 19. Le grec dit : μὴ μετατίθεσθαι τὴν πανήγυριν.

[4] *Todtenbuch*, ch. cxxv, l. 53. Quelques exemplaires remplacent ici la première négation par *ben*. Le patient satisfait à ces demandes en disant les noms mystiques de chacun des questionnaires. *àn* suffit pour indiquer celui qui parle, avec ellipse de *ṭaṭ*. (Voyez ci-dessus n° 271.)

à l'équivoque, parce que l'on insérait des particules telles que *ȧs* et *ḳar*, entre le verbe et la négation, dans un but simplement conjonctionnel. Deux exemples tirés de la stèle d'Antef rendront plus intelligible la portée de cette observation. Après avoir énuméré ses grandes qualités, le littérateur égyptien lui met dans la bouche d'énergiques affirmations sur sa véracité ; j'en extrais les deux phrases suivantes :

kaṭ-(n)uȧ pu na meter-nȧ ȧn ȧs ābā ȧm.

Ce sont mes qualités que j'atteste, il n'y a, voici, aucun mensonge.

n'a évidemment ici d'autre fonction que de relier le second terme au premier, en donnant plus de force à la négation. Il en est de même pour *ḳart* « donc » dans la seconde phrase :

ȧn ḳart ṭes-tu ṭuṭ-t pu nte suha-nȧ em

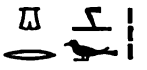

ḳar-u.

Ce n'est donc pas un arrangement de paroles (fait) pour me vanter à tort[1].

L'ordre général du discours aidera toujours à faire cette distinction. Nous retrouverons encore notre négation , soit dans des locutions complexes, soit dans les prohibitions et dans la négation interrogative.

380. La particule *bu*, qui s'écrivait , , et même avec seul, a pour radical *bu* « lieu ; » de là proviennent deux sé-

[1] Musée du Louvre, C, grande stèle d'*Antef*, l. 21. *ṭes* « disposer, » appliqué aux paroles, signifie « des phrases. »

ries grammaticales très-divergentes : dans le premier cas, *bu* devient une particule abstractive, analogue au ⲙⲛⲧ copte, ainsi : *bu-mā* signifie « la justice[1]. » Dans le second cas, ce mot devient une négation, comme en français : « pas, rien. » On peut reconnaître une trace de son origine dans l'exemple suivant, où il figure, après le verbe, comme complétant *ân*, et sans altérer le sens négatif. Il est dit des mystères du Nil, dans l'hymne du *Papyrus Sallier*[2] :

ân-reχ-tu bu ntuf ân-ḳame em tepeḥ-tu (utu).

On ne le connaît pas, on ne le trouve pas dans les cabinets des livres.

381. Néanmoins, dans l'usage ordinaire, cette particule suffit seule pour une négation parfaite.

Ce qui marque surtout la différence entre et , c'est que le second est très-rarement appliqué à une proposition initiale ou indépendante : il y a presque toujours un caractère de relation, plus ou moins marqué, dans le membre de phrase qu'il sert à nier. Voici quelques exemples des locutions où il est usité :

bu-ar-f-soṭem à-ar-tu nef em ṭot.

Celui qui n'écoute pas, on agit avec lui par la main[3].

On se servait de , soit redoublé, soit combiné avec *ben*, pour les négations répétées « ni . . . ni . . . »

Les courtisans de *Ramsès II* disent des merveilles de son règne :

[1] Stèle d'*Antef*, l. 16. Voyez l'exemple ci-après. ⲙⲛⲧ peut très-bien être égal à *bu-nte*, comme l'a expliqué M. Brugsch.

[2] *Pap. Sallier*, n° 2, XX, l. 8.

[3] *Pap. de Berlin*, Kollersche Sammlung, II, 5.

bu ptar-na bu sotem-na, etc.

Nous n'avons ni vu ni entendu (qu'il y en ait eu de pareilles).

La place ordinaire de *bu* est après un antécédent : on expose, dans le premier membre de la phrase, ce qu'on va nier dans le second. Ainsi, dans le voyage du *Papyrus Anastasi*, au milieu d'une foule de phrases analogues, et après la mention de diverses régions, on lit :

bu ptar-k sē-(t) em ḥer mesi-k

Tu ne les a pas vues depuis ta naissance[1].

382. Cette négation peut être jointe, soit à une exclamation ou à une conjonction, soit à l'auxiliaire *àu*. Au *Papyrus Abbott*, il est question d'une dénonciation dont la teneur n'avait pas été vérifiée : « les paroles qu'avait rapportées *Psar*, chef de la ville :

ia bu- àrt piä- reṭ peḥu-u.

Certes mon pied ne les a pas pu atteindre[2].

383. Dans le composé 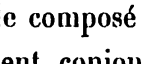 *àu bu*, l'auxiliaire *àu* est réduit au rôle purement conjonctif : dans le *Récit des deux frères*, les messagers viennent rendre compte au roi de leur mission :

[1] *Pap. Anastasi*, XXVII, 7. Les traductions de MM. Chabas et Brugsch ne s'accordent que pour ce passage, et c'est ce qui nous l'a fait choisir.

[2] *Pap. Abbott*, VI. Comparez la traduction de M. Chabas ; *ret* est ici un type pronominal, « mon pied » pour « moi ; » variante amenée par le verbe *peḥu* « atteindre. »

âu bu-ai-t na-šemi er ta-ân-t pa-âš

âu-χoṭebu-sen bata.

Mais ne vinrent pas ceux qui étaient allés à la vallée du cèdre, car *Bata* les avait tués [1].

De même, dans le *Papyrus judiciaire de Turin*, après la mention de la sentence des condamnés, le texte ajoute :

âu-u-mer-un tes-u âu bu-âri-t

ṭai er-ro-u.

Ils sont morts eux-mêmes et il n'a pas été fait d'adoucissement de peine pour eux [2].

384. Notre négation a quelquefois, surtout avec l'infinitif, la même nuance absolue que ; la sentence suivante du *Papyrus de Boulaq* est très-instructive pour l'appréciation de cette locution :

pa-mesṭeṭ ufefau ai bu ãšau nef bu

seχsexχ peḥu pa-paḥrer-tu.

Celui qui déteste les retards vient sans qu'on l'appelle, (et) sans se presser, arrive le bon marcheur [3].

[1] *Pap. d'Orbiney*, XI, 9.

[2] *Pap. judiciaire de Turin*, traduction de Devéria; *ṭait* mot à mot « enlèvement, prise » de quelque chose, est ici pour « grâce, diminution de peine. » M. Brugsch a proposé, pour la formule , le sens du copte ⲙⲡⲉϫⲉ « avant que, » mais les exemples cités ne sont pas démonstratifs : la phrase alléguée dans sa grammaire hiéroglyphique *ân bu ai* peut aussi bien se traduire par « et il ne vient pas » que par « avant qu'il vienne. » (Voyez Brugsch, *Grammaire hiéroglyphique*, n° 221.)

[3] *Pap. de Boulaq*, XXI, 13.

385. Le même papyrus nous fournira un exemple pour une tournure dans laquelle *bu* joue le rôle, plus souvent réservé à *tem* « ne, de peur que, » après une défense :

em-ăr-han-ek *neketu* *kai* *bu* *ări-f-tesau*

Noli afferre damnum alteri, ne ascendat

em pa-k.

in domum tuam.

386. Cet exemple prouve que *bu* était usité dans les temps composés avec *ăr* auxiliaire, mais je n'ai pas montré d'exemples de 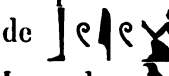 ou ; en pareil cas on se servait de . Le verbe forme, au contraire, des combinaisons importantes avec cette particule ; on en remarquera deux variétés qui ne se confondent pas : avec l'orthographe *pu*, le verbe reste invariable, il peut seulement recevoir la finale *tu* qui lui donne la valeur du participe ; mais il redevient variable avec la forme *pui*.

On peut suivre ces transformations dans les exemples suivants :

bu pu uă *ṯut-t* *mă-ă* *ḥeru* *paik-*

sen šerău.

Personne n'a parlé avec moi (excepté ton jeune frère).

C'est le discours de la femme d'Anpu [1]. *Bu pu-tu* s'employait pour

[1] *Pap. d'Orbiney*, V, 1. Voyez un autre exemple, *Pap. Abbott*, II, 18 : *bu pu na-ăṯau reχ peḥu-f* « les voleurs n'avaient pas pu y pénétrer. »

l'actif et pour le passif : au *Papyrus Abbott*, voici le résultat de l'une des investigations des grands juges [1] :

kami-t *na-ret-u* *ȧu bu* *pu-tu-reχ* *ta-ȧs*

, etc.

neb em *ta ȧs-t* *per-ȧa*, etc.

On trouva que ces hommes ne connaissaient aucune place dans l'endroit appartenant au Pharaon, etc. (mot à mot : les hommes ne connaissant pas).

La même idée est rendue par le passif, à propos d'un autre individu [2] :

, etc.

bu *pu-tu* *kam-tuf* *ȧu* *reχ-f* *ȧs-tu neb* *ȧm* *ȧpu*, etc.

Il ne fut pas trouvé connaissant aucune place là, excepté, etc.

387. Nous avons dit que le verbe *pu* devenait variable sous la forme *pui*, le *Récit des deux frères* offre un exemple du féminin *bu pui-s*. Au moment où Anpu arrive à sa maison, sa femme ne lui présente pas l'eau suivant son habitude [3] :

ȧu *bu* *pui-s(t)-stau* *er-ḥā-tef*

Elle ne fit pas de lumière devant lui.

La formule du passif ou du pronom indéfini devenait *bu pui-tu;*

[1] *Pap. Abbott*, VI, 14. Traduction de M. Chabas. Comparez, *ibid.* VI, 21 ; *ȧu-bu pu-tu na-kat-u tat smi* « et les ouvriers n'avaient pas fait de rapport. »

[2] *Ibid.* V, 5.

[3] *Pap. d'Orbiney*, IV, 9. M. Maspero a cité un exemple du masculin, tiré d'un papyrus inédit. Le passage du *Pap. d'Orbiney*, quoique légèrement altéré, est néanmoins lu avec certitude sur l'original.

le *Papyrus Abbott* parle encore, dans la même enquête, d'un tombeau commencé pour un prince et qui avait été laissé ouvert :

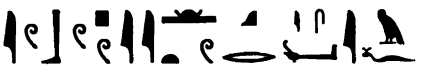

àu bu pui-tu-kras àm-f

Et l'on n'y avait fait aucune violence [1].

La variété *bu pui* s'employait quelquefois, même lorsque l'on n'avait pas besoin d'affixes; c'est ce que l'on voit dans une phrase du papyrus judiciaire, dit *Papyrus Rollin*, où la formule sert à nier le causatif et équivaut à « nolle, non sinere [2]. » Il est question des manœuvres magiques employées par un individu dans un but coupable :

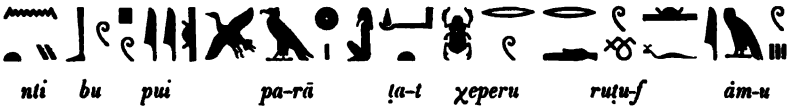

nti bu pui pa-rā ṭa-t χeperu ruṭu-f àm-u

Mais Phra n'a pas permis qu'il réussisse (analysez : Que n'a pas été *Pa-rā* donnant devenir réussir lui en elles).

388. La négation *ben* ne diffère de la précédente que par la nasale; elle est cependant soumise à des règles particulières dont plusieurs ne semblent dépendre que de l'euphonie. Nous avons déjà cité les variantes du rituel qui donnent à *ben* le caractère initial, à la place de *àn :*

etc.

ben ṭa-à āk-ek er-à, etc.

Je ne te permets pas d'entrer sur moi [3], etc.

[1] *Pap. Abbott*, V, 3. Telle est la traduction de M. Chabas : *kras* signifiant également *ensevelir* et le tombeau étant resté ouvert, je traduirais plus volontiers : « et l'on n'y avait enseveli personne, » mais ce doute n'influe en rien sur la forme grammaticale.

[2] Voyez Devéria *Pap. judiciaire*, V, 3.

[3] *Todtenbuch*, CXXV, 53 et suiv. Variantes des mss. du Louvre.

Ces cas ne sont pas rares; cependant *ben* est aussi usitée comme négation dépendante.

Dans la combinaison 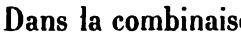 *àu ben*, *àu* reste purement conjonctif, comme lorsqu'il précède *bu*[1]; mais *ben* se distingue du premier type par l'emploi que l'on en fait dans les temps composés : 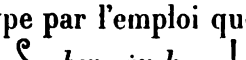 *ben àu-k*, *ben tuk* sont des formes très-usitées. L'exemple est encore fourni par le *Récit des deux frères; Bata*, après avoir vivement repris sa belle-sœur, de ses paroles honteuses, lui promet le silence :

χer ben àu-à-er-ṭa-t pere-f em ro-à en ret neb-t.

Or, je ne le ferai pas sortir de ma bouche pour aucun homme.

Cette négation est souvent usitée après , annonçant des paroles citées textuellement. Le *Papyrus Salt* se sert plusieurs fois de cette locution[2] :

ḥer ṭat ben àu-à- à-àr-tu.

En disant : Je n'ai pas fait (cela).

Il est remarquable que la simple addition de l'*n* ait donné à *ben* la faculté d'attirer à lui les affixes :   *ben-à-er-ṭà-še-f er kame-t*, « je ne le laisserai pas retourner en Égypte, » dit le prince de Bakhtan, en parlant du dieu *Χons*[3].

389. Le décret de Canopus nous offre, à la ligne 21, un bon exemple de l'optatif négatif (une conséquence qu'on veut éviter) :

[1] Voyez ci-dessus, n° 383. — [2] Voyez *Pap. Salt*, revers l, 9, 12, 13; traduit par M. Chabas. — [3] Stèle du prince de *Baχtan*, l. 23.

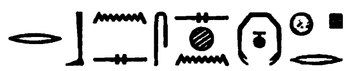

er ben-s se-seχen χeper.

Mot à mot : Pour que ne pas cela, l'événement arrive.

Après avoir rappelé ici le rôle de redoublé, ou combiné avec *bu,* pour ni . . . ni . . . [1], il ne nous reste qu'à faire voir la place qu'il occupe dans le conditionnel. Le *Papyrus Abbott,* interprété par M. Chabas, rendra cet ordre sensible, dans la phrase suivante[2] :

àr tai àpu à-ari-ten em pa-heru

ben àpu uuna . . .

Si cette déclaration (que) vous avez faite aujourd'hui n'est pas une déclaration reconnue exacte, etc.

On voit que le sujet complexe est inséré en entier entre le verbe *àr* et l'objet à nier.

La tournure copte ⲁⲣⲉ . . . ⲧⲙ̄ ou ϣⲧⲙ̄ est très-analogue à celle-ci. Nous retrouverons cette particule à la négation interrogative et aux prohibitions.

390. La négation *tem,* conservée par le copte, est écrite , , , ou même *temu* [3] : la forme copte

[1] Amon, venant au secours de Ramsès dans le poëme de *Pentaur,* lui dit, de ses ennemis : *mer-na bu ne-nu uā ḥa-f ben ki ḥer ānnu-f* «je ne veux pas qu'un seul regarde derrière lui, ou qu'un autre se retourne.»

[2] Voyez Chabas, *Pap. Abbott,* p. 95.

[3] Champollion (*Grammaire,* n° 289, 4) ne l'a connue que sous la forme des bas temps ; nous avons défini la valeur et le rôle de dans le mémoire sur l'inscription d'*Ahmès.*

augmentée, ⲥⲱⲧⲙ, n'a pas été observée dans la langue égyptienne. Le radical *temu* ou *tum* se prend dans le sens d'être complet : il semble que le copte ⲧⲱⲙ. « claudere » ait conservé la vraie signification radicale, car il est facile d'en déduire les deux nuances si opposées de compléter et d'exclure. La négation de cette forme est affectée aux termes conséquents; un de ses usages les plus habituels, la fait répondre à *ne* (de peur que), dans les phrases qui suivent une prohibition : « Ne sors pas au dehors, dit *Bata* à sa femme,

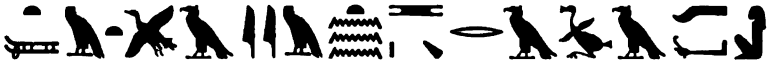

tem-t pa-iam er ata-t.

De peur que le fleuve ne te saisisse [1].

Un grand nombre de chapitres du rituel ont leurs titres rédigé sur le modèle suivant [2] :

ro en tem mu em num em χer-t nuter.

Chapitre de ne pas mourir une seconde fois dans la région divine inférieure.

On voit qu'ici il n'y a pas de prohibition, l'emploi de est simplement commandé par la dépendance du verbe qui suit *ro en*, etc. « chapitre de faire, ou ne pas faire, telle action. » *Tum* convient parfaitement à nier les cas obliques de l'infinitif, comme dans la phrase suivante, tirée de la grande inscription du Ramesséum; les espions du prince de *Kheta* avaient tâché de tromper *Ramsès II :*

etc.

en ḥa n tem ta-ḥeri-su pa-(menfi) en ḥon-f er χerau

Mot à mot : Pour ne pas faire se préparer les soldats de sa Majesté à combattre [3].

[1] *Pap. d'Orbiney,* X, 1.

[2] Voyez Lep., *Todtenbuch,* ch. XLIV et *passim.*

[3] Grande inscription de *Ramsès II* répétée à Ibsamboul, au Ramesséum et à Louqsor.

391. Dans les temps composés avec , la place de *tem* est entre l'auxiliaire et le verbe attributif. Après la phrase citée ci-dessus, où il est dit que la femme d'*Anpu* ne lui présente pas la lumière pour entrer dans sa maison, le texte ajoute [1] :

ȧu-s(t) ḥa tem-ṭa-t mu ḥa ṭot-f.

Elle ne donna pas l'eau pour les mains.

Ici encore, l'état, la dépendance de *ṭa-t*, amène la particule , par préférence à toute autre négation. Avec le conditionnel, la formule est la même que pour *ben* : [2]. La phrase suivante du *Récit des deux frères* nous a paru intéressante au point de vue de la construction : « Anpu cherche deux fois à frapper son frère [3],

en pa-tem-χoṭebu-f.

Sans réussir à le tuer (mot à mot : en le pas tuer lui).

C'est la négation du *masdar* augmenté de l'article. Nous retrouverons également *tem* aux prohibitions.

392. La négation *men* est très-rare; les locutions coptes (sah.) ⲉⲙⲛ, ⲉⲙⲙⲟⲛ se rapportent évidemment à ce type. Le radical *men* se prend pour le mal et aussi pour la pauvreté, la misère. C'est ainsi que le puissant *Antef* est qualifié :

māk-ti men

Le protecteur du malheureux [4].

[1] *Pap. d'Orbiney*, IV, 9. Voyez ci-dessus, n° 387. — [2] Voyez ci-dessus, n° 389.
[3] *Pap. d'Orbiney*, VI, 8. — [4] Musée du Louvre, stèle d'Antef.

Le groupe 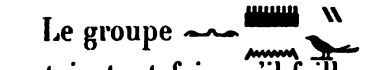 paraît répondre à ΕΙΜΙΟΝ ; il n'est pas certain toutefois qu'il faille transcrire *ân-men*, car le signe idéographique , quoique initial, peut être compris dans le même mot. En tout cas, cela constitue une négation très-énergique, ainsi que le prouve ce verset d'un hymne au soleil, où il est question des dieux célestes :

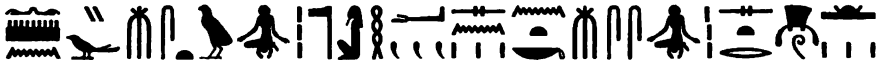

(ân)meni mes-tu nuter ḥā-u-sen ntuk meses-sĕ(t) er ſu-u.

Aucun (autre) dieu n'a engendré leurs corps; c'est toi qui les a tous engendrés [1].

393. Le radical négatif *χem* est d'un usage beaucoup plus fréquent que le précédent; c'est un véritable verbe signifiant, à la voix active, « annuler, effacer, détruire [2], » et dans un sens plus neutre, « ignorer ou omettre. » C'est ainsi que, dans les clauses du *Rituel funéraire*, la formule *ȧr χem ro pen*, etc. « si ce chapitre est ignoré, etc. » est opposé à *ȧr reχ ro pen* « si l'on connaît ce chapitre, etc. » Il se joint très-souvent au verbe nié sous la forme grammaticale du participe. Au poëme de Pentaur, *Ramsès* adresse ses reproches à ceux qui n'avaient pas pris part au combat :

naif-uer-u χemi-u χerau.

Les princes n'ayant pas combattu.

En raison de sa valeur verbale, *χem* prend les affixes personnels directement. Il est à remarquer que la seconde personne 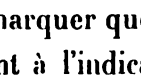 *χem-ek* (tu non) convient à l'indicatif et au prohibitif. C'est le second sens qui paraît applicable dans la phrase suivante du *Rituel*

[1] Musée de Berlin, stèle n° 1355, de la collection Passalacqua.

[2] On le trouve souvent alors écrit *χemā*.

funéraire : *χem-ek iu er-à* « ne viens pas vers moi[1] ! » *χem* est véritablement, dans tous ces cas, un verbe auxiliaire négatif.

On regarde généralement la forme augmentée 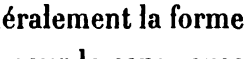 *àχem*, comme identique, pour le sens, avec 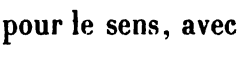 *χem*[2].

394. Je ne connais qu'un seul exemple de la négation *ka ;* mais il n'est pas possible de soupçonner une erreur de gravure sur le petit obélisque de Karnak, où se lit la phrase suivante :

ka-sep ar ma-ti ter pa-t to.

Jamais on n'a fait pareil depuis l'existence du monde. (*Ka-sep* est mot à mot : pas de fois.)

Les textes offrent encore diverses locutions négatives, telles que : 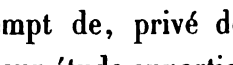 *šu* « exempt de, privé de, » et *ḳa* « privé, dépourvu, » mais leur étude appartient plutôt au dictionnaire[3].

FORMES PROHIBITIVES.

395. La négation *em* est spécialement prohibitive ; elle s'écrit par seul, sa position initiale prêtant rarement à l'équivoque : avec les affixes personnels, la particule se renforce et s'écrit *àm* 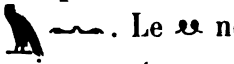 ou . Le ⲙ négatif du copte n'a pas la valeur prohibitive, aussi rapportons-nous son origine à 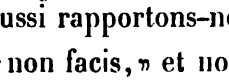 *bu ;* ainsi : ⲙⲉⲕⲉⲓⲣⲉ est « non facis, » et non pas « non fac. » Mais ⲙⲡⲉⲣ est prohibitif et le ⲙ initial peut y provenir de 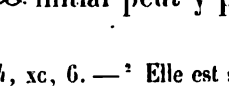 joint aux auxi-

[1] Lepsius, *Todtenbuch*, xc, 6. — [2] Elle est surtout connue par le nom des constellations dites : *àχem-u seku* et *àχem-u uret-u* « les non-mouvants et les non-reposants. » — [3] Voyez le n° 226 pour le négatif *ānem*.

liaires[1]. isolé se place devant un verbe à l'infinitif ou à la forme absolue :

em-ḥā er-ā em meter.

Non surge contra me sicut testis!

Tel paraît être le sens de l'allocution du défunt à son cœur[2]. Analysez : « non surgere, » ce qui pourrait convenir également à la 2ᵉ ou à la 3ᵉ personne.

Avec cette formule, le verbe pourvu d'un affixe doit souvent être traduit au passif[3] : *em-χesef ruf em ta-ta-su* « non repellatur ille a principibus; » 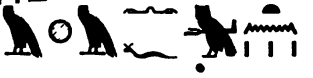 *em χem-f mā ten* « non renuatur a vobis. »

396. Pour la distinction que fait ordinairement l'usage entre *em* et *ȧm*, M. Lepage-Renouf a rapproché avec raison deux passages du *Papyrus Prisse* qui ne diffèrent que par ces deux formes :

em-āa ȧb-k ȧm-ek āa ȧb-k.

Non magnum fiat cor tuum *et* ne extollas cor tuum.

Quoique les deux phrases soient exactement de même signification, le premier *āa* doit être considéré comme invariable; le second est régi par *ȧm-k* qui lui donne une forme verbale conjuguée. 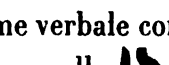 est une forme rare; l'orthographe usuelle est de même valeur phonétique, c'est celle de presque toutes les prohibitions :

[1] Cette partie de la grammaire a surtout été étudiée par MM. Chabas et Goodwin, *Mélanges*, p. 87 et par M. Lepage-Renouf, *Miscellanea*, 1865.

[2] Légende du cœur sur les gros scarabées; comparez le prohibitif italien, par l'infinitif.

[3] Lepage-Renouf, *l. l. Todtenbuch*, XXVII, 2.

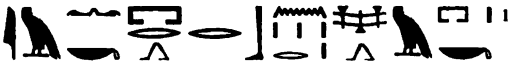

ȧm-k per er bunar em pa-k.

Noli exire foras, e domo tua.

397. L'affixe, suivant *ȧm*, prend quelquefois les formes augmentées de ou de ; exemples :

ȧn-sē(t) ḥa-ȧ ȧm-ruk em ȧi ȧri-t nekenu.

(Dicunt) illi ad me : Ne tu, veniens, facias detrimenta.

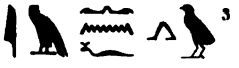

ȧm-nef iu.

Non veniat.

Il résulte de ceci que la particule, dans sa forme pleine *ȧm*, est traitée comme un verbe négatif.

398. *ȧm* n'est pas exclusivement réservée au cas où figure un affixe; c'est ce qu'on peut observer dans l'exemple suivant, où l'on voit, en même temps, que le groupe pouvait, dans certaines locutions, remplir le même rôle que *ȧn*, en dépouillant le caractère prohibitif :

« Je suis l'*horus* d'Égypte, » dit le dieu[4] :

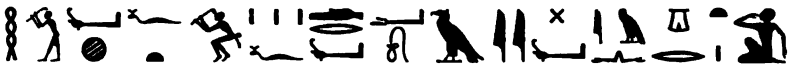

ḥu χeftu-f ṭer āuai ȧm-ḳar-t.

(Qui) percussit hostes suos, destruxit scelestum, non tacens.

[1] *Pap. de Boulaq*, XVII, 11. Cf. *Calendrier Sallier*, à toutes les prohibitions.

[2] *Todtenbuch*, LXXVIII, 13.

[3] *Ibid.* l. 8.

[4] *Todt.* CXXXVIII, 3. Cette légende se relie à l'efficacité de la parole divine, si bien mise en lumière par Théodule Devéria, dans son étude sur *mā-χeru*.

399. La particule prohibitive se joint aux auxiliaires *ȧri* et *ṭa*, ou *er-ṭa*. Pour le premier cas, on trouve, soit la forme absolue *em-ȧri*, soit les variantes *ȧm ek ȧri* ou *ḥa ari*, *em-ȧri-k* et *em-ȧri. . .k* ou *ruk*, suivant que l'affixe est attaché à la négation, au verbe auxiliaire ou au verbe principal, car tous ces modèles de locutions étaient autorisés par l'usage. Nous citerons un exemple de chaque variété. Les nègres de *Kuš*, effrayés des exploits du roi Horus, se disent l'un à l'autre[1] :

em-ȧri-pere pa-maȧu āk er kuši.

Ne exeas! leo ingressus est Æthiopiam.

Le prohibitif du verbe *ȧri* «faire,» prend lui-même *ȧri* auxiliaire :

em ȧri-ȧr-t ḥru usefa-tu.

Noli agere diem otiositatis.

Pour l'affixe joint à *em-ȧri*, on peut étudier la leçon suivante tirée des sentences du scribe *Ani*[3] :

em-ȧri-k rekai-tu uhanu (pa?) ret ḥa

nas-tef.

Ne fais pas de querelles! la ruine de l'homme est sur sa langue!

[1] Lepsius, *Denkm.* III, 120.

[2] *Pap. Anastasi V*, 8, 5.

[3] *Pap. de Boulaq*, XX, 8. — Le signe *pa* «maison» nous a semblé ici un déterminatif supplémentaire de l'idée «ruine.» S'il faut le traduire, le sens sera peu modifié : «la ruine de la maison d'un homme, etc.»

Voici maintenant l'affixe rejeté après le verbe principal :

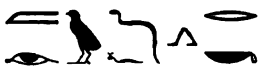

em-ȧri uṯefa ruk.

Ne tarde pas, ô toi [1] !

400. Avec le causatif, la prohibition prend les formes : ou , 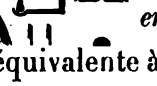 *em-ṯai*, *em-ṯai-t*, et *em-er-ṯa-t ;* c'est une locution équivalente à « noli ! » ou « non sine ! »

Bata, recommandant à son frère de chercher son cœur pendant sept ans, s'il le faut, ajoute [2] :

em-ṯai fit ḥati-k.

Ne laisse pas rebuter ton cœur !

La maxime suivante réunit les deux formules prohibitives [3] :

ȧm-k šemi em-sa ṣeḫime em tai-t

Noli ambulare post mulierem, non sine

ṯai-s(t) ḥȧti-k.

rapere illam cor tuum.

[1] Lepsius, *Denkm.* III, 105. *Uṯefa* signifie « retarder ; » le déterminatif le distingue nettement, dans ce texte, de *usefa*, avec lequel il pourrait être confondu dans la lecture des mss. hiératiques, car il a aussi quelquefois l'oiseau funeste . Dans le *Récit des deux frères*, *Bata*, pressé de rapporter des semences aux champs, dit de même à sa belle-sœur : *em ṯaït uṯefa* « ne me retarde pas » (*Pap. d'Orbiney*, X, 3). C'est donc à tort qu'on a lu *usefa* à cet endroit.

[2] *Pap. d'Orbiney*, VIII, 5.

[3] *Pap. de Boulaq*, XXII, 6.

Avec le groupe *er-ṭa-t* le sens paraît le même :

em er-ṭa-t ȧb-k *na ȧbu.*

N'abandonne pas ton cœur aux amusements.

401. La finale *tu*, indice du passif et du pronom vague « on » s'introduisait dans le prohibitif à l'aide de l'auxiliaire 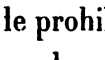 *ȧri-tu*. Dans le traité conclu par Ramsès II avec le prince de *Khet*, on lit une clause qui garantit le pardon au transfuge livré par l'un des deux partis [2] :

em-ṭai *ȧri-tu* *se-ḥā* *paif* *betau* *er-f.*

Mot à mot : Qu'il ne soit pas fait élever sa faute contre lui.

La même relation grammaticale est exprimée de nouveau, à la ligne 36, d'une manière très-différente : on s'est servi du pronom absolu vague *em tu tu* « on; » celui-ci, étant initial, a amené la négation *tem* [3] :

emtutu tem *sehā* *beta neb er-f.*

Mot à mot : Que l'on n'élève pas faute aucune contre lui.

Ce passage prouve bien, par l'identité des clauses, que le sens prohibitif appartenait aussi à la négation *tem* ; mais son usage était moins fréquent, parce qu'en général elle ne se plaçait pas en tête de la phrase.

402. Nous venons de constater que *tem* pouvait, à l'oc-

[1] *Pap. Anastasi* V, 8, 12. — [2] Lepsius. *Denkm.* III, 146, l. 23. — [3] Voyez ci-dessus, n° 390.

casion, remplacer le *àm* prohibitif; en effet, les diverses négations déjà étudiées se rencontrent aussi quelquefois avec la même valeur. Le *Papyrus Anastasi* n° IV formule ainsi ses conseils contre l'ivrognerie[1] :

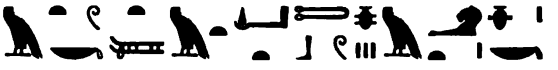

emtuk tem-t ṯa-t tebu em hāti-k.

Mot à mot : Ne mets pas les boissons dans ton cœur!

tem semble même initial dans la locution *tem-ek-ṭeṭ* « ne dis pas! » mais alors cette phrase est en rapport intime avec ce qui précède[2].

Dans l'avis suivant[3], adressé au scribe paresseux : *àn ementuk seχi* « ne fais pas la sourde oreille, » on reconnaît prohibitif; mais la construction du pronom fait bien ressortir le caractère spécial des deux particules : *àn ementuk* . . . et *emtuk tem* . . .

ben, très-usité pour les négations redoublées, gardera ce caractère dans les défenses répétées. Voici encore un conseil de tempérance[4] :

àm-ek hat-ek em surà ḥeken

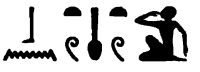

ben-tu-χer-tu.

Ne te précipite pas dans la maison aux boissons et n'y parle pas à haute voix.

[1] *Pap. Anastasi*, IV, 12, 1.

[2] *Ibid.* I, 28, 27. Il s'agit de réfuter d'avance une objection.

[3] *Ibid.* IV, 2, 7.

[4] *Pap. de Boulaq*, XVII, 6. *χeru* se prend pour une voix forte et même pour des cris. *Ben-tu χer-tu* est une forme de participe négatif, analogue à celle que nous avons constatée pour le participe ordinaire, remplaçant l'impératif. (Voyez n° 325.)

403. Auprès de la prohibition directe et absolue qui s'adresse à la 2e personne, il faut ranger les défenses, les conseils et les vœux, plus ou moins accentués et exprimés par le substantif ou l'optatif avec une négation. Nous avons déjà noté des phrases de ce caractère pour *em ṭaïṭ* et pour *tem*, les autres négations s'y prêtent également. *ân âk en ki er-s* « qu'un autre n'y entre pas! » dit *Pianχi meriamun*, après avoir apposé son sceau sur une porte à Héliopolis[1] : c'est une défense absolue. *ân sek-f* « qu'il ne soit pas lésé! » tel est le vœu appliqué aux momies et à tous les objets consacrés à la mémoire des défunts. Le décret de Canopus[2] offre la combinaison 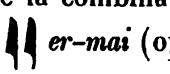 *er ân*, tout à fait analogue à *er-mai* (optatif) :

er-ân sen-ut hau en âr ḥeb pen ḥa-s.

Que ne soit pas transféré le jour de faire cette panégyrie, pour cela.

Dans le traité de Ramsès avec le prince de *Kheta*, outre les formules indiquées ci-dessus *em-ṭai-tu* et *emtutu tem*, nous pouvons signaler l'emploi de *bu* et *ben* dans le même sens[3] : *âu bu âri* « et qu'il ne fasse pas, » 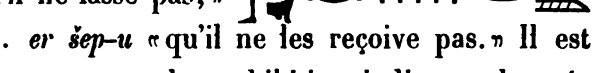 *ben âr* ..... *er šep-u* « qu'il ne les reçoive pas. » Il est donc aisé de constater que, pour la prohibition indirecte, les négations *em* et *âm* n'obtenaient plus la même préférence.

404. Il sera utile d'ajouter un mot pour expliquer une manière très-usitée d'indiquer la prohibition : à savoir l'impératif du verbe

[1] Inscription de *Pianχi-meriamun*, l. 105. — [2] Décret de Canopus, l. 19. Le grec traduit : μὴ μετατίθεσθαι τὴν πανήγυριν. — [3] Voyez *Traité de Ramsès II*, l. 13 et l. 22. Lepsius, *Denkmäler*, III, 146.

sau, qui répond à *cave*. Séti Ier défend ainsi qu'on enlève aucun travailleur à ses mines d'or[1] :

sau-ten er texeni ret-u neb-u.

Gardez-vous de détourner aucun homme !

L'objet défendu est régi par les particules ou .

DES NÉGATIONS INTERROGATIVES.

405. Les locutions de cette nature sont précieuses, soit pour l'insinuation, soit, en général, pour la vivacité qu'elles communiquent au discours. Elles sont quelquefois caractérisées par des tournures qui ne laissent pas prise au doute, mais le ton de la parole est parfois nécessaire pour les distinguer de la négation véritable. La langue égyptienne avait deux modes spéciaux que nous expliquerons tout d'abord. Le premier consistait dans une double négation (nonne ?) Le récit de *Saneha* introduit l'éloge du roi d'Égypte, où l'on rencontre cette phrase[2] :

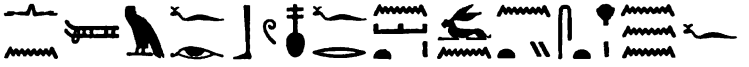

an tem-f ar bu-nefer en (tes-t) unen-ti s(t) her mu-f

Ne fait-il pas du bien à la contrée qui est dans ses eaux !

Une phrase du *Papyrus Anastasi* n° 1 réunit de même avec :

[1] Voyez *Denkmäler*, III, 140, *c*. Comparez Chabas, *Pap. Abbott*, p. 29; et les défenses du *Calendrier Sallier*, par exemple, au 15 *choiak* : *sau-tu er bunr em kerah em haru pen* « gardez-vous de sortir dans la nuit, ce jour-là. »

[2] *Pap. de Berlin*, récit de *Saneha*, l. 74, traduit par M. Goodwin. n'est pas ici une troisième négation, c'est la particule abstractive. Nous avons déjà expliqué la locution : être dans les eaux, pour : suivre les ordres de quelqu'un.

ân-bu sotem-ek ran en âmen-uaḥ-su.

N'as-tu pas entendu (répéter) le nom d'*Amenuaḥsu?*

406. Le second mode consistait à accoler une exclamation à la négation, la particule est ordinairement choisie pour cette fonction; la voici réunie avec dans le discours de *Ramsès II* à ses généraux [1] :

ȧs-ȧn un uā ȧm-ten ȧu-ȧri-ȧ nef sep nefer em

pi-ȧ-to.

N'est-il donc pas un d'entre vous à qui j'ai fait du bien dans mon pays?

407. Le même poëme répète ce reproche dans le second discours du roi, en se servant de *ȧs-bu* [2] :

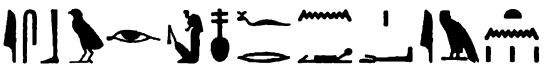

ȧs-bu ȧri-ȧ nefer en uā ȧm-ten.

N'ai-je donc pas fait du bien à un (seul) d'entre vous?

Le *Papyrus Sallier* a passé, dans le même morceau, une phrase remarquable que je me permettrai de citer comme un second exemple de *ȧs-bu* [3] :

[1] Poëme de *Pentaur*, texte de Louqsor, l. 46. Le *Pap. Sallier*, très-fautif ici, passe .

[2] Poëme de *Pentaur*, *Pap. Sallier*, VIII, 5, complété par Louqsor, l. 67.

[3] *Ibid.* Louqsor, l. 68; Karnak. 58. Le *Pap. Sallier*, I, 6, 2, porte la variante 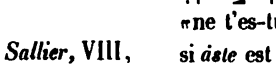 *ȧste bu sχa-nek* «ne t'es-tu pas rappelé?» Je ne sais pas si *ȧste* est régulier ici; le duplicata, *Pap. Anastasi*, V, 15, 7, porte *ȧs bu.*

às-bu rexten er-taṭ em âb-ten nuk pai-ten-sebti

en ba-n-pe.

Ne pouviez-vous vous dire dans vos cœurs (que) j'étais votre muraille de fer?

408. La combinaison 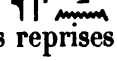 *às-ben* est la plus usitée de toutes; elle se trouve à plusieurs reprises dans l'œuvre de Pentaur et dans les autres papyrus. La femme d'*Anpu* prétend avoir tenu ce discours à *Bata* :

as-ben ânuk tai-k mut.

Ne suis-je donc pas (comme) ta mère?

409. Cet exemple suffit pour une locution déjà reconnue et acceptée, mais nous pourrions en désirer de nouveaux pour la liaison de *ben* avec la particule *χer* « or » ou « donc. » M. Chabas a indiqué la phrase suivante, comme appartenant au même genre de négations. Après l'énumération des crimes d'un individu, le dénonciateur ajoute :

χer ben-šau ta-âau-t uuna.

Cette œuvre (inique) ne commence-t-elle donc à être patente?

C'est le seul exemple qui nous soit connu jusqu'ici dans le sens proposé.

410. Nous avons parlé d'une troisième méthode, qui consiste-

rait dans la négation ordinaire, différenciée simplement par le ton de la parole. Si je dis à quelqu'un : Vous n'avez pas fermé la porte? l'accentuation pourra faire, de cette phrase, une négation simple, une exclamation ou une interrogation. Les notions générales de la grammaire donnent à penser que ces tournures se présentent dans la plupart des langues; mais la théorie ne suffit pas, si raisonnable qu'elle soit, il faudrait prouver, par les textes, que telle locution a été réellement usitée en égyptien. Nous ne pourrons citer ici que très-peu d'exemples et aucun n'est d'un caractère incontestable.

se rencontre au *Papyrus Anastasi* dans les conditions suivantes : le maître parle à son disciple d'un sentier difficile (au moral), il conclut ainsi : 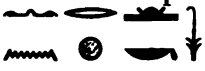 *ân reχ-ek su* « ne le sais-tu pas[1] ? »

Quant à la négation , on a cité souvent la phrase du *Papyrus Anastasi* n° 2, adressée au scribe :

tem-ek- fai mesta.

Ne portes-tu pas la palette?

Ce sens paraît bien naturel, malheureusement le texte est très-corrompu dans le duplicata du *Papyrus Sallier*[2].

La stèle de *Xemmes*, au musée du Louvre, contient la phrase suivante, dans l'hymne à Osiris[3] :

tem uer-u ma keti-sen nek âm.

Les grands et les petits (des hommes) ne sont-ils pas à toi?

[1] *Pap. Anastasi*, I, 12, 7. On pourrait comprendre ce membre de phrase dans le sens de « tu ne le connais pas. »

[2] Le texte (*Pap. Anastasi*, II, 7, 1) paraît beaucoup meilleur que celui du *Pap. Sallier*, I, 6, 10; il milite en faveur du sens interrogatif.

[3] Musée du Louvre, stèle C. 218.

La position de *tem* ne nous engage pas à la rapporter ici au radical *temu* « être complétement, » l'interrogation est plus probable.

411. Remarque. — On voit que cette question reste ouverte et aurait besoin de preuves très-claires pour chaque négation : nous n'avons trouvé aucune phrase de ce genre pour justifier le sens interrogatif donné à *ben* et *bu* (sans particules) par divers auteurs. Nous citerons la phrase suivante, pour montrer avec quelle précaution on doit procéder dans cette recherche. Elle est tirée du discours du prince de *Kheta* au prince de *Kati*, qu'il invite à venir visiter *Ramsès II*[1]; c'est de ce roi qu'il parle ainsi :

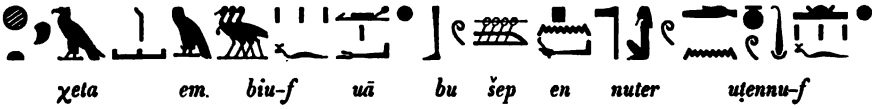

χeta em. biu-f uā bu šep en nuter uṭennu-f

bu peterā-f mu na pe-t āu-f em biu en rā user mā ānχ uła senb.

Ce passage a été traduit dans la supposition de *bu* interrogatif, mais la négation simple nous paraît donner un sens plus satisfaisant et nous proposons de le rendre ainsi : « (Le pays de) Khet est dans les esprits (du roi) seul, aucun (autre) dieu ne reçoit ses offrandes; il ne contemple plus l'eau céleste, il est dans les esprits de *Rā user mā.* » C'est une flatterie de l'écrivain pour le *Ramsès* divinisé. La série des négations interprétée par M. Chabas, dans le *Papyrus Anastasi*, comme interrogative, a été comprise dans le sens ordinaire par MM. Brugsch et Devéria, et nous sommes de leur avis sur ce point du débat[2].

[1] *Pap. Anastasi*, II, 3; et IV, 9, comparés : les points ● sont rouges et marquent la séparation des versets.

[2] Voir ci-dessus, n° 381, la phrase *bu ptar-ek-sen ter mesuk* « tu ne l'as pas vu depuis que tu es né. » Elle nous semble assurer la marche de tout le discours, dans le sens de la négation ordinaire.

Nous avons joint à chaque article la partie la plus élémentaire de la syntaxe des verbes, il nous reste à exposer certaines modifications de temps, qui dépendent du jeu des conjonctions et de la position des membres de la phrase; nous en ferons l'étude dans les numéros suivants [1].

[1] Tel était le projet de l'auteur de l'*Abrégé grammatical;* malheureusement sa fin prématurée l'a empêché de le mettre à exécution. Le manuscrit du IIIe fascicule était complétement terminé: c'est ce qui m'a permis d'en poursuivre la publication, et je n'ai eu pour ma part qu'à en corriger les épreuves. (Vte J. de Rougé.)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIER FASCICULE.

	Paragraphes.
Systèmes graphiques	1
Éléments de l'écriture	2
Valeur des caractères	12
Des signes idéographiques	13
Signes phonétiques	16
Articulations de la langue égyptienne	19
Aspirations douces et voyelles vagues	25
Labiales	32
Dentales	39
Liquides	42
Sifflantes	47
Chuintante	48
Gutturale aspirée	50
Aspirations	53
Tableau paléographique des formes cursives de l'alphabet	55
Signes syllabiques	56
Tableau des syllabiques	66
Types à trois articulations	84
De la polyphonie	85
Des déterminatifs	90
Lecture des signes idéographiques	100
Combinaison des signes divers	102
Voyelles explétives	107
Abréviations, exceptions	110
Écriture secrète	112
Exemple d'analyse pour l'écriture	113

DEUXIÈME FASCICULE.

Du substantif	115
Du genre	124
Du nombre	127
Des noms propres	132
De l'usage du cartouche	139
Rapports des noms; déclinaison	143
Des articles	149
Articles démonstratifs	152

Paragraphes.

Article attributif 156
Des adjectifs, formes diverses 161
Des degrés de comparaison 164
Superlatif absolu 166
Superlatif relatif 167
Des pronoms personnels affixes 169
Affixes possessifs 175
Pronoms personnels absolus 178
Types pronominaux 182
Relations des pronoms 192
Pronoms réfléchis ou renforcés 193
Pronoms relatifs 196
Pronoms vagues 203
Pronoms négatifs 220
Pronoms ou adjectifs numéraux 221
Pronoms interrogatifs et exclamations 227
Noms de nombres 235
Formes cursives des chiffres 237
Mesures diverses, poids 241
Calculs 245
Notations du temps 248
Tableau des chiffres des jours et des saisons en hiératique et démotique 252

TROISIÈME FASCICULE.

Des verbes 253
Du radical et de ses modifications 253
De la conjugaison 261
Remarques sur les personnes 263
Ensemble des temps de la conjugaison simple 270
Du sujet, des compléments du verbe 271
Le verbe réfléchi 282
Verbes auxiliaires 284
Formules des divers temps 295
Des participes 335
Formes causatives 348
Formes du passif 357
Formes négatives du verbe 369
La négation *an* 370
La négation *bu* 380
La négation *ben* 388
La négation *tem* 390
La négation *men* 392
Formes prohibitives 395
Négations interrogatives 405

ASHMOLEAN
OXFORD

CHRESTOMATHIE ÉGYPTIENNE.

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

(LIBRAIRIE A. FRANCK),

RUE RICHELIEU, N° 67.

CHRESTOMATHIE ÉGYPTIENNE

PAR

M. LE VICOMTE DE ROUGÉ.

QUATRIÈME FASCICULE.

LA STÈLE DU ROI ÉTHIOPIEN PIANKHI-MERIAMEN.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXVI.

AVANT-PROPOS.

Vers le milieu de l'année 1863, mon père reçut de M. Mariette la copie d'une longue inscription hiéroglyphique provenant des fouilles du Gebel Barkal; M. Mariette accompagnait cet envoi d'une lettre [1], dans laquelle, après avoir esquissé les résultats historiques qu'il croyait devoir tirer à première vue de ce texte si important, il priait M. de Rougé d'en entreprendre, si cela était possible, une traduction complète. Il faut rappeler, en effet, que ce travail était rendu très-difficile par l'état presque informe de la copie, due à la main inexpérimentée du surveillant arabe des fouilles. Mon père se mit aussitôt à l'œuvre et fit paraître peu de temps après le résultat de son travail dans un article de la *Revue archéologique* [2], intitulé : *Inscription historique du roi Pianchi-Meriamoun*. Lors de son séjour en Égypte, qui eut lieu la même année, il espérait bien trouver au musée de Boulaq le monument lui-même et pouvoir, après en avoir collationné le texte, compléter sa traduction; mais des retards malencontreux, survenus dans le transport lointain et difficile des lourds blocs de granit envoyés du Gebel Barkal, ne lui permirent pas de voir la stèle de Piankhi avant son départ pour la France. Ce ne fut que longtemps après qu'il put se livrer à une étude nouvelle sur des

[1] Cette lettre a été publiée dans la *Revue archéolog.* 1863, part. I, p. 413.

[2] *Revue archéologique*, 1863, part. II, p. 94.

empreintes communiquées par M. Devéria, au moment où M. Mariette publiait le texte complet des différentes stèles sorties des fouilles du Gebel Barkal. Mon père, alors en possession d'un texte correct, entreprit, à son cours du Collége de France, une explication mot à mot de la stèle de Piankhi. Auditeur assidu de ces leçons précieuses, je recueillais avec soin les remarques si variées que lui suggérait la traduction successive des différents passages. C'est le fruit de ces leçons que je viens offrir aujourd'hui aux amis de la science égyptologique.

Le cours de l'année 1872 avait conduit l'explication du texte jusqu'à la ligne 97; la chaire du Collége de France ne devait plus revoir notre cher maître enlevé à l'affection de tous vers la fin de la même année. C'est, en grande partie, à l'aide des notes préparées par lui-même que j'ai pu achever la traduction de cette inscription, qui a jeté un jour tout nouveau sur une période encore bien obscure de l'histoire d'Égypte.

M. Lauth a fait paraître, dans le cours de l'année 1869, une courte étude sur le texte de Piankhi, et, l'année suivante, il entreprit une traduction suivie, publiée dans les *Mémoires de l'Académie de Bavière*. J'aurai soin de signaler les points les plus importants sur lesquels M. Lauth se trouve en désaccord avec la traduction que je publie aujourd'hui. J'ai tenu, dans la traduction interlinéaire, à suivre autant que possible le mot à mot : aussi ai-je ajouté une traduction courante qui permît de mieux suivre la suite du récit. Ce travail manquera de la dernière révision, qu'y eût apportée sans aucun doute celui à qui en revient tout l'honneur, mais j'espère que, tel qu'il est, il pourra encore rendre quelque service à la science.

Vte JACQUES DE ROUGÉ.

LA STÈLE DU ROI ÉTHIOPIEN

PIANKHI-MERIAMEN.

SOMMET DE LA STÈLE.

La partie supérieure de la stèle contient une scène qui représente au centre le dieu Amon-Ra, qualifié : seigneur des trônes du monde, résidant dans *Tu-ab*. *Tu-ab* « la montagne pure » est le nom antique du Gebel Barkal (Napata). Devant le dieu est le roi éthiopien Piankhi, , qui semble, par sa position même, être associé à la divinité : sa figure a été soigneusement martelée. L'inscription qui accompagnait la représentation du roi a également disparu presque en totalité. Derrière Amon se tient la déesse Mut, déesse d'*Aŝer*, .

Devant le roi Piankhi se voit une princesse dont le nom est effacé, mais qui doit être *Nestentmeh*, femme du roi Nimrod, et que nous retrouverons dans le récit entourée d'honneurs particuliers. Le roi Nimrod la suit, tenant de la main droite un sistre et amenant un cheval de la main gauche : cette dernière marque de soumission appartient bien plus aux traditions de la race berbère qu'à celles de la race arabe. Nimrod et sa femme sont les seuls qui aient été représentés debout devant Piankhi. Dans un registre inférieur on voit prosternés, l'uræus au front, les trois rois : Osorkon, Uaput et Pefaabast.

Derrière la déesse *Mut* cinq autres personnages sont prosternés : les deux premiers portent le titre de 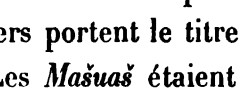 grand chef des *Ma(šuaš)*. Les *Mašuaš* étaient les descendants des populations libyennes qui s'étaient implantées dans la basse Égypte, et y formaient des colonies militaires. Le premier chef a son nom presque entièrement effacé : il semble, d'après les traces qui en subsistent, qu'on doive y lire le nom de 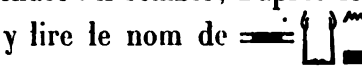 *Mukanešu*, l'un des principaux chefs révoltés. Derrière lui c'est *T'atamenafanχ*. Dans le registre inférieur, pour le premier nom, il ne reste que la fin : il est facile d'y reconnaître le prince Petisis, dont le nom est écrit à la ligne 99 du récit . Puis viennent : le chef *Petenifi*, et le chef *Pema*. Tous ces personnages, sauf Petisis, portent une sorte de coiffure plate, particulière aux *Mašuaš* : Petisis est représenté avec la mèche de cheveux pendante sur le côté, parce qu'il était *erpa*, prince héritier.

Nous retrouverons tous ces chefs dans le cours du récit de l'expédition de Piankhi; nous aurons alors l'occasion de les étudier de plus près.

(Ligne 1)

Renpe 21 abot 1 ša *χer ḥon en* *suten χeb*

L'an 21 (le 1er) de Thoth, sous l'empire du roi de la haute et basse Égypte

Meriamen Piānχi *ānχ ḍeta* *utu* *ḍeṭ* *ḥon* *sotem*

Piankhi-Meriamen, vivant pour toujours, décret prononcé par Sa Majesté : Écoutez ce

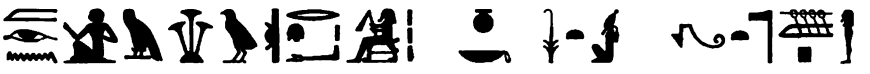

em ār-nā em- ḥau *er āpu* *nuk* *suten* *at nuter šep*

que j'ai fait de plus que les ancêtres[1]. Moi (je suis) roi; émanation divine, image

ānχ en tum *per em χa-t* *mātennu*[2] *em* *ḥak* *senṭ-nef ueru er-f*

vivante de Tum; sortant du sein, déclaré comme roi; il a terrifié les chefs

(2)

..... *sa*[3] *en mut-f*[4] *āu-f er* *ḥak* *em* *suḫ-t*

..... Distingué par sa mère pour être roi dans l'œuf.

nuter nefer *nuteri meri* *se rā* *ār-t em ṭuṭ-ui-f* *Meriamen Piānχi.* *iu-*

Dieu bon, aimé des dieux, fils du soleil, fait de ses mains P.-M. On

[1] Ce que *Pianχi* a fait de plus que ses ancêtres, c'est probablement l'expédition même qui pour la première fois a donné Memphis à sa famille.

[2] *Matennu*, nom de l'épée. Cette variante donne la lecture du nom du XXIIe nome de la haute Égypte . Cf. «possidere». Voyez à la ligne 145.

[3] *Sa* «distinguer». Cf. COOTW «distinguer, connaître».

[4] *Sa en mut-f* «distingué par sa mère». Il y a là un souvenir de la succession au trône par les femmes, si commune en Éthiopie. Ce *Pianχi-Meriamen* est peut-être le même souverain qui s'intitule ailleurs (colonnes du temple de Gebel Barkal, marqué L dans le plan de M. Lepsius) *si-Beset* «fils de la déesse Bast», ce qui peut se relier à l'origine Bubastite des prêtres d'Amon de la XXe dynastie.

ntu er-ṭeṭ en ḥon-f *àu un sar en àment* *ḥā uer em* *Nuter* [1]

vint dire à S. M. : Est qu'il est le prince de l'Occident, le chef grand dans Nuter

Tafnexṭ-ta [2] *em* *ḥesep* *em* *(ka)-ḥeseb* [4] *em* *Hapi* [5] *em*.....

Tafnachtes dans le nome... [3] dans le XIe nome, dans Hapi, dans.....

(3)

em An [6] *em Pa-Nub* *em Sebti haṭ* *ṭa-nef àment* *em*

dans An, dans Panoub, dans le nome de Memphis; il a pris l'Occident dans

ma kaṭ-f *em* *peḥiuu* *er Tato-ui* [7] *xent* *em* *menfiu*

son entier, depuis les extrémités jusqu'à *Tatoui :* il remonte au Midi avec des soldats

ašu to-ui temeṭ *em xet-f* *hā-u* *ḥek-u*

nombreux ; les deux pays réunis ensemble (sont) par devers lui [8]. Les chefs, les gouverneurs

[1] *Nuter,* ville importante. Cf. Brugsch, *Géogr.* t. I, 289. Les documents ne sont pas suffisants pour la placer avec certitude : elle était située près de Saïs, c'est probablement le commandement d'origine de Tephnachtes.

[2] *Tafnexṭ-ta.* Ce *Tafnekht* était, comme nous le verrons, maître avant la présente guerre de tout le Delta occidental et peut-être même de Memphis. Son nom, qui signifie *sa force,* était apparemment un nom de règne peut-être abrégé.

[3] Le nom du nome n'a pas été gravé sur le monument.

[4] *Heseb,* XIe nome de la basse Égypte. Voyez l. 116.

[5] *Hapi, mer* (grand canal) du Ve nome de la basse Égypte : celui de *Saïs.*

[6] *An,* nom d'une division (*pehu*) du IIIe nome de la basse Égypte.

[7] *Ta-to-ui,* place forte au midi de Memphis, et dont il sera question plus loin; M. Lauth ne l'a pas reconnue. Voyez à la ligne 83.

[8] *Em xet-f* « par devers lui », c'est-à-dire « lui obéissent ». Cela rappelle la locution ptolémaïque : *οἱ παρὰ τοῦ* « les subordonnés de... »

ḥa-u em tesem-u[1] *em ârru ret-ti-f ân χutem en*

des nomes à l'état de chiens, à l'état de compagnons de ses pieds. N'ont pas fermé

sebti[2]..... *ḥesepu na res Meritum*[3] *Pa-Rā-χem χeper*[4]

la muraille (de leurs villes) les nomes du midi; Meritum, Pa-Ra-χem-χeper

Nuter ḥa Sebek Pamaṭa-t[5] *Tekaneš*[6] *ṭima neb en âment seš*[7]*-sen*

Crocodilopolis, Oxyrynchus, Takinasch, ville toute de l'Occident, ont ouvert leurs

ro-u en senṭ-f ân-f su er ḥesepu âbet un-sen nef

portes par peur de lui. Il s'est tourné vers les nomes de l'Orient; ont ouvert à lui

ma-nen Ḥâ-bennu[8] *Ta-iu-ṭai*[9] *Suten ḥâ*[10] *Paneb-tep-âhu*[11]

comme celles-ci, Habennu, Ta-iutsai, Suten-ha, Aphroditopolis

[1] *Tesem* «chien d'une espèce rare». Originairement le *tesem* est un lynx. Cf. *Rituel*, ch. LXIV, 10; ch. CXLV, 40. Les Égyptiens donnaient à leurs chiens de chasse des noms analogues à ceux d'animaux sauvages qui leur ressemblaient. Le Tesem était rapporté de *Punt* «l'Arabie». Voyez les inscriptions de la régente *Hatšepu*.

[2] La lacune contenait un verbe en rapport avec *Tafnexta* : «il marche vers...»

[3] *Meritum*, ville encore inconnue.

[4] *Pa-rā-χem-χeper*. Le cartouche ainsi écrit est inconnu, mais Šešonk IV a le cartouche *rā-aā-χeper*. On peut supposer une erreur du graveur.

[5] *Pa-mata*, ⲡⲉⲙⲁⲧⲉ «Oxyrynchus».

[6] *Takaneš*, ⲧⲁⲕⲓⲛⲁϣ, près d'Oxyrynchus. Cf. Tacona à 24 milles au nord d'Oxyrynchus (*Itinér. d'Antonin*). (J. de Rougé.)

[7] *Seš* «ouvrir.» Le — *verrou* est déterminatif.

[8] *Habennu* (probablement *Hipponon*), chef-lieu du XVIIIe nome de la haute Égypte, .

[9] *Taiutai* semble un nom étranger.

[10] *Suten-ha*, chef-lieu du XVIIe nome de la haute Égypte, , le Cynopolites. Est écrit à Edfou .

[11] *Pa-neb-tep-ahe*, mot à mot : «la de-

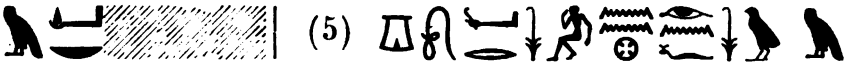

māk *ḳaua*[1] *er* *Su-kenen* *ȧr nef* *su* *em*

... Il assiége Héracléopolis; il a fait elle à l'état de

seṭ em ro[2] *ȧn er ṭa per* *per-u* *ȧn er ṭa āk*

queue dans la bouche; il n'a pas laissé sortir les sortants; il n'a pas laissé entrer les

āk-u *ḥer χerau ma rā neb* *χai-naf* *su* *em* *(rer)-s* [3]*neb*

entrants dans l'action de combattre chaque jour. Il a mesuré elle dans tout son tour;

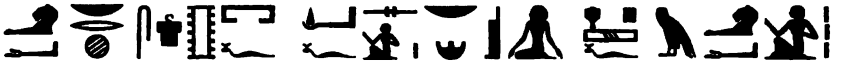

ḥā neb reχ *sa-f*[4] *ṭa-f* *sa* *neb* *ḥemse* *ḥer peš-f em* *ḥā-u*

tout chef connaît sa muraille; il a fait chacun demeurer dans sa part parmi les chefs

ḥek-u *ḥa-u.* *ḥane* *kam*..... *em* *ur*

gouverneurs de nomes. Voici que..... dans la grandeur

meure de la Dame à la tête de vache», c'est-à-dire «Hathor». Chef-lieu du XXIIe nome de la haute Égypte, . C'est Aphroditopolis, aujourd'hui Atfih. C'est en effet ce nom que les Coptes ont abrégé en ⲡⲉϫⲙⲓϩⲉ et ϫⲙⲏϩ. Les Arabes, qui mettent un *aleph* quand ils rencontrent deux consonnes et qui prononcent le *p* comme un *f*, ont fait de ce nom *Atfih*. M. Lauth n'a pas reconnu cette ville.

[1] *Kaua* «assiéger». Cf. le copte ϭⲱⲟϫ «coarctari» et t. ϭⲏⲟϫ, m. ϫⲏⲟϫ «angustus». Ce mot est quelquefois déterminé par la tête, qui se prononce de même; ce n'est alors qu'un déterminatif de son.

[2] *Set-em ro* «queue dans la bouche». Cette phrase se rapporte à la représentation du serpent qui a la queue dans la bouche, ce qui a donné la forme de certains bracelets : cela se rapporte à l'idée de cercle, de rond. Voyez Brugsch, *Dictionnaire*.

[3] *Rer*, , a plusieurs phonétiques : *rer, keb, teben*.

[4] On peut lire aussi : *ha-neb er χes sa-f* «tout chef a abandonné sa muraille».

ab seba ab-f fu. Un nen uer-u ḥā-u

de son cœur coupable, son cœur se dilate. Furent les chefs, les commandants, les

mur tes-u nti em nu-sen hab en ḥon-f ma rā neb em

chefs des soldats, qui (étaient) dans leurs villes envoyant à S. M. chaque jour en

ṯaṯ an au[1] *ḳar-*[2] *nek-er-s χem sa-res*[3] *ḥesep-u na*

disant : Si tu te tais sur cela, est perdu le côté du midi, les nomes de la

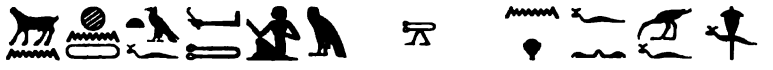

χen-χen. Taf- neχt-ta em ta en ḥer-f[4] *an kem-f χeseſ*

haute Égypte. Tafnekht, en marchant devant lui, ne trouve pas celui qui arrête

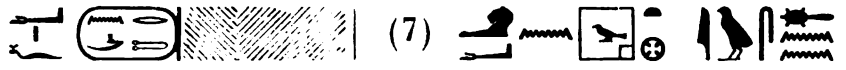

ṯot-f Namruṯ..... ḥā en Ha-uer[5] *au sχanen-*[6]

sa main. Nimrod..... chef de Ha-uer il a fait une brèche

[1] *An au.* Cf. ⲉⲓⲧⲉ «si».

[2] *Ḳar* signifie «se taire» et non pas «avertir», comme l'a traduit M. Lauth.

[3] *Sares*, pour *res*. C'est peut-être une faute de graveur; cependant cela se retrouve d'autres fois : on devrait alors traduire «le côté du midi». Cf. ⲥⲁϧⲣⲏⲥ.

[4] *Ta en ḥer-f.* *ta* a deux sens distincts : 1° «s'emparer» (sens usuel) et 2° «marcher, aller». Lorsque *ta* signifie «prendre», il est actif et a un régime direct; lorsqu'il signifie «marcher», il est verbe neutre et est suivi d'une préposition. Ici il est suivi d'une locution prépositionnelle *em ḥer*. Un autre exemple au *Pap. Sallier*, l. 2 : 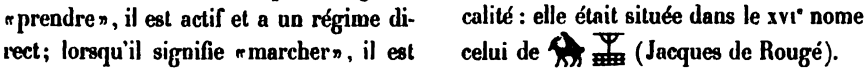 *ḥān ḥon-f šem en ḥer-f* «voici que le roi marcha devant lui», explique bien la phrase du texte de Piankhi. Dans une autre phrase, on trouve même l'ellipse du verbe de mouvement (Dümichen, pl. XV, 5) : 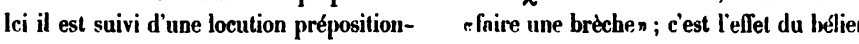 , mot à mot : «lui devant lui comme la flèche sur eux...»

[5] *Ha-uer.* J'ai fixé la place de cette localité : elle était située dans le XVIe nome, celui de (Jacques de Rougé).

[6] *Sχanen* «renverser», mais surtout «faire une brèche»; c'est l'effet du bélier.

nef sebti en Nefrus[1] *uhan- nef nut-f ṭes-f*[2] *em seṇ en*

dans la muraille de Nefrus : il a abîmé sa ville lui-même par peur

ta-nef su er ḳaua er ket nu-t māk- su šeme

qu'il ne s'en emparât (par force); étant assiégé à une autre ville, lui est allé

er un em ȧri ret-f uȧan[3]*-nef mu en ḥon-f ḥā-f*

pour être en compagnon de ses jambes. Il a quitté les eaux du roi, il s'est tenu

ḥna-f ma uā em..... ḥesep nti Uab[4]

avec lui (Tafnekht) comme un (de ses serviteurs)..... le nome de Uab;

ṭu-f naf fek-u[5] *er ṭuṭu ȧb-f em χet neb kem nef ḥān*

il a donné à lui en récompense selon son désir toutes choses qu'il trouvait. Voici que

[1] *Nefrus*, XVIe nome de la haute Égypte.

[2] *Ṭes-f*, pour *ṭesef*; cette variante est fréquente surtout à l'époque saïte, dont nous nous rapprochons. Nous retrouverons aussi ṯ pour *f*.

[3] *Uȧan*, avec le déterminatif , «mettre de côté». Brugsch le rapproche de ⲟⲩⲉⲓ «abesse». Cf. ⲧⲟⲩⲉⲓⲟ «repudiare». *ruā* «côté» est le même radical augmenté d'un *r* initial.

[4] *Uab*, nome oxyrynchite. M. Brugsch transcrit *useb*; c'est une erreur, a plusieurs lectures. M. Chabas a fait un travail pour prouver la lecture *uab*. M. Brugsch a montré que dans le nom de Thèbes il y avait quelques variantes avec un *s*; en effet, un des noms du sceptre est *uas*. Mais lorsque nous rencontrons le complément *b*, on doit choisir le phonétique *uab* Faut-il lire *uab-uab* par réduplication? ce n'est pas probable : on ne trouve jamais un second *b*. Le second sceptre n'est que déterminatif.

[5] *Fek-u*. M. Brugsch le compare à ⲃⲉⲕⲉ «merces».

hab en ḥon-f *en ḥā-u* *mur tes-u nti ḥer kam*

envoya S. M. aux commandants, aux chefs de troupes qui (étaient) en Égypte :

tes *Puarma* *ḥnā* *tes* *Lā-mer-skeni*[1] *ḥnā*

le général Puarma, avec le général Lamerskeni, avec

tes neb na *ḥon-f* *nti ḥer kemi* *seba-u em sek*

tout général de S. M. qui était en Égypte. Qu'ils aillent au combat.

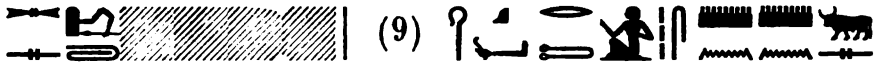

tes χera rer..... *ḥak* *retu-s*[2] *men men-s*

qu'ils disposent la guerre..... de prendre ses hommes, ses bestiaux,

ḥai-s *ḥer ātur* *em* *er ṯu-t per* *ḥen-ti-u*

ses barques de transport sur le fleuve. Qu'on ne permette pas sortir les laboureurs

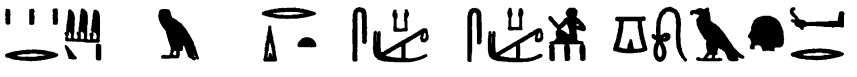

er seχe *em* *er ṯu-t* *ska* *ska-u* *ḳua* *er*

vers le champ; qu'on ne souffre pas labourer les laboureurs. Mettre le siége devant

χent en Un *χera er-s ma rā-neb* *ḥān* *sen ār ma-ti* *ḥān* *ḥon-f*

Hermopolis; l'attaquer chaque jour. Voici que eux firent comme cela. Voici que S. M.

[1] *Lamerskeni.* Ce nom propre ne correspond à aucun radical connu; peut-être était-ce un Éthiopien. M. Lauth a passé ce membre de phrase par inadvertance.

[2] *S.* Ce pronom se rapporte au territoire, dont le nom est détruit, et que l'armée devait *rer* «parcourir» pour y rétablir l'ordre.

saba[1] *menfi*[2] *er kem*[3] *ḥer ḥen*[4] *en sen uer uer* *ȧm*.....

envoya des soldats vers l'Égypte, en ordonnant à eux beaucoup : Ne (attaquez pas)[5]

(10)

ḳoraḥ *em* *seχer* *en ḥebā*[6] *χer* *ten* *χefte* *maa*

la nuit d'après le plan (comme) d'un jeu. Combattez lorsque vous voyez

ser-[7] *nef* *χera* *em* *ua* *ȧr* *ṭeṭ-f* *sȧn* *en* *menfi-u* *tent*[8]

qu'il a disposé son armée en marche. Si on dit (qu'il a) rassemblé des soldats, des

ḥater-u *en ket nu-t* *ȧχ* *ḥems-ten* *er iu* *menfi-u-f* *χera*

cavaliers de quelque autre ville, oh! restez jusqu'à ce que viennent ses soldats. Attaquez

[1] *Saba* «envoyer», assez communément usité.

[2] *Menfi.* Le bouclier du petit soldat est rond : ordinairement il a la forme suivante .

[3] *Kem.* Sur cette stèle, le caractère qui sert à écrire le nom de l'Égypte a la forme suivante . Voyez la note à la ligne 27.

[4] *Hen.* Ce mot n'a pas de déterminatif; le sens de ce qui suit indique qu'il faut prendre le sens de «ordonner»; , *jubere.* Au propre, *hen* signifie : «adresser la parole à quelqu'un».

[5] M. Lauth traduit : «Ne (dormez pas pendant) la nuit, ne songez pas au jeu, mais combattez, etc.» Ce passage ne me semble pas bien compris par lui.

[6] *Hebā.* Le jeu en général, et plus particulièrement employé pour le jeu de dames, *sent.* Cf. Birch, *Revue archéologique*, 1865, t. II, p. 56. C'est une sorte de jeu de tactique; cela peut vouloir dire : «n'attaquez pas la nuit par passe-temps,» c'est-à-dire : «ne risquez rien.» Ou bien *ḥebā* voudrait dire la tactique, les règles militaires, et il faudrait traduire : «selon les règles de la tactique.»

[7] *Sar* «distribuer». . La girafe est déterminatif.

[8] Il y a bien sur le monument *ter-t hetar,* mais c'est une faute évidente; cette locution est bien connue : il faut lire *ten-t hetar,* mot à mot : «celui qui de cheval.» Cette périphrase sert particulièrement à désigner les chars de guerre.

ten χefte ṭeṭ-f ȧr un χer neχ[1]-u-f em ket nu-t ȧmmā[2]

lorsque on dira qu'il est avec ses forces dans une autre ville. Soit que

(11)

sȧn-tu en sen ḥȧ-u nen ȧn-f er neχu-f

se soient réunis à eux ces chefs (qu')il a amenés pour ses auxiliaires,

Taḥennu menfiu en meḥit ȧmmā ȧer-tu en sen χera

les Tahennu (Libyens), les soldats du Nord. Soit que ils disposent l'ordre de bataille

em apā[3] ṭaṭ ȧn reχ na āš nef em seneha

comme un ancêtre (à l'ancienne). Car nous ne savons pas ce qu'il a ordonné en exercices

menfiu naḥab kennu tep en ȧḥe kȧ (12) ȧri-t-s

de soldats, en fait de atteler les vaillants premiers de l'écurie. Donc lorsque sera

sek em χera reχ-nek[4] ȧmen pe-nuter utu-na

faite la bataille dans la guerre tu sais (qu')Amon (est) le dieu (qui) nous a envoyés.

[1] *Neχ*. Il ne faut pas confondre ce mot avec *neχt*, qui en est un autre. *Neχ* signifie souvent «protecteur». Cf le copte ⲛⲓϣϥ, où ⲓ est une terminaison.

[2] *Ammā*. Lorsque deux membres de phrase parallèles commencent par *ammā*, c'est «soit que» ou «quoique».

[3] *Apā*. doit être une faute du graveur pour .

[4] La planche de M. Mariette donne 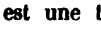 pour ce groupe; sur les empreintes, on voit que le second signe est un ● mal dessiné; le ● du mot *χefte* à la ligne suivante est tout pareil.

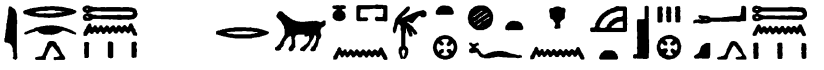

ȧr sper-ten *er χen en Uas-t χefte en Apu* *āk-ten*

Lorsque vous approcherez [1] dans le nome de Thèbes, en face de Thèbes, entrez dans

em mu *āb-ten* *em* *ȧtur* *uneχ-ten* *em* *tep* [2] *šerem* [3] *šemer* *sefeχ* [4]

l'eau, purifiez-vous dans le fleuve, revêtez-vous à *Tap* (?); déposez l'arc, ôtez

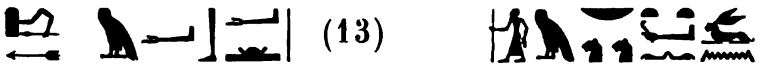

χera *em* *ābā* *(uer) em neb peḥ-ti ȧn un*

la flèche. Que ne s'oppose pas un chef au seigneur de la vaillance; il n'est pas

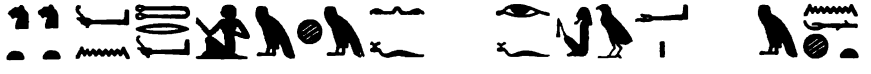

peḥ-ti *en* *ter* [5] *em* *χem-f* *ȧr-f sau* [6] *ṭoṭ* *em neχt*

vaillance à un héros sans lui. Il (Amon) fait un brisé de bras en fort

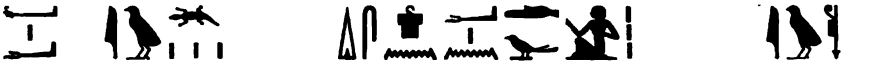

ṭoṭ *ȧu* *ašu* *ṭu sa en* *ānt-u* [7] *ȧu uā*

de bras. Est beaucoup il leur donne la conséquence de gens annulés; est un seul

[1] M. Lauth fait du membre de phrase qui précède une allocution à Amon; ce qui rendrait bien compte du pronom singulier *reχ-nek* : «Tu sais, ô Amon, que tu es le dieu qui nous envoie!»

[2] *Tep.* donnerait le nom d'une localité inconnue de Thèbes; il faut remarquer que le verbe *uneχ* a ordinairement pour régime une pièce d'étoffe quelconque; si on substituait à , on pourrait traduire : «revêtez-vous de ce que vous avez de plus beau.»

[3] *Šerem* doit être le copte ϣελεϩ «tirer l'épée du fourreau»; ici c'est «tirer l'arc de l'épaule, le déposer». Ce mot semble emprunté aux langues sémitiques. M. Lauth traduit : «ceignez vos armes,» c'est au contraire : «ôtez vos armes.»

[4] *Sefeχ*, forme causative de *fek* «détruire, annuler».

[5] *ter*, mot nouveau qui se retrouve plusieurs fois dans ce texte.

[6] *Sau.* Il y a une faute de graveur : il a mis au lieu de . Le sens est : «Amon change la faiblesse en vaillance.» *Sau* avec signifie «couper», c'est le premier sens. Cf. des phrases analogues au *Pap. Anastasi*, I, 8 et 9.

[7] *Ān-tu*, radical rare. M. Brugsch le traduit dans le papyrus Rhind par «rien». Cf. au *Todtenbuch*, ch. XVII, 93. Au *Pap. Sallier*, II, 12, il est dit au Nil : «Tu ar-

ta-f sa χa net[1]*-ten em mu na χau-u-f sen-ten*

il prend personne mille. Plongez-vous dans l'eau de ses autels; prosternez-vous

ta χefte-f ṭaṭ ten nef ȧmmā en na ua-t χera-na

devant lui. Dites- lui : Donne à nous la route que nous combattions

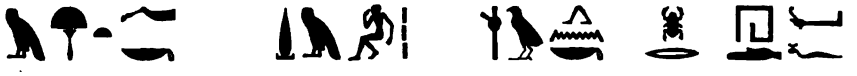

em χaibi-t[2] *χopeš-k ṭam utu-nek χeper haṭ-f*[3]

à l'ombre de ton glaive. Le jeune guerrier que tu envoies devient il repousse

en haṭ haṭ-nef ašu ḥān er-ṭu en sen ḥer χa-t sen em bahu

celui qui en a repoussé beaucoup. Alors ils se mirent sur leurs ventres devant

ḥon-f ȧn ran-k ȧr-f en na χopeš sehi[4]*-k mena menfi-u-k*

S. M. De par ton nom il fait à nous la victoire[5]. Ta sagesse conduit tes soldats;

rêtes les *an-tu* de la sécheresse en assurant l'eau de la saison.» Le sens général est ici : «Quand Amon voit un grand nombre, il leur donne souvent la défaite; quand un seul (lui plaît), il l'emporte sur mille.»

[1] *Net.* est ordinairement le déterminatif du mot *nebi* «nager»; mais ici il y a bien réellement sur le monument; peut-être est-ce un verbe dont le substantif existe, quoique rare, ainsi écrit : et *net* «l'eau». Le bassin dans notre texte serait déterminatif.

[2] *χaibi.* Le phonétique est en copte ⲥⲓⲃⲓ «ombre».

[3] Le sujet est un collectif, car le pronom est au singulier; cela veut dire : «Le jeune guerrier que tu envoies terrifiera celui qui a terrifié des multitudes.» M. Lauth n'a pas compris ainsi ce passage.

[4] *sehi.* Ce caractère a deux phonétiques : *sehi* et *ȧrek* . M. Brugsch, dans son *Dictionnaire,* choisit ce dernier. Ce mot signifie «science, sagesse». Pour le phonétique *sehi,* voyez *Denkm.* III, 95 : *sehi em χera* «habile dans le combat» est en parallélisme avec «vaillant dans la mêlée».

[5] «En ton nom il (Amon) nous donne la victoire,» ou simplement : «ton nom nous donne la victoire.»

ta-k em χa-t na ḥer ua-t neb ḥek-k (15) *āχem*

ton pain est dans notre ventre pour tout chemin; ta liqueur éteint

āb-na ān ken-k ṭu en na χopeš nera-tu

notre soif. De ta vaillance est donné à nous le glaive[1]; on est victorieux

en sχa[2] *ran-k ān ḳam en menfi-u tes-f em ḥem-t*[3]

en rappelant ton nom. Ne dure pas une armée dont le chef est un infâme!

nimā ma-ti-k ām ntuk suten neχt ār em ṭoṭui-f mur na kat-u[4]

Qui est semblable à toi? étant toi le roi vaillant, qui agis de tes mains, chef des travaux

χerau nā pu ār[5]*-t en-sen em* (16) *χuṭ sper*

du combat. Venue est faite par eux en descendant le fleuve; ils arri-

sen er uas-t ār-t en-sen ma ṭeṭu neb en ḥon-f nā

vèrent à Thèbes; ils firent comme toutes les paroles de S. M. Lorsqu'ils furent

[1] «Ta vaillance nous donne la victoire.»

[2] *Sχa*. Il y a plusieurs nuances diverses pour le sens de ce mot. Le décret de Canopus le rend par l'idée de mémoire.

[3] *Hem*. Ce mot se retrouve au poëme de Pentaour dans l'allocution du roi à son écuyer; il lui dit : «Que sont donc pour toi ces hommes, ce sont des *hem-t*.» C'est donc un terme de mépris; peut-être y a-t-il là un sens obscène. Ce verbe a deux sens : «conculcare» et «s'en retourner, s'en aller». Cf. «libido» et «conculcare, super incedere».

[4] *Kat-u*. Je mets au pluriel, quoique le signe n'y soit pas; c'est conjecturalement. Cependant Champollion avait déjà remarqué que la particule *na* se mettait à la place de l'*n* simple lorsque le régime indirect était au pluriel.

[5] La barque est ici second déterminatif du verbe *nā* «aller».

pu ar[1]*-en-sen em χut ḥer ȧtur kem-sen ḥā-u*[2] *ken-u*

venus en descendant sur le fleuve, ils trouvèrent des vaisseaux nombreux (qui)

iu em χent *χer menfi* *χennu-u* *tes-u*

étaient venus en remontant le fleuve, avec des soldats, des marins, des chefs,

ken[3] *neb nte to χeb supt*[4] *em χāi-u* *na er-ā*[5] *er*

vaillant tout de la basse Égypte, pourvus d'armes de agir pour

χera er menfi-u *ḥon-f* *ḥān ȧri χai aā-t* *ȧm sen*

combattre contre l'armée de S. M. Voici que fut fait une défaite grande parmi eux;

ȧn reχ tennu ḥak menfi-u sen *ḥnā* *ḥāu* *sen* *ȧn*

on ne sait pas la quantité : ils prirent leurs soldats avec leurs vaisseaux; ils ame-

em seker ānχ er bu χer *ḥon-f* *šem pu ȧr-t-en sen*[6]

nèrent en prisonniers vivants au lieu où était S. M. Lorsqu'ils eurent marché

[1] *Pu ȧr*, forme du plus-que-parfait : « lorsqu'ils furent venus. »

[2] *Hā-u*, grands vaisseaux de transport.

[3] *Ken*, avec le déterminatif , signifie « vaillant. » Il existe de nombreux dérivés de ce mot,

[4] *Supt*. Dans le texte, il y a ; il faudrait donc lire *ta*, mais c'est une faute évidente : il faut remplacer ce signe par ; la locution *supt em χai* se rencontre à chaque instant.

[5] *χai-u em r-ā*, locution égyptienne : « instruments de agir ou de être fait. » Le est déterminatif de toute la locution.

[6] « Lorsqu'ils eurent marché vers Hnes. » Il est difficile de dire s'il s'agit ici des soldats de Piankhi ou de ses ennemis.

er χent en su-χenen *ḥer ser χerau* *er ṭu-t reχ* *ḥā-u* *ḥnā*

vers le devant de *Hnes* pour offrir le combat, on fit savoir[1] aux chefs avec

suten-iu na to res[2] *às suten Nam rut* *ḥen* (18) *suten Uaput*

les rois de la haute Égypte. Or le roi Nimrod, avec le roi Uaput

sar en mā *šešenk* *en Pa-asar-neb-taṭ*[3] *ḥnā sar*

le chef des Ma(šuaš) Šešonk, de Pa-osiri-neb-tat, avec le chef

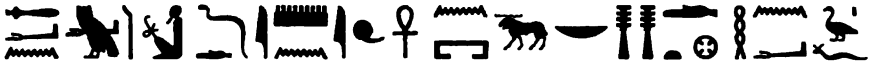

aā en Mā *T'aṭ- amen- af-anχ*[4] *en Pa-bi-neb-taṭ*[5] *ḥnā si-f*

grand des Ma(šuaš) T'at-amon-ef-anχ de Pa-bi-neb-tat avec son fils

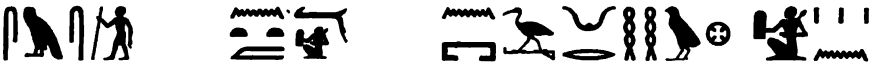

semes[6] *nti em mur menfi* *en Pa tot aperḥehu* *menfi-u en*

le préféré, qui à l'état de chef des soldats de Patotaperhehu[7]; les soldats du

[1] «On fit savoir que.....» Probablement cet avis fut donné par les généraux de Piankhi.

[2] Dans la planche de M. Mariette, il y a ici le signe de la basse Égypte; les empreintes donnent celui de la haute Égypte. Ceci montre qu'il y avait des rois de la haute Égypte. Nous n'en connaissons que deux : Nimrod et Pef-aa-beset, qui était resté fidèle à Piankhi dans Héracléopolis.

[3] *Pa-osiri-neb-tat*, chef-lieu du IXe nome de la basse Égypte, «Busiris».

[4] *T'atamon ef anχ*, nom propre : «Dit Amon qu'il vive.» Cf. Ἐφόνιχος.

[5] *Pa-bi-neb-tat*, chef-lieu du XVe nome de la basse Égypte. M. Brugsch y a reconnu *Mendès*. En effet le terme *neb* disparaît souvent dans les transcriptions; la transcription assyrienne *Bindidi* est encore plus exacte.

[6] *Semes*, titre donné généralement à l'aîné; le texte ne donne pas ici son nom; c'était peut-être *Anχ-hor*, nommé ailleurs.

[7] *Pa-tot apirehuh*, chef-lieu du XIVe nome de la basse Égypte; sa position n'est pas certaine. Ce nom peut se traduire : «la demeure de Thoth, qui distingue entre les principes adverses.» Voyez l. 115.

erpā *Buk-ennifi*[1] *ḥnā* *si-f* *semes* *uer* *en mā*

prince héritier Bukannifi; avec son fils préféré, chef des Ma(šuaš)

(19)

Nas na kati[2] *em (ka)-ḥeseb*[3] *uer* *neb ta* *meḥe-t* *nti em*

Nasnakati dans le XIe nome, tout chef porteur de plume qui dans

to χeb *ḥnā* *suten*[4] *Uasar ken* *nti em* *Pa-bast*[5] *ḥnā* *Uu-*

la basse Égypte, avec le roi Osorkon qui dans Bubastis, avec le territoire

en-rā-nefer[6] *ḥā* *neb* *ḥek-u* *ḥa-u* *ḥer ȧment* *ḥer ȧbet* *to-u*

de Ranefer; chef tout, gouverneurs de chefs-lieux, à l'Occident, à l'Orient, les pays

ḥer-abu[7] *ṭemeṭ ḥer mu uā* *em* *ari reṭ-ti en*

du milieu ensemble dans une seule eau[8], à l'état de compagnons de jambes du

[1] *Bukannifi* ne semble pas être venu en personne; son grand-père se retrouve dans l'expédition d'Assharadon.

[2] *Nasnakati*, nom propre égyptien qui signifie : «le chargé des ouvriers.»

[3] *(Ka)-ḥeseb*, XIe nome de la basse Égypte. Voyez l. 116.

[4] *Suten*. Il faut remarquer que est pris ici dans le sens général de «roi», puisqu'il s'agit d'un prince de la basse Égypte.

[5] *Pa-bast* «Bubastis», chef-lieu du XVIIIe nome de la basse Égypte; c'est exactement le פִּיבֶסֶת de la Bible. est rendu par *pi;* ce n'est donc pas l'article, comme on l'a cru longtemps.

[6] *Uu-en-rā-nefer*, ville inconnue, mais certainement voisine du nome Bubastite.

[7] «Les pays du milieu.» M. Brugsch a traduit : «au milieu entre le *nord* et le *midi;*» c'est une erreur : il s'agit ici des contrées de la basse Égypte qui ne sont ni à l'Occident ni à l'Orient. Du temps des Romains, on distinguait les nomes de Libye, les nomes de l'Arabie et ceux du milieu. C'est exactement cela. *To-u* «les parties», déterminé par le papyrus . Cf. le copte ⲧⲟⲩ.

[8] «Être dans les eaux de quelqu'un, être du même parti.» Ici : «dans une seule eau,» c'est-à-dire «dans la même direction».

sar aā en ament *ḥek ḥa-u to χeb* *nuter ḥon Neit neb*

prince grand de l'Occident, chef des nomes de la basse Égypte, prophète de Neith,

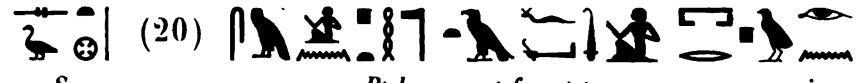

Sa *sam en Ptaḥ* *taf-neχt-ta* *per pu ār en*

dame de Saïs, prêtre de Ptah Tafnekht. Lorsqu'ils furent

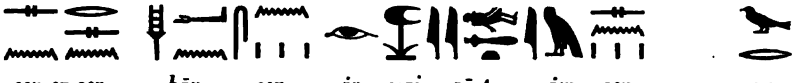

sen er sen *ḥān sen ār χai aā-t ām sen* *uer*

sortis vers eux[1], voici qu'ils firent une défaite grande sur eux, grande plus que

er χet neb *ḥak ḥāu-u* *sen ḥer āṭur ṭa pu ār-t en sepi*

toute chose. Ils prirent les barques d'eux sur le fleuve. Lorsque le reste eut traversé[2],

mena ḥer ament em ḥu pa-peḳa[3] *ḥaṭ er-f to*[4] *ṭiau*

ils abordèrent à l'occident du lieu de Pa-peka. Ayant fait lumière à lui le monde

sep sen *ṭa en* *menfi-u en* *ḥon-f* *er sen*

au matin une deuxième fois, traversée par les soldats de S. M. vers eux.

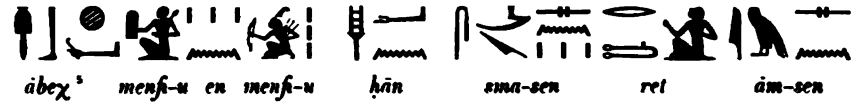

ābeχ[5] *menfi-u en menfi-u* *ḥān* *sma-sen* *ret* *ām-sen*

Se mêlèrent les soldats aux soldats. Voici que ils tuèrent hommes parmi eux

[1] Mot à mot : «sortie faite par eux.»

[2] Mot à mot : «traversée faite par le reste.»

[3] *Pa peḳa*. Il y a un *nu Peḳa* dans le nome d'Abydos.

[4] *Haṭ er-f to*. A quoi se rapporte *er-f*? *Er* n'indique pas toujours un cas oblique : quelquefois c'est un simple renforcement du pronom; cf. le copte ⲡⲟⲩ. Ici cela semble se rapporter au monde.

[5] *Abeχ*. Ce mot assez usité signifie «pénétrer». Ainsi dans la stèle de la prin-

ašu[1] *sem sem-u* *ân reχ tennu* *en het-he(t) χeper em sepi*

nombreux, des chevaux on ne sait pas combien; par la terreur qui arriva au reste

uar- *sen* *er to-χab* *em seχet ka-t* *kesen*

ils se sauvèrent vers la basse Égypte, dans une défaite très-grande, désastreuse plus que

er χet neb *reχ* *χai* *âri-tu en* *âm-* *sen* *ret* *sa*[2].....

toute chose. Connaissance des tués, qui furent faits parmi eux : hommes, personnes..

(22)

.....*ār*.....*suten Nemrut* *em χent er res* *χefte*

.....Le roi Nimrod en remontant vers le midi, lorsqu'il

faṭ-tu- *naf Sesennu* *em χent en* *χerui-u* *mā menfi-u na*

avait été dit à lui : Hermopolis (était) au pouvoir des ennemis[3] (sur) les soldats de

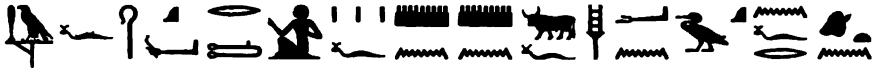

ḥon-f *ḥak* *ret-u-f* *menmen-f* *ḥān* *āk-nef er χent en*

S. M. Il a pris ses hommes, ses troupeaux, alors il entra dans

cesse de *Baχtan*, il est dit : « le mal *âbeχ* pénètre ses membres. » On dit aussi des obélisques « qu'ils pénètrent *âbeχ* vers le ciel ». Il n'est pas clairement représenté dans le copte.

[1] *Ašu*. Le lézard a plusieurs phonétiques. On trouve la valeur *tem*, *temi*, fréquente sous les Ptolémées. La valeur *ašu* est également prouvée par des variantes. Le même lézard s'écrit quelquefois avec le , . Il sert à écrire le nom d'un génie funéraire : le premier complément est peut-être alors un *s*, car le nom bilingue *Psenasiχis* correspond à .

[2] La lacune devait comprendre le nombre des personnes tuées; mais ce détail ne fut jamais gravé : la surface de la pierre est restée unie à cet endroit.

[3] Il y a ici une ellipse d'un verbe, comme « repris sur ».

Un menfi-u na ḥon-f ḥer ȧtur ḥer meri nti Un

Hermopolis; les soldats de S. M. sur le fleuve, sur la rive du nome de *Un*.

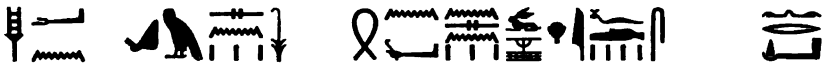

ḥān sotem- sen su šen en sen Un ḥer ȧfte[1]-s ȧn er ṭa

Voici que ils entendirent cela; ils fermèrent *Un* sur ses quatre côtés. Ils ne laissaient

pere per-u ȧn er ṭa-t ȧk ȧk-u heb en sen er

pas sortir les sortants; ils ne laissaient pas entrer les entrants. Ils envoyèrent pour

sma en ḥon en suten χab Amen meri Pianχi ṭa ȧnχ em haṭ neb ȧr-t en

prévenir S. M. le roi Piankhi-Meriamen du carnage tout qu'ils

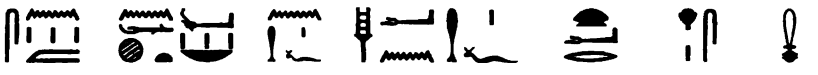

sen em neχt-u neb en ḥon-f ḥān ḥon-f χār[2] ḥer-s ma

avaient fait par les forces de S. M. Voici que S. M. fut en fureur de cela comme une

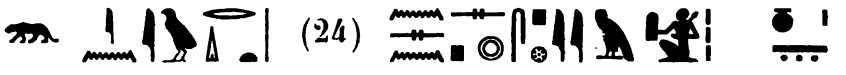

ȧbi ȧn ȧu[3] er ṭu-t en sen sep sepi em menfi-u na to

panthère : Si ils laissent subsister le reste des soldats de la basse

χeb er ṭu-t per per(i) ȧm sen er s-laṭ utui-f

Égypte; (si) ils laissent sortir un sortant d'entre eux pour dire son expédition,

[1] *Afte.* Copte ϩⲫⲧⲉ «quatuor». La planche de M. Mariette porte le pluriel 𓏺𓏺𓏺, mais sur le monument il y a réellement 𓏺𓏺𓏺𓏺.

[2] *χār* «être en fureur». Cf. le copte ϩⲉⲣϩⲉⲣ et l'hébreu חָרָה «iratus est». Ce mot est quelquefois déterminé par le singe. Cf. Dümichen, *Hist. Insch.* 2, 15.

[3] *An ȧu*, tournure conditionnelle. Cf. le copte ⲉⲛⲉ. M. Lauth a traduit à tort par l'interrogatif.

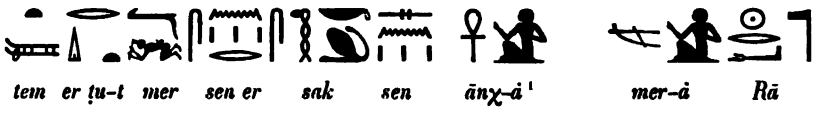

tem er ṯu-t mer sen er sak sen ānχ-ā[1] *mer-ā Rā*

et ne tuent pas eux dans leur carnage, par ma vie, par mon amour (pour) Ra,

ḥesu-ā tef-ā āmen āu-ā er χuṯ ṯes-ā

et la faveur de mon père Amon, je descendrai moi-même,

uhan-ā (25) *ār-nef ṯu-ā χet-f χera*[2] *er χet ḥeḥ*

je renverserai ce qu'il a fait. Je ferai retirer lui du combat à jamais.

ār ḥer sa ār-ā ār-u na tep-ter uṯen-ā

Lorsque[3] j'aurai accompli les cérémonies du commencement de l'année j'offrirai

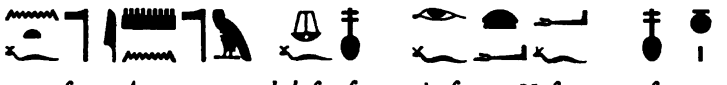

en tef Amen em ḥeb-f nefer ār-f χāā-f nefer na

à mon père Amon dans sa fête bonne, où il fait sa sortie bonne du commencement

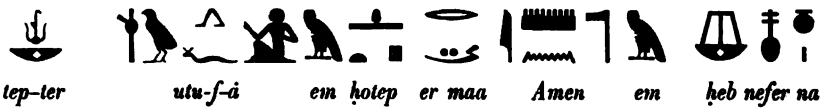

tep-ter utu-f-ā em ḥotep er maa Amen em ḥeb nefer na

de l'année[4]; il me renverra en paix pour voir Amon dans la fête bonne de

[1] *Anχ-ā*, formule de serment. Cf. ⲁⲛⲁϣ «juramentum».

[2] *Tu-ā χet-f χera*. Cela veut dire : «je le dégoûterai du combat.»

[3] Piankhi veut dire ici qu'il célébrera à Barkal la fête du commencement de l'année, avant de partir pour rejoindre son armée.

[4] Les textes font connaître cinq fêtes principales du dieu Amon. L'inscription de Piankhi parle ici des deux premières. La première se nommait «fête du commencement de l'année»; elle se célébrait naturellement le 1er du mois de *Thoth*. On voit ici que Piankhi veut célébrer cette fête à Barkal, avant de partir pour rejoindre son armée. La seconde portait le nom de . Piankhi annonce qu'il viendra la célébrer à Thèbes; en effet, à la ligne 29, nous verrons qu'il

ḥeb ȧp s- χā-ȧ su em sem-f (26) *er ȧp-res*

la panégyrie de Ap; je ferai apparaître lui dans son image à Ap du midi

em ḥebi-f nefer na ḥeb ȧp ḳareḳ em ḥeb men em Uas

dans sa fête bonne de la panégyrie de Ap, la nuit dans la fête établie à Thèbes,

ḥebi ȧr-nef rā em sep tep s-χā-ȧ su er pa-f

fête que fit le dieu Ra dans le commencement; je ferai sortir lui vers sa demeure

ḥotep ḥer nesa[1]-f hau s-āk neter ȧboṭ 3 šu hru 2

et reposer sur son trône, dans le jour de l'entrée du dieu, mois d'Athyr, jour 2e.

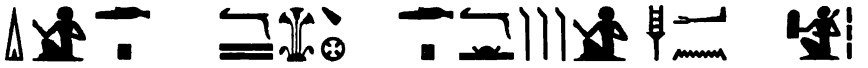

Ṭu-ȧ ṭep to χeb ṭep ȧk-u-ȧ ḥān menfi-u

Je ferai goûter à la basse Égypte, goûter mes ongles. Voici que les soldats

un ṭi ḥer kam[2] sotem p-χār ȧr en ḥon-f er sen

(qui) étaient restés en Égypte entendirent la fureur que fit S. M. sur eux.

quitte Barkal pour se diriger vers Thèbes. Le roi dit qu'il fera sortir processionnellement le dieu et donne la date du 2 athyr comme jour de la rentrée du dieu dans son temple; la date du commencement de cette fête est fixée au 19 paophi par le calendrier de Medinet-Abou. (J. de Rougé.)

[1] *Nesa*, « trône. » Il faut faire attention de ne pas confondre les trois signes suivants, dont la lecture est différente : , qui représente la lettre *ḳ*; , qui est la syllabe *χer*, et , hiéroglyphe du trône, dont la phonétique est *nesa*.

[2] *Kemi*. Le caractère qui sert à désigner l'Égypte a dans cette stèle la forme suivante , et quelquefois ; on dirait l'empreinte du pied de l'homme en entier ou seulement à moitié dessinée. Ce ne

ḥān *sen χerau er Uab* *Pamaṭa-ṭ*[1] *ta sen su ma ḳap*[2]

Voici que ils combattirent vers *Uab*, à Oxyrynchus; ils prirent elle comme un orage

en mu hab-sen χer ḥon-f *an ḥotep ab*[3]*-f ḥer-s* *ḥān*

d'eau. Ils envoyèrent vers S. M. : il ne calma pas son cœur pour cela. Voici que

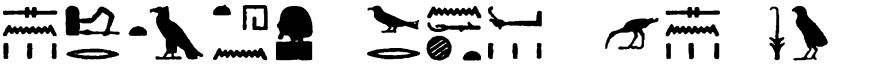

sen χerau er *ta-tehni*[4] *uer* *neχt-u*[5] *kim-sen* *su*

ils combattirent vers Tatehni (d'une grande victoire?); ils trouvèrent elle (la ville)

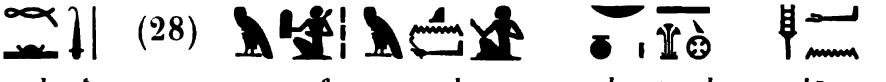

meḥ-ta[6] (28) *em menfi-u em ḳen* *neb na to χeb* *ḥān*

remplie de soldats, de vaillant tout de la basse Égypte. Voici que

serait donc pas la queue du crocodile, comme on l'a cru jusqu'à ce jour. Sur certains monuments de la XIIe dynastie, on reconnaît encore mieux le dessin du pied de l'homme. Quel peut être le symbolisme de ce signe? Le verbe *kam* signifie quelquefois : « la durée du temps, l'espace du temps. » Le pas de l'homme serait le type de la mesure du temps; ce n'est là qu'une conjecture.

[1] *Pamaṭat.* M. Brugsch a déjà identifié cette ville avec ⲡⲉⲙϫⲉ « Oxyrynchus ». Le texte de Piankhi la met en rapport avec le XIXe nome, celui de *Uab*, que d'autres documents font également reconnaître pour le nome *Oxyrynchite.*

[2] *Ḳap* « orage ». Cf. ϭⲏⲡⲉ « nubes ». M. Lauth traduit à tort : « comme une gorgée d'eau, » et rapproche *ḳap* de ϭⲟⲡⲉ « sorbillum ».

[3] *Ab.* Le cœur se lit tantôt *ab* et tantôt *ḥati;* il est difficile de dire quel phonétique il faut ici adopter; pour les sentiments de courage, c'est généralement *ḥati* qui est employé.

[4] *Ta-tehni.* Nom du *mer* (grand canal) du XXIe nome, *atef-pehu;* ici, il s'agit d'une forteresse voisine de Memphis, d'où le canal prit probablement son nom. Le nom signifie « le front ». Cf. ⲧⲉϩⲛⲉ. Le déterminatif paraît un bloc de pierre (à moins que cela ne soit le bassin , comme dans le nom du canal). (J. de Rougé.)

[5] *Uer neχt-u.* M. Lauth traduit : « bien fortifiée. » Il a peut-être raison. Cf. *Mélanges d'arch.* t. II, p. 292, où M. Maspero prend *Ta-tehni-ur-neχta* pour le nom complet de la ville, et l'identifie avec *Tehneh*, en face de *Minieh.* (J. de Rougé.)

[6] *Meḥ-ta. Ta* est en général la marque du participe *actif.*

ar-t (an)[1] *en maseb er-s* *s-χanen sau-s ar*

fut fait une colonne de pousser contre elle pour renverser ses murailles. On fit

χai aā-t ām sen an *reχ tennu* *ḥnā si en sar*

un carnage grand parmi eux; on ne connaît pas le nombre, avec le fils du prince

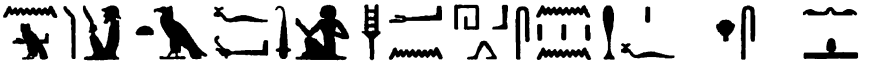

en mā[2] *Tafneχt-ta* *ḥān* *hab-sen en* *ḥon-f* *ḥer-s* *an ḥotep*

des Mašuaš Tafnekht. Voici que ils envoyèrent à S. M. pour cela; ne s'a-

āb-f er-s (29) *ḥān sen* *χerau er Ha-bennu*[3]

paisa pas son cœur pour cela. Voici qu'ils combattirent vers Habennu.

un χen-s[4] *āk menfi-u na ḥon-f er-s* *ḥān heb-sen en*

Elle ouvrit : entrèrent les soldats de S. M. dans elle. Voici qu'ils envoyèrent vers

[1] Dans sa copie, M. Devéria a interprété ainsi , le signe très-détruit sur le monument; c'est évidemment un bélier pour battre les murailles en brèche. Les empreintes semblent plutôt donner la forme suivante , C'est peut-être *sen* «un mât, une colonne». Le déterminatif du mot est celui des objets en bois.

[2] *Mā*. Les *Maṭai*, population libyenne, furent, selon un papyrus, amenés en Égypte par un *Amenemhé;* les *Mašuaš*, qui sont de même origine, n'apparaissent que sous la XIXe dynastie. Une partie des princes de la basse Égypte étaient de la race des *Ma;* le nom étant en abrégé, il est difficile de dire s'il faut lire *maṭai* ou *mašuaš*. Ces races se caractérisent par la double plume de leur coiffure. Cf. les stèles du Sérapéum de cette époque.

[3] *Ha-bennu* est, d'après les listes géographiques, le chef-lieu du XVIIIe nome de la haute Égypte, celui de , qui était sur la rive orientale du fleuve; peut-être *Hipponon*. (J. de Rougé.)

[4] *Un χen-s*, mot à mot : «ouvrir dans elle».

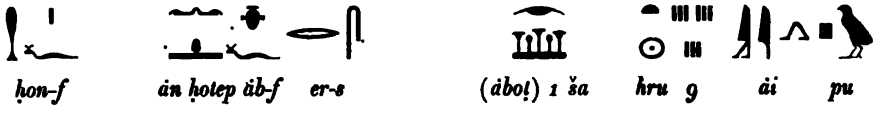

ḥon-f *ân ḥotep âb-f* *er-s* *(âboṭ) 1 ša* *hru 9* *âi* *pu*

S. M. ne s'apaisa pas son cœur pour cela. Le mois de Thoth, jour 9 [1], venue faite

âr en *ḥon-f* *em* *χuṭ* *er* *Uas* *ḥetes* [2]- *nef* *ḥebi* *âmen* *em*

par S. M. en descendant vers Thèbes. Il accomplit la fête d'Amon dans

ḥebi âp-t *nâ* *pu* *âr en* *ḥon-f* *em* (30) *χuṭ* *er ṭima*

la panégyrie d'Ap. Vint ensuite S. M. en descendant vers la ville

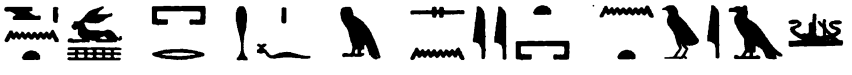

nte *Un* *per* *ḥon-f* *em* *seni* [3] *nte* *uâa*

de Hermopolis. Sortit S. M. de la cabine de la barque;

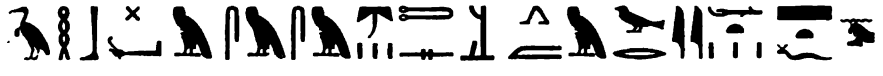

naḥab *em* *semsem-u* *tes* *em em* *uri-t-u* *šefi-t*

mit le joug sur les chevaux; monta sur son char. La terreur

ḥon-f *er peḥu* *Sati-u* *âb-neb χer stet-f* *ḥân* *ḥon-f*

de S. M. jusqu'au fond de l'Asie; tout cœur dans sa crainte. Voici que S. M.

[1] Le 9 de Thoth, c'est le jour du départ de Piankhi pour l'Égypte. M. Lauth propose de corriger et de mettre le mois d'*Athyr*; il n'y a pas de raison pour cela. Piankhi part de Barkal le 9 de Thoth et reste à Thèbes jusqu'à la fin des fêtes de *Ap*.

[2] *Hetes*. M. Brugsch l'identifie avec raison avec le mot *ḥetes*, déterminé par , qui signifie «terminer, accomplir».

[3] *Seni*, cabine de la barque. M. Brugsch rapproche à tort, à mon avis, ce mot de שְׁנִי «second étage». L'assimilation copte ⲤⲚⲎ «arca», qu'il donne aussi, est préférable.

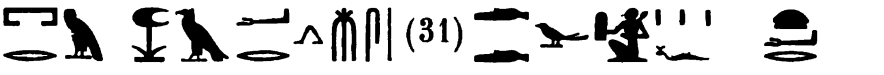

per em χaā er mes- ṭeṭ-u-f[1] *(menfi-u-f) χār*

sortit en se précipitant vers l'en- nemi (de ses soldats). Se mit en fu-

er-s ma ābi ān iu mcn[2] *en χera-ten nen uṭefa*[3]

reur contre eux comme une panthère. Si continuant vos combats, retardant

āpu-ā ān ter ḫetes[4] *pehi-u ṭuṭu sent-ā*

mes ordres, si donc vous complétez la rébellion, je donnerai ma terreur

em to χab ār-en-sen seχet ka-t kesen em ḥi ār-t-f

à la basse Égypte. Il fit à eux une défaite longue, désastreuse en frappant; il fit

[1] *Meṣṭeṭ-uf.* Il est difficile de dire si est déterminatif du mot *meṣṭeṭ*, ou s'il faut traduire : «l'ennemi de ses soldats.»

[2] Le monument porte bien , ce qui est évidemment une faute du graveur pour .

[3] *Uṭefa* «retarder». On ne trouve pas en copte de mot exactement correspondant. Il y a ⲟⲩⲱⲱϫⲉϥ «détruire, nuire», qui est plutôt un radical voisin que le même. On rencontre aussi ϫⲟⲟⲩⲧ «morari», qui peut aussi se comparer; l'*f* se change souvent en voyelle et le ⲧ final est ajouté à chaque instant. Le sens «retarder» pour le mot *uṭefa* est garanti par des exemples : ainsi au *Pap. d'Orbiney*, lorsque *Batu* trouve sa belle-sœur occupée à sa coiffure, il lui dit : «Donne-moi vite des grains, mon frère m'attend pour achever de semer; *ne me donne pas de retard*» 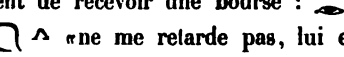 *em ṭai-t uṭefa-u.* M. Chabas a lu ici *useṭa* «être paresseux», qui s'emploie avec le même déterminatif; , espèce de sarcelle, est ici déterminatif phonétique de la syllabe *ṭa*. Dans le tombeau du prêtre *Aï* (*Denkm.* III, 105), un personnage veut causer avec celui qui vient de recevoir une bourse : 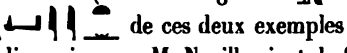 «ne me retarde pas, lui est-il répondu, il faut que j'aille où le maître m'envoie». (Pour les négations et de ces deux exemples, cf. la discussion que M. Naville vient de faire à ce sujet, *Zeitschrift*, 1875, p. 168. J. de Rougé.)

[4] *Ter ḫetes.* M. Lauth traduit : «avant la fin de l'année (?)» *Ḥetes*, c'est «persévérer en finissant», et non pas «cesser». Voyez l. 29.

naf *ȧm*[1] *er* *ament* *res Sesun* *ḳua*[2] *er-s*

à lui une tente au sud-ouest d'Hermopolis; il l'assiégeait

(32) 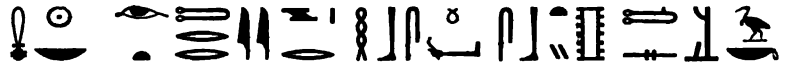

ma (rā)neb *ȧr-t* *tereri*[3] *er* *ḥebes* *sebti* *tes* *bak*[4]

chaque jour. Il fit des *aggeres* pour couvrir la muraille. Il posa des échelles

er *seχi* *sati-u* *ḥer* *sati* *χaāā-u* *ḥer*

pour l'escalader; des archers pour lancer des traits, des *jeteuses* pour

χā *ānn-u* *ḥer* *sma* *ret* *ȧm* *sen ma (rā) neb χeper en*

jeter des pierres pour tuer homme parmi eux chaque jour. Il fut en

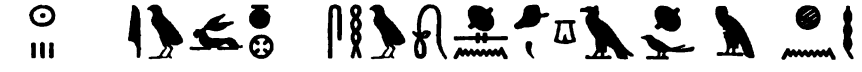

hru 3 *ȧu* *Un* *s-ḥu-ua-s en* *sen* *ḳa*[5] *em* *χen-*

jours 3; et fut Hermopolis corrompue de nez (respiration), privée de sa respira-

[1] *Am* «la tente royale», et par extension «le camp». Cf. dans les campagnes de Thoutmès et de Ramsès. L'arbre n'est ici que déterminatif de son.

[2] *Ḳua* «assiéger», mot rare et mal expliqué avant ce texte; c'est «assiéger» dans le sens de «bloquer». Cf. ϭϣⲟϫ «resserrer». Ainsi dans l'inscription d'*Ahmès*, on lit à la ligne 24 : 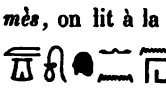 *χer-u-f an-u em ḳua ȧn nehu sen* «les vaincus il a ramenés eux à l'état de *ḳua*, sans qu'ils puissent résister». A l'état de *ḳua*, c'est-à-dire «liés ensemble».

[3] *Tereri* doit désigner les monticules de terre construits pour approcher des murs de la place forte. Comparez plus loin au siége de Memphis, où le même mot est employé.

[4] *Bak* «échelle», mot nouveau. M. Lauth l'a heureusement rapproché du copte ⲁⲁⲟϫϥ «scala».

[5] *Ḳa* «cesser, refuser». Cf. ϨϢ. On dit du mort qu'il est 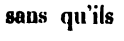 *ḳa-ḥeḥ* «privé de gorge».

(33)

em-s ḥān[1] *Un er ṯu-t su ḥer χat-s senemeḥ*

tion. Voici que Hermopolis se mit elle-même sur son ventre, implorant

χefte en χeb ȧp-u per ha χer χet neb nefer maa nub

devant le roi; des messagers sortirent venant avec toute chose bonne à voir, de l'or,

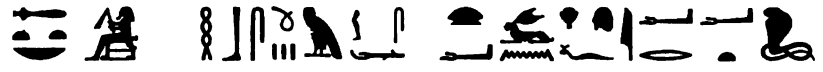

aā-t neb šepes[2] *ḥebes-u em šens*[3] *χaā un ḥer tep-f ȧārā-t*

des pierres précieuses, des étoffes en *byssus*. Il est apparu, est sur sa tête l'urœus,

ṭa-ṭa šefi[4]*-t-f ȧn ȧb en hru ašu ḥer senemmeh*[5]

il a donné sa terreur; il n'est pas besoin de jours nombreux pour se soumettre

en urer-f ḥān er ṭa-t iu ḥim-t-f suten ḥim-t

à son diadème. Voici que il fit venir sa femme, royale épouse,

[1] , faute évidente pour .

[2] *Sepes*. Cette lecture pour le signe , que M. Brugsch a trouvée dans le démotique, a été rencontrée depuis dans les textes ptolémaïques.

[3] *Šens*. sert à écrire le nom d'une sorte de gazelle qui a les cornes en forme de lyre; on en avait conclu que le signe pouvait se lire *keḥ*, parce que la gazelle se nomme en copte ⲕⲉϩⲥⲉ. Mais le nom de cette gazelle spéciale s'écrit sous la IVe dynastie *šens*, ce qui donne le phonétique *šen* pour . Dans notre texte, le mot *šens* se rapporte à des vêtements; il est alors raisonnable de le rapprocher du copte ϣⲉⲛⲥ «byssus».

[4] *Šefi*. Ce radical ne se retrouve plus en copte; le premier sens doit être l'*ardeur*. Pris à l'actif, c'est la *valeur* du roi; au passif, c'est la *terreur* éprouvée par le vaincu.

[5] *Senemmeh*. L'*n* est passé dans le texte par oubli du graveur. Voy. le même mot à la ligne suivante.

suten se-t Nas-ten-te-meh[1] *er senemmeḥ en suten ḥim-t-u suten ȧp-t-*

fille de roi, *Nastentemeh*, pour implorer les royales épouses, les royales concu-

u[2] *suten se-t-u suten sen-t-u er ṭu-t-nes ḥer χa-t-s em pa*

bines, les royales filles, les royales sœurs. Elle se mit sur son ventre dans la demeure

ḥim-t-u χefte en suten ḥim-t-u mā ȧi-na en-ȧ suten ḥim-t-u suten se-t-u

des femmes devant les royales épouses : Venez à moi royales épouses, royales filles,

suten sen-t-u s-ḳotep-ten ḥor neb ȧḥ[3] *uer bi-uf*

royales sœurs, apaisez l'Horus, seigneur du palais, grands (sont) ses esprits,

aā-u maχeru-f ȧmmā

grande (est) sa justice[4] !

Lacune de quinze lignes détruites sur le côté gauche de la stèle.

[1] Le dernier caractère de ce nom propre doit être le ; il est mal gravé sur le monument; cependant il se distingue un peu du .

[2] *Suten-ap-tu* «royales favorites». M. Devéria a bien rapproché ce mot des *χena*. Voyez Devéria, *Papyrus judiciaire*, p. 47.

[3] *Ȧh* «porte, palais». Le mot complet s'écrit .

[4] Ici finit le texte de la face antérieure de la stèle; le texte se poursuit sur le flanc gauche; malheureusement les quinze premières lignes de ce côté sont détruites. Après cette lacune, nous nous trouvons au milieu d'un discours à Piankhi du chef vaincu, qui est évidemment Nimrod. Les six premières lignes présentent quelques traces de mots, mais on ne saurait en tirer un sens quelconque.

(51)

em-k en mā sem-tu sep 2 nemā ār sem-tu nemā sem-tu

.....

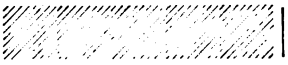 (52)

..... *nek matennu en ānχ ān āu-ā seḥi mu-(pe)*

(tu as fermé?) le chemin de la vie. Si je m'élevais vers le ciel

(53)

em keser un-nā..... res-u

comme une flèche, je serais (atteint par toi?) (vaincus) les pays du midi,

em kes[1] meḥ-tu āmmā na emma χaibi-k ās un-s bān

courbés les pays du nord. Puissions-nous être dans ton ombre. Voici cela est mauvais,

su..... χer ḥotep-u-f hem pu āb

lui..... avec ses offrandes. (C'est le gouvernant le cœur, qui fait

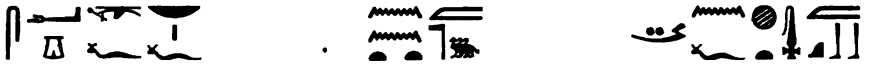

sāḳ-f neb-f en nti em nuter biu maa nef χut em kebeb

perdre son maître?) Celui qui est dans les esprits du dieu, il voit la flamme[2] dans la

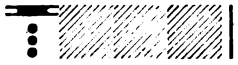 (55)

ān aau maa mā tef-f ḥesep-u-k[3]

source..... Pas un vieillard n'est vu avec son père; tes districts

[1] *Kes.* Le verbe «s'incliner, se courber» est bien connu. Sur le monument où se trouve , il y a une faute évidente.

[2] Cela veut dire probablement : «Celui qui est auprès du roi irrité voit la flamme, fût-il plongé dans un bassin.»

[3] *Hesepu-k* «tes pays». Il y a bien , ce qui prouve que le discours de Nimrod continue.

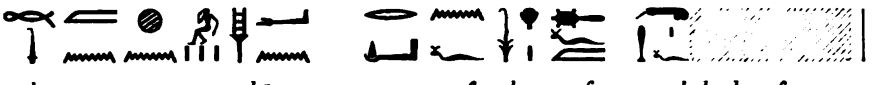

meḥ-ta em neχen-u ḥān er-ṭa nef su ḥer χat-f em baḳu ḥon-f.....

sont pleins d'enfants. Voici que il se mit sur son ventre devant S. M.....

(56)

ḥor neb āḥ[1] *ân biu-k*[2] *ār-s er-ā nok uā em suten*

Horus, seigneur du palais : Tes esprits ont fait cela à moi. Je (suis) un des royaux

(57)

ḥon-u ḥeter em bek-u er per-ḥaṭ..... (a)p bek-

serviteurs, qui payent leurs tributs au trésor..... (fais compter) leur

sen ār en nek em ḥau er sen ḥa mā[3] *nef ḥaṭ nub χesbeṭ*[4] *māfek*

tribut. Je fais à toi plus que eux. Alors il offre l'argent, l'or, le lapis, l'émeraude,

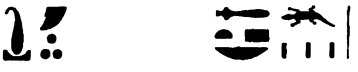

(58) 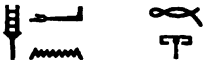

men aā neb ašu ḥān meḥ per ḥaṭ

le fer, toute pierre précieuse en grand nombre. Voici qu'il remplit le trésor

em ânnu pen ân-nef semsem em unam[5] *sešeš em aboṭ sešeš*

de ce tribut. Il amena un cheval de la main droite, un sistre dans la gauche, un

[1] a souvent pour phonétique *āḥ*, et quelquefois *sebeχ* , c'est la porte du palais.

[2] *An biu-k*, etc. L'exposant *ân* exclut ici l'idée d'une tournure passive.

[3] *Mā* «faire acte de fidélité».

[4] *χesbeṭ, māfek, men.* Comparez l'étude de M. Lepsius sur les noms des métaux (*Die Metalle in den Ægypt. Inschr.* 1872).

[5] *unam* «la droite», quelquefois , copte ⲟⲩⲛⲁⲙ. *abeṭ* «la gauche», quelquefois . Comparez Brugsch, *Diction.* p. 160, et *Zeitschrift*, 1865, p. 12. On voit, dans le tableau du haut de la stèle, le chef vaincu qui amène le cheval à Piankhi; cet usage ne paraît pas ancien en Égypte.

en nub χesbeṭ ḥān s-χā- f em āḥ-f uṭa er pa

sistre d'or et de lapis. Voici qu'il sortit de son palais, il passa vers la

Thot neb sesun sma-nef āua-u un-t-u[1] *ro-u*

demeure de Thot, seigneur de Sesun, il tua des bœufs, des veaux, des oies

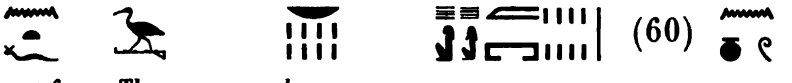

en tef Thot neb sesun sesun em pa sesun- nu

pour son père Thot, seigneur d'Hermopolis, et les huit dieux dans le temple des

Un ān menfiu[2] *na Un ḥer neham*

huit dieux. Les soldats du nome d'Hermopolis dans l'action de faire éclater leur joie.

χennu[3] *ṭaṭ- sen nefer-u hor ḥotep em nu-t-f*

Les *Khennu* dirent : Très-bon l'Horus (qui) descend dans sa ville,

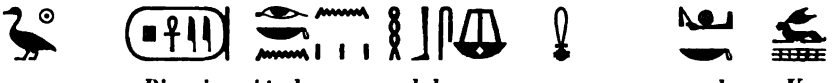

sera Pianχi ʿār-k en na ḥebes ma χu-k Un

le fils du soleil Piankhi; tu fais à nous une fête parce que tu as protégé *Un*.

[1] *Untu*. Le nom du veau est souvent orthographié *untu;* mais on trouve aussi les phonétiques *āb, ḥus*, etc.

[2] *menfiu*. On peut constater ici comme dans plusieurs autres endroits de la stèle que les boucliers des soldats qui composaient l'armée de Piankhi étaient ronds; c'était probablement une forme éthiopienne. Le bouclier porté par l'armée égyptienne a toujours la forme .

[3] *χennu*. Les *χennu* étaient un ordre de prêtres, qui, d'après les énumérations des stèles de la XIIe dynastie, venait après les *nuter ḥon*. On pourrait les rapprocher du copte ⲣⲉϥϣⲓⲛⲉ «prophète».

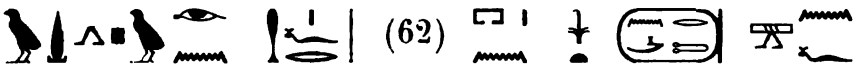

uła pu ȧr en ḥon-f er (62) *pa en suten Nemrut šem-naf*

Lorsque eut passé S. M. vers la demeure du roi Nimrod, il passa dans

ȧt neb nte suten pa per-ḥaṭ-f uła-u-f er ṭa-t nef sta[1] *utu*

toute chambre du royal palais, son trésor, ses magasins; il fit amener à lui

(63) *nef suten ḥim-t-u suten se-t-u un ȧn sen s-uaš ḥon-f em* (*χet*)[2]

les royales épouses, les royales filles. Elles invoquèrent S. M. (à la façon)

ḥim-t-u ȧn uła en ḥon-f ḥa-f er sen uła pu ȧri[3] *en*

des femmes; ne tourna pas S. M. son visage sur elles. Quand fut passé

ḥon-f er ȧḥ na sem-sem-u uła-u en nefer-u[4] *maa nef*

S. M. vers l'écurie des chevaux et le dépôt des jeunes chevaux, il vit (que)

[1] *Sta.* Les empreintes donnent ici le caractère , dont le phonétique est *stau* «revenir, ramener». La planche de M. Mariette porte .

[2] *Em χet.* Le caractère est douteux; il paraît avoir sur le monument une forme un peu plus allongée, comme celle d'un *n*, par exemple. S'il y a réellement un , on pourrait voir dans ce mot la préposition *em χet*, qui s'écrit ordinairement , et qui signifie «avec». C'est peut-être aussi : «à la façon des femmes.» Cf. le copte ⲙ̀ⲧⲟⲇⲉ «in modum».

[3] *Ȧri.* Il y a sur le monument ; c'est une faute évidente pour . Le pluriel n'a pas de raison d'être.

[4] *Neferu.* Ce mot est souvent déterminé par le cheval; aussi sous les Ptolémées le cheval est souvent employé comme synonyme de l'adjectif *nefer* «bon». On disait des *neferu*, pour de jeunes chevaux; de même qu'on appelait *neferu* de jeunes guerriers, de jeunes filles.

(65)

s-ḥeker-sen *ṭaṭ-f* *ānχ-ā* [1] *meri-ā* *rā* *ḥun*

on avait affamé eux. Il dit : Par ma vie! par l'amour de Ra (qui) rajeunit

fent-ā *em ānχ* [2] *kesen-u* *nen* *ḥeri-ā* *s-ḥe-* (66) *ker* *semsem-*

mon nez dans la vie, est pénible cela pour moi af- famer mes che-

u-ā *er beta* *neb* *ār-nek* *em kefa* *āb-k*

vaux plus que toute offense que tu as faite. Ne rebelle pas ton cœur!

mater-nā-tu *senṭi* *en neb* *ma* (67) *ret-u-k* *ān* *āu*

j'attesterai la terreur du maître à tes gens. Est-ce que

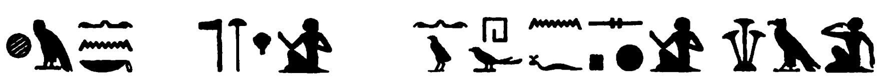

χem-nek *nuter* *χaibi* *ḥer-ā* *ān uha* *nef* *sep-ā* *ḥa* [3]

tu oublies l'ombre divine de mon visage, on n'échappe pas à mon courage. Certes!

ār-s *nā* (68) *ki* *ān reχ-ā* *ān tes-ā* *su* [4] *ḥer-s*

a fait cela à moi un autre je ne le connais pas, je ne relève pas lui sur cela [5].

[1] *Anχā*, mot à mot «je vis»; formule de serment. De là est venu le copte ⲱⲛⲉϣ «jurare».

[2] *Ḥun fent-ā em ānχ*, c'est-à-dire : «qui me donne de nouveaux souffles de vie.»

[3] *Ha*, interjection, comme l'indique le déterminatif. Cf. le copte ϩⲁⲓⲟ «utique!»

[4] *Su*. Il y a sur le monument; c'est une faute du graveur pour .

[5] «Certes! si un autre à moi inconnu eût fait une pareille faute, je ne lui eusse pas pardonné!»

nek mes em χa-t *s-χeper em suḫ-t nuter*[1] *ut-* *u*[2] *nuter âm-â*

Je suis enfanté dans le sein, j'ai été formé en œuf divin; a en- gendré le dieu en moi;

uaḥ ka-f *ân âr-â em χem-f* *ntuf utu*[4]*-nâ*

il a placé (en moi) sa personne; je ne fais rien en l'omettant[3]. C'est lui qui a ordonné

âr-t *ḥân* *sâp*[5] *χet-f er* *per-ḥat* *uſa*[6]*-f er*

à moi l'action. Voici que il destina de ces choses pour le trésor, ses magasins pour

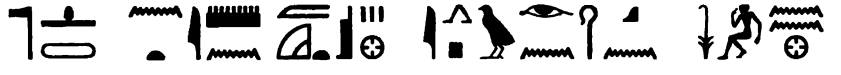

nuter ḥotep *nte* *âmen* *em ap-u* *âi pu* *âri en ḥek en* *χenensu*

le sacré domaine d'Amon dans Thèbes. Venue être faite par le roi d'Héracléopolis

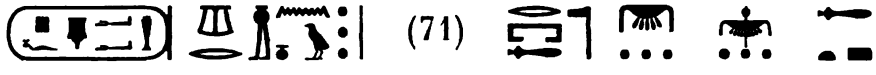

Pef-âā-bast *χer* *ân-nu* *er per-aa* *nub* *ḥat* *aā-t*

Pef-aa-bast avec des présents vers le roi, de l'or, de l'argent, pierre

neb em *semsem-u* *em sotep en âḥ* *er ṭa* *nef* *su* *ḥer χa-f* *em baḳu ḥon-f*

toute, en chevaux choisis de l'écurie. Il se mit sur son ventre devant S. M.

[1] «Lorsque j'ai été enfanté, j'ai été formé en œuf divin.»

[2] se lit ordinairement *met*, mais c'est un polyphone. On trouve ; aussi Champollion l'avait déjà rapproché du copte ⲟⲩⲱⲧ «germen».

[3] «Je suis sa personnification; je ne fais rien sans lui.»

[4] est une faute du monument pour *utu*.

[5] *Sap* est la forme causative de *ap* «juger». *Sap* est souvent employé dans le sens de «faire l'inspection»; ici il a le sens dérivé «reviser, destiner».

[6] «magasins». On connaît deux phonétiques : *uſa* et *šenti*.

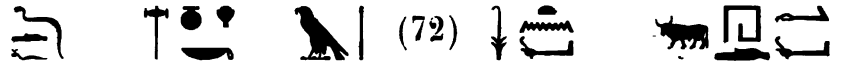

ṯaṭ-f *anet ḥa-k* *ḥor* (72) *suten neχ-t* *ka* *haṭ*

(et) il dit : Hommage à toi Horus ! roi victorieux ! taureau qui repousses

ka-u[1] *šuṭ-ȧ* *(seba-)t*[2] *ṯes*[3] *kuȧ* *em kek* *ṭu-ṭu* *nȧ* *he-*

les taureaux ! J'ai creusé l'enfer, j'étais plongé dans la nuit ; est donnée à moi la

(73)

ṯaṭ *ḥer-f* *ȧn kam-nȧ* *mer-ȧ*[4] *en hau*

lumière pour (sortir de) cela. Je n'ai pas trouvé un homme dans le jour

kesen *ḥā-ṯ-f* *em hau en χera* *ap* *ntuk* *pe suten* *neχt*

du malheur, qui assistât dans le jour du combat, excepté toi, ô roi[5] victorieux !

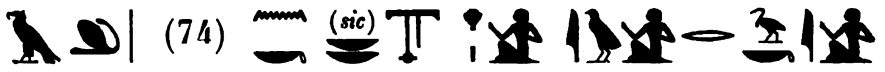

kefa-[6] *nek* *kak*[7] *ḥer-ȧ* *ȧu-ȧ* *er* *bak*

Tu as chassé les ténèbres de dessus moi. Je suis en serviteur

[1] M. Lauth traduit : « Horus, qui gouvernes les taureaux et effrayes les vaches. » Il y a bien clairement deux taureaux sur le monument, et l'image est bien plus naturelle ainsi.

[2] *Seba-t.* La lecture de l'étoile, comme signe du domaine infernal, est encore indécise. Le sens de la phrase est : « J'étais au plus profond de l'enfer. »

[3] *Ṯes* est « la profondeur ». M. Lauth passe *ḥer-f*, qui se rapporte aux ténèbres ; *kake* est en effet masculin : « la lumière m'est donnée après cela (les ténèbres). »

[4] *Mera* est souvent employé pour désigner les hommes en général. Ce mot peut venir du radical *mer* « mourir » ; ce serait « les mortels ». Peut-être faudrait-il traduire ici « un ami », mais le déterminatif est alors ; il faudrait supposer une faute de gravure.

[5] *Pe suten.* Remarquez la tournure du vocatif avec l'article ; ce qui s'est conservé en copte.

[6] *Kefa.* Cf. le copte ⲕⲁⲫⲉⲥⲉ « cogere, inhibere ».

[7] *Kak.* Il y a sur le monument , ce qui est une faute évidente pour . Cf. la ligne 72.

ḥn(ā) χer-tu-ā *χenensu* *ḥeter* *er*

avec tous mes biens. Hnes donne ses tributs[1] à

āri-k *tut* *ās* *Hor em aχu* *ḥer (tep)* *āχem-u* *sek-u*

ton palais. Voici l'image d'Armachis au-dessus des (constellations?)

un nef un nek em *suten* *ān* *sek-f* *ān*

Son existence est ton existence en roi; il n'éprouve pas de diminution, tu n'éprouves

sek-k *suten χab* *Pianχi* *ānχ ṭeta* *χuṭ* *pu*

aucun dommage, roi Piankhi vivant à toujours! Navigation faite

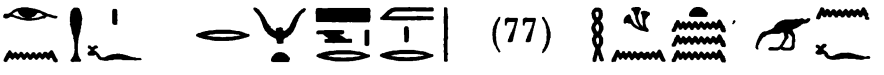

ār en ḥon-f *er* *ap še*[2] *er ma Ro-* *ḥen*[3] *kim-nef*

par S. M. vers le commencement du bassin au lieu de *Rohen*. Il trouva

pa *ra-χem-χeper*[4] *sau-f* *tes* *χutem*[5]*-f* *χutem* *meḥ em*

la ville de Pa-ra-khem-kheper ses murailles élevées; sa clôture fermée; pleine de

[1] *Hetar*. Ce mot signifie «payer tribut».

[2] *Ap še* «le commencement du bassin», c'est-à-dire le Fayoum qui est appelé, dans le *Papyrus de Boulaq*, II : *to še* «le pays du bassin».

[3] *Rohen*, localité citée dans le même papyrus (*Boulaq*, II, 10e demeure), sous la forme *ro-hun*; ce nom signifie : «l'entrée du *hun*,» qui est un autre nom du Fayoum. On peut comparer ce nom à la localité moderne d'*Illahun*, située à l'entrée du Fayoum.

[4] *Pa-ra-χem-χeper*. Plusieurs rois ont porté ce prénom.

[5] *χut* est ici pour *χotem*, phonétique ordinaire.

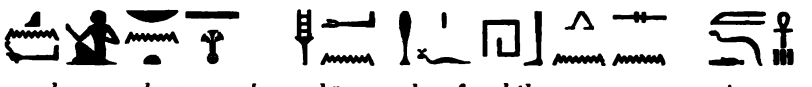

ken neb nte to χab ḥān ḥon-f hâb en sen em ḥaṭ ānχ-u

tout vaillant de la basse Égypte. Voici que S. M. envoya à eux en disant : Vous

(78)

em mer[1] *šua*[2] *ḥur-u ānχ-*

qui vivez dans la mort (?). faibles ..... misérables. Vous

u em mer[3] *ār šeše at ān un-na māk-ten em*

qui vivez dans la mort, si se passe un instant sans ouvrir à moi, vous êtes à l'état de

ḍp χer-u χer (hā?)[4] *pu en suten em šenā seba-u na ānχ-ten*

juger des massacres. Très-pénible serait au roi; ne fermez pas les portes de vos vies

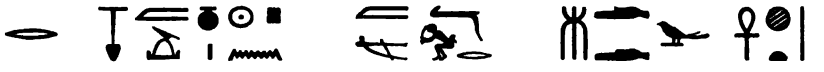

er[5] *sam nemma*[6] *na ra pen em mer mer meseṭ ānχ*

pour l'échafaud de ce jour; n'aimez pas la mort, (pour) détester la vie.

[1] Il faut peut-être traduire : «vous qui vivez dans la ville,» en prenant ⊛ pour ⊕ et en supposant ⊼ auparavant.

[2] *Šua*, mot rare. Au *Papyrus Sallier*, l. 25, on trouve la phrase : «Je donne à celui qui me *šaua*» (déterminé ici par), et il est en parallélisme avec *nemmuh* «faible, implorer». Dans une inscription de Médinet-Abu, *šaua* est opposé à *grands*. M. Goodwin (*Zeitschr. für Ægypt. Sprache*) donne trois exemples de ce mot avec le même sens. — Lacune de deux ou trois mots.

[3] *Anχ-u em mer*. Il faut remarquer que dans cette stèle la mort est toujours écrite .

[4] *χer-ha*. Voyez pour ce mot à la ligne 131.

[5] *Er*. Remarquez le rôle de *er*, préposition qui divise deux idées présentées par opposition.

[6] *Sam nemma*. Le phonétique du groupe , qui représente le couteau sur le billot, est *nemmâ*. Cette phrase signifie : «Ne vous fermez pas la porte (que je vous ouvre) pour vivre, au lieu de l'échafaud de ce jour.»

(79)

[1] ..... *nχ* *χefte en to fer-f* *ḥān* *ḥāb en sen en*

..... à la face du pays entier. Voici que ils envoyèrent à

ḥon-f *er ṭaṭ* *māk* *nuter χaibi-t* *ḥer tep-k* *se nut*[2] *ṭu-f nek*

S. M. pour dire : Puisque est l'ombre du dieu sur ta tête, le fils de *Nut* t'a prêté

ṭoṭ-ui-f *ka* *āb-k*[3] *χeper ḥer-ā* *ma per em ro*

ses deux mains. La parole de ton cœur se fait à l'instant, comme ce qui sort de la

en nuter *māk* *su*[4] *mes-tu-k en nuter* *ḥer maa na em ro*

bouche d'un dieu, car tu es enfanté d'un dieu; nous voyons cela par la bouche de

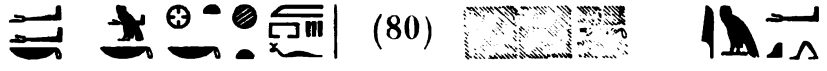

(*ṭoṭ-ui*)-*k*[5] *māk* *nu-t-k* *χotem-*(*u-*)*f* ..... *ām* *āk*

tes mains. Est ta ville et ses clôtures (en ta puissance?). Que (puisse) entrer

āk-(*i*) *ām* *pere* *per*(*i*)*-u* *ir* *ḥon-f* *merer-f* *ḥān* *sen*

un entrant, que (puisse) sortir les sortants. A fait S. M. son désir[6]. Voici que eux

[1] Lacune de deux ou trois mots.

[2] *Se nu-t* «fils de Nut». C'est *Set* qui est ici désigné et non Osiris. *Set* est ici plus en situation, puisqu'il représente la royauté de la basse Égypte.

[3] *Ka-āb-k* «la parole de ton cœur : ce que tu désires».

[4] *Māk-su*. *Māk*, auxiliaire «être» qui passe à la conjonction ; *su*, pronom neutre. Mot à mot : «étant cela.»

[5] *Ro ṭoṭ-ui-k*, mot à mot : «la bouche de tes mains,» c'est-à-dire «par tes œuvres». C'est un exemple de l'abus des types pronominaux.

[6] Le roi leur accorda ce qu'ils désiraient.

pere *ḥn(ā) si en (sar) en Mā* *Tafneχt* *āk* *pu*

sortirent avec le fils du chef des *Mašuaš* Tafnekht. (Lorsque) entrée fut faite

ār en menfiu na *ḥon-f* *er-s ān* *sma* *nef uā em* *ret* *neb* *kim*

par les soldats de S. M. dans elle, il ne tua pas un d'homme aucun, (qu')il

nef ..... *ḥn(ā) saḥu-u*[1] *er χotem* *āš-*

trouva. (Le roi envoya ses.....) avec ses chanceliers pour sceller le dépôt

u-[2]*f* *sāp* *per-ḥaḍ-u-f er* *per-ḥaḍ* *šenti-u-f er nuter*

des titres? Il vérifia ses trésors pour le trésor (royal); ses greniers pour les sacrées

ḥotep-u en tef-f *āmen rā neb* *nesa-u to-ui* *nā* *pu* *ār en*

offrandes de son père Amon-Ra, seigneur des trônes du monde. (Lorsque) fut allé

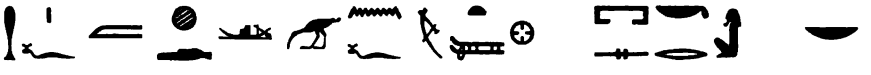

ḥon-f *em* *χuṭ* *kim-naf* *Mer-tum*[3] *pa* *sokar* *neb*

le roi en descendant, il trouva *Mertum*, la demeure de Sokaris, seigneur

[1] *saḥu*, un sceau que certains dignitaires portent au cou; on a trouvé plusieurs lectures pour ce signe. Au Rituel, il indique des dignités qui ont rapport avec certaines fonctions de chancellerie.

[2] *āšu*, mot nouveau. Il est déterminé par le papyrus; peut-être sont-ce des *registres?*

[3] *Meri-tum* et *Pa sokar neb s-haḍ*. Le verbe *χutem-nas*, qui est au singulier, semble indiquer que ces deux noms appartiennent au même lieu : désignant le temple ou le nom sacré. Le roi vient du Fayoum *em χut*, ou du moins de *Paraχemχeper; Meritum* peut donc être non loin du Fayoum, dans la direction de Memphis. La reddition de *Paraχemχeper* avait suffi pour amener la soumission du

seḥaï *χotem nes* *àu àn peḥu-s* *ṭa-nes χerau*

d'illumination qui était fermée. Il ne l'avait pas atteinte, (quand) elle fit un combat

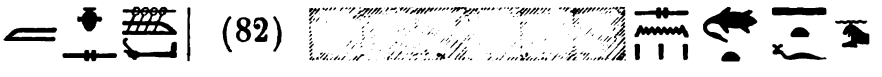

em àb-s[1] *šep* ..... [2] *sen senṭ šefi-t*

dans son sein. (avait saisi) eux la peur; la terreur

χotem nes ro sen ḥān hâb en sen ḥon-f em ṭaṭ

avait fermé leur bouche. Voici envoya à eux S. M. en disant :

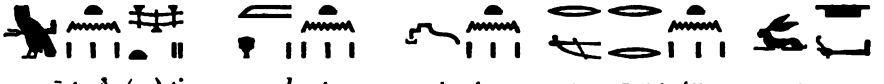

mā-ten[3] *(ua)-ti* *em ḥer-ten* *sotep-ten* *er merer-ten* *un*

Placez deux voies devant vos faces; choisissez suivant votre désir : ouvrir,

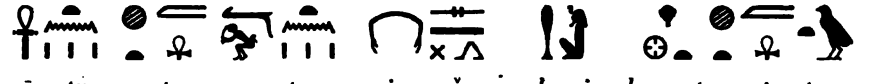

ānχ-ten *χutem* *mer-ten* *àn seše* *ḥon-à* *ḥer nu-t* *χotem-tu*

vous vivrez; fermer, vous mourrez. Ne passera pas ma Majesté devant une ville fermée.

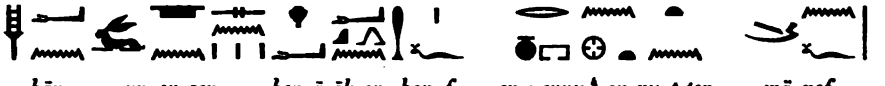

ḥān *un-en-sen* *ḥer-ā āk en ḥon-f* *er χennu*[4] *en nu-t ten* *mā-nef*

Voici qu'ils ouvrirent à l'instant; entra S. M. dans l'intérieur de cette ville. Il offrit

Fayoum. On ne parle pas d'*Héracléopolis*, qui était regardée comme alliée. (Voyez ci-dessus.)

[1] « On se battait à l'intérieur : les uns voulaient se rendre, les autres continuer la lutte. »

[2] Lacune de quatre ou cinq mots. M. Lauth traduit : « Il n'était pas possible d'y arriver. » Outre que ces mots ne se relient pas avec la suite du texte, Piankhi ne pouvait pas dire cela.

[3] *Maten-ua-ti*, etc., c'est-à-dire : « choisissez entre les deux lignes de conduite que vous avez à tenir : ouvrir ou fermer. »

[4] *χennu*, ordinairement écrit . Ici est omis. *Er χennu* signifie « dans l'intérieur ».

(83)

. . . . . [1] *menḥi* [2] *χent* *s-ḥaf* [3] *s-ăp*

. . . . . Menhi dans la ville de *Schaf.* Il vérifia

per-ḥaf-f *ŝenti-u-f er* *nuter ḥotep-u en* *Amen-em-ap-u*

sa maison du trésor, ses greniers pour les divines offrandes d'Amon dans Ap.

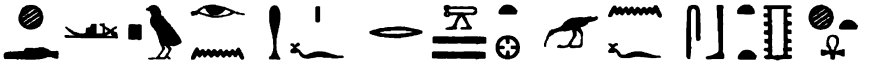

χu! *pu* *ăr en* *ḥon-f* *er* *Ta-to-ui* [4] *kim* *naf* *sebti* *χutem*

Étant descendu le roi vers Tatoui, il trouva le rempart fermé,

[1] Lacune de trois ou quatre mots au moins. Il y avait là sans doute l'énumération des divinités de *Meri-tum.*

[2] *Menḥi.* C'est un des noms de la déesse *Seχet;* toutefois il faut remarquer qu'il n'y a pas ici le signe du féminin, et qu'il y a le déterminatif *dieu* , et non , celui des déesses.

[3] *S-ḥaf.* Abrégé de 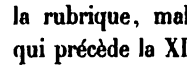 *Pa sokari-neb sehaf,* autre nom de la ville de *Meritum.* Cf. ci-dessus, l. 81 : 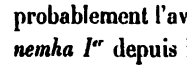 *Meritum,* peut être comparé à *Meidun.*

[4] 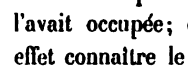 *Tato-ui.* Le nom de cette place forte, que M. Lauth a méconnue dans sa traduction, est écrit sur d'autres monuments 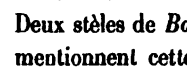 avec une enceinte fortifiée. D'après la marche du récit, on voit que cette ville était située au midi et non loin de Memphis, où Piankhi arrive ensuite directement. En effet, dans un passage d'un texte d'Edfou, qui comprend les mesures de l'Égypte (voyez *Album photographique de la mission d'Égypte,* vicomte E. de Rougé, pl. XXI, l. 9), *Tatoui* est citée comme la limite de la basse Égypte, car on compte les mesures à partir de cette ville. Voyez aussi le passage de l'inscription de Piankhi (l. 3). Cette place, par sa position et sa force, commandait sans doute la haute et la basse Égypte; de là lui est venu son nom, qui signifie : « dominant les deux régions. » Aussi au papyrus royal de Turin, dans la rubrique, malheureusement mutilée, qui précède la XIIe dynastie, on voit encore le nom de cette place. On comptait probablement l'avénement définitif d'*Amenemha Ier* depuis le moment décisif où il l'avait occupée; certains textes font en effet connaître le fait d'une guerre civile antérieure à la reconnaissance de ce prince. Deux stèles de *Boulaq* de la XIIe dynastie mentionnent cette ville. Enfin, au point de vue mythologique, un texte d'Edfou, concernant les heures du jour et visible au temps de Rosellini (pl. XXXVIII), portait ces mots : « (Le soleil) fait sa transformation en enfant comme l'*Horus*

ȧneb-u[1] *meḥ*[2] *em* *menfi-u* *ken* *na to χab* *ḥān*

les murailles pleines de soldats vaillants de la basse Égypte. Voici que

seš-sen *χutem-u* *er ṭut en sen ḥer χat* .....

ils ouvrirent leurs clôtures; ils se mirent sur le ventre. (Ils envoyèrent

.... *ḥon-f* *utu*[3]*-nak* *tef-k* *uāā-f*[4] *nte neb to-ui*

dire à) S. M. : A ordonné pour toi ton père son héritage de seigneur des deux mondes.

ntuk *am*[5] *sen* *ntuk neb nti ḥer sa to* *uſa* *pu* *ȧr en*

Tu es dans eux; tu es le seigneur qui (est) au-dessus du monde. Lorsque fut passée

ḥon-f *er ṭā* *mā* *āb* *aā en* *nuteru* *amu nu-t*[6] *ten* *em* *ȧua-u*

S. M. il offrit une offrande grande aux dieux qui sont dans cette ville, en bœufs,

de *Tatoui.* » Nous pouvons en conclure que le dieu de cette ville était un Horus enfant.

[1] *Anebu* désigne principalement la muraille qui fait la clôture; doit venir de la racine *ān* « faire le tour ».

[2] *Meḥ*, au sens propre « remplir ». Au figuré « tenir, posséder, occuper »; alors il est déterminé par et quelquefois par .

[3] *utu*, déterminé par , signifie « ordonner »; et déterminé par , il veut dire « aller ».

[4] . Le petit veau couché a les deux valeurs *u* et *w*. Le cartouche de Darius est souvent terminé par *weš*; c'est exactement la lecture persane *Dariavesch.* Il est ainsi écrit sur la statue naophore du Vatican, et ce n'est pas une faute. Dans les cartouches ptolémaïques, suit toujours la qualification de fils; il signifie « héritier » à Beni-Hassan. C'est donc « fils héritier ».

[5] Il y a *am sen*, et non , comme le portent les publications.

[6] *Nu-t ten.* M. Lauth a bien traduit « cette ville »; il aurait dû voir qu'il s'agissait d'une nouvelle ville et de nouvelles offrandes, et être amené à reconnaître le nom de *Ta-to-ui.*

(83)

. . . . . [1] *menḥi* [2] *χent* *s-ḥaf* [3] *s-ăp*

. . . . . Menhi dans la ville de *Schaf.* Il vérifia

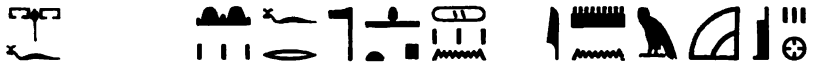

per-ḥaf-f *šenti-u-f er* *nuter ḥotep-u en* *Amen-em-ap-u*

sa maison du trésor, ses greniers pour les divines offrandes d'Amon dans Ap.

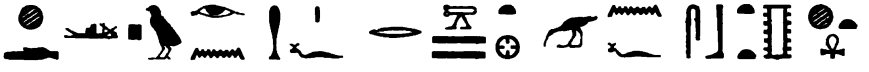

χuṭ *pu* *ăr en* *ḥon-f* *er* *Ta-to-ui* [4] *kim* *naf* *sebti* *χutem*

Étant descendu le roi vers Tatoui, il trouva le rempart fermé,

[1] Lacune de trois ou quatre mots au moins. Il y avait là sans doute l'énumération des divinités de *Meri-tum.*

[2] *Menḥi.* C'est un des noms de la déesse *Seχet;* toutefois il faut remarquer qu'il n'y a pas ici le signe du féminin, et qu'il y a le déterminatif *dieu* , et non , celui des déesses.

[3] *S-ḥaf.* Abrégé de 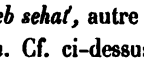 *Pa sokari-neb sehaf,* autre nom de la ville de *Meritum.* Cf. ci-dessus, l. 81 : 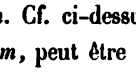 *Meritum,* peut être comparé à *Meidun.*

[4] 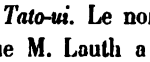 *Tato-ui.* Le nom de cette place forte, que M. Louth a méconnue dans sa traduction, est écrit sur d'autres monuments avec une enceinte fortifiée. D'après la marche du récit, on voit que cette ville était située au midi et non loin de Memphis, où Piankhi arrive ensuite directement. En effet, dans un passage d'un texte d'Edfou, qui comprend les mesures de l'Égypte (voyez *Album photographique de la mission d'Égypte,* vicomte E. de Rougé, pl. XXI, l. 9), *Tatoui* est citée comme la limite de la basse Égypte, car on compte les mesures à partir de cette ville. Voyez aussi le passage de l'inscription de Piankhi (l. 3). Cette place, par sa position et sa force, commandait sans doute la haute et la basse Égypte; de là lui est venu son nom, qui signifie : « dominant les deux régions. » Aussi au papyrus royal de Turin, dans la rubrique, malheureusement mutilée, qui précède la XIIe dynastie, on voit encore le nom de cette place. On comptait probablement l'avénement définitif d'*Amenemha Ier* depuis le moment décisif où il l'avait occupée; certains textes font en effet connaître le fait d'une guerre civile antérieure à la reconnaissance de ce prince. Deux stèles de *Boulaq* de la XIIe dynastie mentionnent cette ville. Enfin, au point de vue mythologique, un texte d'Edfou, concernant les heures du jour et visible au temps de Rosellini (pl. XXXVIII), portait ces mots : « (Le soleil) fait sa transformation en enfant comme l'*Horus*

ȧneb-u[1] *meḥ*[2] *em* *menfi-u* *ken* *na to χab* *ḥān*

les murailles pleines de soldats vaillants de la basse Égypte. Voici que

seš-sen *χutem-u* *er ṭut en sen ḥer χat* .....

ils ouvrirent leurs clôtures; ils se mirent sur le ventre. (Ils envoyèrent

.... *ḥon-f* *utu*[3]*-nak* *tef-k* *uāā-f*[4] *nte neb to-ui*

dire à) S. M. : A ordonné pour toi ton père son héritage de seigneur des deux mondes.

ntuk *am*[5] *sen* *ntuk neb nti ḥer sa to* *uȧa* *pu* *ȧr en*

Tu es dans eux; tu es le seigneur qui (est) au-dessus du monde. Lorsque fut passée

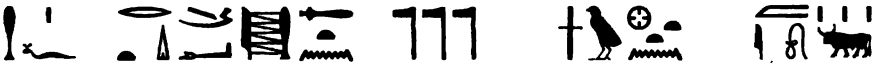

ḥon-f *er ṭȧ* *mā* *āb* *aā en* *nuteru* *amu nu-t*[6] *ten* *em* *ȧua-u*

S. M. il offrit une offrande grande aux dieux qui sont dans cette ville, en bœufs,

de *Tatoui.* » Nous pouvons en conclure que le dieu de cette ville était un Horus enfant.

[1] *Anebu* désigne principalement la muraille qui fait la clôture; doit venir de la racine *ān* « faire le tour ».

[2] *Meḥ*, au sens propre « remplir ». Au figuré « tenir, posséder, occuper »; alors il est déterminé par et quelquefois par .

[3] *utu*, déterminé par , signifie « ordonner »; et déterminé par , il veut dire « aller ».

[4] . Le petit veau couché a les deux valeurs *u* et *w*. Le cartouche de Darius est souvent terminé par *weš;* c'est exactement la lecture persane *Dariavesch.* Il est ainsi écrit sur la statue naophore du Vatican, et ce n'est pas une faute. Dans les cartouches ptolémaïques, suit toujours la qualification de fils; il signifie « héritier » à Beni-Hassan. C'est donc « fils héritier ».

[5] Il y a *an sen*, et non comme le portent les publications.

[6] *Nu-t ten.* M. Lauth a bien traduit « cette ville »; il aurait dû voir qu'il s'agissait d'une nouvelle ville et de nouvelles offrandes, et être amené à reconnaître le nom de *Ta-to-ui.*

un-tu ro-u χet neb nefer āb ḥān sâp per ḥaṭ-f er

veaux, oies, toute chose bonne, pure. Voici que il vérifia son trésor pour le

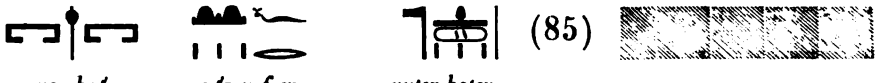

per ḥaṭ uṭa-u-f er nuter ḥotep (85) .....

trésor royal, ses magasins pour les offrandes sacrées .....Lorsque S. M. se

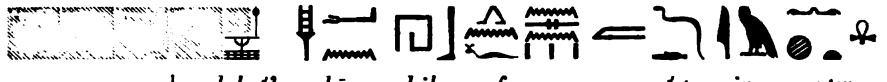

.....[1] *aneb ḥaṭ*[2] *ḥān hâb- nef en sen em ṭaṭ âm χutem*

fut approchée de Memphis, voici que il envoya à eux en disant : Ne fermez pas,

âm χerau χennu[3] *nu-t šu*[4] *em sep tep*

ne combattez pas (vous qui êtes) dans la ville. Le dieu *Su* au commencement des temps;

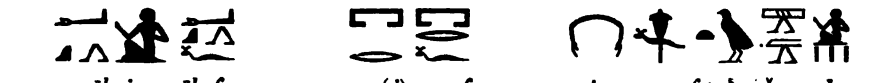

âk-â âk-f per-(â) per-f ân χeseṭ-tu[5] *šemu-â*

mon entrée est son entrée; ma sortie est sa sortie. N'étant pas repoussée ma marche

uṭen-â āb en Ptaḥ en nuteru âmu âneb-ḥaṭ ṭerep-â

je consacrerai une offrande à Ptah et aux dieux qui sont dans Memphis. J'accomplirai

[1] Cette lacune renfermait certainement l'annonce de l'arrivée devant Memphis.

[2] (*Aneb*)-*haṭ*. Les empreintes donnent clairement pour le second signe, le seul qui subsiste sur le monument, et non , comme le portent les publications de M. Mariette.

[3] *χennu*. M. Lauth traduit : «Ne combattez pas dans la ville de *χennu*.» C'est un contre-sens : *χennu* veut dire «dedans» et n'est pas ici un nom propre.

[4] *Šu*. Le règne mythologique du dieu *Šu* était resté célèbre comme bienfaisant; c'est le modèle idéal des règnes des rois : «J'entrerai et je sortirai comme *Šu*,» c'est-à-dire «sans vous faire de mal».

[5] *An χeseṭ-tu*. M. Lauth traduit : «Irrésistibles sont mes pas.» C'est un contre-sens : *ân* est ici la négation conditionnelle. «Si vous ne repoussez pas ma marche, etc.» La tournure est une sorte d'ablatif absolu.

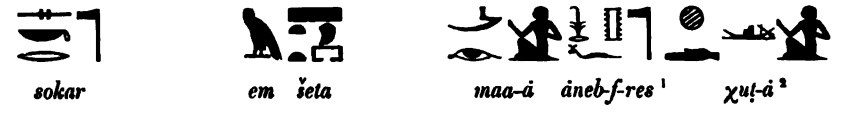

sokar *em šeta* *maa-à* *ànеb-f-res*[1] *χuṭ-à*[2]

les rites de *Sokaris* dans le temple de *Seta;* je contemplerai Ptah. Je m'en irai

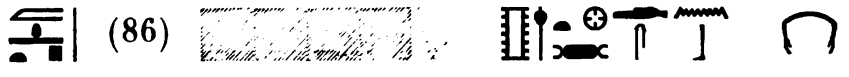

em ḥotep ..... *aneb ḥaṭ* *aṭ senb*[3] *àn*

pacifiquement ..... Memphis avec douceur et sauf; ne

rem-tu[4] *neχen-u* *maa* *māref-ten* *ḥesep-u tap res* *àn*

pleurant pas les enfants. Voyez les nomes du midi; n'a

smà-tu *uā neb* *àm* *api* *sebà-u* *uaā*[5] *ḥer nuter*

pas été tué quelqu'un dedans excepté l'impie qui blasphémait contre le dieu;

àr-t nemma em *χak*[6]*-u* *ḥān* *χutem-sen* *χutem-sen* *ṭu-sen*

a été fait l'échafaud pour l'impie. Voici qu'ils fermèrent leurs clôtures; ils firent

[1] *Aneb-res-f,* mot à mot : «celui à qui appartient le rempart du midi.» C'est un titre de Ptah à Memphis.

[2] *χut-à,* c'est-à-dire : «je descendrai vers la basse Égypte;» mot à mot : «je m'en vais.» On ne peut supposer ici l'emploi du passé, comme M. Lauth l'a traduit.

[3] *Āt senb.* *āṭ.* M. Brugsch (*Dict.*) le rapproche du copte ⲃⲱⲧⲉ «temperare». Dans le *Papyrus Rhind,* ce mot est mis en parallélisme avec *s-nefer* «bienfaisant» et *ṭa-munχ* «bienfaisant»; ici il est lié à *senb* «en santé, sans dommage»; *āṭ* signifie donc «avec douceur». La lacune qui précède empêche de saisir l'ensemble de la phrase, mais le sens général devait être, que Memphis ne subirait pas de dommages, si elle ne s'opposait pas à la marche de Piankhi.

M. Lauth a traduit à tort : «sans qu'une main soit coupée.»

[4] *An rem-tu,* c'est-à-dire : «sans qu'un enfant ait l'occasion de pleurer.»

[5] *uaā.* Cf. ⲟⲩⲁϩ «blasphème» (Brugsch, *Dict.*); cela veut dire : «excepté celui qui ne reconnaissait pas l'autorité du roi.»

[6] *Ar-t nemma em χak-u* «l'échafaud

pere menfi-u er neh-u em menfi-u na ḥon-f em[1] *uba-u mur-*

sortir des soldats vers un petit nombre de soldats de S. M. à l'état d'artisans, de chefs

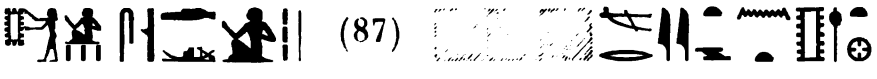

kut saṭ-iu ..... *meri nte ineb-ḥaṭ*

de maçons, de marins ..... la rive de *Memphis.*

às[2] *uer pef en sa sper er ineb haṭ em uχa*[3] *ḥer*

Voici que ce prince de Saïs s'approcha de Memphis dans la soirée, donnant

ḥan[4] *en menfi-u-f χenen-f tep neb en menfi-u-f temeṭ*[5]

des préceptes à ses soldats, à ses matelots, à tous les chefs de ses soldats; ensemble :

ret-u 8,000 ḥer ḥen en sen uer uer māk[6] *Mennefer*

hommes 8,000; en leur recommandant beaucoup : Étant que Memphis,

n'est fait que pour les impies». M. Lauth a traduit : «et ceux qui ont donné un exemple d'obstination.» Il a probablement lu *sem* «image, exemple», au lieu de , le couteau sur le billot, qui y est en réalité.

[1] *Em uba-u*, etc. Est-ce le détachement de Piankhi ou les gens de la sortie? MM. Brugsch et Lauth ont traduit *em* par «déguisés en»; mais on ne se déguise pas pour attaquer un détachement; *em* est plutôt l'*m* d'état; c'est Piankhi qui, pour une reconnaissance ou des travaux d'approche, emploie des hommes de métier.

[2] *Às*, particule qui s'emploie d'ordinaire pour un fait déjà existant.

[3] *Uχa*. Cf. le copte ⲟⲩⲱϫⲉ «nuit».

[4] *ḥen*, ordinairement déterminé dans ce sens par . Cf. le copte ϩⲱⲛⲛ «jubere» (Brugsch, *Dict.*).

[5] , abréviation fréquente pour *temeṭ* «ensemble»; signe du total dans les comptes.

[6] *Māk*, type pronominal, employé ici comme conjonction.

meḥ em menfi-u *em tep neb na* *to χab* *serti*[1] *buṭi*

pleine de soldats, de tout ce qu'il y a de meilleur de la basse Égypte; d'orge, de blé;

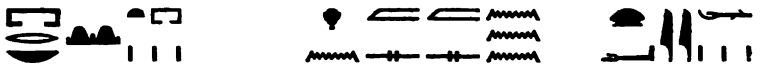

per[2] *neb uła-u* *ḥer en* *mes-mes*[3] *χāi-u*

toute espèce de grains des greniers, au-dessus de toute mesure; toute espèce d'usten-

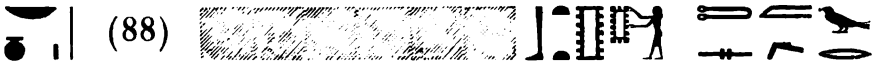

neb nā[4] ..... *(se)b-ti* *kut* *tesem*[5] *uer*

sile de .....la muraille construite, le bastion grand

em ār-t en uba er χet *āṭur em rer āb-t* *ān* *kem-tu*

disposé d'après l'art en (toute) chose; le fleuve entourant l'orient; il n'est pas trouvé

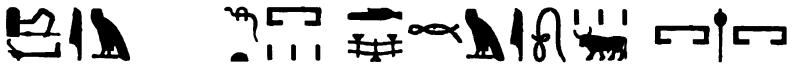

χerau ām *te-t-u*[6] *ṭi* *meḥ em* *āua-u* *per-ḥaṭ*

de (lieu) d'attaquer dans elle; des parcs pleins de bœufs; le trésor

[1] , peut-être : *sara*, sorte de blé ou d'orge. Au chapitre CXLIX, 1, du *Todtenbuch*, il est dit que dans l'Amenti on vit de pains faits avec du *sara*. Cf. CEPϮI.

[2] *Pere*, les grains en général. ϤPE «granum». Cf. פְּרִי. (Brugsch, *Dict.*)

[3] *Mesmes*, redoublement de *mes* «mesurer». Le déterminatif , l'eau, indique l'idée de niveau ou d'abondance. Cf. la racine *mes* «demergere», en copte OϢC.

[4] *χai-u neb na rā*

«les ustensiles de travail». Cette formule est bien connue; la fin a disparu dans la lacune.

[5] *Tesem*, bastions ou tours de fortifications, comme la tour carrée de Semneh. La phrase indique ici un grand système de bastions. Voyez plus loin, l. 90.

[6] *ṭet-u* «étables à bœufs». (Cf. *Pap. Anastasi*, I, 10, 3.) Le mot *ti* ajoute l'idée : «*qui restent* pleines de bœufs.» M. Lauth traduit ici : «des passages minés.»

äper em χet neb *hat* *nub* *χomet*[1] *hebes* *nuter senter* *afet* (?)

est garni de toutes choses : argent, or, cuivre, vêtements, parfums, miel,

seft[2] *šem-ä* *tu-ä* *χet en* *uer-u* *χab* *un-ä*[3] *en sen*

huile. Je m'en vais; je donne ces choses aux princes de la basse Égypte. Je leur ouvre

(89)

hesepu-sen *χeper-ä* *em* .... *hru* *er*

leurs nomes : je deviens... ....(défendez-vous) des jours jusqu'à

äi-ä *hemse-*[4] *pu* *är-nef her semsem* *än* *neh-ti-*[5] *nef* *uri-*

ma venue. Il s'assit sur un cheval; il ne se fia pas à son

f *χut* *pu* *är nef* *em sent en* *hon-f* *hat-to* *er-f tiau*

char. Il partit par crainte de S. M. Étant illuminée la terre sur lui la

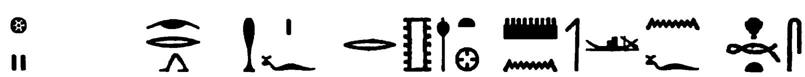

sep senu *sper* *hon-f* *er* *äneb hat*[6] *mena-nef* *her mehit-s*

deuxième fois, s'approcha S. M. vers Memphis; il aborda au nord.

[1] *χomet* «cuivre, airain». (Voyez Lepsius, *Die Metalle, etc.* 1872, p. 91.)

[2] *Seft* se dit de la térébenthine et des huiles précieuses.

[3] *Un-ä*, etc. Cela peut vouloir dire : «Je les engage à aller dans leurs nomes pour y organiser des armées de secours.»

[4] *Hemse*. Le rédacteur parle ici de Tafnekht, qui partit sur un cheval parce que cela était plus facile pour échapper aux assiégeants.

[5] *neh-ti* «confidere». Cf. le copte ⲛⲁϩϯ ⲡⲓ «fides» et ⲛ̀ϩⲟⲧ «fidelis». M. Brugsch, dans son dictionnaire, traduit : «demander, supplier.»

[6] *Aneb hat* «la muraille blanche», λευκὸν τεῖχος, citadelle de Memphis située au nord de la ville.

kem-nef *mu* *ār*[1] *er* *sau-u*[2] *ḥā-u* *mena* *er*

Il trouva l'eau montée jusqu'aux murailles; les bateaux abordèrent aux

(90)

(*meri nte*) *mennefer* *ḥān* *ḥon-f* *maa-s* *em neχt-u*

rives de Memphis. Voici que S. M. la vit en forces;

sebti *χii*[3] *em* *kuatu* *en-mau* *tesem-u* *āper em neχt*

la muraille élevée par des constructions nouvelles; les fortifications munies de forces;

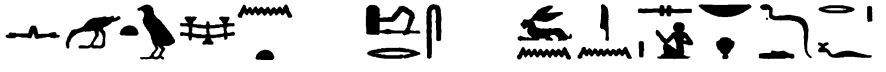

ān *kem-tu* *ua-t* *nte* *χerau er-s.* *Un ān* *sa* *neb ḥer ṭaṭ* *ro-f*

n'était pas trouvé de chemin d'attaque contre elle. Était chacun dans l'action de parler

em *menfi-u* *na* *ḥon-f em* (*tap-reṭ*)[4] *neb en χerau* *sa* *neb ḥer ṭaṭ*

parmi les soldats de S. M. sur toutes les lois de la guerre. Chacun disait :

[1] . Il faut corriger *ār*; le graveur a essayé lui-même de corriger cette faute sur le monument. La forme complète de ce verbe est *āru*. Ainsi, dans la grande inscription dédicatoire du temple d'Abydos (l. 76), on lit : *suten*, etc. « Paroles du roi en exaltant ce qu'il a fait à son père. » M. Maspero a traduit ici « en énumérant ». Exalter se rapproche mieux du sens radical de *ār*, que M. Maspero rapproche de ⲱⲗ « auferre, adducere », et que je pense plus exactement rapporter à ϩⲗⲉ « ascendere ».

[2] *Sau* « grandes murailles ». Sur l'inscription de Karnak, qui est au Louvre, première ligne : « le roi ordonne que ses victoires soient fixées sur une muraille de pierre dans le temple » 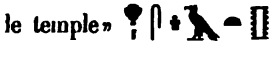 .

[3] *χii*, cf. ϩⲱⲥⲓ « suspendere », ⲱⲥⲱⲥⲓ « altitudo ». Voyez, à la ligne 91, le même mot avec l'*s* causatif : *sχi* « élever ».

[4] *Tap raṭ*, écrit quelquefois .

(91)

ȧmmā[1] *ḳaua-na* ..... *mak*

Attaquons ..... car

menfi-s ašu[2] *neb χet-u* *ḥer ṭaṭ*[3] *ȧr* *stau*

ses soldats (sont) nombreux en toutes sortes de choses, en faisant un plan

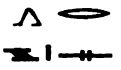

er-s *seχi-na* *sa* *er* *sau-s* *seneḥ-na*[4] *bak*

incliné vers elle, nous élèverons le sol contre sa muraille, nous lierons des échelles;

shā-na *šenu* (?) *ȧri-na* *ḥeta-u*[5] *em* *ṭeru-u*[6] *er-s*

nous dresserons des mâts; nous ferons des mâts dans le circuit contre elle.

Ce mot signifie : «les règles, les ordonnances, les rites.» Ici c'est la manière d'attaquer. Dans les textes sur la composition du parfum sacré, le *kyphi*, la formule est indiquée par *tap-reṭ*.

[1] *Ȧmmā*, forme d'impératif et de dubitatif.

[2] . Le phonétique du lézard est *ašu* ou *temu*.

[3] *ḥer ṭaṭ*. Cf. ⲥⲉ «scilicet, quia».

[4] *Seneḥ* «lier, attacher». Copte ⲥⲉⲛϩ «lier» et ⲛⲟϩ «corde». De ce radical est venu *seneḥ* «prisonnier».

[5] *Ḥetau*. L'empreinte donne . Cf. le copte ϩⲉⲧⲁⲩ «cylindre de bois».

[6] *ṭeru-u* signifie ordinairement «les extrémités»; on peut le rapprocher de ⲥⲉⲣ «explorare». Ainsi dans ce même texte (l. 108), le prince Petisis dit à Piankhi : «Je te donnerai de l'or, jusqu'aux limites de ton désir (de ton cœur)» . Et ailleurs (Lepsius, *Denkm.* III, 130, C), il est dit de Séti Ier : 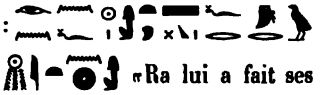 «Ra lui a fait ses limites aux extrémités de la lumière du soleil.» M. Brugsch, dans son dictionnaire, le confond à tort avec *terter*, qu'il traduit «échelle» en le rapprochant du copte ⲧⲁⲗⲱ «scala». M. Lauth traduit de même, et cependant il a lui-même traduit plus haut *terter* par «agger», et il a fait remarquer (l. 32) que le nom de l'échelle était *bak*, en copte ⲃⲁⲕⲓ.

poš-na *su* *em* *nen* *er ma-s neb em* *terter-u*[1] *ḥnā*

Nous diviserons elle, de cette manière, dans tous ses lieux, par des buttes avec

(92)

. . . . *ḥer meḥet-s* *er tes* *sa ḥer*

. . . . pour s'emparer d'elle; pour élever le sol

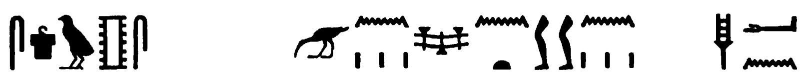

sau-s *kem-na* *ua* *nte* *reṭ-na* *ḥān*

à la hauteur de sa muraille; nous trouverons le chemin de nos pieds. Voici que

ḥon-f *χār*[2] *er-s* *ma* *ābi*[3] *ṭaṭ-f* *ānχ-ā* *mer-*

S. M. se mit en fureur de cela comme la panthère. Il dit : par ma vie! par mon

ā *Rā* *ḥesu-ā* *tef-ā* *āmen* *kem-nā*[4] *χeper* *nen*

amour pour Ra! par la faveur de mon père Amon! Je trouve, est arrivé cela

[1] *Terter*. C'est le même que *terer*. M. Brugsch en fait deux mots différents; cet échange d'orthographe se fait même dans les noms propres. Ce mot signifie proprement «agger». Cf. ⲧⲁⲗ «collis», ⲧⲁⲗⲏⲩ «locus elevatus», rad. ⲧⲁⲗⲉ «ascendere». M. Lauth, qui a traduit ici «échelle», d'après M. Brugsch, n'a pas remarqué que le déterminatif est différent.

[2] *χār* «se mettre en fureur». Ce mot prend ordinairement pour déterminatif un singe furieux. Ce mot est rare, mais il existe dès le temps de Thoutmès Ier.

[3] *Abi* «la panthère» a pour phonétique *āb*.

[4] *kem-nā*, mot à mot : «je trouve,» c'est-à-dire : «mon opinion est que.» est une variante ordinaire de *kime* «trouver». Quelquefois écrit . Cf. ϫⲉⲙⲓ «invenire».

(93)

χer-s[1] *em utu nte āmen nen pu ḫuṭ ret* ....

en cela par l'ordre d'Amon; cela est la parole des hommes ....

..... *ḥnā ḥesep-u res-u un-sen nef em ua*

..... avec les nomes du midi; ils ouvrirent à lui en chemin;

ān er ṭu-t en sen[2] *āmen em āb-sen ān reχ-sen utu-nef*

n'est pas mis par eux Amon dans leur cœur; ils ne connaissent pas ses ordres;

ār-nef-su er er ṭu-t bi-u-f[3] *er ṭu-t maa-tu šefit-u-f*[4]

il a fait cela pour que paraissent ses esprits; pour faire être vues ses terreurs.

āu-ā er ta-s ma . ḳap en mu[5] *āu utu-nā*

Moi (je suis) pour la prendre comme un orage d'eau. Et me l'a ordonné

(94)

..... *ḥān er ṭu-t-nef utu ḥāi-u-f*[6]

(mon père Amon)..... Voici qu'il a fait approcher ses barques,

menfi-u-f er χerau er meri nte Mennefer ān en sen nef

ses soldats, pour combattre vers le rivage de Memphis. Ils amenèrent à lui

[1] *χer-s* ou «par rapport à la ville».

[2] *En sen* «eux», c'est-à-dire : «les gens de la basse Égypte.»

[3] *Er ṭut-biu-f*, c'est-à-dire : «pour que sa force apparaisse.»

[4] *Šefit-u-f* «ses terreurs», c'est-à-dire : «les terreurs qu'il inspire.»

[5] *Kap en mu*. Voyez plus haut, l. 27.

[6] *Hā*, les barques de transport.

ʿa[1] *neb* *māχen*[2] *neb* *seheri*[3] *neb* *ḥā-u* *ma ašu sen*

barque toute, radeau tout, vaisseau tout, des transports suivant leur nombre

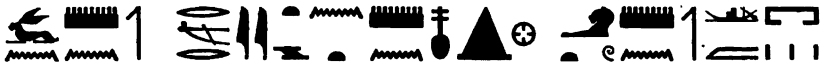

un *mena* *er meri-t* *nte* *Mennefer*[4] *ḥa-tu*[5] *mena* *em per-u-*

(qui) étaient amarrés au rivage de Memphis; la proue aborde dans ses mai-

s[6] ..... *neſes* *rem-f* *em menfi-u neb en*

sons. .....(Pas) un enfant ne pleura par tous les soldats de

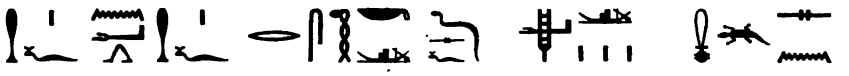

ḥon-f *nā*[7] *ḥon-f* *er* *sek*[8] *ſes-f* *ḥāu* *ma ašu sen*

S. M. Vint S. M. pour diriger lui-même les barques tant qu'il y en avait.

utu *ḥon-f en* *menfi-u-f* *en-ḥer* *ten*[9] *er-s*[10] *senb* *sau*

Ordonna S. M. à ses soldats : De sur vous contre elle; entourez la muraille;

[1] *Ta*, barque en général; racine *ta* «traverser».

[2] *Māχen*, sorte de barque. C'est, dans le Rituel, le nom de la barque du défunt voguant sur l'eau céleste.

[3] *Seheri*. Ce nom paraît quelquefois être celui des barques de plaisance.

[4] Tout ce passage peut vouloir dire que Piankhi envoie des vaisseaux chargés de soldats pour s'emparer de toutes les barques du port de Memphis, afin d'arriver par le côté où il n'y avait pas de murailles.

[5] *ḥa-tu* est «la proue», c'est même plus particulièrement le nom du cordage de la proue, M. Lauth traduit à tort «les premiers»; ce n'est pas le sens de ce mot dans cette phrase, et il n'y a pas de pluriel.

[6] *Mena em per-u-s*, c'est-à-dire : «jusqu'aux barques qui avaient leur cordage amarré aux maisons.»

[7] *nā* «venir», verbe rare.

[8] *sek* «agere, agitare», dans le sens de «la direction d'une flotte». Cf. CƐK «trahere, incitari».

[9] *En ḥer ten*, c'est-à-dire : «il vous incombe, c'est à vous de faire.»

[10] *Er-s*. Si *s* se rapporte à la ville, il faut traduire «contre elle». Si *s* appar-

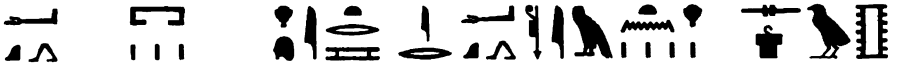

āk *pere-u* *ḥeri âtur* *âr* *āk* *uā* *âm* *ten ḥer* *sau*

entrez dans les maisons par le fleuve; si entre un de vous sur la muraille,

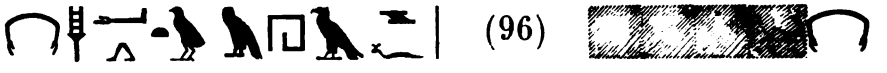

ân *ḥā-tu* *em* *ha-f* ..... *ân*

qu'il ne se tienne pas dans sa place[1] ..... Ne

χesef-ten *tes-u*[2] *χas* *pu*[3] *χer* *χotem-na* *kemā*

repoussez pas les chefs; cela est vil! Car nous avons fermé le midi;

menâ-na *χab* *ḥemse-na em* *maχi*[4] *to-ui*

nous avons abordé au nord; nous nous sommes reposés sur la balance des deux pays.

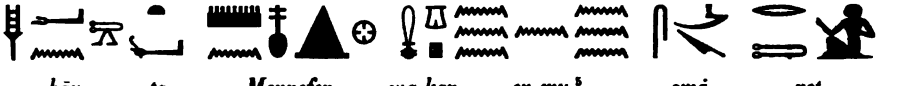

ḥān *ta* *Mennefer* *ma ḳap* *en mu*[5] *smâ* *ret*

Voici qu'il prit Memphis comme un orage d'eau; il tua des hommes

âm-s *ašu* *ḥnā* *ân* *em* *seker* *ānχ* *er bu χer*

dans elle beaucoup; aussi on (en) amena en prisonniers vivants au lieu où (était)

tient au mot suivant, c'est au contraire le thème *senb* «enceinte» avec un *s* causatif, dans le sens de «entourer».

[1] «Il ne pourrait tenir en place,» ou bien : «Il faut pénétrer dans l'intérieur pour refouler les troupes.»

[2] . Le second signe est altéré; il semble plus grand que le . Ce passage est difficile à comprendre à cause de la lacune. M. Lauth n'a pas tenu compte ici du pluriel. *Tes* «chef». Cf. ⲥⲟⲉⲓⲥ «dominus».

[3] Ici se termine la partie du texte expliquée au cours du Collége de France. (J. de Rougé.)

[4] *Maχi* «balance», copte ⲙⲁϩⲓ. C'est évidemment un nom symbolique de Memphis, située au point de partage de la haute et de la basse Égypte.

[5] *Kap en mu* «orage d'eau». Voy. l. 27.

ḥon-f[1] *ár em* (97) (*χet to*)[2] *ḥaṭ senu en hru χeper er ṭa en*

S. M. Lorsque la terre fut éclairée de nouveau et que le jour fut fait, fit

ḥon-f šeme ret er-s ḥer χu rapu-u en nuter nef[3]

S. M. envoyer des hommes vers elle pour protéger les temples du dieu. Il

ser ṭoṭ[4] *ḥer seχem-t neteru ṭerep*[5] *kebaḥ ṭeṭa (su)*[6]

tendit la main vers le temple des dieux. Il offrit la libation aux seigneurs de

Ptaḥ-ḳā-ka s-āb Mennefer em ḥesmen neter (senter) ṭu-t

Ptah-ka-ka; il purifia Memphis par le natron et l'encens. Il mit

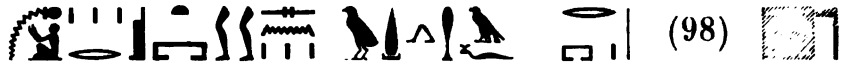

āb-u er as reṭ-sen uṭa ḥon-f er pere (Ptaḥ)

les prêtres à la place de leurs pieds. Passa S. M. vers le temple (de Ptah);

ár-t āb-f em seba[7] *ár-t nef netā-u*[8] *neb ár-t en suten*

il fit la purification à la porte; il accomplit tous les rites (qui) sont faits par le roi;

[1] *Bu χer ḥon-f*, mot à mot : « le lieu possédant le roi, » c'est-à-dire : « là où était le roi. »

[2] Il faut restituer ici . Cette formule est bien connue.

[3] *Nef ser*. Il faut remarquer cette position du pronom *nef* avant le verbe.

[4] *Ser ṭoṭ*, mot à mot : « étendre la main, » c'est-à-dire : « vénérer, adorer. »

[5] *Ṭerep* « accomplir un rite ». Cf. J. de Rougé, *Textes géographiques d'Edfou*, p. 48.

[6] *T'aṭa* « les seigneurs ». Cf. le copte ⲥⲱⲧⲥ « princeps ». Le groupe , qui termine ce mot, semble déterminatif. Sens dérivé : *ṭaṭ* « domaine ». Cf. Chabas, *Pap. hiér. de Berlin*, p. 37.

[7] *Seba* « la porte », copte ⲥⲃⲉ. M. Lauth traduit à tort « rez-de-chaussée ».

[8] *Netā* « les rites », mot à mot : « ce qui

āk-f er ḥā-neter *ár-t* *āb* *āa-t en tef-f* *Ptaḥ res sebti-f* *em*

il entra dans le temple; il fit une offrande grande à son père *Ptaḥ res sebti-f* en

áua-u *untu* *ro-u* *χet neb nefer* *uta pu* *ár en* *ḥon-f*

bœufs, veaux, oies, toute chose bonne. Passa S. M.

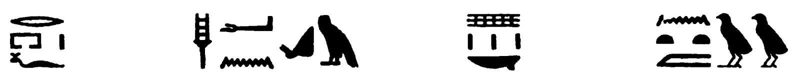

er pa-f *ḥān* *sotm* *ḥesep-u neb* *nti em uu*[1]

vers sa demeure; voici qu'il entendit que les régions toutes, qui (étaient) dans la

en *Mennefer* *Ḥeriptimi* *Peni-* (*na*)-

campagne de Memphis, Heripetimi Peni.....na-

uāā *Pebeχen-nebiu* *Tau-ḥi-bi-t*[2] *sese-*

uaa, Pebukhennebiu, Tauhibi, avaient

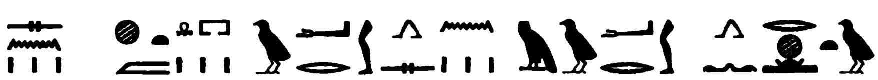

sen *χetem-u* *uār-sen* *em* *uār* *án* *reχ-tu*

ouvert leurs clôtures; (et) avaient fui dans la fuite; on ne savait pas

est convenu.» Ainsi le traité de paix entre Ramsès et le prince de Kheta est nommé: [hiéroglyphes] «la bonne convention de paix». Thoutmès III (*Denkm.* III, 30, 22) se vante d'avoir maintenu tout: [hiéroglyphes] «selon les *droits* ou *contrats*».

[1] *Uu.* Ce passage indique bien ce qu'on entendait par le [hiéroglyphes] «la campagne, la plaine». M. Lauth n'a pas reconnu que c'était des noms de ville qui suivaient celui de Memphis.

[2] Localités inconnues, qui, d'après ce texte, n'étaient pas situées loin de Memphis.

bu šema-sen ȧm ȧi pu ȧr en Uaput ḥnā sar en Mā

où ils étaient allés. Venue faite par Uaput avec le chef des Ma(šuaš)

Mukanešu[1] *ḥnā erpā Peṭu-asi ḥnā ḥā-u*

Mukanešu, avec le prince Petisis, avec les chefs

neb na to χab χer annu-sen er maa neferu ḥon-f

tous de la basse Égypte apportant leurs tributs pour voir les beautés de S. M.

ḥān sȧp per-ḥaṭ ḥnā šenti-u na Mennefer ȧr neter

Voici qu'il distribua le trésor et les greniers de Memphis (pour) faire les divines

ḥotep en ȧmen en Ptaḥ en pa-tu amu Ptaḥ-ḥa-ka ḥaṭ

offrandes à Amon, à Ptah, aux dieux (qui sont) dans *Ptaḥ-ḥa-ka*. Lorsque eut lui

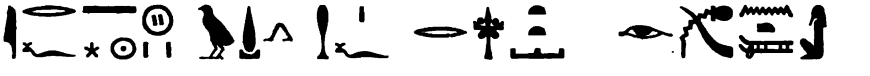

ȧr-f to ṭiau snu uṭa ḥon-f er ȧbet ȧr ȧb en Tum

le second jour passa S. M. vers l'orient; il fit une purification à Tum

em χerau[2] *pa-tu em pa-patu ȧmaḥ*

dans *Kherau*, aux dieux dans le temple des dieux, dans *Amah*[3]

[1] *Mukanešu* était le chef de Sebennytus et du XVIIe nome de la basse Égypte.

[2] *χerau*. Comme on le voit par un passage à la ligne 101, la localité nommée *Khera* était située sur une hauteur entre Memphis et Héliopolis.

[3] *Amaḥ* était également à l'orient de Memphis.

neteru am-s *em âua-u* *untu ro-u* *ṭa sen*

aux dieux (qui sont) dedans, en bœufs. veaux, oies; (pour) qu'ils donnent

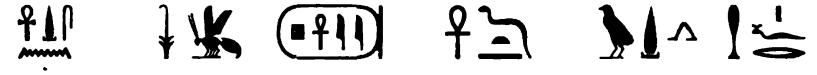

ānχ uṭa senb en *suten χeb* *Piānχi* *ānχ ṭeta* *uṭa* *ḥon-f er*

vie, santé et force au roi *Piankhi*, vivant à toujours. Passa S. M. vers

An ḥer to pif en *χerau ḥer* *mātennu* *nte Sap* *er χer*

Héliopolis par la montagne de *Kher*, par le chemin du dieu *Sap* vers *Kher*;

uṭa ḥon-f er âm *nti ḥer ament* *Merti* *âr*

passa S. M. vers le camp qui était à l'occident de *Merti*[1]; il fit

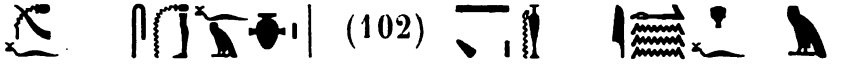

âb-f *s-âb-f em âb* (102) *še keb* *âā*[2] *ḥer-f em*

sa purification; il se purifia dans le bassin froid; il lava son visage dans

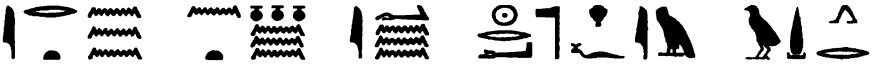

âret[3] *nte nu* *âā* *Rā ḥer-f âm* *uṭa er*

(le lait?) de *Nu*, (où) lave le Soleil son visage. Il passa vers

[1] *Merti*. Ce nom déterminé par le bassin indique certainement la célèbre source de *Matarieh*, près d'Héliopolis, l'*aïn schams* ou source du Soleil actuelle; cette localité a été considérée de tout temps comme sainte.

[2] *Aā* «laver»; copte ⲉⲓⲱⲱ, ⲓⲱⲱ «lavare».

[3] *Aret*. Il y a peut-être ici une inversion des signes ; on lirait alors *âtur* «fleuve».

Šāi-u-ka-em-an[1] *år-t āb āa-t ḥer Šāiukaman*

Šāiukaman. Il fit une offrande grande à *Šāiukaman*

χefte en Rā em uben-f em āḥu-u ḥat-u året ānti

devant le Soleil dans son lever, en bœufs blancs, lait, parfum *Anta*,

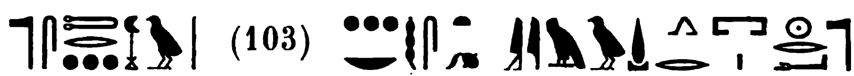

(103)

neter sěter χau[2] *neb neṭem seti*[3] *aï em uta er pa-Rā*

encens, bois tous odorants. Il vint en passant vers le temple de *Ra;*

āk[4] *er nuter ḥā em āui (sep sen) χer-ḥeb ḥer neter ṭiau χesef*

il entra dans le temple en adorant (deux fois). Le *χer-heb* invoqua (celui qui) repousse

seχeṭiu er suten år-t pere seba[5] *tes seṭeb*[6] *s-āb-f*

les plaies du roi; il remplit les rites de la porte, il prit le *seṭeb*, il se purifia

[1] *Šāiukaman*, nom de localité qui signifie : «la hauteur des sables à Héliopolis.» Il fallait en effet monter la côte orientale pour jouir des premiers rayons du soleil; peut-être y avait-il là une sorte d'observatoire sacré.

[2] *χau* . Ce mot indique un ingrédient qui entre dans la composition du *kyphi*. Il venait du *Taneter* (Arabie heureuse?), comme le prouve un passage de ce même texte (l. 154). C'est peut-être une sorte de bois odoriférant, car dans la stèle de la princesse de *Baχtan*, il est déterminé par le bois : . Ailleurs (inscription de Karnak, musée du Louvre), il est déterminé par la plante . Cf. le copte ϣⲁⲩ, ϣⲉ «lignum» et ϣⲱⲟⲩ «unguentum».

[3] *Neṭem sěti*, mot à mot : «agréable à l'odorat.»

[4] *Ak.* Les empreintes donnent bien le signe *āk* «entrer» et non le signe *uer* «grand», comme quelques publications le présentent.

[5] . M. Brugsch, dans son dictionnaire, croit que ce groupe indique une pièce intérieure du temple, où le roi offrait ses libations. M. Lauth transcrit ce mot sans le traduire.

[6] *Seṭeb*, mot nouveau. Par le déterminatif , il semble que ce soit un vêtement sacré.

em neter sēter *kebaḥ* *māseb-nef* *ānχ-u na* *ḥā-benben*

par l'encens; il fit une libation; il apporta les fleurs de *Habenben;*

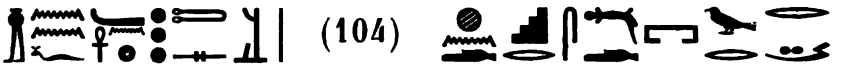

ān-nef *ānχ-u*[1] *tes* *χenṭ* *er* *sešeṭ*[2] *uer er maa*

il apporta le parfum (?). Il monta les degrés vers l'*adytum* grand, pour voir

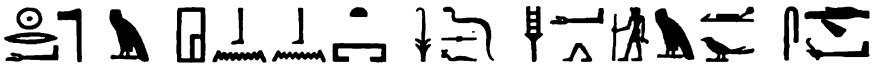

Rā *em* *ḥā-benben* *su teseſ* *ḥā* *em uā* *saṭ*[3]

Ra dans Habenben; lui-même se tint seul; il poussa

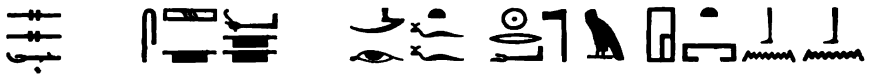

ses *seše ā-ui* *maa teſ-f* *Rā* *em* *ḥā-benben*

le verrou; il ouvrit les portes; il vit son père Ra dans Habenben:

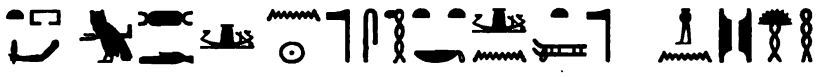

sar *mā-aṭ* *en Rā* *sekti* *en* *Tum* *ān ā-ui uaḥ*

il vénéra la barque de Ra et la barque de Tum. Il tira les portes, et posa

[1] *ānχ-u.* Le signe semble un trait échappé au burin du graveur, car il tient à la ligne. Resterait donc *ānχ*, qui, par son déterminatif, peut désigner le parfum des fleurs; c'est ainsi que l'a traduit M. Lauth.

[2] *Sešeṭ.* Ce mot indique ici le lieu spécial où l'on pouvait voir le dieu *Ra,* probablement sous la forme de l'épervier sacré, car le texte continue : «Il se tint seul, tira le verrou, ouvrit les portes et vit le dieu *Ra.*» Ce mot se retrouve ailleurs; ainsi (Dümichen, *Hist. Insch.* pl. V, l. 48), après la défaite des *Rebu,* les phallus des vaincus sont apportés : «On les apporte devant la fenêtre (?) pour que le roi voie ses exploits.» Cf. le copte ϣⲟϭϣϩ «fenestra, sacellum, adytum».

[3] *saṭ* «removere». Cf. ϹⲈϩ ⲉⲃⲟⲗ «abjicere»; ce mot signifie aussi «evertere». Ainsi (*Denkm.* III, 126) : «Il a détruit les murailles dans les nations révoltées.» *Saṭ* veut dire aussi «s'étendre»; il est dit d'un canal qui s'étend dans les champs : 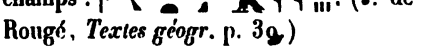 . (J. de Rougé, *Textes géogr.* p. 30.)

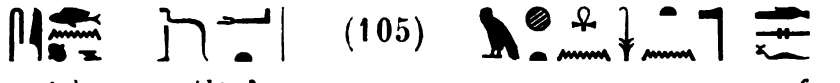

sân[1] *ṭebā-t*[2] (105) *em χutem en suten ṭes-f*

la terre sigillaire, (qu'il) scella avec le sceau du roi. Lui-même

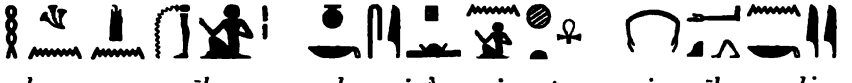

ḥen en āb-u nek sâp[3]*- nâ χotem ân āk en ki*

ordonna aux prêtres : J'ai placé le sceau; que n'entre pas quelqu'un

er-s em suten neb ḥā-t-f er ṭut-n-sen ḥer χa-t sen em baḳ ḥon-f em

dedans de tout roi qui se tiendra (là). Ils se mirent sur leur ventre devant S. M. en

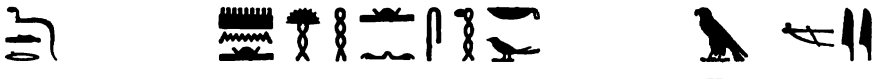

ṭaṭ er- men uaḥ ân sak Hor meri

disant : Qu'il soit stable et heureux! Qu'il ne soit pas diminué l'Horus qui aime

An âà em āk er pa Tum šes ânti[4]

Héliopolis. Il vint pour entrer dans le temple de *Tum*. Il fit les rites de l'*anta*

(106)

en tef Tum χeprâ sar An âa en suten

à son père Tum Khepra, prince d'Héliopolis. Vint le roi

[1] *Sân* «la terre sigillaire». Cf. la légende suivante (J. de Rougé, *Textes géogr. nome Panopolite*). Il est dit du canal : «pour bonifier le *lutum* de tes champs». M. Brugsch, dans son dictionnaire, le rapproche de סָאַן «lutosus fuit».

[2] *T'ebā*. Cf. le copte ⲧⲉⲃⲱ «sigillo munire».

[3] *Sap*, c'est «disposer, établir», comme plus haut, l. 69, pour les offrandes d'Amon. M. Lauth traduit à tort «examiner».

[4] *Šes ânta*, mot à mot : «faire le service du parfum *ânta*.» On peut rappeler ici le nom du prêtre d'Héliopolis, que les listes géographiques donnent sous la forme *her šes*.

Uasarken *er maa nefer-u* *ḥon-f* *ḥaf er-f to ṭiau snu*

Osorkon [1] pour voir les beautés de S. M. S'éclaira le monde au matin de nouveau;

uṭa *ḥon-f* *er meri* (*ha*) *ḥāi-u-f* *ṭa* *er* *meri*

passa S. M. vers la rive (vers) ses barques; il passa vers la rive

nte (*ka*)-*kame* [2] *ār-t* *ām* *en* *ḥon-f* *ḥer res* *Kahani* [3]

du nome de (Ka)-kame. Fut fait le camp de S. M. au midi de *Kahani*,

ḥer ābet (107) *nte* (*ka*)-*kame* *āu pu* *ār-t en* *nen* *suteni-u*

à l'orient du nome de Ka-kame. Venue faite par les rois,

ḥā-u *na to χeb* *uer-u neb* *ṭa meḥ-t* *ṭa neb*

les chefs de la basse Égypte; princes tous, porte-plumes, porte (-ombrelle) tout,

uer-u neb *suten reχ neb em āment* *em ābet* *em tuu-u ḥer-*(*ab-*)*u*

princes tous, fils royal tout de l'occident, de l'orient, des régions du centre,

er maa *nefer-u* *ḥon-f* *un ān erpā* *Peṭasi* *er ṭu-t su*

pour voir les beautés de S. M. Fut le prince Petisis [4] à jeter lui

[1] *Osorkon* était roi à Bubastis. (Voyez l. 19.)

[2] (*Ka*)-*kame*. Ce nome a pour chef-lieu : 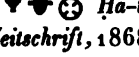 *Ḥā-to-ḥeri-āb* « Athribis ». (Cf. *Zeitschrift*, 1868, p. 83.)

[3] *Kahani*, localité inconnue que ce passage place dans le nome d'Athribis. On voit de plus que ce nome n'était séparé de l'*Héliopolite* que par la branche du Nil.

[4] *Petisis*. Ce personnage était *erpa*

ḥer χa-t-f em (108) *baḥ ḥon-f ṭaṭ-f mā-aa er (ka)-kame*

sur son ventre de- vant S. M. Il dit : Viens vers le nome de (Ka)-kame,

maa-k χenti-χati χu-t-k χuit sma-k āb-u en

que tu voies *Khentikhat*[1]; que te protége *Khuit;* immole une offrande à

Hor em pa-f em ȧua-u untu-u ro-u āk-k er per-ȧ

Horus dans sa demeure en bœufs, veaux, oies; entre dans ma demeure;

seše-nek per-ḥaṭ-ȧ ṭun-tu[2] *em χet teṭ-ȧ*

ouvre mon trésor, dominant sur les choses de mon père.

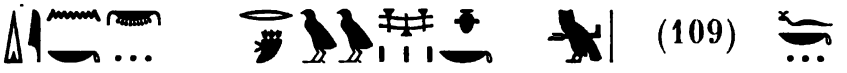

ṭu-ȧ nek nub er ṭeruu[3] *āb-k mā- fek*[4]

Je donnerai à toi l'or jusqu'aux limites de ton cœur; de l'éme- raude (?),

«prince héritier»; son père n'est pas nommé : il était probablement le fils d'un des rois vaincus par Piankhi. Son nom est écrit à la ligne 99 : , et à la ligne 124 : .

[1] *χenti-χati* est un surnom spécial au dieu Horus dans le nome d'Athribis. La déesse *Khuit*, que M. Lauth n'a pas reconnue dans sa traduction, était particulièrement honorée dans ce même nome.

[2] 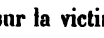 *ṭun* «dominari». Le déterminatif est l'homme sur la victime; on voit la pointe du dard. Le même mot *ṭun*, avec l'aile pour déterminatif, signifie «déployer, élargir», puis «élever sur». M. Brugsch (*Dict.* au mot *ṭun*) traduit ce passage : «Charge-toi des richesses de mon père,» et rapproche *ṭun* du copte ⲧⲟⲩⲛ «elevare, ferre». Petisis n'était que prince royal; c'est pourquoi il parle ici de son père.

[3] *T'eruu* «limites». Voyez l. 91.

[4] *Mafek*, pierre de couleur verte, émeraude, d'après M. Lepsius (*Die Metalle, etc.* p. 79.)

tut en ḥer-k sesem-u kennu em tep en âḥe ḥā-ti en šemem [1]

semblable à toi; des chevaux nombreux de la tête de l'écurie, les premiers du haras.

uša pu ȧr en ḥon-f er pa Hor-χent-χat er ṭu-t mā ȧua-u

Lorsqu'eut passé S. M. vers la demeure d'Horus-*Khentikhat*, il offrit des bœufs,

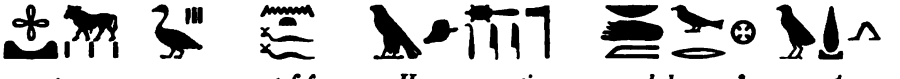

untu-u ro-u ntef-f Hor χent-χati neb kemuer [2] *uša*

des veaux, des oies à son père Horus *Khentikhat*, seigneur de *Kamur*. Passa

ḥon-f er pa en erpā Petasi āb-f-nef em ḥaṭ nub

S. M. vers la demeure du prince Petisis; il offrit à lui de l'argent, de l'or,

(110) 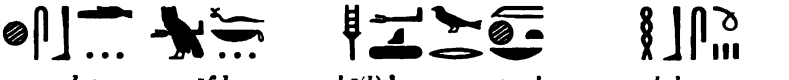

χesbeṭ māfek ḥā(k) [3] *uer em χet neb ḥebes-u*

du lapis, des émeraudes, une masse grande de toute chose, des vêtements

suten-u em tennu neb ati-t-u [4] *s-ḥen-tu em peḳa* [5] *ānt*

royaux en nombre tout, des lits couverts de byssus, de l'*Anta*,

[1] *Semem* «ferme» ou «haras». Cf. aux lignes 37 et 38.

[2] *Kamur*. Le récit montre que cette localité était dans le nome d'Athribis . C'est probablement un des noms sacrés d'Athribis, dont Horus *χenti-χati* était le dieu principal. Du reste, une variante des listes d'Edfou orthographiée ferait supposer que le nom du nome se lisait *Kam* et non *Ka-kam*. C'est probablement de cette ville qu'il est question au chap. LXXXVIII, l. 2, du *Rituel*, où il est parlé du grand Horus de *Kamur*. (J. de Rougé.)

[3] *Ḥāk*. Peut-être faut-il transcrire *ḥā*, comme l'a fait M. Brugsch (*Dict.*), en corrigeant le signe en et en le considérant comme premier déterminatif. Cf. le copte ⲟⲩⲁⲓ «acervus».

[4] *Atai*. Le déterminatif indique pour ce mot nouveau le sens de «lit» ou «coussin de lit».

[5] *Peḳa* «le byssus, le lin». Cf. בּוּץ «byssus» et ⲡⲟⲕ «mollis», ⲡⲁⲕⲉ «im-

merḥ *em* *χebχeb* *ḥetar-u* *em ṭai-u ḥim-t-u em ḥāti neb en*

de l'huile dans des vases; des chevaux, étalons et juments, les premiers tous de

āḥi-f *s-āb-nef* *su* *em ānχ*[1] *nuter χefte nen* *suteni-u* *uer-u aā-u na to*

l'écurie. Il se purifia dans un serment sacré devant les rois, les chefs grands de

(111) *χeb* *uā neb àm* *ḥap-f*[2] *sem-sem-u-f* *àmen-naf*

la basse Égypte : Quiconque cachera ses chevaux, et cachera

šau-f *ka*[3] *mer-f en mer en tef-f* *ka-nà*

ce qui est à lui, certes! il mourra de la mort de son père. Je dis

nen *er ufa-ten* *bak*[4] *àm* *em reχ*

cela pour que vous cessiez de résister en cela. Si vous savez

ten neb mā-à *ka* *ṭaṭ-ten* *àmen-nà* *er*

quelque chose me concernant, certes! dites (que) j'ai caché au

minui». M. Brugsch rapproche ce mot de פִּשְׁתָּה «linum» et de ϥⲱⲓⲕ «pallium».

[1] *Anχ*. Cf. ⲁⲛⲁϣ «jurare». C'est le prince *Petisis* qui fait ce serment et prononce le discours qui suit.

[2] *Hap* «cacher». Ainsi au livre des *Sinsin*, dans le grand titre, il est dit d'Osiris : [hiéroglyphes] «est cachée sa demeure». *Hap* a aussi le sens de «couvrir». Textes de Green, *Medinet-Abu* : [hiéroglyphes] «J'ai vêtu l'Égypte, je l'ai couverte de mon glaive victorieux.»

[3] *Ka*. Cf. ⲕⲉ «etiam».

[4] *Bak* «résister». Cf. ⲃⲟϭⲉ «être séditieux, perturbare». Voyez à la ligne 129: «Les choses que tu regardes, tu ne trouveras pas d'opposant (*bak*) à elles.»

(112)

ḥon-f em χet neb . en per tef-ȧ nub ȧḥ em

roi des choses de la demeure de mon père, de l'or, de l'argent (?), des

āa-t em ȧpet-u [1] neb menfi-u em ȧri ṭoṭ nub em ȧri χaχ

pierres précieuses, des vases tous, des bracelets pour les mains, de l'or pour le cou,

beb-u setur [2] em āa-t sa na ā-t neb meḥ-u [3]

des colliers ornés de pierres, des ornements de tout membre, des couronnes

en tep šaki-u [4] en mester am-u neb en suten ḥen neb

pour la tête, des anneaux pour les oreilles, tous les ornements du roi, tous les vases

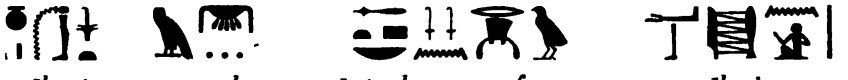

na āb suten em nub āa-t neb nen er fuu āb-nȧ

où se lave le roi, en or, pierres précieuses tant qu'il y en a. J'offre

(113) 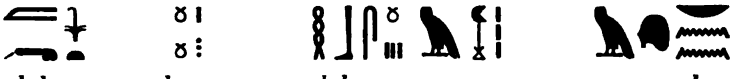

em baḥ suten kes-u ḥebes-u em χa-u em tep neb en

devant le roi des étoffes (?), des vêtements en milliers de tout le meilleur de

nai-t-ȧ [5] ȧu-ȧ reχ-ku ḥotep-k ḥer-s uṭa er šemem

ma maison. Je sais que te plaît cela. Passe vers l'écurie;

[1] *Apet* «vase». Cf. ⲁⲡⲟⲧ «poculum».

[2] *Setur* «fabriquer ou orner». Cf. *Pap. de Boulaq*, 14, 13 : 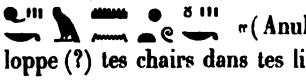 «(Anubis) enveloppe (?) tes chairs dans tes linceuls.»

[3] *Meḥ* «couronne». Cf. ⲙⲁϩⲉ.

[4] *Šaki* «anneau». Cf. ⲥϣⲟⲩⲣ «annulus».

[5] *Nai* «maison». Cf. נָאָה «habitavit sedes, domicilia».

sotep-k mer-k *em semsem-u neb ábeb-k* *ḥān* *ḥon-f ár-t em mati*

choisis ce qui te plaît parmi les chevaux que tu désires. Voici que S. M. fit ainsi.

taṭ án nen suteni-u ḥā-u χer ḥon-f utu-na er nu na un-na

Dirent ces rois et ces chefs à S. M. : Allons vers nos villes; ouvrons

per-ḥaṭ-na *sotep-na er merer áb-k* *an na-*

nos trésors; choisissons pour ce que tu désires; amenons

nek tep-u na šemem-na ḥauti na šemem-u-na ḥān

à toi les têtes de nos écuries: les meilleurs de nos chevaux. Voici que

ḥon-f ár-t mati reχ ran ári suten Uasarken em Pa-beset[1] *Uu-*

S. M. fit ainsi. État des noms : Était le roi Osorkon à Bubastis et (dans) le district

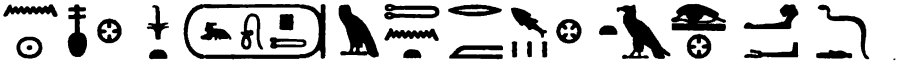

en-ra-nefer[2] *suten Uapet em Tente-remu*[3] *Ta-ān*[4] *ḥā T'aṭ-*

de Ranefer; le roi Uapet à Tenteremu et Taan; le chef Tat-

[1] *Pa-beset* «Bubastis», פִּיבֶסֶת, chef-lieu du XVIIIe nome de la basse Égypte. *am-χent.*

[2] *Uu-en-ra-nefer,* localité inconnue que ce passage place non loin de *Bubastis.*

[3] *Tenteremu,* localité inconnue.

[4] *Ta-an.* A la ligne 3, la même localité, probablement, est écrite , ce qui se rapporterait au nom du *pehu* du IIIe nome de la basse Égypte, «le Libyque». Le *uu* du VIIIe nome, , est aussi nommé , *Annu.*

(115)

âmen-âf-ānχ — *em Pa-bi-neb-ṭaṭ*[1] — *Ta-aa-rā*[2] — *si-f*

amenafankh — à Mendès — et Taaara; — son fils

semsem — *mur menfi-u* — *em Pa-thot-apereḥeḥ*[3] — *ānχhor* — *ḥā*

aîné, — chef des soldats — à Pathotapereheh, — Ankhhor; — le chef

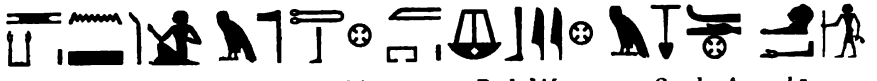

Mukaneš — *em Nuter tab*[4] — *em Pa-ḥebi*[5] — *em Samḥuṭ*[6] — *ḥā uer*

Mukaneš — à Sebennytus, — à Pahebi — et à Samhut; le grand chef

(116)

en mā — *Petenef* — *em Pasupti*[7] — *em Aapen-sebti-ḥaṭ* — *ḥā*

des Mašuaš — Petenef — à Pasupti et — à Aapensebtihat; — le grand

uer en mā — *Pemau* — *em Pa-osiri-neb-ṭaṭ*[8] — *ḥā uer en mā*

chef des Mašuaš — Pemau — à Busiris; — le grand chef des Mašuaš

[1] *Pa-bi-neb-ṭaṭ* «Mendès», comme l'a montré M. Brugsch. Chef-lieu du XVIe nome de la basse Égypte, .

[2] *Ta-aa-rā*, localité inconnue.

[3] *Pa-thot-apireḥeḥ*, chef-lieu du XVe nome de la basse Égypte, . M. Brugsch le compare au copte ⲡⲉⲣⲟⲩⲟⲓⲙⲓ-ⲃⲟⲓϯ (*Zeitschrift, etc.* 1871, p. 12), aujourd'hui *Tidaouaalfarahin* (Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, p. 225). (J. de Rougé.)

[4] *Nuter teb* devait se lire *Teb nuter* «Sebennytus», chef-lieu du XIIe nome de la basse Égypte, .

[5] *Pahebi*, probablement *Bohbaït*, à trois lieues au nord de *Sebennytus*. (J. de Rougé.)

[6] *Samhut*, nom du XVIIe nome de la basse Égypte, le *Sebennytus inferior*, dont le chef-lieu est *Paχen-âmon* «Pachnamunis». (J. de Rougé.)

[7] *Pasupti*, chef-lieu du XXe nome de la basse Égypte, . La localité qui suit, *Aa-pen-sebti-haṭ*, inconnue jusqu'ici, devait être dans le voisinage.

[8] *Pa-osiri-neb-ṭaṭ* «Busiris», chef-lieu du IXe nome de la basse Égypte, .

Nesnakati[1] *em (Ka)ḥeseb*[2] *ḥā uer en mā* *Neχt-hor-na-*

Nasnakati à (Ka)heseb; le grand chef des Mašuaš Nekhthorna-

šennu *em Paχerer*[3] *sar en mā* *Pen-ta-ur*[4] *sar*

šennu à Pakherer; le chef des Mašuaš Pentaur; le chef

en mā *Pentabuχen* *nuter ḥon hor* *neb seχem*[5]

des Mašuaš Pentabukhen; le prophète d'Horus, seigneur de Sekhem,

(117) 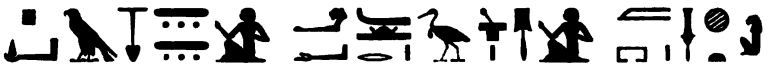

Peṭu-hor-samto *ḥā* *Har-besa*[6] *em Pa-seχet-*

Petuhorsamto; le chef Harbesa à Pasekhet-

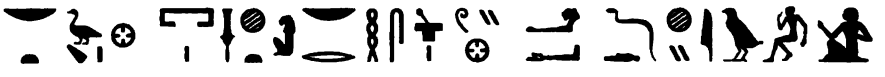

neb-t-sa *Pa-seχet-neb-raḥesaui*[7] *ḥā* *T'aṭ-χiau*

nebtsa et Pasekhetnebrahesaui; le chef Tatkhiau

[1] *Nasnakati.* Ce personnage est nommé plus haut (l. 19) avec son père *Bukennifi.*

[2] *Ḥebes*, XIe nome de la basse Égypte. Ce chef-lieu s'écrit tantôt *ḥebes* et tantôt *ḥeseb*; c'est le nome *Pharbætites.* Cf. Brugsch, *Zeitschrift, etc.* 1871, p. 60. (J. de Rougé.)

[3] *Paχerer*, localité qui n'est pas encore identifiée d'une façon certaine.

[4] *Pentaur* et *Pentabuχen* sont deux noms propres de chefs; le déterminatif se trouve à la fin de ces mots, probablement parce que *Taur* et *Tabuχen* désignent des déesses locales.

[5] *Seχem*, chef-lieu du IIe nome de la basse Égypte, *χnes.* (Cf. Pleyte, *Zeitschrift, etc.* 1860, p. 17, et Dümichen, *Kalend. Inschr.* 118 *b* et 106 *d.*) C'est le nome *Letopolites.*

[6] *Hurbesa.* Il y a, à Gizeh, les restes d'un tombeau du style de la XXVIe dynastie, au nom d'un *Hurbesa*, dont les titres sont les suivants : ; son fils se nommait .

[7] *Pa-seχet-neb-sa* et *Pa-seχet-neb-reḥasaui*, localités inconnues. *sa* n'est pas Saïs , comme l'a traduit M. Lauth.

em χentneſer ḥā Pabeṣa em χerau em Pa-ḥāpi[1]

à Khentnefer; le chef Pabes à Kherau et à Pahapi

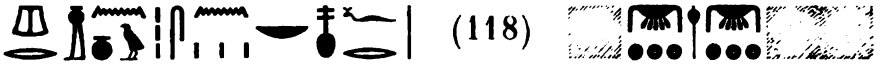

(118)

χer ânnu ṣen neb neſer .... nub ḥaṭ .....

avec leurs dons tous bons. .... or, argent.....

(119)

(atiti) ṣ-ḥen ..... em peḳ ânta em χebχeb

des lits couverts .....de byssus, du parfum dans des vases

(120)

..... *em šau neſer ḥater-u* .....

.....(des choses) d'un usage, bon, des chevaux. .....

(121)

.....[2] *(ḥer) nen iu-ntu er ṭaṭ en ḥon-f* .....

..... Après ces choses on vint pour dire à S. M.....

(122)

.....*menfiu*..... *su âneb- u-f en (seṇṭ-k) ṭuf χut*

....des soldats..... sa muraille par ta crainte; il a mis

(123)

em pere-ḥaṭ.....ḥer âtur ṣ-ter-nef Mesṭi[3] *em*

la flamme dans le trésor... sur le fleuve; il a muni Mesti de

[1] *χerau* et *Paḥapi*. Nous avons vu qu'il y avait un *Kherau* près d'Héliopolis; nous savons de même qu'une *Nilopolis* était située dans la même région. Il s'agit peut-être ici de ces deux mêmes localités.

[2] (L. 121.) Ici semble commencer le récit d'une révolte partielle.

[3] *Mesti*, localité inconnue, située dans le Delta. M. Lauth transcrit à tort, selon nous, *Mesdaher*.

menfiu ..... *ḥān er ṭu-t en ḥon-f šem χera-u-f*

soldats; ..... Voici que le roi envoya ses combattants

(124) 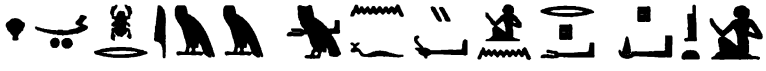

ḥer maa χeper ȧm mā nefi en erpā Peṭuas-t

pour voir ce qui arrivait de l'ennemi du prince Petisis.

(125) 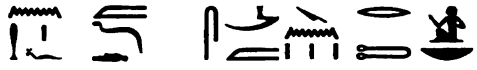

iu-ntu er sma en ḥon-f em ṭaṭ smam-na ret neb

Ils vinrent pour annoncer à S. M. en disant : Nous avons tué tout homme

(126)

kem-na ȧm un ȧn ḥon-f er ṭu-t su en fek- *u*[1] *en*

que nous avons trouvé là. Alors le roi donna cela en possession au

erpā Peṭuas-t ḥān sotem-su sar en mā Tafneχt-ta

prince Petisis. Voici que entendit cela le chef des Mašuaš Tafnekhta;

(127)

er ṭu- iu ȧpu er bu χer ḥon-f em sun-

il fit aller un envoyé au lieu où était S. M. pour im-

(128)

sun[2] *em ṭaṭ ḥotep er-k ȧn maa-nȧ ḥa-k em hru en*

plorer en disant : Apaise-toi ! Je n'ai pas vu ta face au jour de

[1] *Fek* «approvisionner». Cf. l. 8 et l. 11o. ⲃⲉⲕⲉ «merces».

[2] *Sunsun* «implorer». Cf. ⲥⲛⲛⲥⲛ† «inquirere, disputare». (Brugsch, *Dict.*)

šep[1] *ȧn* *ḥā-ȧ* *χefte* *heh-k* *nerau-ȧ en šefi-k* *ās*

l'opprobre! je ne tiens pas contre ta flamme! a vaincu moi ta terreur; car

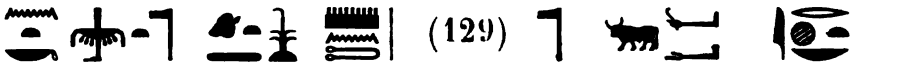

ntuk *nubti* *χent to-res* *Mont* *ka neχt-ā* *ȧr χet-neb*

tu es Nubti dans le Midi; Mont, taureau victorieux! Toute chose

ṭu-k ḥa-k *er-s ȧn* *kem nek* *bak*[2] *ȧm* *er pehu-nȧ* *(tuu)*[3] *na*

que tu regardes, tu ne trouves pas d'opposant. J'ai atteint les régions de

uaṭur *ȧuȧ* *senṭ-kuȧ en biu-k* *ḥer ṭuṭ pef* *nebȧ*

la mer, et je redoute tes esprits à cause de cette parole de flamme;

ȧr χefte er-ȧ *ȧn ȧu ȧn keb* *ȧb en ḥon-k em nen*

est fait un ennemi contre moi. N'est donc pas apaisé ton cœur par les choses

ȧr nek *er-ȧ* *nek ȧs* *χerhā*[4] *mā* *ȧn se-*

que tu as faites contre moi? Je suis maintenant malheureux en vérité; je ne suis pas

[1] *Sep.* Ce mot est écrit quelquefois ou . Cf. ⲥⲓⲡⲉ «opprobrium». (Brugsch, *Dict.*)

[2] *Bak*, ⲃⲁⲕⲉ «séditieux». Cf. l. 111.

[3] Le signe initial de ce mot paraît être plutôt que —; ce serait alors les îles de la mer.

[4] *χerhā.* La lecture de ce mot est douteuse; le sens paraît être «fâcheux, misérable, pénible». Il est déjà employé à la ligne 78. On doit comparer ce mot au de la *Stèle du songe* (revers, l. 37). Le chef *Pakerer* dit au roi vainqueur : «Tu tues qui tu veux, tu donnes la vie à qui te plaît;» 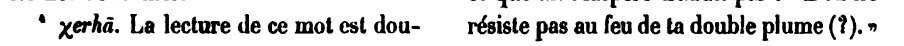 ce que M. Maspero traduit par : «L'on ne résiste pas au feu de ta double plume (?).» (Cf. *Revue archéol.* 1868, p. 337.)

χa-kuâ er ṯar[1] *buta ka em* (132) *uusu*[2]

rejeté dans l'horreur du crime. La mesure de la balance

reχ em kaṭ-u[3] *keb-k sen nâ em χemet-u uaḥ per-tu*

connaît les *kaṭ-u;* multiplie-les pour moi en pardon! Plaçant des semences,

âb-k-su en târ em uha[4] (133) *mennu*[5]

tu les recueilleras à leur temps; ne détruis pas le jardin

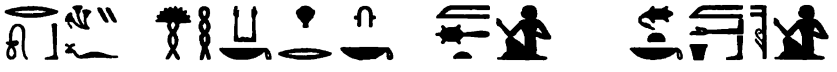

er uab-u-f uaḥ-k ḥer[6]*-k em χat-â sent-k em âb-â*

dans ses fleurs! Tu as placé ta crainte dans mon sein, ta terreur dans ma chair.

ân ḥemse nâ em (134) *â ḥak-t ân mas-tu-nâ*

Je ne m'assois pas dans la demeure de la boisson; n'est pas apporté à moi

[1] *T'ar.* Ce radical peut être un dérivé de *ṯa* «impureté, ennemi», d'où *ṯaṯa*, ⲥⲁⲥⲓ «ennemi». M. Brugsch traduit ce mot *ṯar* par «compte» dans son dictionnaire; cependant ce doit être le même que *ṯar,* qu'il traduit par «impur» (*Dict.* p. 1567). Voyez Dümichen, *Kal. Inschr.* pl. LV, et *Todtenbuch,* 64, 21. On peut rapprocher le copte ⲥⲓⲛⲓⲣⲓ «sordes».

[2] *Uusu* «la balance» et plutôt «les plateaux»; l'orthographe complète est : . Cf. ⲟⲩⲥⲱⲡⲉ «paropsis». Au chap. CXXV du *Rituel,* il est dit : «Je n'ai pas ajouté au poids de la balance.» Le nom ordinaire de la balance est : *maχit,* en copte ⲙⲁϩⲓ.

[3] *Kaṭ-u,* poids divisionnaires servant principalement à mesurer les métaux précieux. Cette phrase est difficile à comprendre : cela veut dire probablement que de même que la finesse de la balance se reconnaît aux petites divisions de poids, de même Piankhi saura lui peser le pardon. Tout ce paragraphe a été tout différemment traduit par M. Lauth.

[4] *Em uha. Em* prohibitif : «ne détruis pas.»

[5] *Mennu,* plantation d'arbres fruitiers.

[6] *ḥer* «crainte». Cf. ϩⲉⲗⲓ «terror». (Voyez Brugsch, *Dict.*)

bân[1] (?) *am-ȧ* *ȧs ta en ḥek* *sesau-ȧ* *mu* *em*

.....? Je mange du pain dans la faim; je bois de l'eau dans

(135)

ȧb *ter hru pif* *setem-k ran-ȧ* *ṭeḥer*[2]

la soif. Depuis ce jour où tu as entendu mon nom, est la crainte (?)

em *kes-u-ȧ* *tep-ȧ* *uŝer*[3] *ḥebes-* (136) *u-ȧ*

dans mes os, ma tête se consume; mes vête- ments

ḥeta[4] *er* *s-ḥotep-tu-nȧ* *Net* *fu ḥap* *ȧn nek er-ȧ*

sont en lambeaux. Je me suis confié à Neith tout à fait me cachant; viens à moi,

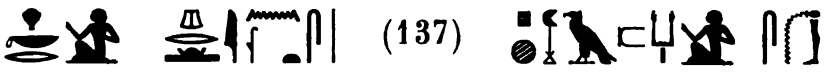

ḥer ker-ȧ *χer ȧn ter*[5] *s-* (137) *peχχa-*[6] *ka-ȧ* *s-ȧb*

la face vers moi. Si je re- nie (?), est purifié

[1] Ce mot est écrit sur le monument. Il faut probablement, comme l'ont proposé M. Brugsch dans son dictionnaire et M. Lauth, corriger *bân* «harpe», écrit ordinairement , et traduire : «On ne me présente plus la harpe.»

[2] *Ṭeḥer*, mot nouveau qui peut venir de *ḥer* «crainte». Cf. le copte ϩροι «pavere».

[3] *Uŝer* veut dire aussi «être privé de». On pourrait donc aussi traduire ici : «Ma tête se dégarnit de cheveux par la peur.»

[4] *Heta*, avec le déterminatif , doit signifier «être en lambeaux». Cf. ϩιτε «terere, imminui».

[5] *χer ȧn ter*, mot à mot : «quod si ergo.»

[6] *Peχχa* «séparer, renier». Ainsi *Todtenbuch*, ch. cxxv; titre : Chapitre d'entrer dans la salle des deux *Mā* : 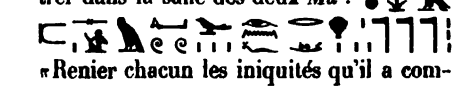 «Renier chacun les iniquités qu'il a commises, pour voir la face des dieux.»

bek *em tes-f*[1] *ämmä* *šep-t* *χet-ä er per-ḥaḍ* *em*

le serviteur par le pardon (?). Que soient prises mes choses pour le trésor en

(138) 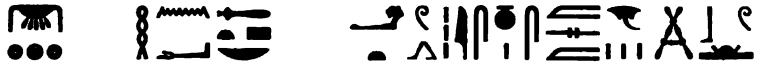

nub *ḥnä ää-t neb* *ḥä-tu* *äs na semsem-u* *tebu*[2]

or, avec les pierres précieuses, les premiers des chevaux, fournissant

em χet neb *ämmä* *iu-nä* *ä-* *put em sän*

en toute chose. Que vienne vers moi l'en- voyé pour racheter,

ṭer-f sent em *äb-ä* *ka* *per-ä* *er nuter ḥä em ḥa-f* *säb-ä*

pour effacer la crainte de mon cœur. Ainsi j'irai vers le temple avec lui; je me sancti-

em änχ *nuter* *er ṭu-t ḥon-f* *šem* *χer-ḥeb ḥer Peṭu-*

fierai par un serment sacré. Fit S. M. aller le grand prêtre Pet-

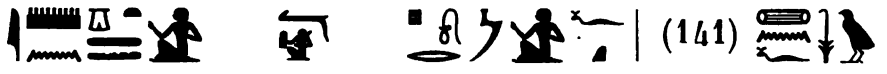

ämen-nesa-toui[3] *mur-menfiu* *Puarmä* *fek-*[4] *nef* *su*

amennesto et le chef des soldats Puarma; il donna à lui

[1] *Tes-f.* A cause du déterminatif du mal , il faut peut-être traduire : «Le serviteur est purifié de sa faute.» , avec *les jambes* comme déterminatif, veut dire «enlever»; au *Papyrus Rhind* (Brugsch, n° 343; *Ex.* II, 4), il correspond à *χer* = «auferre». M. Brugsch fait de *tes*, avec le déterminatif , un mot différent qu'il traduit par «superbia».

[2] *Teb-u*, peut-être «garnis de toutes choses», et se rapportant aux chevaux.

[3] *Petu-ämen-nesa-toui.* Dans ce nom propre est omis *neb* du titre complet d'Amon *neb nesa toui* «seigneur des trônes du monde»; cette ellipse est constante dans les transcriptions. Ce nom est égal au *Petemnesteus* des papyrus.

[4] *Fek* «approvisionner». Cf. l. 8 et l. 125.

em ḥaṭ nub ḥebes-u āa-t neb šepes per-nef er ḥā neter

de l'argent, de l'or, des vêtements, toute pierre précieuse. Il sortit vers le temple,

ṭuau-nef neter s- āb-nef su em nuter ānχ em ṭaṭ

il invoqua le dieu; il se sanctifia par un serment saint, en disant :

ȧn teha-ȧ suten utu ȧn uȧn-ȧ [1] *ṭaṭ-u*

Je ne violerai pas les ordres royaux; je ne m'éloignerai pas des paroles

ḥon-f ȧn ȧr-ȧ uu [2] *er ḥā em χem-k ȧr-t-ȧ*

du roi. Je ne ferai pas de dommage à un chef toi ne le voulant pas; j'agirai

em ṭaṭ- u en suten ȧn teha-ȧ utu-nef ḥān ḥon-f

selon les pa- roles du roi; je ne violerai pas son ordre. Alors S. M.

heri ḥer-s iu-ntu er ṭaṭ en ḥon-f Nuter ḥā (anpu) [3]

fut contente touchant cela. On vint dire à S. M. : Nuter ha anpu

[1] *Uan* «relinquere». Voyez ci-dessus, l. 7.

[2] *Uu*. Cf. ⲟⲩⲟⲓ «væ!» Au *Papyrus Rhind* (Brugsch, n° 158; *Ex.* XIII, 2), ce mot correspond au démotique *neb* = ⲛⲟⲃⲉ «peccatum». Cf. *Todtenb.* ch. LXIV, 7 : «Le péché de ma mère n'est pas sur moi.»

[3] *Nuter-ḥā-anpu*, localité inconnue, mais située d'après le récit non loin de la suivante. Ce pourrait être *Cynopolis*.

seš-sen *χetem-s* *Mātennu* [1] *er ṭu-t ḥer χa-t-s* *ân un*

a ouvert ses portes; Aphroditopolis est tombée sur son ventre. N'est pas

(146)

ḥesep χotem-tu er ḥon-f *em ḥesep-u na res* *χab* *âment*

un nome fermé pour S. M. parmi les nomes du midi, du nord, de l'ouest,

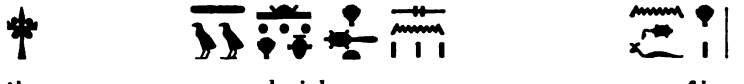

âbet *tuu ḥeri ḥer χat sen* *en sen-f ḥer*

de l'est. Les pays du centre [2] (sont) sur leurs ventres par crainte de lui.

(147)

er ṭu-t mā *χet-sen* *er bu χer ḥon-f* *ma neta* [3] *-u nte* *sebā-t*

Ils offrent leurs biens au lieu où est S. M. comme sujets de la porte.

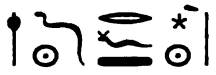

hat erf to ṭiau

(148) 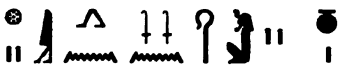

sep sen âi en nen ḥek sen na

Lorsque fut éclairée la terre au matin second vinrent les deux rois de la

res *ḥek sen* *na χab* *em* [4] *ārā-u* *er sen-*

haute Égypte et les deux rois de la basse Égypte avec leurs diadèmes pour adorer

[1] *Mātennu.* Ce passage donne le phonétique du XXIIe nome de la haute Égypte, «l'Aphroditopolite», dont le chef-lieu se nommait de son nom sacré : *Pa-neb-t-tep-ahe*, ⲡⲉϫⲡⲉϩ, ϫⲡⲏϩ, *Aphroditopolis*. M. Lauth ne l'a pas reconnu.

[2] «Les pays du centre», c'est-à-dire «les nomes de l'intérieur du Delta». Voy. l. 19.

[3] *Neta* «sujet, être soumis à». Cf. *Décret de Canope*, l. 7, où correspond au grec *τάσσομαι ὑπό*.

[4] *Nimrod* et *Uaput* pour le midi, *Osorkon* et *Pefaabast* pour le nord.

(149)

ta en biu *ḥon-f ȧs χer nen suteni-u* *ḥā-u na to χab*

les esprits de S. M. Voici que ces rois et les chefs de la basse Égypte

(150)

ȧi er maa nefer-u ḥon-f reṭ- *sen* *em reṭ*

vinrent pour voir les beautés de S. M.; leurs jambes comme des jambes de

ḥim-t-u ȧn āk en sen *er suten pa* *ṭer-nti un en sen em ā-*

femmes. Ils n'entrèrent pas dans la demeure royale, parce que ils étaient im-

(151)

mā-u [1] *ḥnā kak rem-u* *betau pu nte*

purs et qu'ils mangeaient du poisson, ce qui est défendu dans

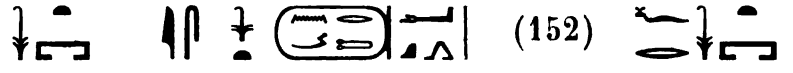

(152)

suten pa *ȧs suten Nemrot āk-* *f er suten pa*

la demeure royale. Mais le roi Nimrod entra dans la demeure royale

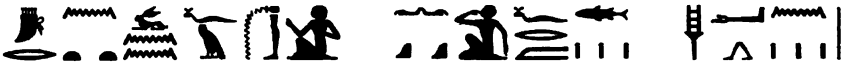

ṭer nti un-nef em āb *ȧn kak-f rem-u* *ḥā-sen*

parce qu'il était pur et ne mangeait pas de poisson. Ils se tinrent

(153)

er reṭ-sen *uā em āk* *suten pa* *ḥān* *atep*

sur leurs jambes, un seul entra dans la demeure royale. Voici qu'il chargea

[1] *Em āmā-u* «à l'état d'impurs». Le déterminatif peut laisser supposer qu'ils étaient incirconcis; ce membre de phrase est en tout cas opposé à *em ab* «à l'état de pur».

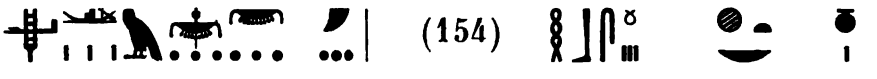

ḥā-u em ḥaṭ nub χomet[1] (154) *ḥebes-u χet neb na*

des navires d'argent, d'or, de cuivre, de vêtements, de toute chose de la

to χab mā-u neb en Χaru χa-u[2] *neb en Ta-neter χent*[3]

basse Égypte, de tout bien de la Syrie, de tout objet du Taneter. Re-

(155)

pu ȧr en ḥon-f ȧb-f fu mamu-f[4] *neb ḥer nehem*

monta le roi; son cœur se dilatait; son..... tout dans la joie à

ȧment ȧbet šep-sen sar ḥer nehem em

l'occident, à l'orient; ils le reçurent organisant des réjouissances; au

hau ḥon-f χennu neham ṯaṭ-sen pe-ḥek ter

lieu (où était) S. M. criant ils se réjouissaient en disant : Roi vainqueur (*bis*),

(157)

Pianχi pe-ḥek ter ȧuk ȧi-tu ḥek-nek

Pianchi! roi vainqueur! Tu es venu! Tu as dominé sur

[1] *χomet* «cuivre». Voyez Lepsius, *Die Metalle*, p. 91.

[2] *χa-u*. Voyez l. 102.

[3] *χent* «remonter le fleuve, aller au midi» est opposé à *χuṭ* «descendre le fleuve, aller au nord». Les deux déterminatifs sont à remarquer : , la barque voile déployée, pour *χent* «remonter», et , la voile carguée et le mât baissé, pour descendre le cours de l'eau, exactement comme cela se pratique de nos jours sur le Nil.

[4] *Mamu*, mot inconnu. L'absence de déterminatif empêche de préciser le sens. M. Lauth traduit : «tous ses districts (?).»

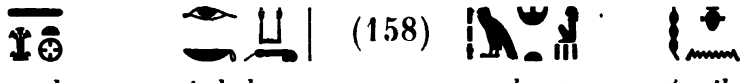

(158)

to-χeb *ar-k ka-u* *em ḥem-t-u* *netem ab en*

la basse Égypte! Tu as fait les hommes en femmes! S'est réjoui le cœur de

mut mes-ta tai *sati am-k amu an-t*[1]

la mère qui a engendré un homme; t'a donné sa semence celui qui demeure dans *An*.

(159)

ar-t nes au *kaui-t*[2] *mes ka*

Qu'il soit donné à toi de la gloire, ô vache qui engendre le taureau!

auk er neḥeḥ neχt-k men pe-ḥek meri Uas-t.

Tu seras dans les siècles! Ta victoire demeure, ô roi ami de Thèbes!

[1] «Celui qui demeure dans An;» c'est Amon à qui est attribuée ici la génération de Piankhi.

[2] *Kaui* est la vache, mère du Soleil; c'est la suite de la même idée.

(Ligne 1.) L'an 21, le 1er du mois de Thot, sous le règne du roi de la haute et de la basse Égypte, Piankhi-Meriamen, vivant pour toujours, décret prononcé par Sa Majesté : « Écoutez ce que j'ai fait de plus que mes ancêtres. Je suis le roi, émanation divine, image vivante de Tum. » En sortant du sein, déclaré comme roi, les princes l'ont tenu en vénération ..... (2) Distingué par sa mère pour être roi, dans l'œuf; le dieu bon, aimé des dieux, le fils du soleil, fait de ses propres mains, Piankhi-Meriamen.

On vint dire à Sa Majesté : Il arrive que le prince de l'occident, le grand gouverneur de la ville de Nuter, Tafnekhta (est maître) dans le nome de (Ka-Kame), dans le nome de Ka-Heseb, dans Hapi, dans..... (3) dans An, dans Panub, dans le nome de Memphis. Il s'est emparé de l'occident dans tout son contenu depuis les extrémités jusqu'à Tatoui. Il marche au midi avec une armée nombreuse; les deux régions se réunissent auprès de lui. Les commandants et les gouverneurs de nomes sont à ses pieds comme des lévriers. Ils ne lui ont pas fermé (leurs villes; il a même envahi) (4) les nomes du midi : Meritum, la ville de Parakhemkheper, Crocodilopolis, Pamadjat, Takinesch; toutes les villes de l'ouest lui ont ouvert leurs portes, effrayées par lui. Il s'est tourné (ensuite) vers les nomes de l'orient et lui ont également ouvert leurs portes : Habennu, Taiutsai, Hasuten, Aphroditopolis, ... (5) Il assiége Héracléopolis et l'a complétement bloquée; il ne laisse ni sortir, ni entrer personne. Il l'attaque sans relâche; il l'a mesurée dans tout son contour et à chaque commandant est assignée une portion des remparts. Il a laissé dans leurs portions (de territoire) les commandants et les gouverneurs des nomes. Voici qu'il a passé (un temps considérable .....) (6) dans l'impiété de son cœur, et il se réjouit. Les princes, les chefs et les capitaines de l'armée qui sont dans leurs villes envoient incessamment dire à Sa Majesté : « Si tu gardes le silence à ce sujet, le midi et les nomes de la haute Égypte sont perdus. Tafnekhta, marchant en avant, ne trouvera

personne qui puisse l'arrêter. » Nimrod ..... (7) le chef de Hauer; il a abattu le rempart de Nefrus; il a lui-même démantelé sa ville, de peur d'être pris par lui. Mais, assiégé dans une autre ville, il est allé se ranger à ses pieds; il a déserté le parti de Sa Majesté et se tient avec Tafnekhta comme l'un (de ses sujets. Celui-ci lui a donné) (8) le nome d'Oxyrynchus et l'a récompensé en le comblant de tous les biens qu'il pouvait désirer.

Sa Majesté envoya dire aux commandants et aux capitaines des soldats qui étaient en Égypte, au capitaine Puarma, au capitaine Lameriskani, ainsi qu'à tous les capitaines de Sa Majesté qui étaient en Égypte : « Partez pour la guerre, disposez le combat, environnez (le nome d'Hermopolis); (9) capturez ses hommes, ses troupeaux et ses barques sur le fleuve. Ne laissez pas sortir les travailleurs dans les champs! Ne laissez pas les laboureurs labourer! Assiégez Un (Hermopolis); attaquez-la sans relâche. »

Ils firent ainsi, et voici que Sa Majesté envoya des soldats en Égypte en leur donnant de nombreux préceptes : « N'(attaquez pas) (10) pendant la nuit, comme pour un jeu; attaquez quand vous verrez qu'il a disposé ses troupes pour une marche. On dira qu'il a fait retourner ses soldats et ses cavaliers dans une autre ville : Ô! tenez-vous tranquilles jusqu'à ce que ses soldats viennent. Attaquez quand on dira qu'il est avec ses forces dans un autre endroit. Soit que (11) ces chefs qu'il a amenés dans son armée, les Tahennu et les guerriers du nord, se réunissent; soit qu'ils disposent leur armée comme les anciens; car nous ne savons pas quels ordres il donne pour la manœuvre de l'infanterie et pour soumettre au joug les meilleurs coursiers des écuries. Donc (12) quand la bataille est engagée, souvenez-vons qu'Amon est le dieu qui nous envoie. (Aussi) lorsque vous arriverez dans le nome de Thèbes, en face de Ap, entrez dans l'eau; purifiez-vous dans le fleuve. Prenez l'habit de fêtes au port de Tap; déposez l'arc et laissez le trait. Qu'un chef ne s'oppose pas (13) au seigneur de la vaillance, sans lequel aucun

guerrier n'a de valeur. Il rend vainqueur un bras rompu; il annihile les multitudes et il égale un seul à des milliers de personnes! Baignez-vous dans les eaux de ses autels; prosternez-vous devant lui et (14) dites-lui : « Donne-nous la route, pour que nous combat- « tions à l'ombre de ton glaive. L'enfant que tu envoies terrifiera « celui qui a effrayé des multitudes. »

Ils se prosternèrent devant le roi (en disant) : « C'est ton nom qui devient pour nous un glaive! Ta science dirige tes armées; ton pain est dans notre corps dans tous nos voyages; ta bière (15) étanche notre soif. C'est ta valeur qui nous donne des armes; on est victorieux en rappelant ton nom. Elle ne résiste pas l'armée dont le chef est un infâme! Qui donc est semblable à toi? Tu es le roi victorieux qui agit de ses propres mains et commande les travaux de la guerre. »

Descendant (16) le fleuve, ils arrivèrent à Thèbes et obéirent à toutes les paroles de Sa Majesté. S'étant avancés en suivant le cours du fleuve, ils rencontrèrent une flotte nombreuse qui remontait vers le midi; elle était chargée de soldats, de matelots et de tous les vaillants capitaines de la basse Égypte, complétement équipés, (17) qui venaient pour combattre l'armée de Sa Majesté. On en fit un grand carnage, on n'en sait pas le nombre. On prit les soldats et leurs vaisseaux et ils furent amenés vivants à la résidence de Sa Majesté. Ils marchèrent ensuite vers la ville de Khenensu (Héracléopolis) pour y livrer bataille. On le fit savoir aux rois et aux commandants de la haute Égypte. En effet, le roi Nimrod avec (18) le roi Wuaput; le prince des *Mašuaš*, Scheschonk, de la ville de Busiris; avec le grand chef des *Mašuaš*, T'atamanaufânkh, de Mendès; avec son fils aîné qui était commandant des troupes de Pa-tot-aper-hehu; les soldats du prince héritier Bukennifi, avec son fils aîné, le chef des *Mašuaš*, (19) Nasnakati du nome de Ka-heseb; tous les princes portant la plume de la basse Égypte, ainsi que le roi Osorkon qui était à Bubastis et dans le territoire de Ra-nefer; tous

les commandants et gouverneurs de nomes de l'occident, de l'orient et des pays du centre, s'étaient tous ensemble réunis dans une même voie, suivant les pas du grand chef de l'occident, gouverneur des nomes de la basse Égypte, prophète de Neith, dame de Saïs, (20) et prêtre de Ptah, Tafnekhta. S'étant avancés contre eux, ils en firent un massacre immense et ils prirent leurs vaisseaux sur le fleuve. Le reste ayant traversé, aborda vers l'occident, à Pa-peka. Le lendemain matin, l'armée de Sa Majesté passa (21) à leur suite. Les soldats se mêlèrent aux soldats, et ils tuèrent parmi eux une telle quantité d'hommes et de chevaux, qu'on n'en sait pas le nombre. De la grande terreur qui s'empara du reste, ils s'enfuirent vers la basse Égypte, dans une déroute longue et désastreuse. Compte du massacre fait parmi eux : hommes ..... (22) ..... Le roi Nimrod revint au midi, ayant entendu dire que Sesennu (Hermopolis) avait été prise par les ennemis sur (?) les soldats de Sa Majesté. Il captura les hommes et les troupeaux, puis il se renferma dans Un (Hermopolis). Les troupes de Sa Majesté étaient sur le fleuve et sur le rivage (23) de Un; ayant appris cela, ils bloquèrent Hermopolis sur ses quatre côtés, ne laissant ni sortir ni entrer personne. Ils envoyèrent alors faire un rapport à la Majesté du roi Piankhi-Meriamen, vivant à toujours, concernant la terreur qu'ils avaient inspirée et toutes les victoires de Sa Majesté. Alors le roi entra en fureur comme la panthère : « S'ils laissent (24) subsister le reste de ces soldats de la basse Égypte; s'ils laissent s'échapper un seul d'entre eux pour raconter son expédition; s'ils ne les font pas tous mourir dans leur défaite, (j'en jure) par ma vie! par l'amour du dieu Ra! par la faveur de mon père Amon! je descendrai moi-même, je détruirai tout ce (25) qu'il a fait et je le ferai pour jamais renoncer au combat. Lorsque j'aurai accompli les rites du commencement de l'année, je ferai mes offrandes à mon père Amon dans sa bonne panégyrie dans laquelle il fait sa sortie du commencement de l'année; il me permettra de voir en

paix Amon dans sa bonne panégyrie de Ap. Je le ferai sortir solennellement dans son image (26) vers Ap du midi, dans sa belle panégyrie de Ap, dans la nuit de fête consacrée dans Thèbes, panégyrie qu'a célébrée le dieu Ra au commencement des temps. Je le ferai sortir vers son temple et reposer sur son trône au jour de l'entrée du dieu, le 2e jour du mois d'Athyr; alors je ferai goûter à la basse Égypte, goûter mes griffes. »

Les soldats qui étaient en Égypte (27) eurent connaissance de la fureur du roi contre eux : ils combattirent alors vers Uab, à Pamat'at (Oxyrynchus); ils prirent cette ville comme un orage d'eau. Ils envoyèrent vers le roi qui ne se calma pas pour cela. Ils attaquèrent alors Tatehni, ville très-forte (?); ils la trouvèrent remplie (28) de soldats vaillants de la basse Égypte. On fit un bélier pour renverser ses murailles. Ils firent parmi eux un carnage dont on ne peut évaluer la quantité; le fils du prince des *Mašuaš*, Tafnekhta, était du nombre. Ils envoyèrent dire cela à Sa Majesté qui ne s'apaisa pas pour cela. (29) Ils attaquèrent alors Habennu; elle ouvrit ses portes et les soldats de Sa Majesté y entrèrent. Ils envoyèrent dire cela au roi qui ne s'apaisa pas pour cela.

Le neuvième jour du mois de Thot, Sa Majesté descendit vers Thèbes, où elle célébra la fête d'Amon, dans la panégyrie de Ap. Sa Majesté (30) descendit ensuite vers la ville d'Hermopolis. Sa Majesté sortit de la cabine de sa barque, mit le joug sur ses chevaux et monta sur son char. La terreur de Sa Majesté (se répandit) jusqu'au fond de l'Asie; tous les cœurs étaient dans la crainte. Sa Majesté sortit pour se précipiter (31) sur les ennemis et se mit en fureur contre eux comme la panthère : « Si, continuant vos combats, (dit-il), vous retardez l'accomplissement de mes ordres, si vous complétez votre rébellion, je ferai sentir ma terreur à la basse Égypte. » Il leur fit subir une défaite longue et désastreuse sous ses coups. Le roi plaça son camp au sud-ouest d'Hermopolis qu'il attaquait (32) chaque jour. Il construisit des monticules de terre pour

couvrir la muraille; il plaça des échelles pour l'escalader. Les archers lançaient des traits; les catapultes jetaient des pierres, afin de tuer chaque jour du monde parmi eux. Au bout de trois jours, Hermopolis eut son air corrompu et fut privée de respiration. (33) Alors Hermopolis se rendit, implorant le roi; des messagers en sortirent, apportant toutes sortes de choses bonnes à voir : de l'or, des pierres précieuses, des étoffes en byssus. (Ils dirent :) « Il a paru! l'uræus est sur sa tête; il a imprimé sa terreur; des jours nombreux ne sont pas nécessaires pour se soumettre à son diadème. » Voici qu'il fit venir (34) sa femme, la royale épouse, fille de roi, Nestentemeh, pour implorer les épouses royales, les favorites royales, les filles et les sœurs du roi. Elle se prosterna dans la demeure des femmes devant les épouses royales (et dit :) « Venez à moi, épouses royales, filles et sœurs du roi, apaisez l'Horus, seigneur du palais. Élevés sont ses esprits! grande est sa justice! ..... »

(Lacune de quinze lignes.)

(52) « Tu as fermé[1] le chemin de la vie! si je m'élevais vers le ciel comme une flèche, je serais (atteint par toi). (53) Les pays du midi sont vaincus; les pays du nord sont courbés (sous ton joug). Puissions-nous être sous ton ombre; .... (55) Pas un vieillard n'est vu avec son père (?); ses districts sont pleins d'enfants. » Il se prosterna devant Sa Majesté ..... (56) l'Horus, seigneur du palais, et (il dit :) « Tes esprits m'ont fait cela. Je suis un des serviteurs du roi qui payent leurs tributs au trésor..... (57) Fais compter leurs tributs! je t'en donne plus qu'eux. » Il offrit alors l'argent, l'or, le lapis-lazuli, l'émeraude, le fer et toute sorte de pierres précieuses en grand nombre. (58) Il remplit le trésor de ce tribut. Il amena un cheval de la main droite et, dans la main gauche, il tenait un sistre d'or et de lapis. Le roi sortit alors (59) de son palais pour se rendre

[1] Probablement un discours de *Nimrod*, dont la lacune contenait le commencement.

au temple de Thot, seigneur d'Hermopolis, et des huit dieux dans le temple des huit dieux. (60) Les soldats du nome d'Hermopolis firent éclater leur joie. Les prophètes dirent : « Il est très-bon l'Horus qui descend dans (61) sa ville, le fils du soleil Piankhi; tu nous fais une fête, parce que tu as protégé Hermopolis. » Sa Majesté se rendit alors (62) au palais du roi Nimrod; il passa dans toutes les chambres de la demeure royale; il visita le trésor et les magasins. Il se fit amener (63) les épouses et les filles du roi. Elles invoquèrent Sa Majesté comme (le savent faire) des femmes; mais Sa Majesté ne tourna pas son visage (64) de leur côté. Sa Majesté se dirigea ensuite vers l'écurie des chevaux et le dépôt des poulains; et il vit qu'on (65) les avait laissés manquer de nourriture. Il dit alors : « Par ma vie! par l'amour de Ra qui me donne de nouveaux souffles de vie! avoir affamé (66) mes chevaux, c'est un crime plus grand que toutes les offenses que tu as commises! Ne rebelle pas ton cœur (?). J'attesterai la terreur du maître (67) à tes serviteurs. Est-ce que tu oublies l'ombre divine de mon visage? On n'échappe pas à ma valeur. Certes, si toute autre personne (68) à moi inconnue eût fait pareille chose, je ne lui eusse pas pardonné! Dès le sein (de ma mère), j'ai été enfanté dans un œuf divin; (69) Dieu m'a donné sa substance; il a placé en moi sa personne; je ne fais rien sans lui! C'est lui qui dirige mes actions. » Sa Majesté destina alors ses biens pour le trésor, (70) et ses magasins pour le domaine sacré d'Amon dans Ap. Vint ensuite le roi d'Héracléopolis, Pefaabast, avec des présents (71) pour le pharaon : de l'or, de l'argent, toute espèce de pierres précieuses et des chevaux choisis dans l'écurie. Il se prosterna devant Sa Majesté et lui dit : « Hommage à toi, Horus! (72) roi victorieux! taureau qui repousses les taureaux! J'étais au plus profond des enfers! j'étais plongé dans la nuit et la lumière m'a été donnée (73) après les ténèbres! Je n'ai trouvé personne dans le jour du malheur, qui m'assistât dans le jour du combat, excepté toi, ô roi victorieux! Tu as chassé (74) les ténèbres loin de moi.

Je suis ton serviteur avec tous mes biens. Héracléopolis donne ses tributs (75) à ton palais. Voici l'image d'Harmachis au-dessus des constellations; son existence est ton existence, de même qu'il n'éprouve aucun dommage, tu ne subis aucune atteinte (76), ô roi Piankhi, vivant à toujours! » Sa Majesté descendit ensuite vers *Apše* (le commencement du bassin) au lieu nommé (77) Rohen. Il trouva la ville de Parakhemkheper avec des murailles élevées et ses portes fermées. Elle était pleine de vaillants soldats de la basse Égypte. Sa Majesté leur envoya dire : « Vous qui vivez dans la mort! faibles (78) ..... misérables! vous qui vivez dans la mort! s'il se passe un instant sans que vous m'ouvriez, vous serez juges du massacre! Ce serait pénible au roi! Ne vous fermez pas les portes que je vous ouvre pour vivre, au lieu de l'exécution (qui vous attend) en ce jour. Ne préférez pas la mort; ne méprisez pas la vie! (79) ..... à la face du pays entier. » Ils envoyèrent dire à Sa Majesté : « Puisque l'ombre du dieu est sur ta tête, le fils de Nut t'a donné ses mains. Ce que tu désires se fait à l'instant, comme ce qui sort de la bouche d'un dieu; car un dieu t'a enfanté! Nous voyons cela par tes œuvres. La ville et ses clôtures (80) (sont en ta puissance). Laisse entrer et sortir. » Le roi leur accorda ce qu'ils désiraient; et voici qu'ils sortirent avec le fils du chef des *Mašuaš*, Tafnekhta. Les soldats de Sa Majesté entrèrent dans la ville; pas un homme ne fut tué de ceux qui s'y trouvèrent. (81) (Le roi envoya ses) chanceliers pour sceller le dépôt des titres (?). Il vérifia ses trésors pour le trésor royal et ses greniers pour les offrandes sacrées de son père Amon-Ra, seigneur des trônes du monde. Le roi descendit ensuite et trouva Meritum, la demeure de Sokaris, seigneur d'illumination (Pa-sokar-neb-sehat'), qui était fermée. Il ne l'avait pas atteinte que déjà on se battait dans son sein. (82) La peur les (avait saisis); la terreur avait fermé leur bouche. Sa Majesté leur envoya dire : « Placez devant vous deux lignes de conduite et choisissez suivant votre désir. Ouvrez, et ce sera la vie, ou fermez, et ce sera

la mort ! ma Majesté ne passera pas devant une ville fermée. » Ils ouvrirent alors à l'instant et Sa Majesté entra dans l'intérieur de cette ville. Il offrit (83) ..... à Menhi dans la ville de Sehat'. Il vérifia le trésor et les greniers pour les offrandes divines d'Amon dans Ap. Le roi descendit ensuite vers Totaui où il trouva les remparts fermés; ses murailles étaient remplies de soldats vaillants de la basse Égypte. Mais ils ouvrirent leurs portes et se prosternèrent (84) (devant le roi, en disant) : « Ton père a disposé pour toi de son héritage, comme seigneur des deux mondes. Tu les possèdes; tu es le seigneur qui domine le monde. » Lorsque le roi fut passé, il fit une grande offrande aux dieux de cette ville en bœufs, veaux, oies et toutes sortes de bonnes choses. Il vérifia son trésor pour le trésor royal et ses magasins pour les offrandes sacrées (85) (d'Amon) ..... (Sa Majesté s'approcha ensuite) de Memphis et envoya dire aux habitants : « Ne fermez pas vos portes, ne combattez pas, vous qui êtes dans la ville. Le dieu *Su* était au commencement des temps; j'entrerai et je sortirai comme lui[1]. Si vous ne repoussez pas mes pas, je consacrerai une offrande à Ptah et aux dieux qui sont dans Memphis; j'accomplirai les rites de Sokaris dans le temple de *Seta;* je contemplerai Ptah. Je m'en irai pacifiquement. (86)..... (Je traiterai) Memphis avec douceur; elle sera épargnée! Les enfants ne pleureront même pas! Voyez les nomes du midi; personne n'y a été tué en dehors de ceux qui blasphémaient le dieu. Le supplice n'est fait que pour l'impie. » (Mais) ils fermèrent leurs portes et firent sortir des soldats contre un détachement du roi composé d'ouvriers, de chefs de construction et de matelots. (87) ..... (sur) le rivage de Memphis. Voici que le prince de Saïs (Tafnekhta) s'approcha de Memphis pendant la nuit, en disant à ses soldats, à ses matelots, à tous les généraux, formant un total de 8,000 hommes et leur redisant sans cesse : « Memphis est remplie des meilleurs soldats de la basse Égypte; l'orge, le blé et toute espèce de grains

[1] C'est-à-dire : « sans vous faire de mal. »

des greniers s'y trouvent en abondance; tous les ustensiles de travail (88) .....; la muraille d'enceinte est construite; le grand bastion est disposé d'après les règles de l'art; le fleuve entoure le côté oriental (de la ville) et on ne peut trouver un point d'attaque contre elle. Les parcs sont pleins de bestiaux; le trésor est garni de toutes choses: d'argent, d'or, de cuivre, de vêtements, de parfums, de miel, d'huile. Je m'en vais et je donne tout cela aux princes de la basse Égypte. Je leur ouvre leurs nomes; (89) .... (Défendez-vous) longtemps jusqu'à mon arrivée.» Il monta alors à cheval, ne se confiant pas à son char, et s'en alla vers le nord par crainte de Sa Majesté. Le lendemain matin, le roi s'approcha de Memphis où il aborda vers le nord. Il trouva l'eau montée jusqu'aux murailles et les bateaux abordèrent (90) (au rivage) de Memphis. Or le roi vit qu'elle était bien fortifiée; le mur d'enceinte était élevé par des constructions nouvelles; les fortifications étaient renforcées; on ne trouvait pas de point d'attaque contre la ville. Tous les soldats du roi discouraient sur les règles de la guerre et disaient : «Attaquons (91) ..... Ses soldats sont pourvus de tout. En construisant un plan incliné, nous élèverons le sol à la hauteur de son mur d'enceinte, nous attacherons ensemble des échelles; nous dresserons des mâts et des poutres dans tout son pourtour. Nous diviserons de cette manière tout son circuit par des buttes de terre et (92) ..... afin de s'en emparer. Nous élèverons le sol à la hauteur de ses murailles et nous trouverons ainsi notre chemin.» Le roi se mit alors en fureur comme une panthère et dit : «Par ma vie! par l'amour de Ra et par la faveur de mon père Amon! je comprends que cela est arrivé par l'ordre d'Amon! Ceci est la parole des hommes, (93) ..... avec les nomes du midi qui lui ont ouvert la route. Ils n'ont pas placé Amon dans leurs cœurs; ils ne connaissent pas ses ordres. Amon agit ainsi pour que sa puissance apparaisse et pour montrer la terreur (qu'il inspire). J'emporterai cette ville comme un ouragan! c'est l'ordre (94) (de mon père Amon)

. . . . . » Alors le roi fit approcher ses barques et ses soldats pour attaquer Memphis sur le rivage. On lui amena toutes les barques, tous les radeaux, tous les vaisseaux, tous les transports qu'on put trouver amarrés aux rives de Memphis et dont les proues étaient amarrées aux maisons de la ville (95) . . . . . Les soldats de Sa Majesté ne firent pas pleurer (même) un enfant. Le roi vint lui-même pour diriger toutes les barques et dit à ses soldats : « A vous (maintenant) d'attaquer la ville; entourez la muraille et entrez dans les maisons par le fleuve. Si l'un d'entre vous arrive sur la muraille, qu'il ne reste pas en place, (96) . . . . . Ne repoussez pas les chefs (qui se rendent), ce serait vil! Maintenant que nous avons bloqué le midi, nous aborderons au nord et nous nous reposerons dans la *balance des deux pays* (Memphis). » Voici qu'il prit Memphis comme un ouragan et y tua beaucoup de monde; on amena aussi des prisonniers vivants devant Sa Majesté. (97) Le jour suivant, Sa Majesté envoya du monde pour protéger les temples du dieu; puis il se dirigea lui-même vers le temple des dieux et offrit une libation aux seigneurs de Ha-ka-Ptah. Il purifia Memphis par le natron et l'encens; il rétablit les prêtres dans leurs fonctions. Le roi se rendit ensuite au temple (98) (de Ptah); il se purifia à la porte du temple et accomplit les rites réservés à la royauté. Après son entrée dans le temple, il offrit à son père Ptah de Ressebtif un grand sacrifice composé de bœufs, de veaux, d'oies et de toutes sortes de bonnes choses. Le roi rentra ensuite dans son palais et apprit que toutes les localités situées dans la campagne de Memphis, Haripetimi, Peninauaa, (99) Pebukhennebiu, Tauhibi avaient ouvert leurs portes et que (leurs défenseurs) avaient fui sans qu'on pût savoir où. Le roi Uaput, le chef des *Mašuaš*, *Mukanešu*, le prince Petisis (100) et tous les chefs de la basse Égypte vinrent alors apporter leurs tributs pour être admis à contempler les splendeurs du roi. Sa Majesté disposa du trésor et des greniers de Memphis pour les offrandes à Amon, à Ptah et aux dieux d'Ha-

ka-Ptah. Le jour suivant, le roi se dirigea vers l'orient; il offrit à Tum dans Kherau, (101) aux dieux dans le temple des dieux et aux dieux qui résident dans Amah, un sacrifice de bœufs, de veaux, d'oies, afin qu'ils accordent toute prospérité au roi Piankhi, vivant à toujours. Sa Majesté se dirigea ensuite vers Héliopolis par la montagne de Kher et le chemin du dieu Sap vers Kher; il passa par le camp qui était à l'occident de Merti. Il fit une offrande et se purifia (102) dans la source fraîche; il lava son visage dans l'eau de Nu, où le Soleil lave son visage. Il passa vers *Śaiukaman;* à *Śaiukaman* il fit une grande offrande au Soleil dans son lever, composée de bœufs blancs, de lait, de parfums, d'encens et de bois odoriférants de toutes sortes. (103) Puis il vint au temple de Ra, il y entra en faisant deux adorations. Le grand prêtre invoqua le dieu qui repousse les ennemis du roi. Sa Majesté accomplit les rites de la porte, revêtit le *seteb* (?), se purifia dans l'encens et offrit une libation; il apporta les fleurs de Habenben et en offrit le parfum (?). Il monta ensuite (104) les degrés vers le grand adytum pour voir Ra dans Habenben. Le roi demeura seul, poussa le verrou et ouvrit les portes; il vit alors son père Ra dans Habenben et vénéra les barques sacrées de Ra et de Tum. Après avoir fermé les portes, il y plaça la terre sigillaire sur laquelle il mit l'empreinte (105) du sceau royal. Puis il dit aux prêtres : « J'ai apposé un sceau; qu'aucun des rois qui viendraient ici n'y entre désormais! » Les prêtres se prosternèrent devant Sa Majesté en disant : « Qu'il soit stable et heureux! Qu'il ne subisse aucune atteinte l'Horus qui aime Héliopolis! » Le roi se disposa ensuite à entrer dans le temple de Tum et il accomplit les rites de l'Anta (106) en l'honneur de son père Tum-Khepra, seigneur d'Héliopolis. Le roi Osorkon vint alors pour voir les splendeurs de Sa Majesté. Le lendemain matin, le roi se dirigea vers le rivage où (étaient) ses barques et passa sur la rive du nome d'Athribis. La tente du roi fut dressée au midi de Kahani, à l'orient (107) du nome d'Athribis. Arrivèrent (à ce moment) les rois, les chefs de

la basse Égypte, tous les princes, les porte-plumes, les porte-ombrelles, princes et fils royaux de l'occident, de l'orient et des régions du centre pour contempler les splendeurs du roi. Le prince Petisis se prosterna (108) devant Sa Majesté, en disant : « Viens vers le nome d'Athribis; tu verras Khenti-khati (Horus). Que la déesse Khuit te protége! Immole à Horus dans son temple un sacrifice de bœufs, de veaux et d'oies! Entre dans mon palais, ouvre mon trésor et tu domineras sur ce qui appartient à mon père. Je te donnerai de l'or autant que tu pourras en désirer, des émeraudes (109) semblables à toi (?) et des chevaux, la tête de mes écuries, les plus beaux de mon haras. » Le roi se dirigea vers le temple d'Horus Khenti-khati; il offrit des bœufs, des veaux, des oies à son père Horus Khenti-khati, seigneur de Kamur. Puis le roi se rendit à la demeure du prince Petisis qui lui offrit de l'argent, de l'or, (110) du lapis, des émeraudes, une quantité d'objets, (tels que) des vêtements royaux en grand nombre, des lits couverts de byssus, du parfum anta, de l'huile précieuse dans des vases, des étalons et des juments les meilleurs de l'écurie. Le prince Petisis fit alors un serment devant les rois et les grands chefs (111) de la basse Égypte, (en disant) : « Quiconque cachera ses chevaux et cèlera ce qui lui appartient, certes! il mourra de la mort de son père! Je vous le dis pour que vous cessiez de résister en ceci. Si vous savez quelque chose qui me regarde, certes! dites que j'ai caché au roi quelque chose (112) dans la demeure de mon père, de l'or, de l'argent (?), des pierres précieuses, des vases, des bracelets, des colliers d'or, des colliers ornés de pierres, des ornements pour tous les membres, des couronnes pour la tête, des anneaux pour les oreilles, des ornements royaux, des vases en or pour les ablutions du roi, enfin toutes les pierres précieuses. J'offre (113) au roi des étoffes, des vêtements en grand nombre et les meilleurs de mon palais. Je sais que cela te plaît. Passe à mon écurie et choisis ce qui te plaît parmi les chevaux. » Sa Majesté fit (en effet) ainsi. Ces rois et ces chefs dirent

au roi : « Nous allons vers nos villes; nous ouvrirons (114) nos trésors et choisirons ce que tu désires; nous t'amènerons la tête de nos écuries, les meilleurs de nos chevaux. » Et Sa Majesté fit ainsi. Liste des noms : le roi Osorkon qui était à Bubastis et dans le district de Ranefer; le roi Uaput à Tenteremu et à Taan; le chef T'atamenafankh à Mendès (115) et à Taaara; son fils aîné, le chef des soldats à Pathotapireheh, Ankhhor; le chef Mukanešu à Sebennytus, à Pahebi et à Samhut; le grand chef des *Mašuaš*, Petenef, à Pasupti et à Aapensebtihat'; (116) le grand chef des *Mašuaš*, Pemau, à Busiris; le grand chef des *Mašuaš*, Nasnakati, dans le nome de Heseb (Pharbœtites?); le grand chef des *Mašuaš*, Nekhthornašennu, à Pakherer; le chef des *Mašuaš*, Pentaur; le chef des *Mašuaš*, Pentabukhen; le prophète d'Horus, seigneur de Sekhem, (117) Petuharsamto; le chef Hurbesa, à Pasekhetnebtsa et à Pasekhetnebrahesaui; le chef T'atkhiau, à Khentnefer; le chef Pabes, à Kherau et à Pahapi avec leurs bonnes offrandes (118) ..... en or, argent ....., en lits recouverts de byssus, en parfums (119) dans des vases ... (en toute sorte) de choses d'un bon usage, en chevaux, (120) ... ... On vint dire (121) à Sa Majesté ..... des soldats .... (il a fermé) sa muraille (122) par crainte de toi; il a mis la flamme dans son trésor ..... sur le fleuve; il a muni Mesti (123) de soldats ..... Le roi envoya alors ses soldats (124) pour voir ce que devenait l'ennemi du prince Petisis. Ils vinrent dire (125) à Sa Majesté : « Nous avons tué tous les hommes que nous avons trouvés dans cet endroit. » Alors le roi donna (ce territoire) (126) au prince Petisis. Voici que le chef des *Mašuaš*, Tafnekhta, apprit cela; il expédia (127) un envoyé vers Sa Majesté pour l'implorer, en disant : « Apaise-toi! Je ne t'ai pas vu (128) dans le temps de ma honte! Je ne puis tenir devant ta flamme! Je suis vaincu par tes ardeurs! Car tu es le dieu Nubti dans le midi, ô dieu Mont, (129) taureau victorieux! Quand tu considères quelque chose, tu ne trouves plus personne pour s'y opposer! J'ai

atteint les îles de la mer! (130) et je redoute tes esprits à cause de cette parole de flamme. Un ennemi s'élève contre moi! Ton cœur n'est-il donc pas apaisé (131) par ce que tu as fait contre moi? Je suis maintenant misérable, en vérité! Ne me rejette pas dans l'horreur de mon crime (?). La mesure (132) de la balance connaît les petites fractions; multiplie-les pour moi en pardon (?). Si tu jettes des semences, tu en recueilleras le produit quand il sera le temps. Ne détruis pas (133) le verger lorsqu'il est en fleurs. Tu as placé ta crainte dans mon cœur; ta terreur a pénétré mes chairs! Je ne m'arrête plus (134) à la maison de boissons; on ne m'apporte plus la harpe! Dans ma faim, je ne mange que du pain; lorsque j'ai soif, je bois (135) de l'eau. Depuis le jour où tu as entendu mon nom, la crainte a pénétré mes os. Ma tête est brûlante (?)! Mes vêtements (136) sont en lambeaux! Je me suis réfugié près de Neith en me cachant. Viens à moi; tourne ton visage de mon côté! Si je renie (mon crime), (137) le serviteur ne sera-t-il pas purifié par le pardon? Qu'on prenne pour le trésor (royal) ce qui m'appartient, (138) l'or, les pierres précieuses, mes meilleurs chevaux garnis de ce qui est nécessaire. Que je désire l'arrivée (139) de l'envoyé qui effacera la crainte de mon cœur! J'irai avec lui au temple et je prononcerai (140) un serment sacré!» Sa Majesté envoya le grand prêtre Petamnesto et le chef des soldats Puarma; Tafnekhta leur donna (141) de l'argent, de l'or, des vêtements et toute sorte de pierres précieuses. Il se rendit au temple, invoqua le dieu (142) et prononça un serment sacré, en disant: «Je ne violerai pas les ordres du roi; je ne m'éloignerai pas des paroles (143) du roi! Je ne nuirai à aucun chef sans ton consentement; j'agirai selon les paroles (144) du roi et je ne transgresserai pas son ordre.» Sa Majesté se contenta de cela. On vint alors dire (145) au roi: «Nuterhaanpu a ouvert ses portes; Aphroditopolis s'est prosternée à terre. Il n'y a (146) plus de nome fermé à Sa Majesté parmi ceux du midi, du nord, de l'occident et de l'orient; les régions du centre se sont

prosternées par crainte du roi. (147) Ils apportent leurs richesses devant Sa Majesté, se reconnaissant comme sujets du palais. » Le lendemain matin, (148) les deux rois de la haute Égypte et les deux rois de la basse Égypte vinrent, l'uræus au front, pour adorer les esprits (149) de Sa Majesté. Ces rois et les chefs de la basse Égypte vinrent pour voir les splendeurs de Sa Majesté; leurs jambes (150) étaient comme des jambes de femmes. Ils n'entrèrent pas dans la demeure royale, parce qu'ils étaient impurs (151) et qu'ils mangeaient du poisson, ce qui était prohibé dans la demeure royale. Mais le roi Nimrod entra (152) dans le palais du roi parce qu'il était pur et ne mangeait pas de poisson. Ils se tinrent (153) sur leurs jambes, un seul d'entre eux pénétra dans la demeure royale. Piankhi chargea des navires d'argent, d'or, de cuivre, (154) de vêtements, de toutes les richesses de la basse Égypte, de tous les biens de la Syrie et de tout ce qui vient du Taneter. Le roi remonta le fleuve; (155) son cœur se dilatait (de joie); son (pays?) tout entier était dans la joie à l'occident et à l'orient. On le reçut en organisant (156) des réjouissances. Là où était le roi, on poussait des cris de joie, en disant : « O roi vainqueur! ô roi vainqueur! tu es venu! Ta domination s'étend sur la basse Égypte. Tu as rendu les hommes (158) comme des femmes. La joie est au cœur de la mère qui a enfanté un homme! Celui qui réside dans An (Amon) t'a donné son essence! Gloire à toi! ô vache qui as engendré le taureau! Tu seras dans les siècles! Ta puissance sera éternelle, ô roi qui aimes la Thébaïde! ».

GLOSSAIRE.

A

àti-t-u «lit», ligne 110.

àbeχ «pénétrer», l. 21.

àm «tente», l. 31.

àn àu «si», l. 6, 23.

ànebu «murailles», l. 83.

 àšu «registres?», l. 81.

Ā

āmā «impur», l. 150.

ānχ-à «serment», l. 24, 65, 111.

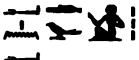 *ānṭ-u* «annihilés», l. 13.

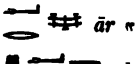 *ār* «monter», l. 89.

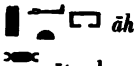 *āh* «palais», l. 34, 56.

 āṭ «douceur», l. 86.

U

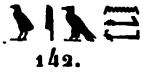 *uan* «mettre de côté», l. 7, 142.

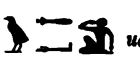 *uaā* «blasphémer», l. 86.

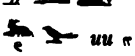 *uu* «dommage», l. 143.

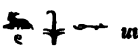 *uusu* «balance», l. 132.

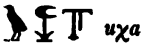 *uχa* «nuit», l. 87.

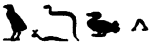 *uṯeṣa* «retarder», l. 31.

B

bak «échelle», l. 32.

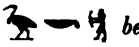 *bek* «résister», l. 111, 129.

P

peχχa «renier», l. 137.

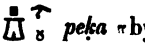 *peḳa* «byssus», l. 110.

F

fek «récompense», l. 8, 125, 140.

M

māχen «barque», l. 94.

mātennu «déclarer», l. 1.

meḳ «remplir», l. 83.

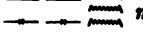 *mesmes* «mesurer», l. 87.

N

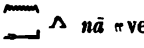 *nā* «venir», l. 95.

neṣer-u «poulains», l. 64.

naḥti «se fier», l. 89.

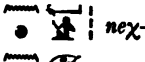 *neχ-u* «forces», l. 10.

net «se baigner», l. 13.

netā-u «les rites», l. 98.

neḥa «sujet», l. 147.

H

ḥa, interjection, l. 67.

ḥeb ap «fête d'Amon», l. 25.

ḥebā «jeu de dames», l. 10.

ḥap «cacher», l. 111.

ḥem-t «infâme», l. 15.

ḥen «ordonner», l. 9.

ḥer «crainte», l. 133.

ḥeta «mât», l. 92.

ḥeta «être en lambeaux», l. 136.

ḥetes «accomplir», l. 29, 31.

X

χār «être furieux», l. 23, 93.

χau «bois précieux». l. 102, 154.

χii «élevé», l. 90.

χennu «prêtres», l. 60.

χer ḥā «fâcheux», l. 78. 131.

χesef «repousser», l. 85.

χet, préposition, l. 3.

S

sa «distinguer», l. 2.

sâp «reviser, destiner», l. 69, 105.

sau «muraille», l. 89.

sau «briser», l. 13.

saba «envoyer», l. 9.

sefek «annuler», l. 12.

semes «fils aîné». l. 18.

san «terre sigillaire», l. 104.

sen «mât», l. 28.

seni «cabine d'une barque», l. 30.

senemmeḥ «implorer», l. 33, 34.

seneḥ «attacher», l. 91.

ser «disposer», l. 10.

sahu «chancelier», l. 81.

seḥi «sagesse», l. 14.

seheri «barque», l. 94.

sχa «mémoire», l. 15.

sχanen «renverser», l. 7.

seš «ouvrir», l. 4.

sešuṭ «adytum», l. 104.

sek «agir, diriger», l. 95.

setur «orner», l. 112.

saṭ «pousser», l. 104.

 seṭeb «vêtement sacré (?)», l. 103.

saṭ em ro, l. 5.

Š

šua «faiblesse», l. 77.

šep «opprobre», l. 128.

šemem «ferme». l. 37, 38, 109.

šerem «tirer, ôter». l. 12.

šens «byssus», l. 33.

K

kes «se courber», l. 53.

K

ḳa «cesser», l. 32.

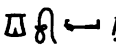 *ḳaua* «assiéger», l. 5, 31.

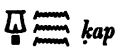 *ḳap* «orage», l. 27, 93, 96.

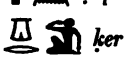 *ḳer* «se taire», l. 6.

T

 ta «marcher», l. 6.

tap-reṭ «règles», l. 90.

tereri «monticules», l. 32.

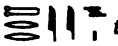 *terter-u* «monticules», l. 91.

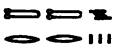 *tesem* «bastion», l. 88.

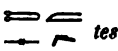 *tesem* «chien», l. 3.

T

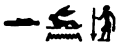 *ṭun* «dominer», l. 108.

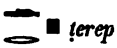 *ṭerep* «accomplir un rite», l. 97.

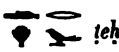 *ṭeḥer* «crainte», l. 135.

T'

 ṯar «horreur», l. 131.

ṯebā-t «sceller», l. 104.

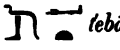 *ṯeru-u* «limites», l. 91, 108.

ṯes «profondeur», l. 72.

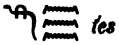 *ṯet-u* «étables», l. 88.

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

INDEX GÉOGRAPHIQUE.

Aapensebtihat', l. 115.
Ap (Thèbes), l. 25, 26, 29, 70.
Ap-res, l. 26.
Ap-še, l. 76.
Amah, l. 101.
Aneb hat' (Memphis), l. 3, 85, 86, 87.
An, l. 3.
An (Héliopolis), l. 101, 105, 106.

Uab (Aphroditopolis), l. 8, 27.
Uas (Thèbes), l. 16, 29, 159.
Uu en Ranefer, l. 19, 114.
Un (Hermopolis), l. 9, 22, 23, 30, 32, 33, 60, 61.

Pa osiri neb tat (Busiris), l. 18, 115.
Pa bi neb tat (Mendès), l. 18, 115.
Pabuχen nebiu, l. 99.
Pabeset (Bubastis), l. 19, 114.
Pa-peka, l. 20.
Pamat'at (Oxyrynchus), l. 4, 27.
Peni na uaa, l. 98.
Panub, l. 3.
Paneb tep ahe (Aphroditopolis), l. 4.
Paraχemχeper, l. 4, 77.
Pahebi, l. 115.
Pahapi (Nilopolis), l. 117.
Paχerer, l. 116.
Pasupti, l. 115.
Pa seχet neb rahesaui, l. 117.
Pa seχet neb sa, l. 117.
Pa sokar neb sehat', l. 81.
Pa thot aper heh, l. 18, 115.

Matennu (Aphroditopolis), l. 145.
Mennefer (Memphis), l. 87, 89, 94, 96, 97, 98, 100.
Merti, l. 101.
Meritum, l. 4, 81.
Maχi-toui (Memphis), l. 96.

Nefrus, l. 7.
Nuter ha anpu, l. 145.
Nuter ha sebek (Crocodilopolis), l. 4.

Rohen, l. 76.

Ha-uer, l. 7.
Habenben (Héliopolis), l. 103, 104, 105.
Habennu, l. 4.
Hapi, l. 2.
Heripetimi, l. 98.
Heseb, l. 2.
Ha-kaptah, l. 97, 100.

Xent nefer, l. 117.
Xerau, l. 100, 101, 117.
Xaru (Syrie), l. 154.

Sa (Saïs), l. 19, 87.
Samhut, l. 115.
Seχem, l. 116.
Sesennu (Hermopolis), l. 22, 31, 59.
Sati, l. 30.
Suten (χe)nen (Héracléopolis), l. 5, 17, 70, 74.
Suten ha, l. 4.

Sehat', l. 83.

Šaiukaman, l. 102.

Kame (Athribis), l. 106, 107, 108.
Kemi (Égypte), l. 8.
Kamur, l. 109.
Kahani, l. 106.

Taaara, l. 115.
Taan, l. 114.
Tauhibi, l. 99.
Taiut'ai, l. 4.
Tab-nuter (Sebennytus), l. 115.
Taneter, l. 154.
Tenteremu, l. 114.
Tahennu (Libyens), l. 11.
Takineš, l. 4.
Tatoui, l. 3, 83.
Tatehni, l. 27.

NOMS PROPRES.

Anχhor, l. 115.
Uaput, l. 18, 99, 114.
Uasarkon, l. 19, 106, 114.
Bukennifi, l. 18.
Pabes, l. 117.
Pianχi-Meriamen, l. 1, 2, 23, 61, 76, 101, 157.
Puarma, l. 8, 140.
Pefaabast, l. 70.
Pemau, l. 116.
Pentaur, l. 116.
Pentabuχen, l. 116.
Petuamennestoui, l. 140.
Petenef, l. 115.
Petuhorsamto, l. 117.
Petisis, l. 99, 107, 109, 124. 126.
Menhi, l. 83.
Mukanešu, l. 99, 115.
Nimrod, l. 6, 17, 22, 62, 151.
Neχthornašennu, l. 116.
Nasnakati, l. 19, 116.
Nestentemeh, l. 34.
Lamerskani, l. 8.
Hurbesa, l. 117.
Xui-t, l. 108.
Xentiχati, l. 108, 109.
Šešonk, l. 18.
Tafneχta, l. 2, 6, 20, 28, 80, 126.
T'atamonefanχ, l. 18, 114.
T'atχiau, l. 117.

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

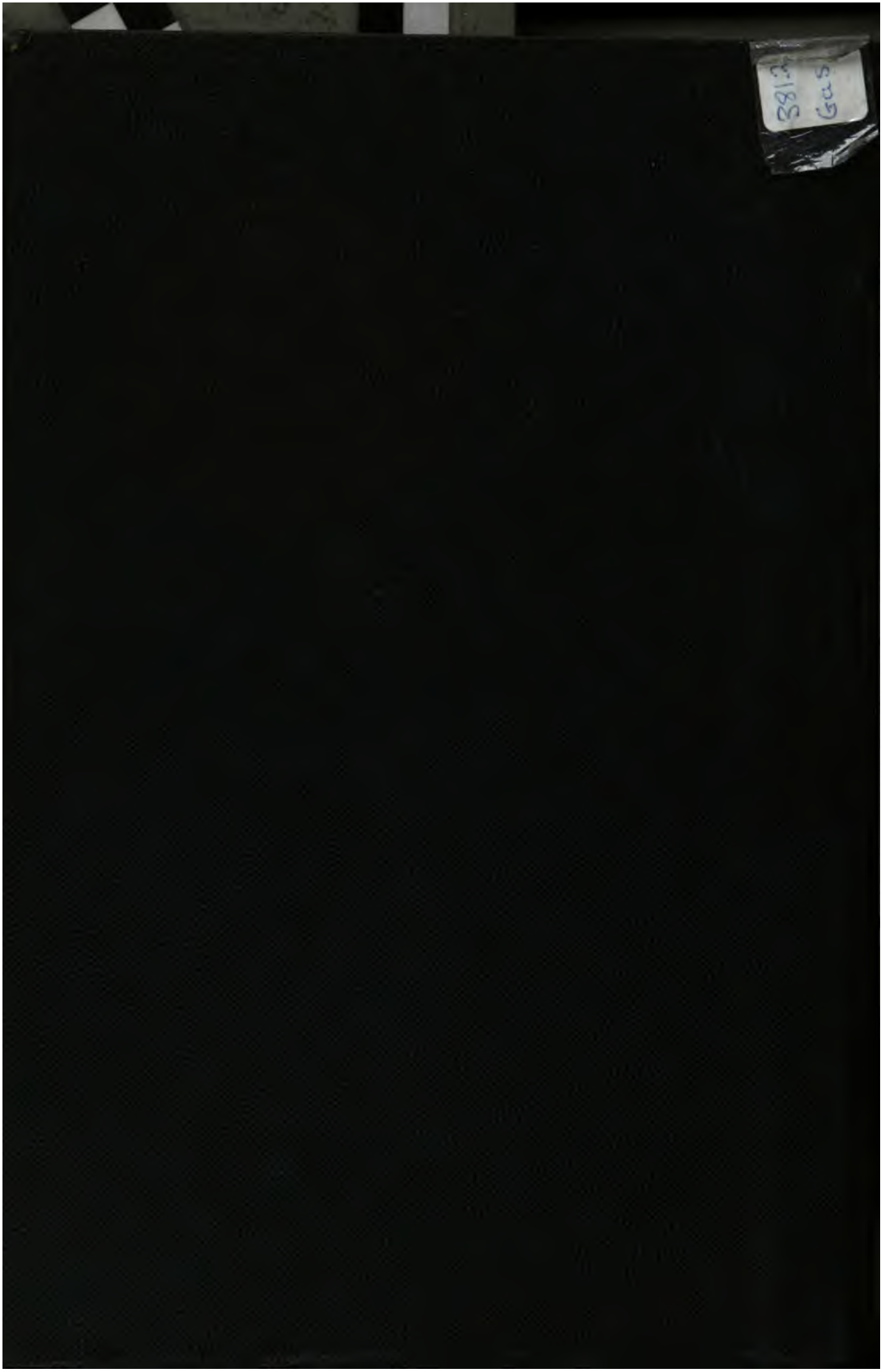
381.2
Gas